

PARTIE I : DIAGNOSTIC

B. HISTOIRE ET EVOLUTION URBAINE

SOMMAIRE

I	LE MARAIS EN CARTES : DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS .	4
I.1	UN QUARTIER PERIPHERIQUE DE LA VILLE ANTIQUE	4
I.2	DU VI ^E AU XV ^E SIECLES	6
I.3	L'ESSOR DU MARAIS DU XVI ^E AU XVIII ^E SIECLES.....	9
I.4	DU XIXE SIECLE AUX ANNEES 1960.....	11
II	LE MARAIS PAR SIECLE.....	13
II.1	L'EVOLUTION URBAINE ET L'ARCHITECTURE AU MARAIS AVANT LE XVII^E SIECLE.....	13
II.1.1	LA VILLE SUR LA RIVE DROITE EN 1380, A L'EST DE LA RUE SAINT-MARTIN.....	13
II.1.2	UN PREMIER FREMISSEMENT DANS LA DEUXIEME MOITIE DU XVIIE SIECLE, AVANT LE GRAND MOUVEMENT DE RECONSTRUCTION ET D'EXTENSION	18
II.2	L'EVOLUTION URBAINE ET L'ARCHITECTURE AU MARAIS AU XVII^E SIECLE.....	19
II.2.1	DES DATES, DES FAITS, DES IMMEUBLES REPERES	19
II.2.2	SUR LA RUE SAINT-ANTOINE ET DANS SON PROLONGEMENT VERS L'HOTEL DE VILLE : TROIS EDIFICES RELIGIEUX MANIFESTES DE L'INVENTION ARCHITECTURALE.....	35
II.2.3	LA DISTRIBUTION INTERIEURE DE L'HOTEL PARTICULIER ET DE LA MAISON DE VILLE.....	39
II.2.4	ENSEMBLES URBAINS SIGNIFICATIFS DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE AU XVIIIIE SIECLE	51
II.3	L'EVOLUTION URBAINE ET L'ARCHITECTURE AU MARAIS AU XVIII^E SIECLE.....	53
II.3. 1	DES DATES, DES FAITS, DES IMMEUBLES REPERES	53
II.3.2	LE DECOUPAGE EN QUARTIERS DE 1702.....	72
II.3.3	LE DOMAINE ROHAN-SOUBISE.....	73
II.3.4	L'HOTEL PARTICULIER DU XVIIIIE SIECLE AU MARAIS	77
II.3.5	LA MISE EN PLACE DE LA DISTRIBUTION DE L'IMMEUBLE A LOYERS	86
II.3.6	LES POLES D'ACTIVITES ET D'ATTRACTION AU TOURNANT DU XIXE SIECLE.....	90
II.3.7	LE LOTISSEMENT DU MARCHE SAINTE-CATHERINE : UN ENSEMBLE URBAIN SIGNIFICATIF DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE AU XVIIIIE SIECLE.....	96
II.4	L'EVOLUTION URBAINE ET L'ARCHITECTURE AU MARAIS AU XIX^E SIECLE	97
II.4.1	DES DATES, DES FAITS, DES IMMEUBLES REPERES	97
II.4.2	LE COMMERCE, LA MANUFACTURE, LA RESIDENCE.....	112
II.4.3	LA NOUVELLE ARCHITECTURE	116
II.4.4	L'INVENTION DU MARAIS HISTORIQUE	120
II.4.5	NEUF ENSEMBLES URBAINS SIGNIFICATIFS DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE AU XIXE SIECLE	124
II.5	PANORAMA DE L'ARCHITECTURE DU XX^E SIECLE AU MARAIS	125
II.5. 1	LES ILOTS INSALUBRES	128
II.5.2	RESTAURATIONS-DEMOLITIONS-TRANSFORMATIONS : UN PROJET POUR LE MARAIS.....	129

II.5.3	TROIS ENSEMBLES URBAINS SIGNIFICATIFS DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE AU XXE SIECLE	133
III.	LES ENSEMBLES URBAINS	134
III.1	PRESENTATION.....	134
III.1.1	LES CRITERES DE SELECTION.....	134
III.1.2	LISTE DES ENSEMBLES URBAINS CLASSES DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE	134
III.1.3	UN OUTIL.....	136
III.2	AVANT LE XVIIIE SIECLE	137
III.2.1	ENSEMBLE URBAIN N°1: L'ILOT PAYENNE ELZEVIR - (3E ARRONDISSEMENT) ..	137
III.3	LE XVIIIE SIECLE	143
III.3.1	ENSEMBLE URBAIN N°2 : LA PLACE DES VOSGES - (3 ^E , 4E ARRONDISSEMENTS)..	143
III.3.2	ENSEMBLE URBAIN N°3 : LA RUE SAINT-ANTOINE - (4 ^E ARRONDISSEMENT)	150
III.3.3	ENSEMBLE URBAIN N°4 : LA RUE DES GRAVILLIERS - (3E ARRONDISSEMENT)	158
III.3.4	ENSEMBLE URBAIN N°5 : LA RUE DU POITOU - (3 ^E ARRONDISSEMENT)	168
III.3.5	ENSEMBLE URBAIN N°6 : L'ILOT SOURDIS - (3 ^E ARRONDISSEMENT)	172
III.3.6	ENSEMBLE URBAIN N°7 : LA RUE DES DOUZE PORTES - (3 ^E ARRONDISSEMENT) ..	186
III.4	LE XVIIIIE SIECLE	190
III.4.1	ENSEMBLE URBAIN N°8 : LE LOTISSEMENT DU MARCHE SAINTE-CATHERINE (4 ^E ARRONDISSEMENT)	190
III.5	LE XIXE SIECLE	198
III.5.1	ENSEMBLE URBAIN N°9 : RUE DU PONT LOUIS-PHILIPPE (4E ARRONDISSEMENT) ..	198
III.5.2	ENSEMBLE URBAIN N°10 : RUE RAMBUTEAU - (3E ARRONDISSEMENT)	206
III.5.3	ENSEMBLE URBAIN N°11: RUE MALHER - (4 ^E ARRONDISSEMENT).....	212
III.5.4	ENSEMBLE URBAIN N°12: RUE DE RIVOLI - (4 ^E ARRONDISSEMENT)	220
III.5.5	ENSEMBLE URBAIN N°13: PLACE SAINT-GERVAIS - (4 ^E ARRONDISSEMENT).....	226
III.5.6	ENSEMBLE URBAIN N°14: PLACE BAUDOYER - (4 ^E ARRONDISSEMENT)	232
III.5.7	ENSEMBLE URBAIN N°15: BOULEVARD HENRI IV NORD - (4 ^E ARRONDISSEMENT)..	236
III.5.8	ENSEMBLE URBAIN N°16: RUE DU TRESOR (4 ^E ARRONDISSEMENT).....	242
III.5.9	ENSEMBLE URBAIN N°17: RUE DES ARCHIVES - (4 ^E ARRONDISSEMENT).....	247
III.6	LE XXE SIECLE	253
III.6.1	ENSEMBLE URBAIN N°18: BOULEVARD HENRI IV SUD (4E ARRONDISSEMENT)	253
III.6.2	ENSEMBLE URBAIN N°19: RUES RENARD-BEAUBOURG PAYENNE ELZEVIR (3 ^E -4 ^E ARRONDISSEMENT)	260
III.6.3	ENSEMBLE URBAIN N°20 : SECTEUR DE L'HOTEL DE SENS (4 ^E ARRONDISSEMENT)	269
	BIBLIOGRAPHIE.....	278

I LE MARAIS EN CARTES : DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS

I.1 UN QUARTIER PERIPHERIQUE DE LA VILLE ANTIQUE

A l'époque antique, le quartier du Marais hérite d'une situation topographique marquée par la présence du bras mort de la Seine (figuré en trait de **couleur bleu clair**) formé à la faveur d'un radoucissement du climat survenu au Paléolithique supérieur (vers 10 000 ans avant J.-C. environ) et abandonné probablement à la suite de crues répétées. Le lit se déplace alors vers le sud pour suivre son cours actuel. L'ancien lit forme une large bande marécageuse de 200 à 300 mètres de large fréquemment inondée lors des grandes crues. Entre l'ancien méandre fossile que surplombent les buttes de Chaillot, Montmartre et Belleville et la Seine actuelle, s'étend une vaste plate-forme d'alluvions anciennes. Formés avant l'occupation romaine, deux monceaux – le monceau Saint-Merri (1) et le monceau Saint-Gervais (2) bien attestés archéologiquement par des fondations religieuses du Haut Moyen Age – constituent des buttes insubmersibles situées à environ 30 m d'altitude. Au sud du secteur, la haute berge dominant la Seine en bordure de la plate-forme est interrompue par une encoche en pente douce : cette petite anse formera la place de Grève (actuelle place de l'Hôtel de Ville).

Selon Bernard Rouleau, deux axes de circulation est-ouest sont formés, dès avant l'occupation romaine (à partir de la bataille de Lutèce en 52 avant J.-C.) :

- une première voie (3) se dirigeant vers Melun, cité gauloise et gallo-romaine, empruntait la partie sud de l'avenue Victoria, la place de l'Hôtel de Ville, traversait l'aile sud du bâtiment central de l'actuel Hôtel de Ville, la rue François Miron, la rue Saint-Antoine et la place de la Bastille. Cette voie est consolidée par les Romains pour relier Lutèce à Melun : des vestiges de chaussée romaine ont été mis au jour sous la rue Saint-Antoine. Lors des travaux de construction de la ligne 1 du métro en 1899, un ensemble de substructions sur 200 m de long a en effet été découvert (4) entre la place Beautreillis et la place de la Bastille. Selon l'historien Charles Sellier, il s'agissait d'une sorte d'une chaussée destinée à franchir une zone humide. Le tronçon d'une voie antique, formée d'une couche de gravillons fortement damée, repéré lors de l'installation d'un escalier mécanique en 1992 à la station de métro Saint-Paul, devant les n° 125-129 rue Saint-Antoine (5), peut être raccordé à la première découverte. Par ailleurs, l'architecte-archéologue Théodore Vacquer rapporte en 1847 la découverte d'éléments d'une voie romaine à l'emplacement d'une bande de terrain au nord de la rue Lobau, allant du pavillon nord-est de l'Hôtel de Ville sur la rue de Rivoli jusqu'au nord de l'entrée de l'annexe de Napoléon (6). Cet axe se raccordait probablement au *cardo maximus* (7) de la rue Saint-Martin créé au I^{er} siècle après J.-C. au niveau sud-est de l'avenue Victoria.

- un second axe (8) est-ouest, vraisemblablement antérieur à l'occupation romaine, est constitué par les actuelles rue des Lombards-Saint-Honoré-rue de la Verrerie-rue du Roi-de-Sicile.

Selon Bernard Rouleau, plusieurs voies situées au sud du secteur à proximité des berges du fleuve – rue des Barres, rue du Grenier-sur-l'Eau, Geoffroy-L'Asnier et rue de l'Hôtel de Ville - sont formées probablement dès l'époque romaine et constituent le faubourg commercial de la ville antique.

L'occupation romaine du quartier est également attestée par la découverte de plusieurs nécropoles antiques. Lors de travaux effectués en 1610 à l'emplacement de l'ancien hôtel des comtes d'Anjou (n°68 rue de Rivoli actuel), est mise au jour, selon Paul Petau, deux sarcophages antiques qu'il date du Bas-Empire (9). Par ailleurs, Didier Busson émet l'hypothèse de l'existence « d'une zone funéraire antique, peu dense mais plus vaste que celle du cimetière mérovingien » (cf. infra) dans le secteur autour de l'église Saint-Gervais (10).

L'époque antique



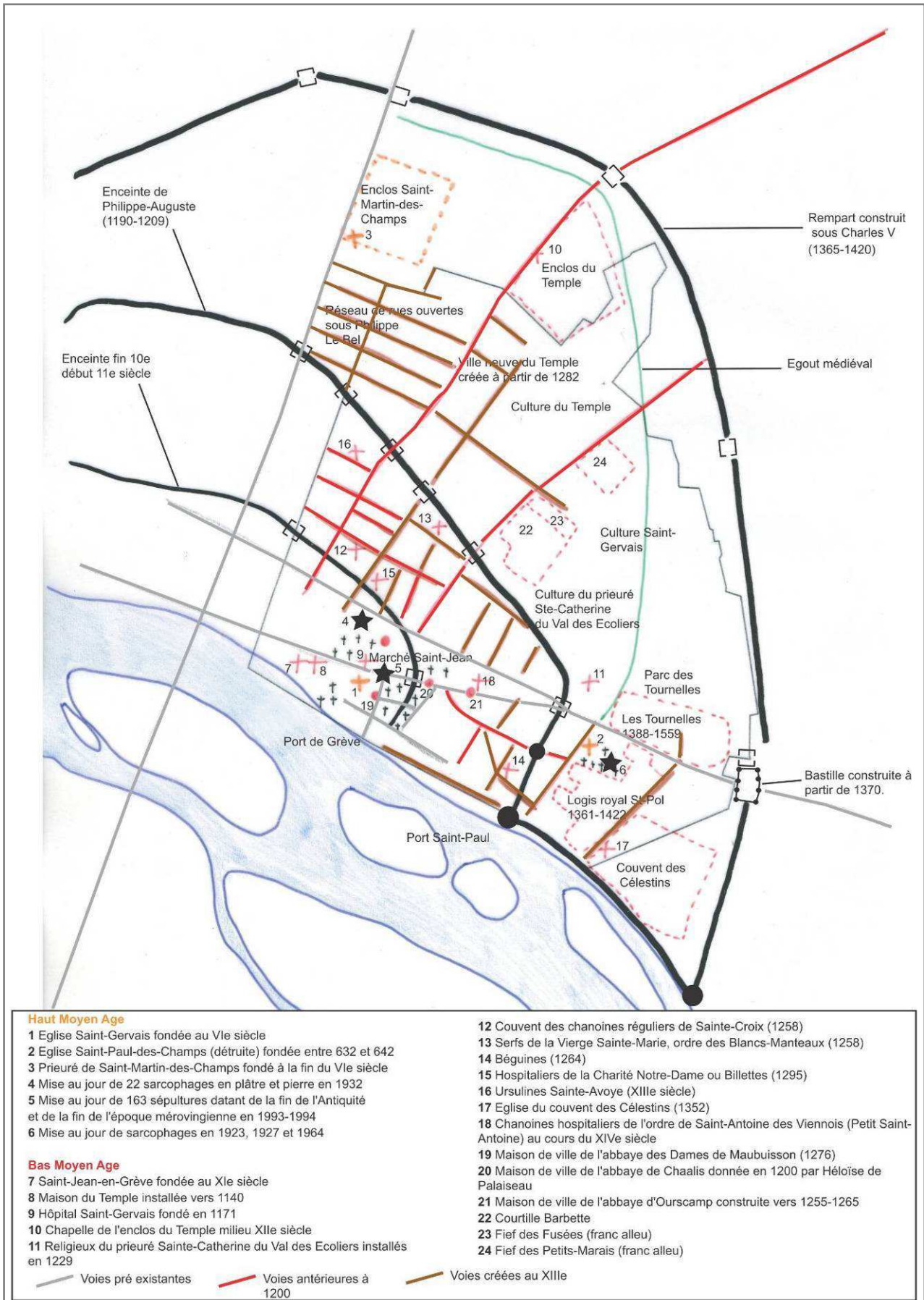
I.2 DU VI^E AU XV^E SIECLES

Après les raids barbares du III^e siècle qui ravagent la ville haute de Lutèce, la rive droite, protégée au sud par le cours de la Seine et au nord par le méandre de l'ancien bras mort, continue son développement sous les Carolingiens, en particulier sur les buttes insubmersibles sur lesquelles sont construites deux églises entourées de nécropoles dont il ne reste aujourd'hui plus aucun vestige : la basilique Saint-Gervais-Saint-Protais (1) connue dès le VI^e siècle et l'église Saint-Paul-des-Champs fondée entre 632 et 642 (2). Des sépultures révélant la présence de nécropoles ont été repérées : en 1932, à l'occasion de travaux de voirie, 22 sarcophages en plâtre et en pierre sont mis au jour rue François Miron autour de l'église Saint-Gervais (4) et en 1993-1994, lors de l'aménagement d'un parking souterrain sous la place Baudoyer, 163 sépultures datant de la fin de l'Antiquité et de la fin de l'époque mérovingienne sont découvertes (5). Par ailleurs, en 1923, 1927 et 1964, des sarcophages sont mis au jour rue Neuve-Saint-Pierre près de l'église Saint-Paul-des-Champs détruite à la fin du XVIII^e siècle (6). Plus au nord et en dehors du périmètre actuel du secteur sauvegardé, en bordure de la voie de Senlis, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs (3) aurait été érigé à la fin du VI^e siècle mais est entièrement détruit par les invasions normandes à la fin du IX^e siècle.

Sous les Carolingiens (VIII^e – IX^e siècles), la petite anse en pente douce près des berges de la Seine est propice au développement d'un port : le port de Grève (actuelle place de l'Hôtel de Ville) dont l'activité s'intensifie tout au long des XI^e et XII^e siècles. A la fin du X^e – début du XI^e siècle, une première enceinte est construite dont le parcellaire garde quelques traces fossiles. C'est à la fois l'essor commercial de la rive droite le long des axes existants et le rôle des « portes » de l'enceinte qui dictent le développement du réseau viaire du quartier. De la porte Baudoyer sortent la rue de Jouy, la rue Charlemagne menant à Saint-Paul, probablement la rue du Figuier, tandis que des transversales menant aux berges (rue des Nonnains d'Hyères, rue Saint-Paul) concentrent les activités liées au fleuve. D'autres axes sont liés à la présence du fleuve : les rues du Temple et Vieille-du-Temple entre lesquelles tout un réseau de rues parallèles à la Seine se développe au cours du XII^e siècle. Une deuxième enceinte est construite sous Philippe Auguste (1190-1209) dont plusieurs vestiges (murs, poternes) subsistent. Au moment de son édification, l'espace compris entre la rue Vieille-du-Temple et la porte Saint-Antoine est encore constitué de terres de culture, destinées à être urbanisées. Rapidement, l'enceinte est débordée par l'extension de la ville. A la fin du XIII^e siècle, les religieux de Saint-Martin lotissent une partie de leurs terres dans le secteur du bourg Saint-Martin qui s'était formé près de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs reconstruite en 1060. Un réseau de rues – rues au maire, rue des Gravilliers, rue Chapon, rue de Montmorency, rue Michel-le-Comte – est ainsi tracé entre les rues Saint-Martin et du Temple. A la même époque, les Templiers décident de valoriser une partie de leur domaine, en lotissant des terres situées au sud de leur enclos. Entre les actuelles rue du Temple et Vieille-du-Temple, est créé un réseau de rues parallèles (rue Portefoin, une partie de la rue Pastourelle, rue des Haudriettes, rue des Quatre-Fils, rue Braque) toutes perpendiculaires à l'actuelle rue des Archives. L'essor commercial du secteur va de pair avec l'installation, de la fin du XI^e au XIV^e siècle, surtout à l'ouest du quartier, de nombreuses communautés religieuses. Certaines d'entre elles disposent de terrains qu'elles mettent en cultures, à l'instar des Templiers, des Dames hospitalières Saint-Gervais et des religieux du prieuré Sainte-Catherine du Val des Ecoliers. Profitant du dynamisme économique et géographique du quartier, les abbayes des dames de Maubuisson (19), d'Ourscamp (21) et de Chaalis (22) établissent, dans le courant du XIII^e siècle, leur maison de ville à proximité de la rue Saint-Antoine. A la longue période de prospérité qui a vu Paris s'étendre et développer ses activités commerçantes jusqu'au règne de Philippe Le Bel, succède une période de troubles qui contraint la ville à se doter d'un nouvel ouvrage défensif. Commencée à l'initiative d'Etienne Marcel et poursuivie sous Charles V, une troisième enceinte est érigée à partir de 1365, près de laquelle les rois décident de s'installer. Dès 1361, Charles V avait choisi de quitter le Palais de la Cité pour s'installer sur la rive droite, à proximité du bourg Saint-Paul. Non loin de là, le palais des Tournelles, protégé par la porte Saint-Antoine et cédé en 1404 au deuxième fils de Charles V, Louis d'Orléans acquiert également le statut de résidence royale. Outre les propriétés royales et religieuses, trois domaines – la courtille Barbette (22) et les fiefs des fusées (23) et des Petits-Marais (24) – occupent d'importantes

surfaces à l'ouest de la rue Vieille-du-Temple.

L'époque médiévale (VIe-XVe siècles)



I.3 L'ESSOR DU MARAIS DU XVI^E AU XVIII^E SIECLE

Fixé à l'est dès le XIII^e siècle, le canevas des rues du Marais n'est complété à l'ouest qu'à partir du milieu du XVI^e siècle : l'espace compris entre l'enceinte de Philippe Auguste et le rempart de Charles V bastionné sous Henri II est encore occupé par des terrains de cultures ou des jardins. A partir du règne de François 1^{er}, la plupart des voies créées sont des voies de lotissement. Qui trouveront leur essor au XVIII^e siècle.

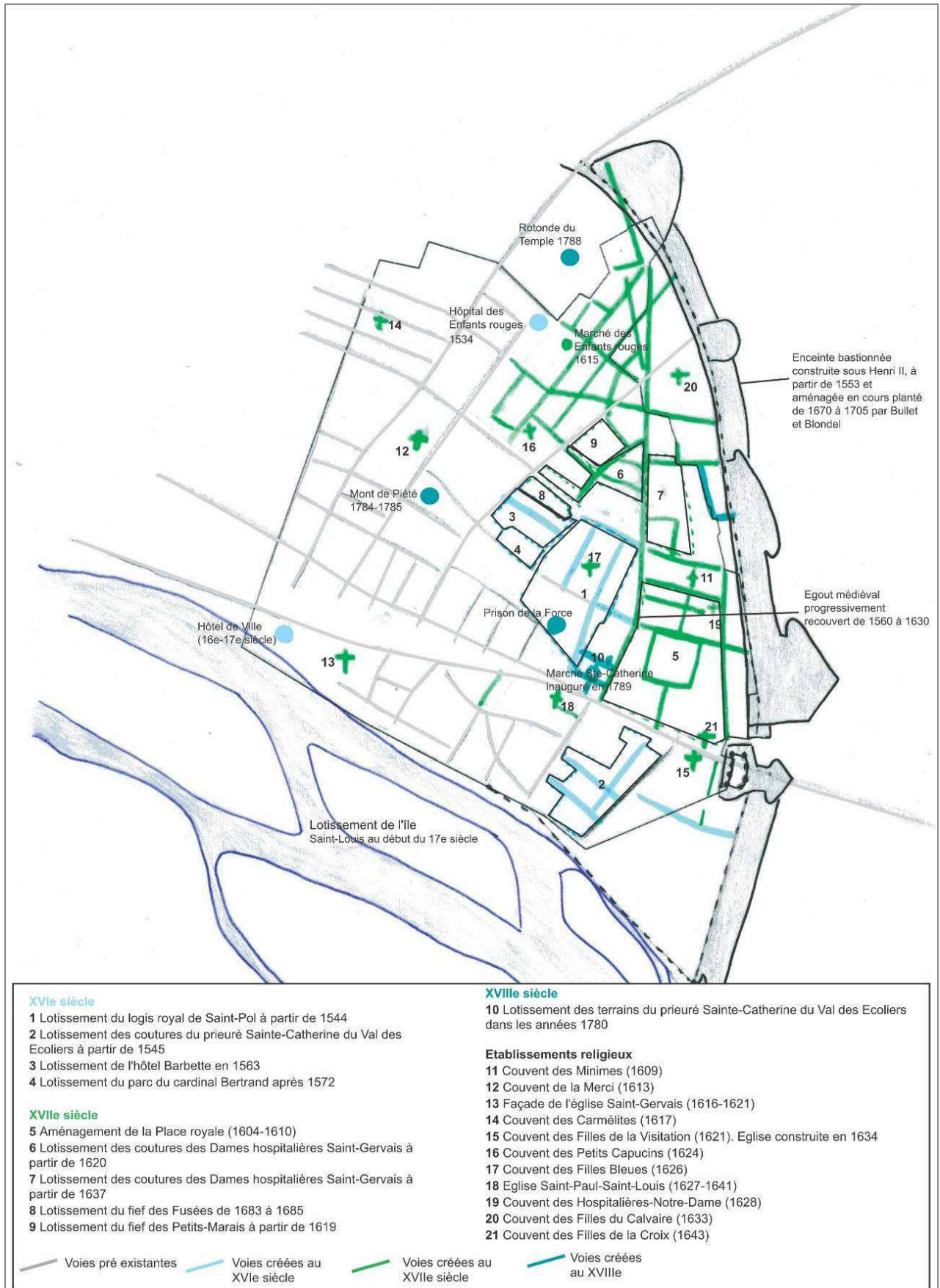
Le lotissement du logis royal de Saint-Pol à partir de 1544 donne lieu à la création des rues des Lions Saint-Paul, Charles V et Beautreillis (1). Suivant l'exemple royal, les religieux du prieuré de Sainte-Catherine du Val des Ecoliers décident à leur tour, à partir de 1545, de valoriser leur domaine en lotissant les terres situées à proximité de leur prieuré (2). Les rues Payenne et Sévigné sont créées, deux anciens chemins ruraux, les rues Elzévir et du Parc Royal, sont viabilisés et la rue des Francs-Bourgeois est prolongée. En 1563, les filles de Diane de Poitiers vendent l'hôtel Barbette (partie du fief de la courtille Barbette). A son emplacement est créé un lotissement (3) – dont il ne reste aujourd'hui plus aucun vestige – de part et d'autre d'une nouvelle rue : l'actuelle rue Barbette reliant la rue Elzévir à la rue Vieille-du-Temple. Dix ans plus tard, une autre dépendance de la courtille est lotie, connue sous le nom de « parc du cardinal Bertrand » (4).

La vague de lotissement amorcée se poursuit au siècle suivant avec l'aménagement, à l'emplacement du domaine royal des Tournelles, de la première place ordonnancée parisienne. Portant pour la capitale un ambitieux projet d'embellissement et de modernisation, Henri IV lance la création de la place royale en 1603, contribuant à l'urbanisation du nord-est du Marais. Plus au nord, à l'emplacement des coutures du Temple cédées par les Templiers à partir de 1608, une seconde opération de lotissement devait aboutir à la création de la Place de France conçue en hémicycle d'où auraient rayonné huit nouvelles rues, reliées entre elles par une rue semi-circulaire. Le projet est abandonné dès avant la mort du roi, mais n'en contribue pas moins à l'urbanisation de ce secteur : les rues de Saintonge, Charlot, de Bretagne, de Poitou, de Normandie, Debelleyme et de Beauce sont issues de ce projet. A quelques rues de là, le fief des Petits-marais (9), couvert avant 1619 de jardins potagers, est vendu et divisé en lots. De somptueux hôtels y sont édifiés, dont certains ont été conservés. A l'instar des religieux du Temple, les Dames hospitalières de Saint-Gervais décident de lotir leurs cultures (ou « coutures ») situées de part et d'autre de l'égout médiéval, actuelle rue de Turenne. L'ancien chemin de Thorigny est viabilisé et trois nouvelles rues sont ouvertes : la rue du Roi Doré, la rue Sainte-Anastase et la rue Debelleyme entre la rue de Turenne et la rue de Thorigny (6). A l'est, des jardins potagers appartenant également aux religieuses sont également vendus. A leur emplacement sont tracées trois voies : la rue Saint-Claude, la rue des Douze-Portes (actuelle partie est-ouest de la rue Villehardouin) et la rue Neuve-Saint-Pierre (disparue)(7). A partir de 1683, le fief des Fusées (8) est acquis par l'architecte Libéral Bruant et ses associés qui le lotissent.

A l'intense période de construction amorcée au début du règne d'Henri IV, répond à la même époque l'essor des activités religieuses suscitées par la Contre-Réforme.

Sous le règne de Louis XIV, l'aménagement du nouveau cours planté à partir de 1670 à l'emplacement de l'enceinte de Charles V et des bastions d'Henri II permet de mettre en relation les anciennes coutures du Temple récemment urbanisées et les faubourgs voisins.

L'époque moderne (XVIe-XVIII siècle)



I.4 DU XIXE SIECLE AUX ANNEES 1960

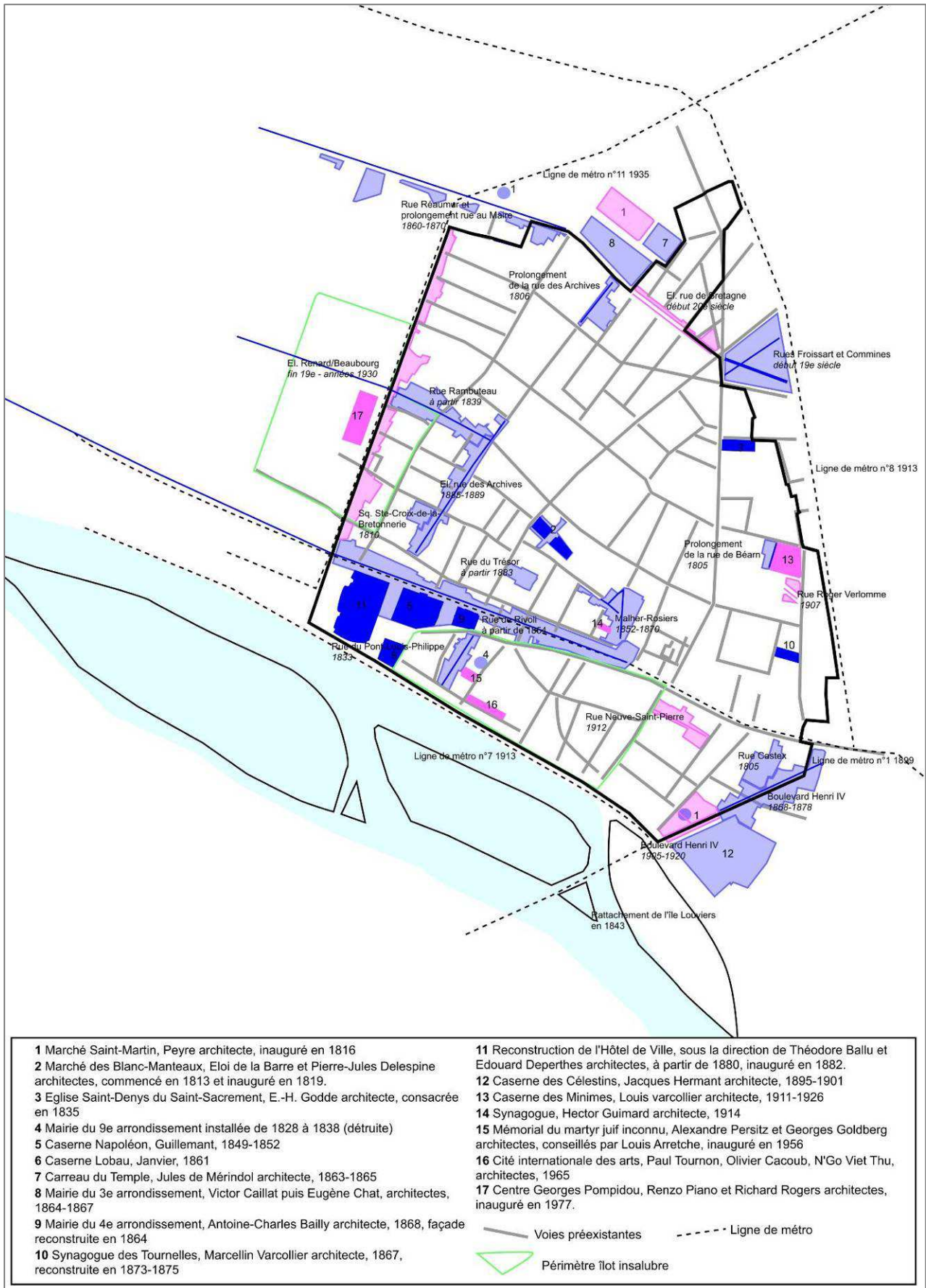
Pendant la période révolutionnaire et les années de l'Empire – qui voient la destruction de nombreux établissements religieux (couvent de la Merci, des Petits Capucins, des Filles Bleues, des Filles-de-la-Croix, églises Saint-Paul et Saint-Jean-en-Grève détruites en 1797) –, aucune opération d'urbanisme d'envergure n'est exécutée, malgré les propositions formulées au sein de la « Commission des artistes » réunie en vertu de la loi du 4 avril 1793 selon laquelle les Biens nationaux pourraient être lotis. Seules des opérations menées sur d'anciennes emprises religieuses à l'échelle du quartier (square Sainte-Croix de la Bretonnerie, marché des Blancs Manteaux, prolongement de la rue de Béarn et des Archives) sont réalisées. Avec l'aménagement des deux pôles commerciaux que constituent la rotonde du Temple (1788 par Perrard de Montreuil architecte) et le marché Saint-Martin (Peyre architecte) inauguré en 1816 à l'emplacement des jardins de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs, le quartier devient industriel. Les cours, les jardins des hôtels sont progressivement occupés par des ateliers, des hangars, des entrepôts liés principalement aux activités du textile, du cuir, du bois et du métal.

Dévasté par l'épidémie de choléra en 1832, le quartier du monceau Saint-Gervais, au sud du secteur, fait l'objet de la première opération urbaine d'importance dans le quartier. Percée à visée sanitaire, la rue du Pont Louis-Philippe est ouverte en 1834, tandis qu'au même moment, le secteur autour de l'ancien Hôtel de Ville est totalement remanié dans le cadre de la construction du nouvel Hôtel de Ville (détruit sous la Commune en 1871). La transformation des quais de Gesvres et de l'Hôtel de Ville – élargis, bordés de trottoirs, dotés de bas-ports construits en contrebas des murs accessibles par des rampes d'accès – date également de cette époque. Quant à la rue Rambuteau, prévue dans le plan de la « Commission des artistes », elle n'est pas uniquement destinée à assainir mais vise à établir une liaison avec les Halles centrales.

A la différence de la rue Rambuteau, le lotissement de la rue Mahler, ouverte à la fin de la Deuxième République à l'emplacement des prisons de la Force, est une opération purement spéculative. Il faut attendre le second Empire et l'intervention haussmannienne pour que des opérations urbaines dépassent l'échelle du quartier et soient envisagées dans le cadre d'une conception globale de la ville. C'est ainsi que la rue de Rivoli est prolongée à partir de 1854, la rue Réaumur percée à partir des années 1860 et le boulevard Henri IV – reliant les boulevards de la rive gauche aux grands boulevards de la rive droite – réalisé à partir de 1868 depuis la place de la Bastille jusqu'au quai des Célestins. Sous la Troisième République, la logique haussmannienne est poursuivie. Dans les années 1880, la rive ouest de la rue des Archives – l'un des principaux axes nord-sud du Marais – est élargie jusqu'à la rue Rambuteau. Quelques années plus tard, c'est l'axe rue du Renard-rue Beaubourg qui est à son tour élargi afin de faciliter la liaison avec la rue de Turbigo et la rue Réaumur. L'élargissement de la rue de Bretagne après la Première guerre mondiale permet d'achever et de prolonger jusqu'aux grands boulevards l'axe ouest-est créé sous Haussmann depuis la place de l'Opéra.

Un projet datant du Second Empire qui prévoit de prolonger la rue Etienne Marcel pour relier la place des Victoires au boulevard Beaumarchais est partiellement appliqué pendant l'entre-deux-guerres au niveau de la rue des Quatre-Fils, de la rue de la Perle et de la rue Roger-Verlomme mais est finalement abandonné dans les années 1950. La ville de Paris préfère se concentrer sur la résorption de l'habitat insalubre localisé, pour le quartier, dans les îlots 1 (plateau Beaubourg) et 16 (îlot Saint-Gervais). Les travaux engagés dans les années 1940, notamment par Albert Laprade, dans ce secteur donnent lieu aux premières opérations de curetage. L'opération n'épargne pas certains édifices anciens mais contribue à la restauration de plusieurs hôtels désignés alors comme majeurs. S'appuyant sur une opinion publique de plus en plus sensibilisée aux questions de protection du patrimoine du Marais, l'Etat décide d'instituer, par arrêté ministériel du 21 décembre 1964, le « Plan permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais » conformément à la loi Malraux votée en 1962, portant sur une zone de 126 hectares. L'étude s'étend sur plusieurs décennies. Il faut attendre l'arrêté préfectoral du 23 août 1996 pour que PSMV soit rendu public. Des secteurs d'aménagement sont mis en place au début des années 1970 (Payenne-Elzévir, Jardins Saint-Paul) dans la logique de réhabilitation amorcée pendant la guerre.

Le réseau viaire du XIXe siècle aux années 1960



II LE MARAIS PAR SIECLE

II.1 L'EVOLUTION URBAINE ET L'ARCHITECTURE AU MARAIS AVANT LE XVII^E SIECLE

II.1.1 LA VILLE SUR LA RIVE DROITE EN 1380, A L'EST DE LA RUE SAINT-MARTIN

Il est utile de faire le point sur l'évolution urbaine et l'architecture à l'intérieur des limites de l'actuel périmètre du PSMV, avant le grand mouvement d'urbanisation du XVII^e siècle qui a donné au quartier sa physionomie actuelle. Regardons ici la ville du moyen âge en 1380, à la veille de la guerre de cent ans, qui a été cartographiée par Jacqueline Leuridant et Jacques-Albert Mallet pour le CNRS en 1991 en synthétisant les travaux historiques sur le sujet (document repris dans l'*Atlas urbain de Paris* publié en 1999 par les éditions Parigramme). De cette ville, on constate qu'il ne reste que très peu de témoignages apparents dans le bâti, si ce n'est l'emplacement du réseau viaire.

1380 correspond au moment où se met en place la dernière enceinte médiévale, sous le règne du roi Charles V. Celle-ci est figurée en rouge sur la carte. A l'intérieur de cette enceinte, l'Est de Paris au-delà de l'ancienne fortification construite auparavant sous Philippe Auguste (1190-1209), depuis l'île Notre-Dame (partie de l'actuelle île Saint-Louis), à l'arrière du bras de la Seine qui vient baigner les fossés de la Bastille (construite dans les années 1370), jusqu'à la porte du Temple et la Porte Saint Martin (c'est-à-dire, dans le périmètre de l'actuel PSMV), restera en sommeil jusqu'à la dernière partie du règne de François 1^{er} pendant 150 ans.

Les terrains entre les deux enceintes sont occupés néanmoins çà et là par des enclos royaux et des enclos religieux, avec des maisons modestes au pourtour et sur les voies de communications. L'essentiel est mis en culture ou vacant. La grande voie de communication

nord-sud est la rue Saint-Martin. Elle mène à l'île de la Cité, la traverse, et elle est prolongée rive gauche par la rue Saint-Jacques. La grande voie Est-Ouest mène de la Porte Saint-Antoine au marché Saint-Jean. Elle contourne ensuite au nord la place de Grève pour rejoindre la rue Saint-Martin à hauteur de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. Une voie secondaire nord-sud part de la porte et de l'enclos du Temple (deuxième moitié du XII^e siècle) pour mener au nord de la place de la Grève (actuelle rue du Temple). La Seine est barrée par des chaînes entre la Tour Barbeau (actuel quai des Célestins) et la Tournelle située rive gauche. A l'Est, le port Saint-Paul, dominé par la nouvelle enceinte, est le point d'accostage des coches d'eau, non loin de l'île des Javiaux (rattachée à la rive dans les années 1830). Plus à l'ouest, les ports au foin et aux blés font du voisinage du fleuve un lieu d'échanges et de commerce.

Regardons plus en détail la rive droite au sud est. La Bastille protège la porte Saint-Antoine (elle a été démolie à partir de 1789). Le couvent des Célestins a été établi en 1352, mais il a disparu en entier au début du XX^e siècle, lors de l'achèvement de l'actuel boulevard Henri IV. Le



logis royal de Saint-Pol, habité par Charles V après 1358, puis par Charles VI, est abandonné en 1422. Il est loti à partir de 1544, après le décès de François 1^{er}. L'hôtel d'Aumont, donné par Charles V à Pierre d'Aumont, son chambellan et son conseiller, a été reconstruit par Charles de Vieuville au début du XVII^e siècle, mais il a été démoli en 1927 et remplacé en 1935 par les entrepôts de la Samaritaine, converti en immeuble à appartements en 1981. L'église Saint-Paul-des-Champs, dont il reste aujourd'hui un vestige 32 rue Saint-Paul, érigée en paroisse en 1125, a été reconstruite dans les années 1430, désaffectée en 1796, puis détruite en 1797. A son emplacement, celui de son cimetière et sur l'ancien hôtel des abbés de Saint-Maur, s'ouvrent aujourd'hui les rues Neuve-Saint-Pierre et de l'Hôtel-de-Saint-Paul.



Paris en 1380, document établi par Jacqueline Leuridan et Jacques-Albert Mallet synthétisant les travaux historiques pour le CNRS en 1991, publiée en 1999 dans *L'Atlas de Paris* des éditions Parigramme.

L'église Sainte-Catherine, fondée en 1229, et son prieuré servant de collège à la congrégation du Val-des-Ecoliers (transféré dans l'ancienne maison professe des Jésuites en 1767) ont été détruits entre 1772 et 1783 pour faire place à un marché (démoli au cours du XIXe siècle), et à un lotissement. Le quartier au pied des remparts de Philippe Auguste situé plus au sud a été reconstruit au XVIIe siècle avant d'être rasé dans les années 1940. C'est aujourd'hui un espace libre. Sur le terrain du palais des Tournelles viendront s'installer des hôtels avant de disparaître sous l'action du roi Henri IV.

Plus au nord, au bord de la rue Barbette (actuelle rue Vieille-du-Temple) qui mène dans l'ancienne enceinte de Philippe Auguste au marché Saint-Jean, se tenait l'hôtel Barbette (construit dans la seconde moitié du XIVe siècle, démoli et loti dès 1563). L'hôtel de Thorigny, qui sera érigé de 1400 à 1405 (actuellement à l'emplacement du 11 rue de la Perle et du 78 rue Vieille du Temple) est démoli et reconstruit en 1683. A l'ouest, domine l'enclos de l'ordre du Temple. Créé dans la seconde moitié du XIIe siècle, l'ordre est aboli en 1307 et remplacé ici par les frères Hospitaliers ou de Saint-Jean-de-Jérusalem, devenus chevaliers de Malte en 1530, qui occupent les lieux jusqu'à la Révolution. Au sud de la ville neuve du Temple qui se développe au cours du XIIIe siècle, il ne reste aujourd'hui que le principe du réseau viaire.

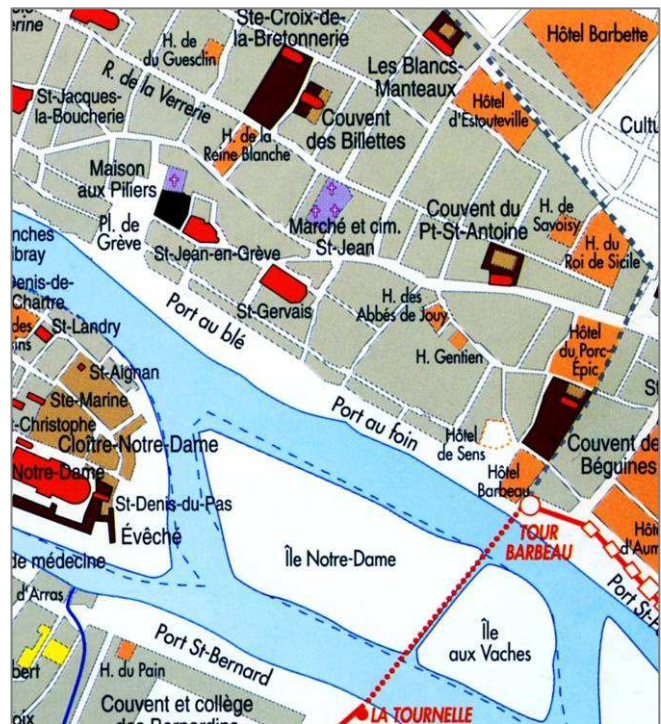


Par la rue du Temple, on parvient à Sainte Avoye située à l'intérieur de l'ancienne enceinte de Philippe Auguste (actuel 61 rue du Temple et 2-6 rue Geoffroy Langevin), où depuis 1288 s'est installée une communauté de femmes veuves, pauvres et âgées de plus de 50 ans, qui adopte la règle des Ursulines en 1622. Non loin de là s'étend l'hôtel de Clisson (actuel 58 rue des Archives, construit de 1371 à 1388), dont il subsiste la porte d'entrée restaurée dans la deuxième moitié du XIXe siècle. L'hôtel de Braque, construit autour des années 1350 est aujourd'hui détruit. L'hôtel de Montmorency (actuel 5 rue de Montmorency, reconstruit certainement au XVIe siècle, sera remplacé par l'hôtel de Nicolas Fouquet au XVIIe siècle, lui-même modifié en 1739 ; et l'hôtel des Evêques de Châlons sera détruit après 1619 pour laisser la place au couvent et à l'église des Carmélites situé entre l'actuelle rue Chapon et rue de Montmorency, à l'angle de la rue Beaubourg, un édifice finalement démoli en 1914. A l'ouest, donnant sur la rue Saint-Martin, on trouve l'abbaye et le prieuré de St-Martin-des-Champs dans leur enclos, bordé de l'église paroissiale Saint-Nicolas-des-Champs. Aujourd'hui ces constructions ou leur emplacement se situent à l'extérieur du périmètre, mais leur existence a été déterminante pour l'évolution de la partie nord-ouest de l'actuel Secteur Sauvegardé. L'abbaye existe depuis l'époque mérovingienne ; elle est reconstruite en 1060 et rattachée en 1079 à l'ordre de Cluny ; quant au bourg Saint-Martin, il accueille dès 1184 une première église paroissiale.

Plus au sud, l'ancienne enceinte de Philippe Auguste est traversée en 1380 d'est en ouest par la grande rue Saint-Antoine (du nom de l'abbaye Saint-Antoine, actuel hôpital Saint-Antoine, 184 rue du Faubourg Saint-Antoine). Celle-ci correspond à l'ancienne voie romaine venant de Melun qui se prolonge sous l'actuelle rue François Miron pour rejoindre le cardo défini par la rue Saint-Martin en empruntant l'actuelle rue Victoria. Cette ancienne rue Saint-Antoine (disparue à la suite des travaux d'Hausmann après 1853) se divisait alors à hauteur du marché Saint-Jean (un ancien cimetière converti au début du XIIIe siècle en marché) en deux voies : vers la place de Grève au sud (anciennement bordée par un port d'échouage sur la rive droite de la Seine et dont le nom apparaît dans un acte de 1140), et vers l'église Saint-Jacques-la-Boucherie plus à l'ouest (ici commençait la rue de la Tixéranderie, disparue dans les travaux menés autour de l'hôtel de ville dans les années 1830).

L'église Saint-Gervais est à l'origine établie sur un monceau, plate-forme en retrait du fleuve, qui a été nivelée dans la première moitié du XIXe siècle. Le premier édifice est érigé ici au VIe siècle non loin d'une nécropole des IVe et Ve siècles. Cette église, avec l'église Saint-Jean-en-Grève (ancienne chapelle baptismale de Saint-Gervais, érigée en paroisse en 1212, démolie en 1797) et son bourg, étoient dans le domaine royal à la fin du XIIe siècle et se développent après la construction de l'enceinte de Philippe Auguste (toutes les maisons datant du moyen âge ont disparu au cours du XVIIe siècle et dans les travaux du XIXe siècle).

En 1357, le prévôt des marchands Etienne Marcel achète la Maison aux Piliers établie sur la place de Grève et en fait le siège de la municipalité (démoli au début du XIXe siècle). Plus à l'est sur la rue Saint-Antoine, immédiatement avant l'enceinte de Philippe-Auguste, entre les 10-12 rue du Prévôt et l'actuel lycée Charlemagne, on trouve l'hôtel du Porc-Epic ou maison des Marmousets. Construite au XIIIe siècle, en 1367, elle est la résidence du Prévôt. Puis elle devient en 1397 la demeure de Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI, chef des Armagnacs (la partie ouest de cette maison, alors seule subsistante sous le nom d'hôtel de Jassaud ou d'hôtel du Prévôt, a été démolie en 1891). Vers la Seine, plus au sud, en 1380 on trouve le couvent des Béguines (actuel emplacement du 22 rue de l'Ave-Maria), devenue couvent des religieuses de l'Ave-Maria (transformé en caserne au début du XIXe siècle, remplacé par l'école maternelle n°4 en 1877 et le collège Charlemagne en 1889), ainsi que l'hôtel Barbeau, hôtel de l'abbé des Barbeaux construit au XIIIe siècle (emplacement actuel du 32 quai des Célestins).



En 1357, le prévôt des marchands Etienne Marcel achète la Maison aux Piliers établie sur la place de Grève et en fait le siège de la municipalité (démoli au début du XIXe siècle). Plus à l'est sur la rue Saint-Antoine, immédiatement avant l'enceinte de Philippe-Auguste, entre les 10-12 rue du Prévôt et l'actuel lycée Charlemagne, on trouve l'hôtel du Porc-Epic ou maison des Marmousets. Construite au XIIIe siècle, en 1367, elle est la résidence du Prévôt. Puis elle devient en 1397 la demeure de Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI, chef des Armagnacs (la partie ouest de cette maison, alors seule subsistante sous le nom d'hôtel de Jassaud ou d'hôtel du Prévôt, a été démolie en 1891). Vers la Seine, plus au sud, en 1380 on trouve le couvent des Béguines (actuel emplacement du 22 rue de l'Ave-Maria), devenue couvent des religieuses de l'Ave-Maria (transformé en caserne au début du XIXe siècle, remplacé par l'école maternelle n°4 en 1877 et le collège Charlemagne en 1889), ainsi que l'hôtel Barbeau, hôtel de l'abbé des Barbeaux construit au XIIIe siècle (emplacement actuel du 32 quai des Célestins).

Au nord de la rue Saint-Antoine et à l'est, s'étend l'hôtel du Roi de Sicile, ancienne maison de Charles II d'Anjou, frère de Saint-Louis, roi de Naples et de Sicile, bâti vers 1265, entre les actuels numéros 14-22 rue Pavée, 7-11 rue de Sévigné et 2-4 rue du Roi-de-Sicile. Non loin de là (au 9-13 rue Pavée), se trouve l'hôtel de Savoisi, ancien hôtel donné par le roi Philippe VI à Raoul de Lorraine en 1336, et habité par Charles de Savoisi, chambellan de Charles VI. Plus au sud, se tient l'hôpital des frères hospitaliers de Saint-Antoine (ou Petit Saint-Antoine), fondé en 1361, à l'emplacement des 41-43 rue François Miron, les 1-3 et 16-18 rue de Rivoli et le 13 de la rue du Roi-de-Sicile. Il a été abattu en 1804, 1820 et 1856. Sur l'actuelle rue Vieille du Temple, non loin de l'hôtel Barquette, situé plus au nord à l'extérieur de l'enceinte, on trouve alors l'ancien hôtel d'Estouville. Non loin, s'étend le couvent des Blancs-Manteaux, (12 rue de Blancs-Manteaux, 53 rue des Francs-Bourgeois et 1 rue de l'Abbé-Migne) ancien couvent des Servites de Marie établi en 1258, adossé à l'enceinte de Philippe Auguste, occupé après 1274 par les frères ermites de Saint-Guillaume ou Guillemites (qui a été reconstruit entre 1685 et 1690, puis démolie en partie en 1802, dans les années 1930 et 1950). Au sud-ouest, s'élève alors le couvent Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (35-37 rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, et square Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie), établi par Saint-Louis en 1258 pour les chanoines réguliers de Sainte-Croix. L'ensemble a été démolie après 1793. Le couvent des Billettes est à l'emplacement des actuels numéros 22-24 rue des Archives. Fondé à partir de la chapelle construite à l'emplacement de la maison du préteur sur gages Jonathas, condamné au bûcher pour sacrilège en 1290, il a été confié aux frères hospitaliers de la Charité Notre-Dame, appelés Billettes. Son église, reconstruite en 1408, puis en 1755, a été affectée après 1808 au culte luthérien d'Augsbourg. Enfin, plus à l'ouest, on trouve l'hôtel Du Guesclin (dont l'entrée se trouvait à l'emplacement du 17 rue du Temple), construit de 1372 à 1380, maison de Bertrand Duguesclin, connétable de France à partir de 1370, elle aussi détruite aujourd'hui.



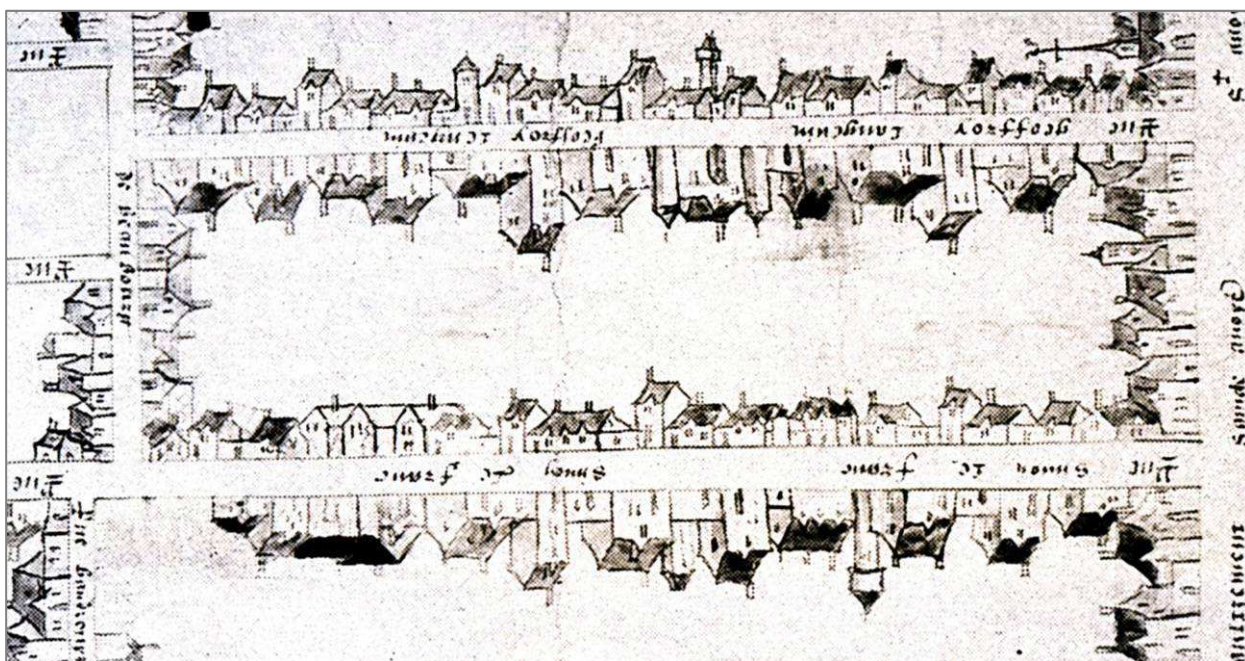
Plan de Braun, BNF Ge DD 1605-1607, pl. 8, 2^e moitié du XVI^e siècle



Plan de Truschet et Hoyau dit plan de Bâle, Bibliothèque de l'Université de Bâle, 2e moitié du XVI^e siècle.

II.1.2 UN PREMIER FREMISSEMENT DANS LA DEUXIEME MOITIE DU XVIIE SIECLE, AVANT LE GRAND MOUVEMENT DE RECONSTRUCTION ET D'EXTENSION

La ville ne s'étend pas pendant et immédiatement après la guerre de Cent ans. La création architecturale issue de la commande dans le milieu royal se révèle à Bourges, ensuite à Blois et dans les villes et seigneuries des bords de Loire. Pendant le règne d'Henri II, quand le cercle du pouvoir séjourne à Paris, un frémissement dans la construction se fait sentir dans la capitale. Le quartier habité auparavant par Charles V et Charles VI se transforme. Le vide entre les deux enceintes, le mur établi au XIIe siècle et celui construit dans les années 1380, commence à se combler. Dans les premières représentations de l'espace urbain parisien, datées du milieu du XVIe siècle, imprécises pour ce qui est de la figuration de l'espace bâti, nous pouvons avoir une idée des terrains qui sont encore à conquérir. C'est la partie nord de la rue Saint-Antoine qui reste à lotir, au-delà du prieuré Ste Catherine du Val des Ecoliers, dans ses jardins et plus loin où s'étendent les propriétés des Hospitaliers de St-Jean-de-Jérusalem qui ont remplacé les Templiers dans leur enclos, et celles des Hospitalières de Saint-Gervais ; sur ces terrains maraîchers, traversés par des ruisseaux et un cours d'eau plus large, qui deviendra bientôt le grand égout, de part et d'autre duquel est construite aujourd'hui la rue de Turenne. Cette espace bâti qui gagne en étendue, s'installe au contact des constructions anciennes. Ces constructions d'avant, quelles sont-elles pour les plus banales, les plus nombreuses d'entre elles? Il est difficile de le comprendre. Car ce qu'on observe aujourd'hui en élévation dans le périmètre actuel du secteur ne doit rien à l'ancien monde médiéval. Comme si la régénération des quartiers venue avec la construction neuve sur des terrains inoccupés à la fin du XVIe siècle et plutôt au début du XVIIe siècle avait tout emporté avec elle. A-t-on sous estimé l'état misérable du bâti pendant les guerres de religion à Paris, ou les destructions et les abandons avant l'entrée victorieuse d'Henri IV qui avait mené le siège de la capitale ? Toujours est-il que l'effet a été radical : les quartiers observés aujourd'hui sont homogènes, et dans leur ensemble, ils sont de l'époque moderne, ayant seulement conservé leurs tracés viaires, des vestiges souterrains et quelques fragments d'enceinte plus anciens. Cet état des choses est confirmé par quelques documents. Le plan figuré dressé au milieu du XVIe siècle de la censive de Saint-Merri, quartier le plus proche des voies traditionnelles de communications, quartier commerçant, déjà là depuis longtemps quand le Marais va se développer, nous montre pour la rue Geoffroy L'Asnier et la rue Simon le Franc par exemple, une ville peu dense faites de rues, sur le front desquelles se succèdent de petites maisons, ne dépassant jamais deux étages sous toit, souvent prolongée de murs d'enclos. Une ville facile à remplacer, qui bientôt disparaîtra presque toute entière pour renaître sous une autre forme ;



Rue Geoffroy-L'Asnier et rue Simon Le Franc. Plan de la censive de Saint-Merri, milieu du XVI^e siècle

II.2 L'EVOLUTION URBAINE ET L'ARCHITECTURE AU MARAIS AU XVII^E SIECLE

II.2.1 DES DATES, DES FAITS, DES IMMEUBLES REPERES

Pour plus de clarté, le développement concernant l'architecture dans l'actuel Secteur Sauvegardé et son évolution, commence par une chronologie mettant en parallèle, événements politiques, événements artistiques et l'activité dans le domaine de la construction au Marais.

La présentation de ces faits historiques est illustrée des bâtiments datés avec certitude, et jugés significatifs. Les dates prises en compte pour les édifices sont celles de la fin de leur construction dans la majorité des cas ; mais parfois des difficultés d'évaluation, des cas particuliers, nous ont incités à prendre des dates où le projet est engagé, sans plus de précision, ne sachant avancer ses dates de début ou de fin.

Cette chronologie commence à la fin du règne d'Henri IV. Les historiens du Marais, en généalogiste, privilégient volontiers les périodes immédiatement antérieures, s'attardant notamment sur le renouveau à la fin du règne de François 1^{er} et aux premières mesures prises par le roi autour des années 1600. Nous ne les avons pas suivis. Car il faut bien constater que les édifices visibles aujourd'hui (et non restitués) témoignant de l'essor de la construction dans le PSMV et bénéficiant bien sûr de l'impulsion donnée auparavant dans des opérations d'exceptions, remontent d'une manière générale au tout début de la Régence de Marie de Medicis.

Les fêtes données en 1612 sur la place Royale - qui marquent la fin de son chantier - illustrent l'énorme effort de cette société parisienne permettant à la ville de se reconstruire sur elle-même et sur les terrains laissés libres entre les anciennes enceintes érigées par Philippe Auguste au XII^e siècle et Charles V au XIV^e siècle. La transformation de ces modes de penser et de paraître se révèle notamment en 1614 dès le début des Etats Généraux dans le conflit entre noblesse d'épée et noblesse de robe et l'émergence de nouveaux gentilshommes lassés de l'ancien temps. C'est l'époque de la mutation à l'est de la rive droite, mais aussi du lancement du lotissement de l'île Saint-Louis et du changement de physionomie du quartier médiéval de la Sorbonne sur la rive gauche, avec la construction du Palais du Luxembourg pour la Régente.

Des premières maisons et hôtels construits à neuf dans le Marais, nous en avons isolé deux. Une maison bien modeste, mais en pierres, construite à l'angle de la rue de Poitou et la rue de l'ancienne rue de la Marche, aujourd'hui rue de Beauce, et l'hôtel particulier, du contrôleur général des Postes, érigée d'après les dessins de Louis Métezeau, un des architectes les plus influents dans les sphères du pouvoir à son époque. En fond, se découpe la nouvelle façade de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais, d'un dessin inédit jusqu'à alors, vraisemblablement de Salomon de Brosse, presque selon les canons classiques.

Louis XIII va régner pendant plus de vingt six ans. A cette époque, ce sont les communautés religieuses qui vont être à l'origine de deux réalisations architecturales majeures, le long de la rue Saint-Antoine. Les Jésuites aménagent leur maison professe sur les terrains de l'ancien hôtel du Porc-Epic achetés en 1629 et construisent une très belle église (devenue au XIX^e siècle, église paroissiale) et l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie confie à François Mansart à l'emplacement de l'ancien hôtel de Cossé acquis en 1628 le projet de leur couvent. Quant à la maison bourgeoise, elle évolue selon le modèle en place dans les années 1610 et culmine en 1640 quand les religieux des Blancs-Manteaux construisent un ensemble de maisons locatives. La mode de l'hôtel particulier en briques et pierres (ou en pierres), avec une forte volumétrie en pavillons perdure jusqu'à la fin des années 1630. La distribution intérieure des corps de logis montre que l'habitat aristocratique est encore proche de celui mis en place au début du XVI^e siècle, mais il commence à évoluer la décennie suivante.

Car c'est sous la Régence d'Anne d'Autriche que l'architecture de l'hôtel subit de réelles transformations témoignant de l'évolution des usages. Les architectes Pierre Le Muet, Jean

Boullier, Pierre Cottard, Antoine Lepautre sont supplantés au Marais par François Mansart, qui dans cette course à l'expérimentation parvient à imposer son modèle.

Sous Louis XIV, dès la fête des Plaisirs de l'Île Enchantée dans les jardins de Versailles en 1664, et après la déconvenue du projet du nouveau Louvre par le Chevalier Bernin, les plus importants architectes de leur temps se consacrent à Versailles. Jules Hardouin Mansart, qui parmi ceux-ci habite le Marais - comme auparavant Louis Le Vau qui réside maintenant sur l'île Saint-Louis - est chargé de la poursuite des travaux de l'hôtel des Invalides. Hardouin-Mansart qui succède ici à Libéral Bruant, autre habitant et spéculateur dans le quartier, dirige le chantier de l'église royale du Dôme (Saint-Louis des Invalides), avant de recevoir la commande de la Galerie des Glaces.

Un an avant d'aborder la construction du grand Trianon de Marbre à Versailles, il débute le chantier d'aménagement de sa maison de la rue des Tournelles. Cette maison bénéficie d'une décision royale importante pour le quartier : l'aménagement à proximité des boulevards militaires de l'enceinte de Louis XIII en promenades, mené à partir de 1670. Avec l'hôtel de Michel Lepeletier de Souzy, Intendant des finances et Directeur général des Fortifications, rue des Trois Pavillons (actuelle rue Sévigné), nous voyons une des dernières constructions neuves entre cour et jardin d'un quartier dont tout le terrain libre est maintenant occupé et équipé.



Rue de Sévigné, en fond, l'église Saint Paul

Régence de Marie de Médicis (1610-1617)

Événements politiques

1610 - La reine, Marie de Médicis, épouse du roi Henri IV, assassiné rue de la Ferronnerie, sur le chemin de l'Arsenal, devient Régente. Son fils, Louis XIII, n'a que neuf ans

1614 - On constate pendant la tenue des Etats Généraux à Paris (qui se déroulent jusqu'en 1616) un conflit de classe entre la noblesse de race, qui s'est appauvrie à cause des guerres, des lois et préjugés lui interdisant le commerce et l'industrie, et le Tiers Etat constitué dans sa majorité par des officiers qui se sont enrichis par leur travail. Avec ses bénéfiques, la bourgeoisie a prêté au roi, a acheté des charges et s'en est assuré la propriété héréditaire. Et par la possession de ces charges, la bourgeoisie a été anoblie. Par le mariage de ses filles avec des nobles d'extraction, on voit alors émerger ses petits-enfants devenus gentilshommes.

1616 - Richelieu est nommé Secrétaire d'Etat.

Événements artistiques

1614 - Mise en place sur le Pont Neuf de la statue du roi Henri IV commandé à Jean de Bologne et achevée par Tacca.

L'entrepreneur Christophe Marie lance le lotissement de l'île Saint-Louis.

1615 - Début du chantier du Palais du Luxembourg pour la régente Marie de Médicis, sous la direction de l'architecte Salomon de Brosse.

L'architecture au Marais

1610 - Maison construite par le maître maçon Desjardins pour lui-même, aujourd'hui au 21 rue Charlot. La maison ne comprenait à l'origine que deux étages carrés.

Maison construite par Hugues Clément et Pierre Sellier, maîtres charpentiers, aujourd'hui au 30 rue de Poitou.

1612 - Le Carrousel donné pour les fiançailles du roi avec l'infante d'Espagne inaugure la nouvelle place Royale (actuelle place des Vosges), commencée en 1607. On estime à 200 000 le nombre de spectateurs.

Construction d'un hôtel (aujourd'hui au 30 rue des Francs Bourgeois), pour Pierre d'Alméras, contrôleur général des Postes, d'après les dessins de l'architecte Louis Métezeau (probable auteur de la place des Vosges).

- Maison construite par les maîtres maçons Desjardins et Troche pour Despersiers, aujourd'hui au 39-41, rue de Poitou.

- Maison construite pour le peintre Claude de la Brière, aujourd'hui 46 rue de Poitou.

1616 - Pose de la première pierre de la nouvelle façade de l'église Saint-Gervais conçue par Salomon de Brosse (terminée en 1621).



1610, maison à l'angle de la rue du Poitou et de la rue de Saintonge



1612, hôtel d'Alméras, 30 rue des Francs Bourgeois ; en haut, façade sur rue, état actuel ; ci-contre, façade sur rue, 1900, cliché Atget ; en bas à gauche, façade sur cour, état actuel ; en bas à droite, façade sur cour, ca 1900, cliché Atget.



Règne de Louis XIII (1617-1643)

Événements politiques

1617 - Louis XIII règne seul, inspiré par son favori, de Luynes. Il est âgé de seize ans.

1618 - Début de la guerre de Trente ans.

1624 - Richelieu est chef du Conseil du Roi. Cette année là, débute la construction du premier château royal de Versailles. Le roi Louis XIII a vingt trois ans.

1643 - Mort du roi Louis XIII.

L'Art et l'Architecture

1618 - Début du chantier du bâtiment du Parlement de Bretagne à Rennes, d'après les plans de l'architecte Salomon de Brosse.

1623 - Création de la paroisse Saint-Louis-en-l'Île.

- Reconstruction du temple de Charenton par Salomon de Brosse.

- Parution de la première partie de la *Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes* par l'architecte Pierre le Muet.

1627 - Le peintre Simon Vouet s'installe à Paris après un long séjour à Rome.

1629 - Jacques Callot est à Paris à la demande de Richelieu qui lui confie la mission de graver des vues de la prise de la Rochelle et de l'île de Ré.

1631 - Contrat pour la construction d'une nouvelle muraille renforcée de bastions à Paris.

1633 - Début des travaux du Palais Cardinal (actuel Palais Royal) pour Richelieu par l'architecte Jacques Lemercier.

Les Misères de la guerre, série de gravures par Jacques Callot.

1635 - Pose de la première pierre de l'église de la Sorbonne, sur les plans de Lemercier.

Début des travaux de reconstruction du château de Blois par François Mansart. (aile Gaston d'Orléans ; les travaux seront arrêtés en 1638).

1637 - Publication du *Discours de la méthode* de Descartes ; Corneille fait jouer *le Cid* au Théâtre du Marais, ancien jeu de Paume, aujourd'hui détruit, à l'emplacement du square aménagé rue Vieille du Temple devant le musée Picasso.

1640 - Le peintre Nicolas Poussin s'installe à Paris après un séjour de 16 ans à Rome.

L'architecture dans le Marais sous Louis XIII

1617 - Maison construite par le maître-maçon Pierre Fruitier pour lui-même, aujourd'hui au 31 rue de Poitou.

1619 - Maison construite par le maître maçon François Chamois, 11 rue de Bretagne et 34 rue Debelleye.

1620 - Achèvement de l'hôtel Passart, aujourd'hui 4 rue Chapon, par Gabriel de Soulignac, architecte, pour Claude Passart, financier.

- Construction d'un hôtel pour Nicolas de Malebranche, secrétaire du Roi, par Jean Thiriot, aujourd'hui 106 rue Vieille-du-Temple (hôtel dit de Sérilly).

1623 - Construction par l'architecte Jean Thiriot d'un hôtel pour Robert Jouselin de Marigny, conseiller du Roi, 110 rue Vieille du Temple, plus connu sous le nom d'hôtel d'Hozier.

1625 - Construction d'un hôtel pour Guillaume Perrochel et Françoise Buisson (actuellement 26 rue Geoffroy Lasnier) qui prend le nom d'hôtel de Châlons-Luxembourg en 1659.

1627 - Pose de la première pierre de l'église de la maison professe des Jésuites rue Saint-Antoine par le roi Louis XIII.

1628 - Hôtel de Jean Jacquelin, intendant des bâtiments du Roi, par François Mansart, aujourd'hui 28 rue Michel Le Comte (modernisé par Claude-Nicolas Ledoux, dénommé depuis lors hôtel d'Hallwyll).

1630 - Hôtel de Sully, actuel 62 rue Saint-Antoine (commencé en 1624). Son dessin est attribué à Jean Androuet du Cerceau.

1632 - Pose de la première pierre de l'église du couvent des Visitandines, rue Saint-Antoine.

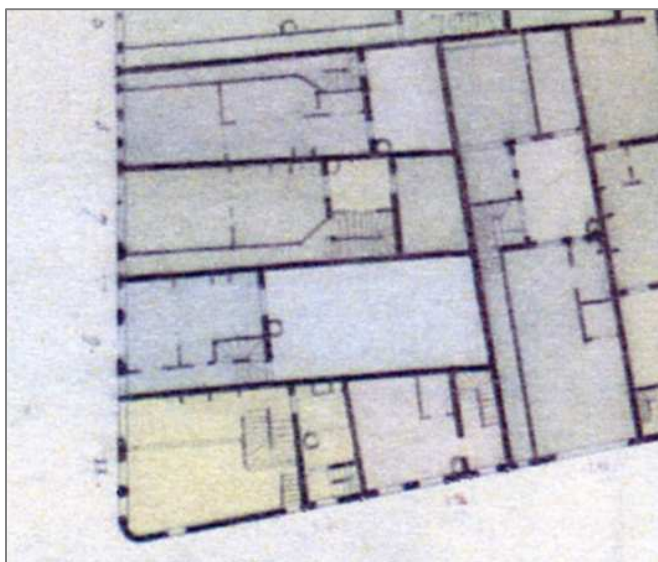
1640 - Hôtel Boulin, aujourd'hui dans la cour du 68 rue de Turenne construit par le maître-maçon Michel Villedo pour Pierre Bouli, trésorier du Marc d'Or.

- Construction de quatre maisons locatives rue Vieille-du-Temple et trois en retour rue des Blancs-Manteaux par les religieux du couvent des Blancs-Manteaux (détruites en 1944).

1642 - François Mansart se fait construire une maison (où il réside avec sa famille jusqu'à sa mort), aujourd'hui au numéro 5 de la rue Payenne.

- Début des travaux de l'extension de l'ancien hôtel de Birague par François Mansart, pour le chancelier de Gaston d'Orléans, Léon Bouthillier de Chavigny (7-9, rue de Sévigné).

- Début des travaux des hôtels le Peletier de Souzy et Gédéon Tallemant, aujourd'hui 76 et 74 rue des Archives.



En haut à droite, **1617**, maison du 31 rue du Poitou ; en haut à gauche et en bas, **1619**, maison à l'angle de la rue Debelleyrne et de Bretagne.



En haut, 1620, hôtel Claude Passart, 4 rue Chapon ; ci-contre, 1621, hôtel de Canillac, 4 rue du Parc Royal ; en bas, 1623, hôtel d'Hozier, 110 rue Vieille-du-Temple.

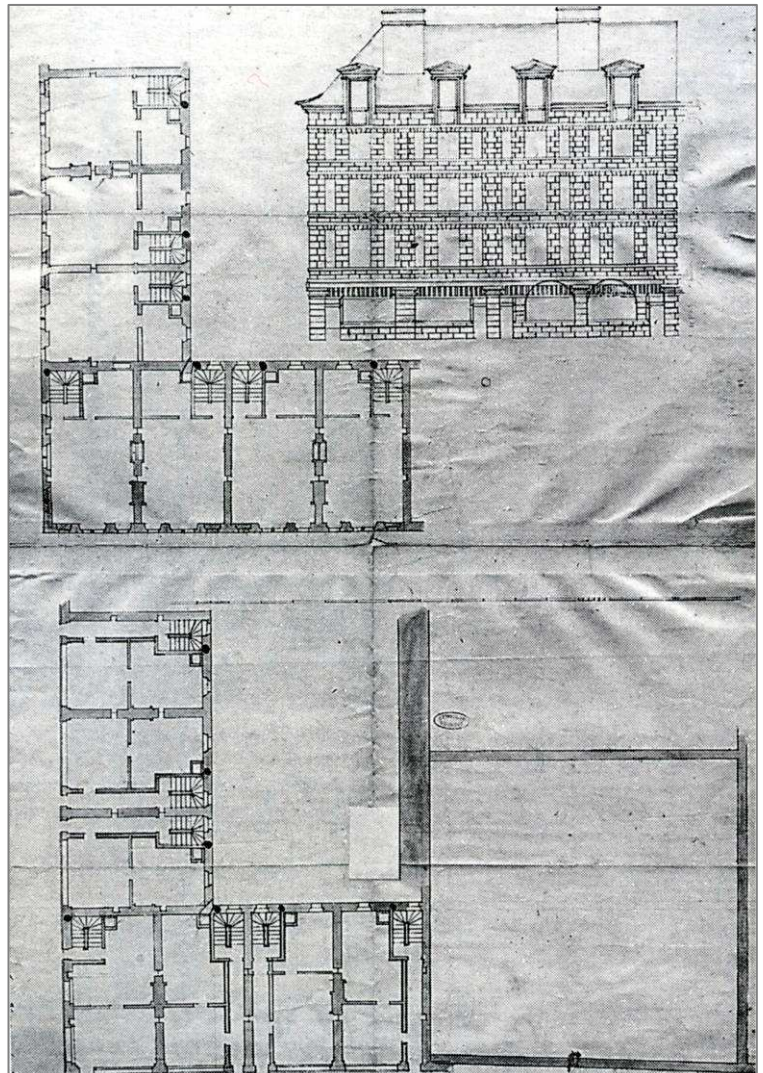




1625, hôtel de Châlons-Luxembourg, 26 rue Geoffroy-L'Asnier



1640, cour de l'hôtel Boulin, 68 rue de Turenne



1640, projet de maisons locatives pour les religieux des Blancs Manteaux

Régence d'Anne d'Autriche (1643-1661)

Evénements politiques

1643 : La reine Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, devient Régente. Elle quitte le Palais du Louvre pour s'installer au Palais-Royal. Louis XIV a cinq ans. Le cardinal Jules de Mazarin est Premier Ministre.

1648 : Traité de paix de Westphalie qui met fin à la guerre de Trente Ans

1649 : Début de La Fronde, moment fort de la rébellion aristocratique contre Anne d'Autriche et Mazarin. Elle s'éteindra en 1653.

1661 : Décès de Jules de Mazarin et prise du pouvoir par Louis XIV.

L'Art et l'Architecture

1643 : Début du chantier de construction du château de Maisons-Lafitte d'après les dessins de François Mansart pour le Président à la Cour des Aides, René de Longueuil.

1644 : L'hôtel Lambert est habitable (actuel 2 rue Saint-Louis-en-l'Île). Il a été réalisé d'après les plans de Louis Le Vau. Le chantier a débuté en 1639.

1645 : Première représentation d'un opéra à Paris, dans la salle du Palais-Royal. Pose de la première pierre par le roi de la nouvelle église du Val-de-Grâce, construite d'après les dessins de François Mansart qui se fera déposséder du chantier l'année suivante au bénéfice de Jacques Lemercier.

1650 : Nicolas Poussin peint *les Bergers d'Arcadie*, visibles aujourd'hui au musée du Louvre.

1652 : Parution d'un recueil de gravures d'architectures idéales par Antoine Lepautre titré *Oeuvres d'architecture*.

1654 : Louis Le Vau devient Premier Architecte du Roi après le décès de Jacques Lemercier.

1659 : Représentation au Louvre de *L'étourdi* et des *Précieuses Ridicules* par la troupe de Molière.

1660 : Début des travaux de Louis Le Vau dans la cour carrée du Louvre (achèvement de l'aile nord, construction de l'aile sud sur la rivière, fondations de l'aile est).

L'Architecture au Marais

1645 - Début des travaux de l'Hôtel de Saint-Aignan (terminé en 1650), d'après les plans de Pierre Le Muet, aujourd'hui 71 rue du Temple.

1646 - L'architecte Louis Le Vau s'installe dans une maison face aux écuries de l'hôtel de Lorraine, aujourd'hui à l'emplacement des 11-11bis rue du Roi de Sicile. Il y habite jusqu'en 1662.

1649 - Le peintre Simon Vouet meurt dans sa maison à l'emplacement actuel du 15 rue de la Verrerie.

1651 - Fin des travaux à l'hôtel d'Aumont (7 rue de Jouy), d'après les plans de François Mansart. Blondel en 1752 dans son *Architecture française* précise qu'il s'agit d'une reprise d'un hôtel antérieur et que l'intervention de Mansart a trait à l'édification d'un nouvel escalier.

1653 - Début de la construction de l'hôtel de Guénégaud (60 rue des Archives), sous la direction de François Mansart (terminé en 1655).

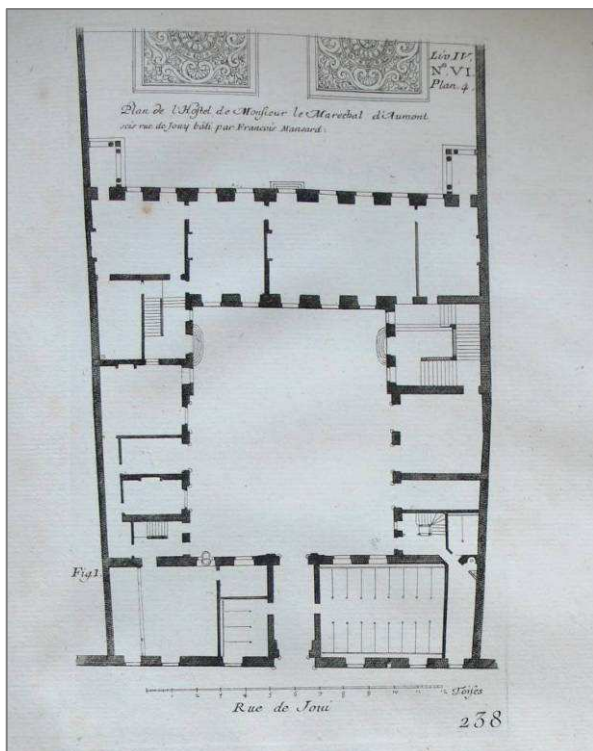
1656 - Le maréchal de la Meilleraye fait décorer son appartement à l'Arsenal sous la direction de François Le Vau.

- Construction par l'architecte Jean Boullier de Bourges d'un hôtel pour Pierre Aubert de Fontenay, dit hôtel Salé (actuel musée Picasso), 5 rue de Thorigny.

1660 - L'entrée solennelle à Paris du roi et de sa nouvelle épouse, l'infante Marie-Thérèse, est l'occasion de donner une grande fête à l'hôtel de Beauvais (actuel 68 François Miron), en construction depuis 1655 sous la direction de l'architecte Antoine Le Pautre.

- Achèvement de l'hôtel Amelot de Bisseuil d'après les plans de l'architecte Pierre Cottard (47 rue Vieille du Temple et rue des Guillemites).

- Claude Boislève, intendant de Nicolas Fouquet, demande à François Mansart un projet de mise au goût du jour et d'agrandissement de l'hôtel qu'il vient d'acquérir, aujourd'hui 23 rue de Sévigné, connu sous le nom d'Hôtel Carnavalet.



En haut, **1650**, hôtel d'Avaux ou de Saint-Aignan, 71 rue du Temple ; en bas, **1651**, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont ; en bas à gauche, plan de l'hôtel d'Aumont, modernisé par François Mansart en 1651, d'après Blondel

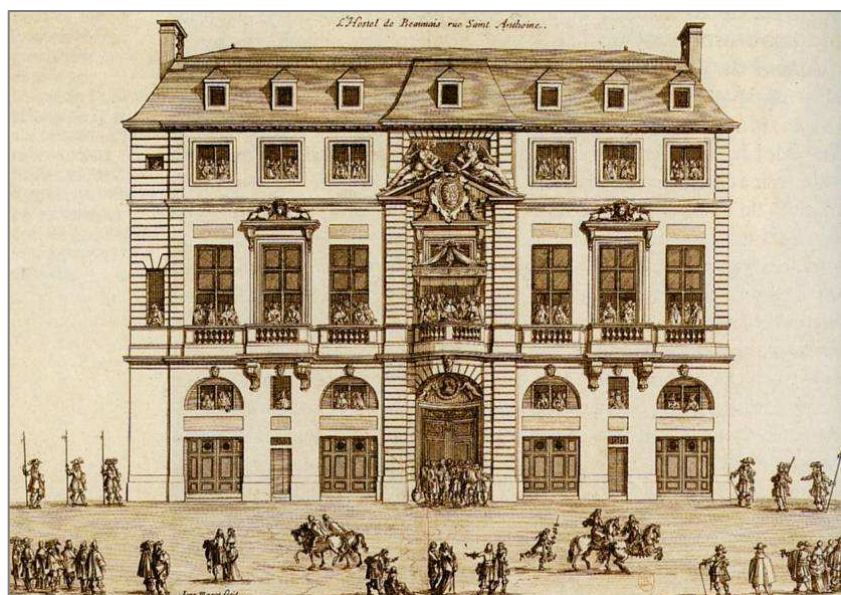




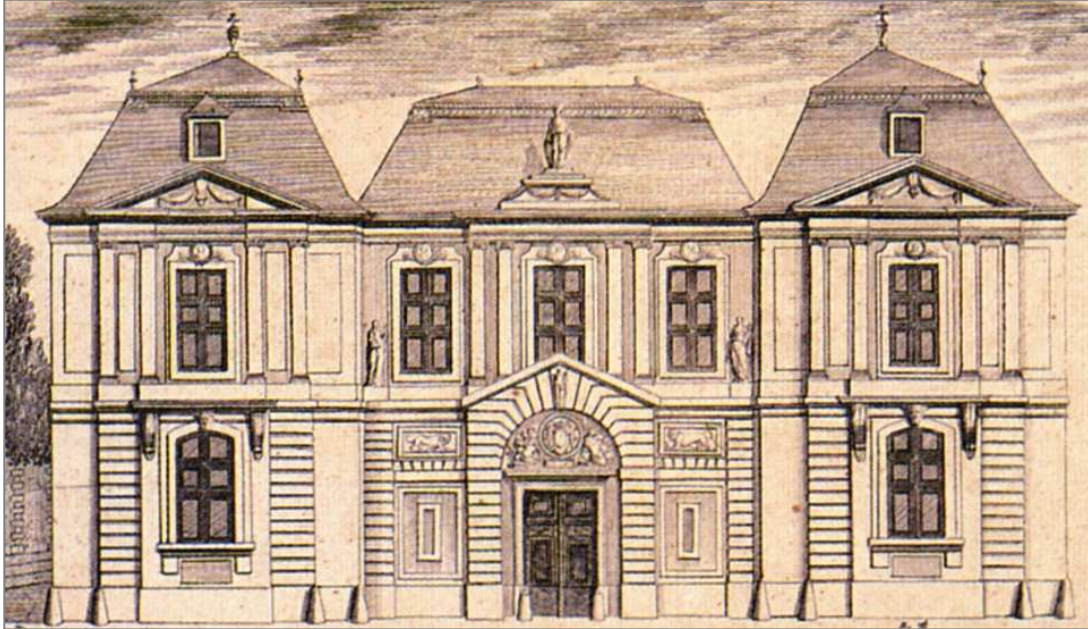
1655, hôtel de Guénégaud, 60 rue des Archives



1656, hôtel Salé, 5 rue de Thorigny



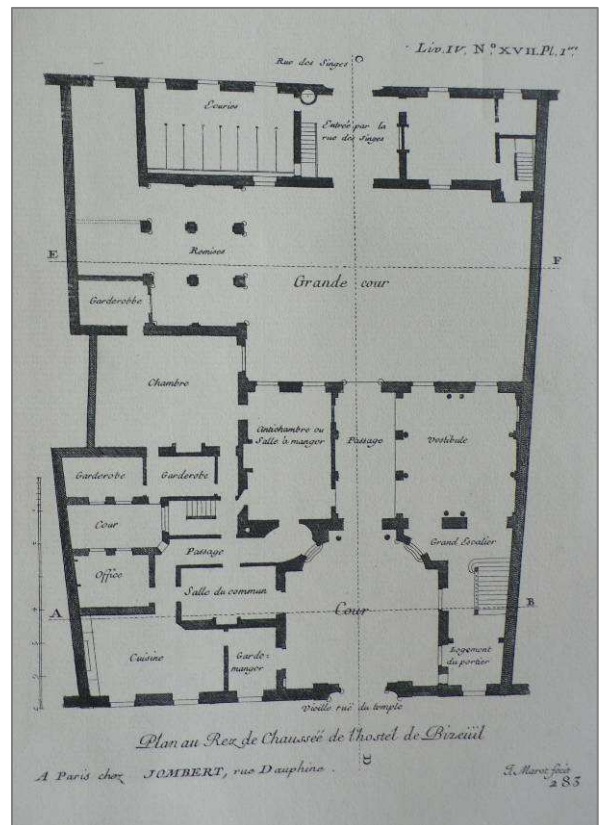
1660, hôtel de Beauvais, 68 rue François Miron



1660, transformation de l'hôtel Carnavalet, 23 rue de Sévigné, d'après Mariette



1660, hôtel Amelot de Bisseuil, 47 rue Vieille-du-Temple



1660, hôtel Amelot de Bisseuil, plan du rez-de-chaussée d'après Marot

Première Partie du règne de Louis XIV

Événements politiques

1661 - Mort de Mazarin et disgrâce d'Anne d'Autriche. Louis XIV gouverne seul

1671 - Louis XIV ne réside plus à Paris, mais à Versailles

1672 - Début de la guerre de Sept Ans.

1678 et 1679 - Traités de Nimègue, entre la France et la Hollande, entre la France et l'Espagne, entre la France et l'Empire d'Allemagne et traité de Saint-Germain-en-Laye avec le Brandebourg. Louis XIV apparaît comme le maître de l'Europe. L'Hôtel de Ville de Paris lui décerne le titre de « Grand ».

1682 - Louis XIV fixe la résidence de la Cour à Versailles.

1685 - Révocation de l'Edit de Nantes. La Religion Prétendument Réformée est interdite

1688 - Guerre dite de la Ligue d'Augsbourg

1697 - Le traité de Ryswyk met fin à la guerre.

1700 :- Le duc d'Anjou, deuxième dauphin, petit-fils de Louis XIV, devient roi d'Espagne, ce qui confirme au niveau européen la puissance de la maison de Bourbon

L'Art et l'Architecture

1661 - Réception du roi Louis XIV au château de Vaux-le Vicomte, dessiné par Louis le Vau et décoré par Charles Le Brun, organisée par le surintendant des finances, Nicolas Fouquet

1664 - Colbert achète la charge de Surintendant des Bâtiments du Roi

- Fêtes des plaisirs de l'Île enchantée à Versailles

- Début des travaux au Louvre selon le projet du Cavalier Bernin (abandonné en 1667)

1666 - Décès de François Mansart

1667 - Début de la construction de la colonnade à l'est de la Cour Carrée du Louvre par Claude Perrault, frère de Charles Perrault, premier commis de la surintendance de Colbert. Le chantier sera terminé en 1674

- Ordonnance royale émanant du bureau des finances fixant la hauteur maximum des bâtiments parisiens depuis le rez-de-chaussée jusqu'à l'entablement à 48 pieds (15,60m). Cette limite matérialisée par l'entablement confirme la disparition des pignons en façade, de toutes les manières interdits. Les combles pentus disparaissent, les propriétaires préférant aménager sous la toiture un étage habitable. Antérieurement à cette ordonnance, on allait déjà le plus souvent jusqu'à 48 pieds pour les maisons à pans de bois, mais jusqu'à 60 pieds (19,50m) dans les édifices en maçonnerie

1668 - Les travaux d'agrandissement du château de Versailles commencent, notamment pour y « loger commodément le Conseil du Roi pendant un séjour de quelques jours » Ils sont dirigés par Louis Le Vau, puis après son décès, par François d'Orbay jusqu'en 1678

1670 - Décès de Louis Le Vau

Ordre de démolition des enceintes de Charles V et des fortifications de Louis XIII

1671 - Début du chantier de l'hôtel des Invalides sous la direction de l'architecte Libéral Bruant

1676 - Jules Hardouin-Mansart remplace Libéral Bruant pour les travaux de l'église des Soldats aux Invalides et conçoit l'église du Dôme dont les fondations sont jetées l'année suivante

1678 - Début de la construction de la Grande galerie à Versailles sous la direction de Jules-Hardouin Mansart (achevée en 1684)

1687 - Début des travaux du Grand Trianon de marbre dans le parc de Versailles sous la direction de Jules Hardouin-Mansart et Robert de Cotte

1689 - Inauguration du Pont Royal, entre la rive droite et la rive gauche à hauteur du palais du Louvre et de la rue du Bac, qui permettra quelques années plus tard le développement des

résidences aristocratiques au faubourg Saint-Germain.

1699 - Modification du tracé de la place Louis-Le-Grand (place Vendôme) : quatorze ans après la décision de sa création, une partie des terrains à construire à cet endroit n'a toujours pas d'acquéreur

L'Architecture au Marais

1665 - Construction de quatre maisons à usage locatif pour la présidente de Nicolaï, d'après les dessins de l'architecte Antoine Du Val, aujourd'hui 25 à 31 rue du Bourg-Tibourg

1666 - Construction d'un hôtel par Libéral Bruant pour son usage et celui de son beau-père, Michel Noblet, Maître des œuvres de la Ville, aujourd'hui 34 rue de Turenne

- Construction de cinq maisons à loyer pour le Bureau des pauvres, aujourd'hui 1 à 9 rue des Blancs-Manteaux.

- Construction de 5 maisons à loyer de part et d'autre de l'actuelle rue Eginhard pour les religieuses de Sainte-Anastase par le maître maçon Charles Brécy

1669 - Décor du plafond de la chambre de l'hôtel de Vigny (10 rue du Parc Royal), par Jacques Gervaise et Nicolas Loir

1670 - Le roi décide de transformer les boulevards militaires en promenades plantées. Pierre Bullet en fait les dessins

1671 - On abat la première et plus ancienne porte Saint-Antoine. François Blondel redessine la deuxième porte placée à l'arrière, en incluant la décoration mise en place par Métezeau qui en avait été le maître d'œuvre en 1585.

1675 - Achèvement de la maison actuellement 11 rue Chapon par Charles Bernard

1676 - Construction d'une aile neuve sur cour à l'hôtel de Chaulnes (place des Vosges), d'après les plans de Jules Hardouin-Mansart

1681 - Construction d'un hôtel pour Maximilien II Titon, Procureur du Roi et de la Ville, aujourd'hui visible dans la cour du 57 rue du Temple

1684 - Construction d'un hôtel, aujourd'hui 22 rue Saint-Gilles, par Pierre Delisle-Mansart (dénommé hôtel de Vaucel à partir de 1759)

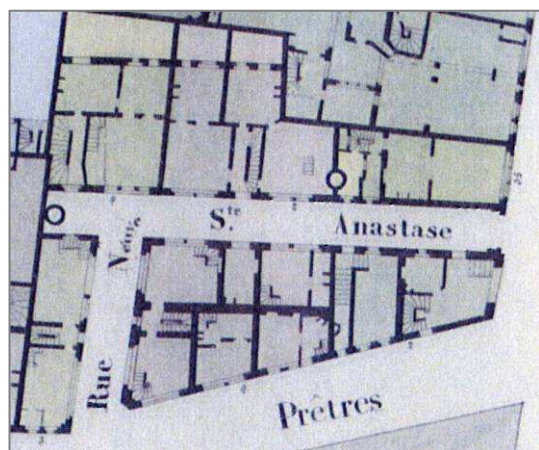
1685 - Construction d'un hôtel par Libéral Bruant d'après ses dessins pour lui-même, aujourd'hui 1 rue de la Perle

1686 - Jules Hardouin-Mansart commence l'aménagement de son hôtel (28 rue des Tournelles), décoré par les frères Corneille et Charles de la Fosse

1687 - Jean Courtonne construit le bâtiment sur rue de l'hôtel de Sérilly, 106 rue Vieille-du-Temple pour Charles du Tillet

1688 - Construction de l'hôtel dit de Saint-Fargeau par Pierre Bullet pour Michel Lapeletier de Souzy, Intendant des finances et Directeur général des fortifications, aujourd'hui 29 rue de Sévigné

1697 - Construction de la fontaine Boucherat par Jean Beausire, architecte de la Ville



1666, lotissement rue Sainte-Anastase (Eginhard), plan du rez-de-chaussée, extrait de l'Atlas Vasserot pas îlot



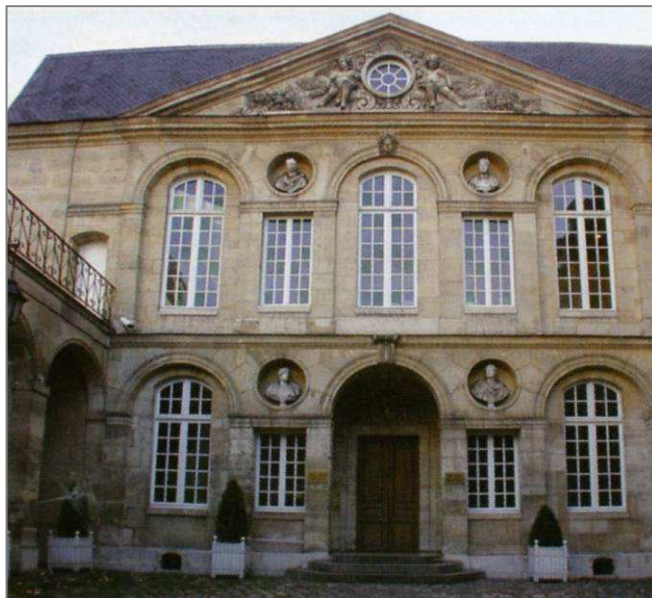
1666, angle des rues Charlemagne et Eginhard



1675, 7, 9 et 11 rue Chapon



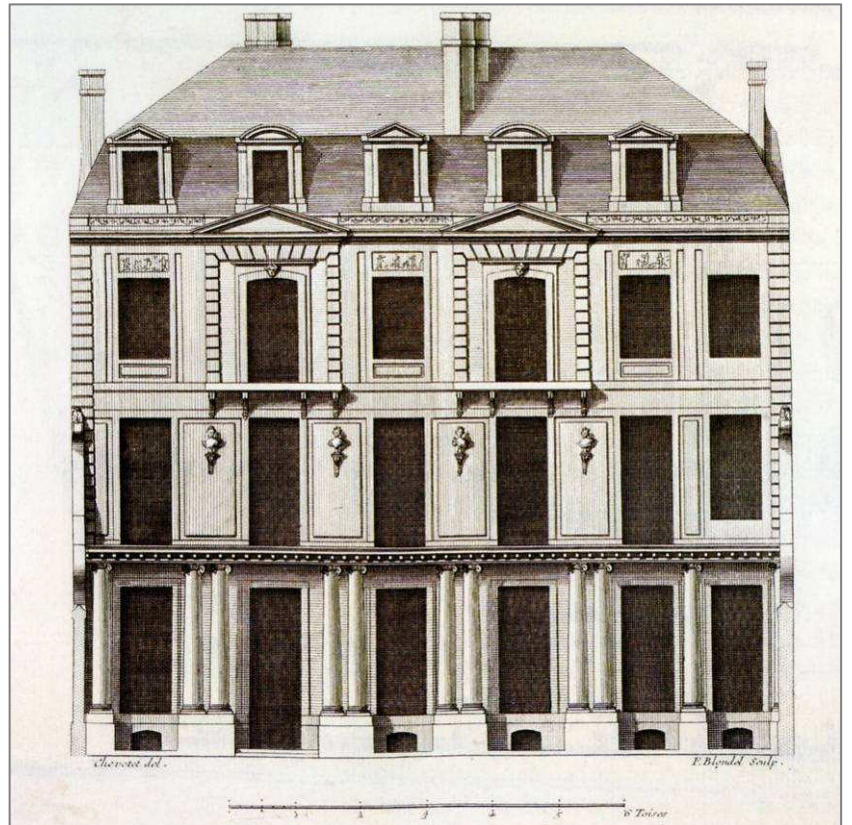
1685, hôtel Libéral Bruant, 1 rue de la Perle



Hôtel Libéral Bruant, façade sur la cour d'honneur



1688, hôtel Le Peletier, 29 rue de Sévigné, façade sur rue



1686, hôtel Mansart de Sagonne, façade sur jardin, 28 rue des Tournelles



Hôtel Le Peletier, façade sur jardin

II.2.2 SUR LA RUE SAINT-ANTOINE ET DANS SON PROLONGEMENT VERS L'HOTEL DE VILLE : TROIS EDIFICES RELIGIEUX MANIFESTES DE L'INVENTION ARCHITECTURALE

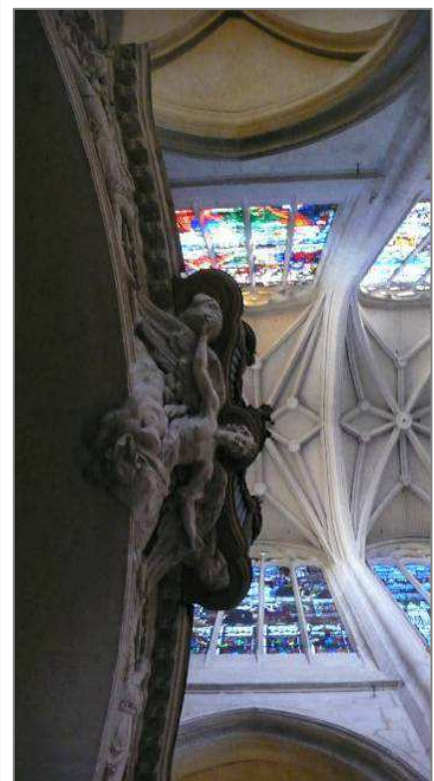
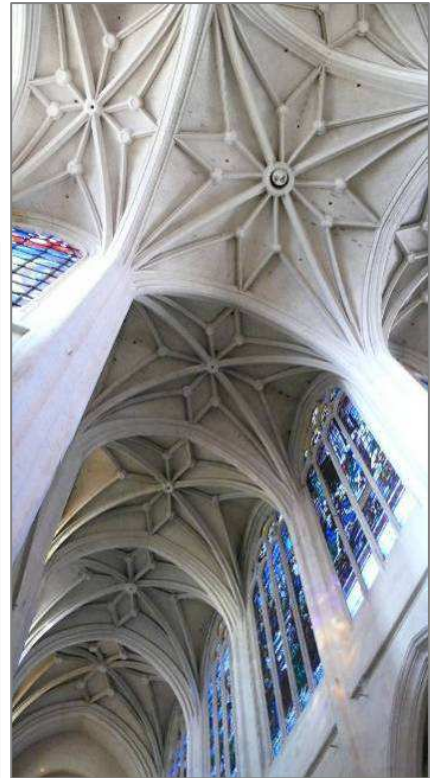
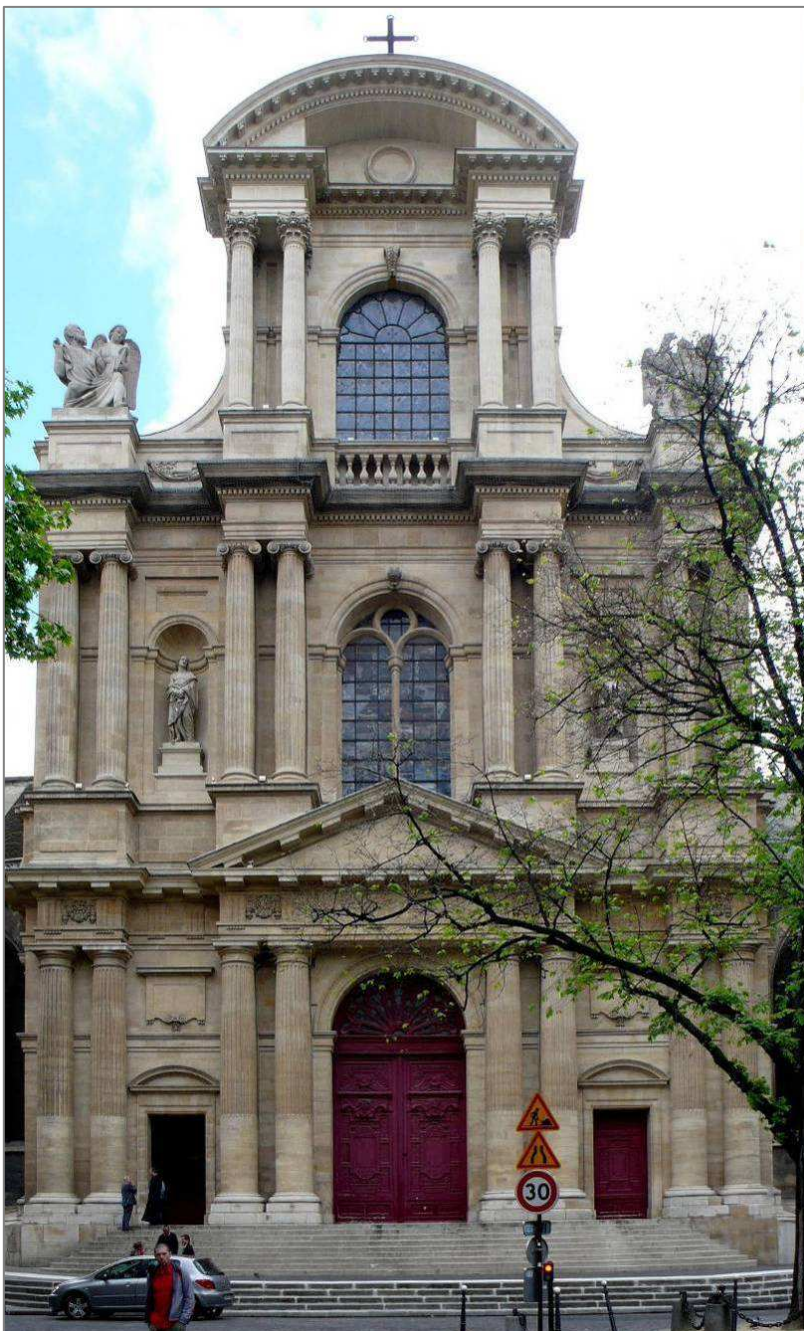
Les actions de mise en valeur du secteur sauvegardé ont depuis les années 1960 privilégié l'habitat et sa réhabilitation, notamment l'habitat aristocratique. D'autre part, des publications parmi les plus riches, les plus sérieuses et les plus usitées, se sont attachées à décrire le patrimoine du PSMV en faisant de la place des Vosges le parfait exemple du renouveau architectural, et de ce fait le principal pôle d'attraction au Marais. Ce n'est pas faux mais c'est réducteur. Si l'on considère l'histoire du quartier, depuis sa création jusqu'à nos jours, le tracé fondamental et le plus important pour le développement urbain, est la rue Saint-Antoine, partie de la grande traversée est-ouest de la capitale. Les édifices religieux du XVIIe siècle, localisés le long, au début et en fin de cette voie, jusqu'aux abords de l'hôtel de Ville, constituent des évidentes scissions sur ce parcours majeur. Leur conception et leur réalisation sont l'illustration d'une véritable émulation sur le plan des idées dans le domaine de l'art et de l'architecture au XVIIe siècle en France; leur mobilier témoigne de la vitalité des paroisses, de l'influence des grandes familles catholiques implantées dans le quartier, quand celui-ci au XVIIe siècle s'est totalement reconstruit et s'est agrandi. Leur ornementation est aussi la principale source de connaissance des usages décoratifs dans les périodes dont ils sont les meilleurs témoignages artistiques. Les observer attentivement permet de dater notamment nombres d'éléments sculptés reproduits dans le quartier à une échelle plus modeste.

L'église Saint-Gervais-Saint-Protais

L'église que l'on voit aujourd'hui date principalement des XVIe et XVIIe siècles. Elle a fait l'objet d'une importante campagne de restauration de 1996 à 2003. Son architecture intérieure constitue un témoignage du gothique flamboyant, comme il en existe peu en France et de la persistance de cette tradition constructive pendant tout le XVIe siècle jusqu'au début du règne de Louis XIII. Commencé en 1494, son chœur est voûté en 1540. Le transept est terminé en 1578, tandis que la nef est en travaux au début des années 1600.

Sa façade sur la place a été construite entre 1616 et 1619. L'intérêt de l'édifice est perceptible notamment dans son système de voûtement. La clé pendante exceptionnellement développée dans la chapelle de la Vierge, érigée dès 1517, a été remarquée et admirée depuis sa création. La maquette de sa façade en bois, visible dans une des chapelles du bas-côté nord, est un des très rares exemples de maquette d'édifice anciens conservés en France. Cette façade ouest, inspirée du portail d'entrée du château d'Anet, est parmi les premiers exemples en France de superposition des trois ordres antiques : Salomon de Brosse l'aurait dessinée, mais on peut la donner aussi à Clément Métezeau. Ses commanditaires sont les deux premiers marguilliers de Saint-Gervais, Jean de Fourcy, Intendant des bâtiments du roi, et Jean de Donon, Contrôleur des bâtiments du roi, ce qui démontre alors l'implication des paroissiens dans la promotion de la nouvelle architecture.

L'église conserve encore des œuvres qui témoignent de la vitalité de la commande artistique dans le quartier au XVIIe siècle : des peintures de Claude Vignon (*La décollation de St-Jean-Baptiste*), d'Antoine Stella (*Le Christ au jardin des oliviers*), de Sébastien Bourdon (*Le retour de Tobie*), de Philippe de Champaigne (*Le Christ en croix*), ainsi que le mausolée de Michel Le Tellier (1603-1685), chancelier de France, exécuté sur les dessins de Jules Hardouin-Mansart. Les peintures d'Eustache Le Sueur, Thomas Goussay, Sébastien Bourdon et Philippe de Champaigne qui décoraient la nef sont aujourd'hui au musée du Louvre et au musée des Beaux-arts de Lyon. La tribune en pierre de l'orgue a été terminée en 1628. François II Couperin, auteur des *Leçons des ténèbres* et des *Concerts royaux* a été l'organiste de Saint-Gervais de 1685 à 1723. Cette église est classée Monument Historique en totalité depuis 1862.



1616, façade de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais et vues intérieures.

L'église de la maison professe des Jésuites, aujourd'hui église Saint-Paul-Saint-Louis.

En 1627, le roi Louis XIII pose la première pierre de l'église dessinée à l'origine par le frère Etienne Martellange, qui s'inspire alors de l'église du *Gesù* à Rome. De nouveaux plans de la main du père François Derand - notamment le dessin d'une autre façade - sont approuvés deux ans après le début des travaux, et Martellange se retire alors.

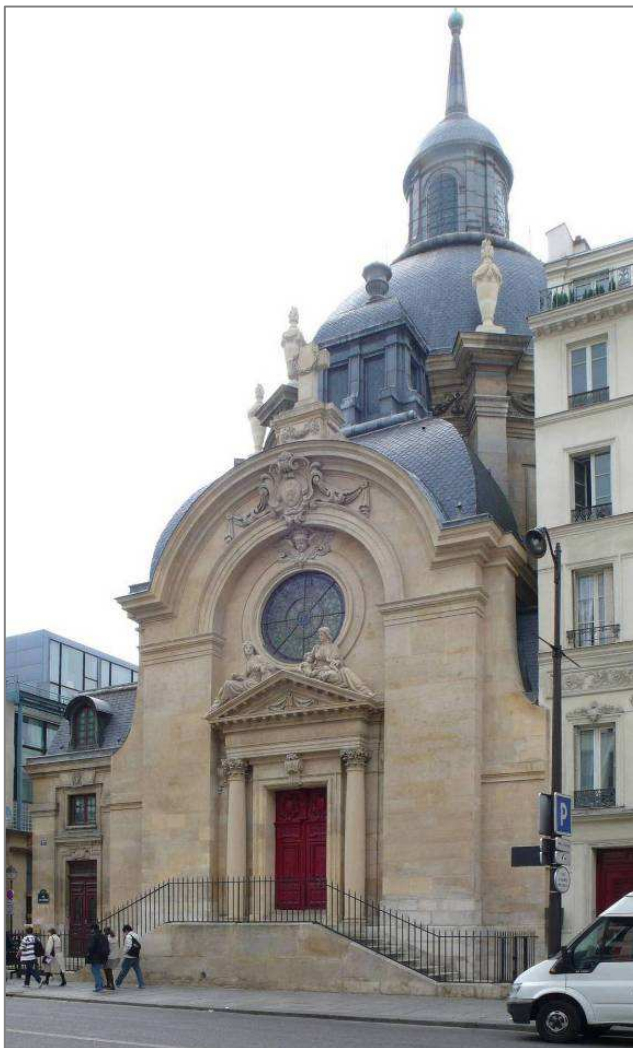


1627, façade de l'église Saint-Paul-Saint-Louis, détail et vue intérieure.

La façade est conçue comme un immense retable posé devant le vaisseau, sans lien organique avec lui. La niche supérieure est encadrée de courbes et de contrecourbes à la manière de Vredeman de Vries et des ornemanistes flamands contemporains. Le dôme semble en être le véritable couronnement, en mêlant à l'ordonnement classique un décor abondant. Le plan de l'édifice est cruciforme avec une nef de quatre travées séparées par des pilastres corinthiens. Les chapelles formant bas-côtés sont surmontées de tribunes. Son chœur est composé d'un hémicycle sans déambulatoire, accosté de deux chapelles. Une première messe est célébrée dans l'église dont le décor n'est pas encore achevé, par le Cardinal de Richelieu, le 9 mai 1641, en présence du Roi, de la Reine et de Gaston d'Orléans. L'église devient le centre de la vie religieuse parisienne dans les années 1680, grâce à Bourdaloue, que l'on vient écouter pour ses prêches. C'est aussi un centre de musique sacrée réputé, avec Antoine Charpentier, André Capra, et Jean-Philippe Rameau pour maîtres de chapelle. La suppression de la Compagnie de Jésus étant prononcée à Paris en 1762, l'église prendra le nom de Saint-Louis-la-Couture jusqu'à la Révolution. Le décor mobilier a aujourd'hui presque totalement disparu : y figuraient les monuments aux cœurs des rois Louis XIII et Louis XIV, une chaire de prédicateur en fer doré surmontée d'un dôme démesurée, plusieurs grands tableaux d'autel de Simon Vouet ou de Philippe de Champaigne...L'édifice est classé Monument Historique en totalité depuis 1887.

L'église du couvent des Visitandines, ou église des Filles de Sainte-Marie, aujourd'hui temple de la Visitation

L'église est commandée par Noël Brulart de Sillery (1577-1640), chevalier de Malte, ancien ambassadeur de France à Rome, à l'architecte François Mansart pour le couvent des Filles de la Visitation, ordre créé en 1610 et dirigée depuis 1619 par Jeanne de Chantal. La première pierre est posée en 1632 et l'édifice est consacré en 1634. C'est un petit édifice dont l'espace intérieur est étonnant. En plan, c'est d'abord un cercle inscrit dans un rectangle. La rotonde centrale est flanquée de deux chapelles dont les plans sont en ellipse. Deux autres chapelles ovales sont établies entre celles-ci et le porche d'entrée, tandis que deux sacristies encadrent un chœur dont le plan se rapproche du trapèze. Le couronnement en arc des parties périphériques suit cette géométrie complexe pour s'élever en une coupole surmontée d'un lanternon ajouré. Le dessin s'inspire indéniablement des églises romaines, mais Mansart cite aussi la chapelle de Coulommiers et la chapelle du château d'Anet de Philibert Delorme. La façade est animée par les épais contreforts qui enserrant le tambour cylindrique du dôme et sont amortis par des vases démesurément allongés. Le portail sur la rue Saint-Antoine, précédé d'un escalier, est surmonté d'un fronton triangulaire dans une arcade cintrée. Le tout exprime un baroque à la française d'une grande originalité. Cette église catholique à l'origine, est devenue temple protestant en 1802. Elle a pris le nom de Temple de la Visitation. Elle est classée Monument Historique en totalité depuis 1887.



1616, façade de l'église du couvent des Visitandines

II.2.3 LA DISTRIBUTION INTERIEURE DE L'HOTEL PARTICULIER ET DE LA MAISON DE VILLE

Pour comprendre l'architecture de l'habitat dans le quartier et son évolution au cours du XVII^e siècle, nous proposons ici un choix d'édifices significatifs, présentés sous l'angle de leur distribution. Ces bâtiments peuvent avoir été modifiés après leur construction, sitôt la Régence d'Anne d'Autriche, plus souvent au cours du règne de Louis XIV à partir de 1661, et/ou dans les années 1770-80, c'est-à-dire à la fin du règne de Louis XV et au début du règne de Louis XVI, périodes d'intenses spéculations dans le quartier. Cette analyse est possible grâce aux publications sur l'architecture aux XVII^e et aux XVIII^e siècles, les recueils de Marot, Mariette et Blondel, mais surtout grâce au relevé des plans parcellaires de la Ville de Paris regroupés en un atlas de 24 volumes réalisé au cours des années 1820 et 1830. Ces relevés ont été réalisés sous la direction des géomètres Vasserot et Bellanger suite à une commande de l'Administration des contributions directes. Le dessin des voies utilisé ici a été réalisé au préalable par Verniquet, dont le plan de Paris a été publié en l'an IV (1796). Les plans au sol des parcelles levés à partir de l'année 1825 sont précis. On y voit figurer notamment les départs d'escalier. Les murs de refends sont en traits plus épais que les cloisonnements légers. Pour celui qui veut distinguer les évolutions au cours du temps (qui ne sont pas si importantes que l'on pourrait croire), il s'agit de l'image la plus proche de la réalité au seuil du XIX^e siècle, à la veille de la mutation du quartier résidentiel et sa transformation en quartier manufacturier et centre de négoce.

Cinq hôtels particuliers sur la place des Vosges (vers 1610)

Le n°1 bis est l'ancien hôtel de Coulanges, bâti en 1607 par le maître maçon Jonas Robelin. Le 3 est l'ancien hôtel de Simon Le Gras (hôtel de Montmorin) terminé en 1609. Le 5 est l'ancien hôtel des frères Caillebot, terminé en 1610. Le n°7 correspond à l'entrée du jardin de l'hôtel de Sully. Le n°9 est l'ancien hôtel de Chaulnes, à l'origine maison de Pierre Fougeu d'Escures, terminée en 1611. L'accès sur la rue de l'égout (actuelle rue de Turenne), la cour des communs et la reconstruction de l'aile sud date de 1641, après l'achat par le duc de Chaulnes. L'aile nord a été reconstruite par Jules Hardouin-Mansart en 1675. Le n° 11 est l'ancien hôtel François de Loménie, bâti en 1607 par le maître maçon Jonas Robelin.

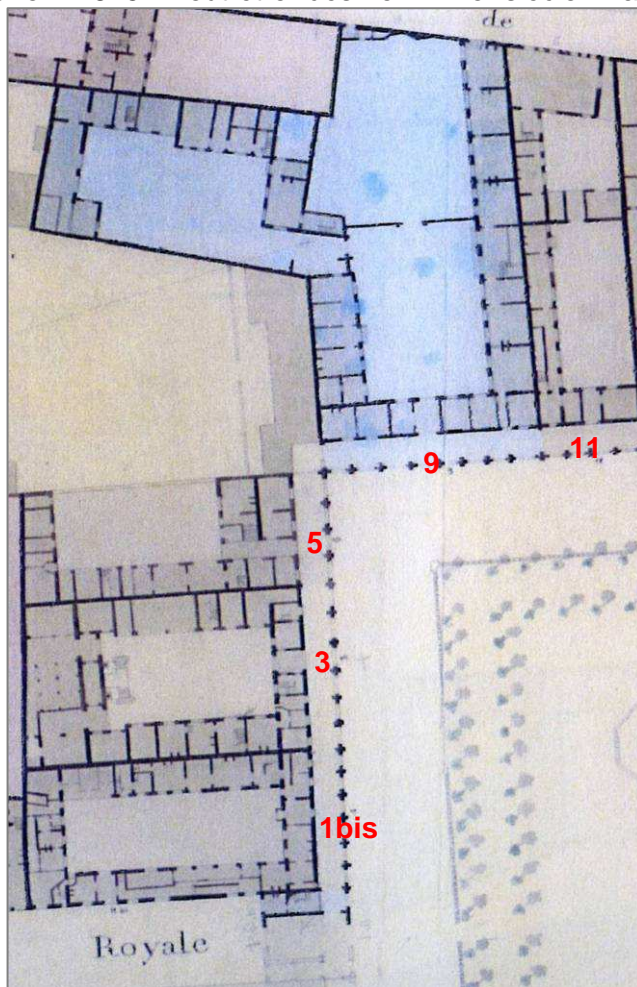
Ces plans sont utiles car ils illustrent la procédure de modernisation engagée très tôt au cours du XVII^e siècle dans les bâtiments contemporains. Certains de ces édifices situés place des Vosges ont été modifiés de manière significative à deux reprises après leur construction dans les années 1600-1610 : pendant les années 1630-40 ou dans les années 1670. Et cette procédure ne semble pas rare en d'autres endroits du Marais, ce qui nous paraît important de souligner ici. Ajoutons d'une manière plus générale que ces différents essais de composition architecturale, notamment dans l'articulation entre corps de logis sur la place et la distribution verticale, donneront naissance bien plus tard et après d'autres expérimentations, à la disposition de l'immeuble de rapport de grand luxe dont le type sera fixé au cours du XIX^e siècle.

Pour saisir la distribution primitive de l'hôtel de Coulanges (situé au numéro 1 bis) sur ce plan à rez-de-chaussée dressé en 1825 (dans l'Atlas de Vasserot et Bélanger), on peut se référer au plan de l'hôtel de Loménie situé au numéro 11, construit par le même maître maçon. Cet hôtel de Loménie n'a que trois travées, tandis que Coulanges en a six ; mais on remarque le même type d'escalier rampe sur rampe dans l'aile latérale. On accède à cet escalier par un portique ouvert sur la cour de trois travées. Cette disposition pourrait être celle d'origine à Coulanges comme à Loménie. Mais l'observation d'autres hôtels autour de la place, nous donne à penser que l'escalier primitif était plus intimement lié au pavillon sur la place, et qu'il devait être insérer dans sa distribution. A l'hôtel de Coulanges un autre escalier situé en face de l'autre côte de la cour s'articule avec le corps de logis sur la place. Il s'agit vraisemblablement d'une disposition postérieure suite à un remaniement après les années 1650-1660, dans une optique de remise au goût du jour, tel qu'on peut l'observer ailleurs dans le Marais.

Au numéro 3, l'ancien hôtel de Simon Legras, qui occupe six travées sur la place, semble être divisé en deux maisons indépendantes en 1825. Peut-être dès le XVIIe siècle. La distribution de ces deux maisons se fait par deux escaliers dans le corps de logis, à l'arrière de la travée sous arcade, un principe qui est sans doute celui d'origine. Une autre escalier disposant d'une cage imposante dans l'aile latérale à l'est est venue compléter la distribution verticale, vraisemblablement dans la deuxième moitié du XVIIe siècle.

L'hôtel des frères Caillebot a été doublé en profondeur selon une méthode qui semble appartenir à la fin du XVIIIe ou au début du XIXe siècle, ce qui a permis d'installer à l'ouest un très large escalier à rampe droite débouchant sur un grand palier, tandis que dans l'aile latérale à l'est se trouve un escalier plus modeste et ancien qui est devenu escalier de service.

L'hôtel de Chaulnes est le seul parmi les cinq de la place des Vosges isolés ici, à posséder une vraie cour de service ainsi qu'une cour d'honneur et une cour secondaire : c'est la conséquence de plusieurs remaniements. On remarquera au nord, au contact de la cour d'honneur et de la cour secondaire la cage et son escalier construits par Jules Hardouin-Mansart en 1675, et on peut souligner l'indépendance de l'appartement à rez-de-chaussée de l'aile sud rajoutée en 1641.



Les cinq hôtels de la place des Vosges, extrait de l'Atlas par îlot, 1832-1835

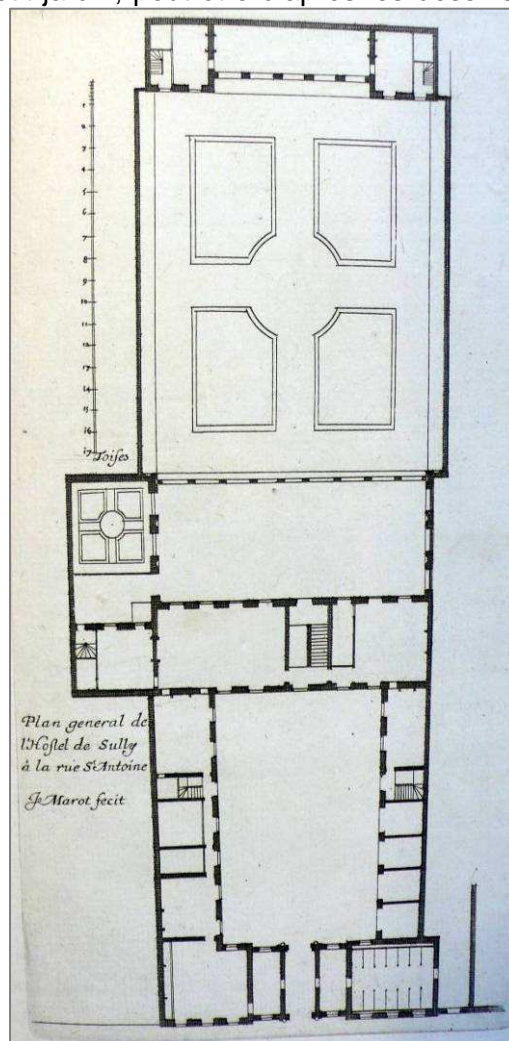
Maison, 95 rue Saint-Antoine

Cette maison a été construite par les Jésuites au début du XVIIe siècle. C'est une maison à boutiques avec passage central. La boutique de droite possède un entresol en 1825 et une échelle de meunier permet de gagner l'étage supérieur. L'intérêt de la distribution de l'ensemble réside dans l'escalier situé à l'arrière, dans une cage hors œuvre sur plan rectangulaire, sur laquelle ouvre aussi la pièce située à l'arrière du magasin de gauche. Ce grand escalier est à rampe droite. Il ouvre sur la cour par des arcades dans une disposition qui rappelle celle de l'hôtel de Coulanges, situé 1bis place des Vosges, mais en plus ramassée (quatre arcades, place des Vosges, deux ici). Il s'agit ici de l'influence directe du modèle de la place Royale, sur une construction de faubourg, moins noble, où l'on devine pourtant l'intention de paraître avantagusement.



L'hôtel de Béthune-Sully (1624-1630), 62 rue Saint Antoine, 7 place des Vosges

Cette maison a été construite pour le financier Mesme Gallet entre 1624 et 1630, et elle est attribuée à l'architecte Jean Androuet du Cerceau. L'hôtel a été agrandi à l'ouest en 1660-61 quand on a construit une aile latérale sur l'ancien petit jardin, peut-être d'après les dessins de François Le Vau. Il accueille aujourd'hui les bureaux, les espaces de réception et d'exposition, ainsi que la librairie du Centre des Monuments Nationaux après avoir fait l'objet d'une restauration à partir de 1962. Publié par Jean Marot avec son plan d'origine dès 1634, le corps de logis de l'hôtel de Sully entre cour et jardin est interrompu par la cage de l'escalier principal, une disposition déjà ancienne propre à la fin du XVI^e siècle, que l'on retrouve à l'ancien hôtel d'Angoulême (hôtel Lamoignon) construit entre 1585 et 1589. L'escalier est à rampe droite avec un palier intermédiaire, et il est voûté à caissons. Il est dans l'œuvre. Il dessert à l'étage noble des pièces aux fonctions peu fixées, une grande salle et d'autres plus petites et on ne peut parler encore vraiment d'appartements dans la disposition d'origine (la disposition en appartement apparaîtra à l'hôtel de Sully dans les années 1660). Un cabinet à l'écart, donne à l'origine sur un petit jardin séparé de la grande terrasse, mais cet espace sera construit plus tard au début du règne de Louis XIV. La cour de service avec les cuisines, l'office, les écuries et les remises est située en prolongement du logis et on y accède par la rue Saint-Antoine. Le corps central est construit sur un étage de caves en partie enterré ce qui le surélève et qui permet d'installer trois marches devant l'entrée principale dans l'axe, et de sortir vers le jardin sur une terrasse. La composition se développe au sol jusqu'au bâtiment de l'Orangerie situé en fond de parcelle, ce qui fait de l'hôtel un des édifices les plus complètement contrôlé au point de vue de son architecture dans son espace intérieur comme dans son espace extérieur dans le quartier du Marais à son époque.

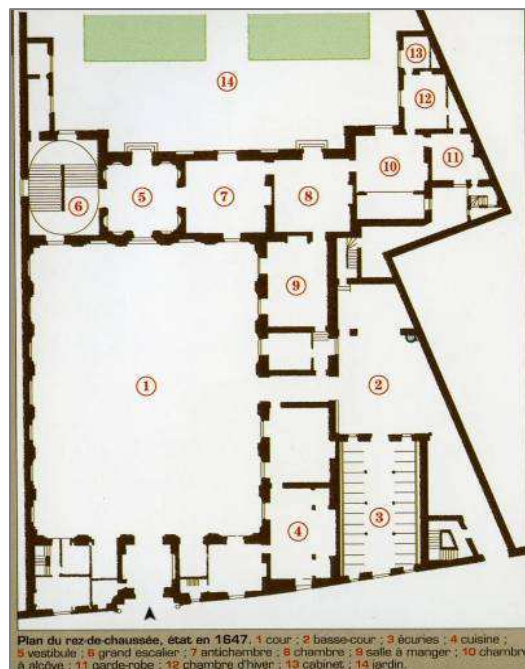


Rez-de-chaussée de l'hôtel de Sully avant 1650, gravure de Jean Marot, milieu du XVII^e siècle

L'hôtel de Saint-Aignan (1644-1647), 71 rue du Temple

Construit par l'architecte Pierre Le Muet de 1644 à 1650 pour le comte d'Avaux, cet hôtel a été modifié par l'architecte Jacques Le Pas Du Buisson dès 1691-1693. Surélevé de trois étages au cours du XIX^e siècle, il a été restauré une première fois par l'architecte en chef des Monuments Historiques Jean-Pierre Jouve en 1980, puis dans les années 1990 par l'architecte en chef des Monuments Historiques Bernard Fonquernie pour l'extérieur, et la reconstitution de sa cage d'escalier d'origine. Les architectes François Pin et Catherine Bizouard l'ont transformé à l'intérieur pour permettre la présentation des collections du musée d'art juif, inauguré en 1998. A l'occasion, un auditorium a été aménagé sous la cour d'honneur. Le plan d'origine de cet hôtel publié par son architecte dans son traité intitulé *Manières de bien bâtir pour toute sortes de personnes* est d'une autre facture que celui de l'hôtel de Sully. En une génération, le souci de représentation est devenu plus important. La façade sur cour est particulièrement soignée. Les écuries et remises sont reportées dans une cour secondaire, ce qui élimine les nuisances qu'elles engendrent dans cette première séquence d'accès. La régularité de l'ordonnancement est privilégiée, quitte à employer des procédés illusionnistes : le mur de gauche est un placage avec de fausses ouvertures. La façade du corps de logis est percée çà et là elle aussi

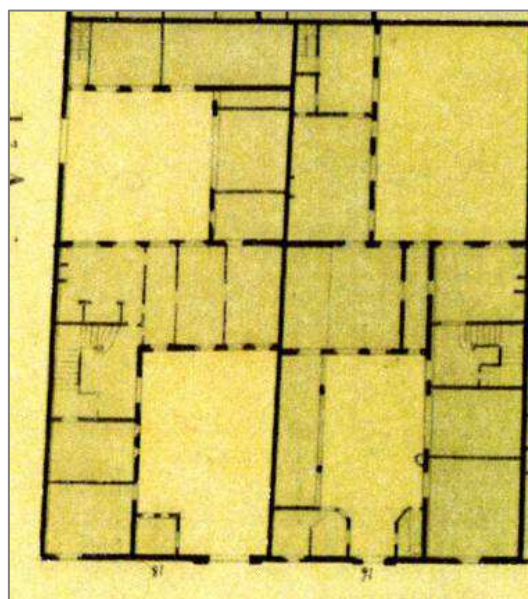
d'ouvertures factices. Sur le jardin, le dessin est différent, moins solennel, et renvoie plutôt aux années 1630. L'escalier est placé dans l'œuvre, mais à l'extrémité du corps de logis et non plus au centre, comme à Lamoignon et à Sully. Il est à volées droites avec palier intermédiaire et le plafond de sa cage est peint d'un faux ciel. Cet emplacement permet de dégager dans le corps de logis une enfilade de pièces de réception qui se termine par un appartement complet, formé d'une antichambre, garde-robe, chambre et cabinet. Le corps de logis principal est encore de simple épaisseur et la lumière le traverse.



Rez-de-chaussée de l'hôtel Salé

Les hôtels Le Peletier de Souzy et Gédéon Tallemant (1642-1647), 76 et 74 rue des Archives

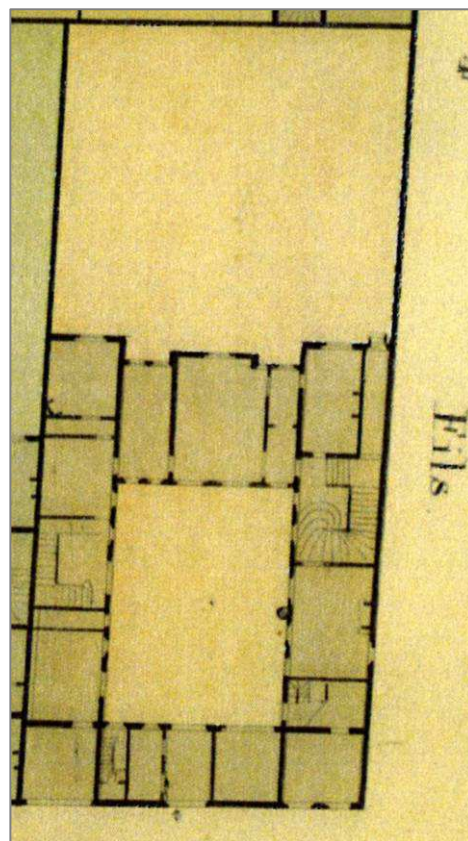
Ces hôtels ont été construits vraisemblablement dans le même temps, par les maîtres maçons Antoine Landry au 76, et Pierre Grandrin et Mathieu Muret au 74. Au 76, la maison a été commandée par Octavien Lebys de la Chapelle, secrétaire du roi et de ses finances, puis est passée à son créancier Louis Peltier de Souzy, trésorier général au bureau des finances de Grenoble. La présence du pavillon d'escalier situé à l'articulation du corps de logis et de l'aile sur cour renvoie aux modèles ruraux où la vis traditionnelle a fait place ici à un escalier à volées droites et paliers intermédiaires. La volumétrie de son toit et la superposition de ses ouvertures le distinguent dans la composition des façades sur la cour principale à laquelle on accède par un portail sur la rue des Archives (anciennement rue du Grand Chantier dans cette section). A l'arrière, sur la rue Pastourelle (anciennement rue d'Anjou), on remarque une cour secondaire, pour les écuries et remises. La distribution intérieure que l'on connaît grâce au relevé figuré dans l'Atlas de Vasserot et Bellanger en 1825 est traditionnelle depuis l'essor de la grande maison de ville vers 1450-1500, avec une grande salle par niveau (qui sera cloisonnée au XVIIIe ou au XIXe siècle), pourvue d'une salle plus petite dans le corps central et un appartement dans l'aile latérale sur cour. L'hôtel mitoyen a été construit au même moment, par d'autres maîtres maçons. Sa distribution reprend le même principe mais elle constitue une variante plus aboutie, avec une galerie couverte sur cour, une grande salle et un appartement dans l'aile en retour à l'arrière sur jardin (un jardin néanmoins très réduit en surface). L'escalier principal se trouve à l'articulation du corps de logis central sur la cour dans l'aile latérale, à la manière de l'hôtel voisin mais en plus petit. Les remises et écuries, et les services sur la cour d'entrée, bénéficient d'un puits.



Plan du rez-de-chaussée, extrait de l'atlas par îlot, 1823.

L'hôtel de Guénégaud (1651-1653), 60 rue des Archives

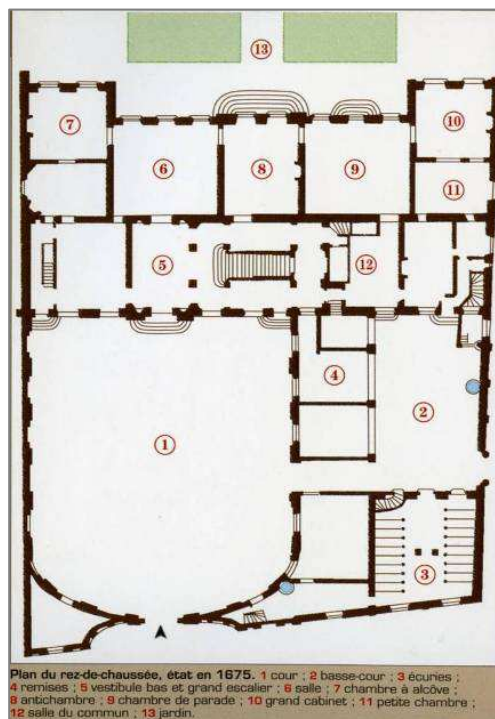
Construit par l'architecte François Mansart pour Jean-François de Guénégaud des Brosses, Maître des Comptes, l'hôtel possède une distribution qui reflète la liberté et la capacité de François Mansart à proposer de nouveaux modèles. L'hôtel est situé entre cour et jardin, à l'angle de la rue des Archives (anciennement rue du Grand Chantier dans cette section), et de la rue des Quatre Fils. Son corps de logis est épais, mais il n'est pas double comme à l'hôtel de Jars, construit par le même Mansart à partir de 1648. Comme aux hôtels Le Peletier de Souzy et Gédéon Tallemant, une cage d'escalier occupe l'articulation entre l'aile latérale et le corps de logis central, mais elle n'est pas signalée par un pavillon en toiture. Le corps central possède une enfilade sur cour. La façade sur jardin est composée avec trois avant-corps, au centre et aux extrémités ce qui fait varier la taille et la forme des pièces. L'hôtel ne possède par de cour de services ; c'est un quadrilatère bâti avec deux ailes en retour et un bâtiment sur rue percé d'un portail à refends.



Plan du rez-de-chaussée, extrait de l'atlas par îlot, 1823.

L'hôtel Salé (1656-1659), 5 rue de Thorigny

Cet hôtel a été achevé en 1659 par l'architecte Jean Boullier de Bourges pour Pierre Aubert de Fontenay, trésorier général de l'Artillerie, fermier général des Gabelles, et à ce titre chargé de percevoir l'impôt sur le sel - d'où le nom populaire d' « Hôtel Salé ». On le comprend, car c'est sans doute le plus grand à son époque dans le quartier et le plus ostentatoire. Le corps de logis est précédé d'une cour d'honneur en hémicycle, avec à sa droite, une cour des écuries et remises donnant à l'origine sur la rue des Coutures Saint-Gervais. A l'arrière du corps de logis s'étendait un grand jardin, fermé par un corps de bâtiment servant d'écuries, donnant sur la rue Vieille du Temple. Le corps de logis est double, ce qui est exceptionnel pour l'époque ; cette disposition permet d'aménager dans l'œuvre dans l'axe central de la cour d'honneur, une grande salle d'introduction incluant le départ d'un grand escalier et l'accès au corps de logis sur jardin. Dans celui-ci est positionnée une enfilade de deux salles de réception avec un petit appartement sur la gauche et un grand appartement sur la droite, avec sa chambre de parade. Le service est assuré par deux escaliers à rampe droite situés dans l'œuvre dans le corps de logis sur cour. Le bâtiment est posé sur un étage de sous-sol soigneusement réalisé, destiné à l'origine vraisemblablement lui aussi au service.

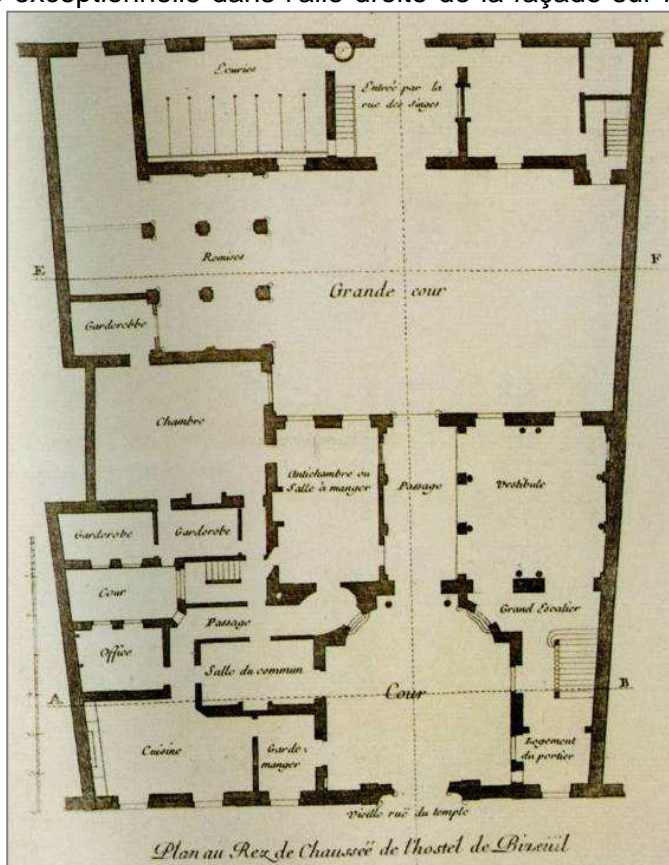


Plan du rez-de-chaussée, état en 1675. 1 cour ; 2 basse-cour ; 3 écuries ; 4 remises ; 5 vestibule bas et grand escalier ; 6 salle ; 7 chambre à alcôve ; 8 antichambre ; 9 chambre de parade ; 10 grand cabinet ; 11 petite chambre ; 12 salle du commun ; 13 jardin.

Rez-de-chaussée de l'hôtel de Saint-Aignan

L'hôtel Amelot de Bisseuil (hôtel des Ambassadeurs de Hollande), 1657-1660, 47 rue Vieille du Temple

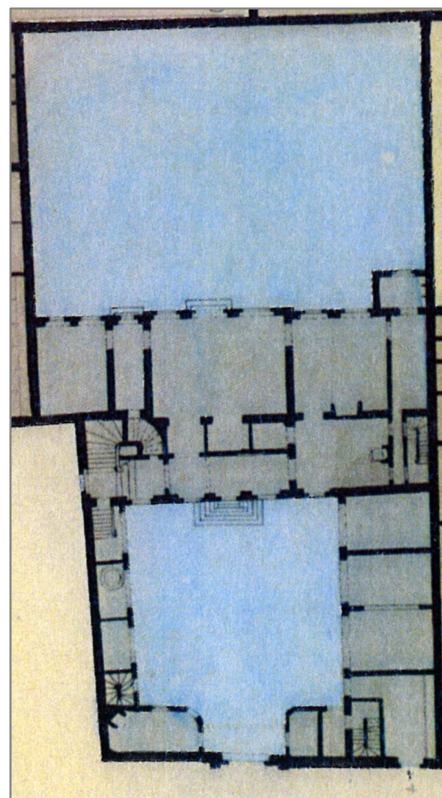
Le plan de l'hôtel Amelot de Bisseuil se comprend si l'on sait qu'il s'agit ici d'une construction menée en deux temps, dont le développement a été contrarié par l'impossibilité d'étendre le bâtiment vers le nord (à droite du plan figuré). Le premier hôtel reconstruit à partir de 1638 à l'emplacement d'une maison de la fin du XIV^e siècle pour Denis Amelot du Chaillou, Intendant des finances et Maître des requêtes, donnait sur la rue des Guillemites (ancienne rue des Singes sur le plan). Cette construction a été prolongée à la fin des années 1650 dans un tout autre style pour Jean-Baptiste Amelot de Bisseuil, maître des requêtes, fils du précédent, par l'architecte Pierre Cottard, pour atteindre l'autre côte de l'îlot la rue Vieille-du-Temple où ont été installés en définitive le porche d'entrée et la façade principale. L'ensemble possède donc deux cours, sans jardin, séparées par un passage, où l'avers et le revers sont particulièrement soignés, chacun des côtés ayant été pensés comme façade d'apparat (les écuries ayant leur entrée séparée sur la rue des Guillemites, et les remises étant placées sous un portique surmonté d'une terrasse et d'un appartement dans une distinction inhabituelle). A l'origine (la distribution a été modifiée en 1759 par l'architecte du roi Louis le Tellier alors propriétaire), dans le passage médian, s'ouvre un grand vestibule, prolongé en équerre par un vaste escalier dont les volées ont été installées d'une manière exceptionnelle dans l'aile droite de la façade sur la rue Vieille du Temple. A l'étage la distribution se retourne. L'habituel corps de logis entre les deux cours (celui de la construction de 1638) abrite une grande salle et une plus petite, qui donnent accès aux appartements, à gauche et à droite d'une grande chambre de parade située dans le prolongement. L'appartement le plus soigné donne sur la rue Vieille-du-Temple, tandis que le deuxième rejoint la rue des Guillemites. Venant compléter l'appartement sur la rue Vieille-du-Temple, dont la chambre est conçue comme un salon à l'italienne avec son très haut plafond, on remarque une galerie dont l'emplacement est curieux. Avec son décor des XVII^e et XVIII^e siècles, à l'intérieur et à l'extérieur, cette maison est certainement une des plus précieuses pour l'histoire de l'art dans le Marais. L'histoire de sa construction en plusieurs temps exprime dans un seul bâtiment le changement opéré dans l'art d'habiter entre le règne de Louis XIII et la Régence d'Anne d'Autriche.



Rez-de-chaussée de l'hôtel Amelot de Bisseuil gravure de Mariette.

L'hôtel Libéral Bruant (1685), 1 rue de la Perle

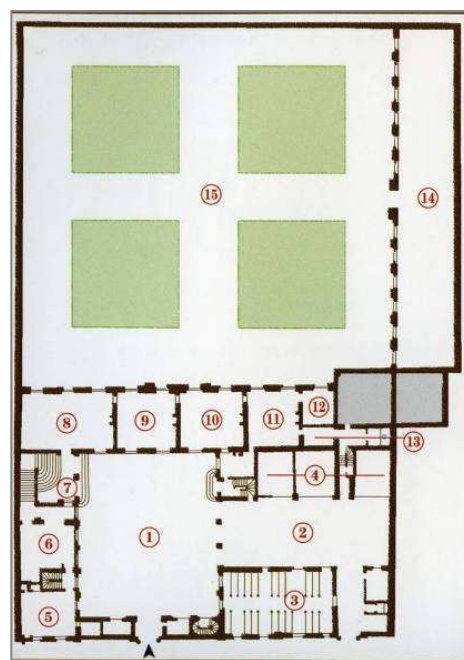
Avec cet hôtel construit par l'architecte Libéral Bruant sur un terrain lui appartenant, rue de la Perle, nous avons quitté définitivement la conception de la grande maison, telle qu'elle était en vigueur sous le règne de Louis XIII. Libéral Bruant est maintenant un architecte renommé, auteur de la chapelle de la Salpêtrière et de l'hôtel royal des Invalides. Il modifie ici les canons de la distribution intérieure de l'habitat aristocratique entre cour et jardin. L'hôtel lui-même se présente toujours sous la forme d'un quadrilatère bâti, avec son porche, sa cour d'entrée et ses remises. C'est la séquence d'entrée dans la résidence et sa distribution verticale qui ont changé. L'escalier n'est plus positionné à l'articulation : il est dans la maison, et malgré son développement important, et le soin apporté à son dessin, il ne semble plus occuper un rôle de premier plan dans la mesure où il est parfaitement intégré à l'ensemble du corps de logis. La nouveauté est qu'on accède dans l'axe du portail pratiquement au centre de la maison à un vestibule plus large que profond, sorte de galerie, (presque un couloir), à partir de laquelle, va s'effectuer le choix des parcours (aujourd'hui la porte a été posée dans le renforcement ; le vestibule-galerie, fermé à l'origine, étant maintenant ouvert).



Plan du rez-de-chaussée, extrait de l'atlas par îlot, 1835

L'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau (1688-1692), 29 rue de Sévigné

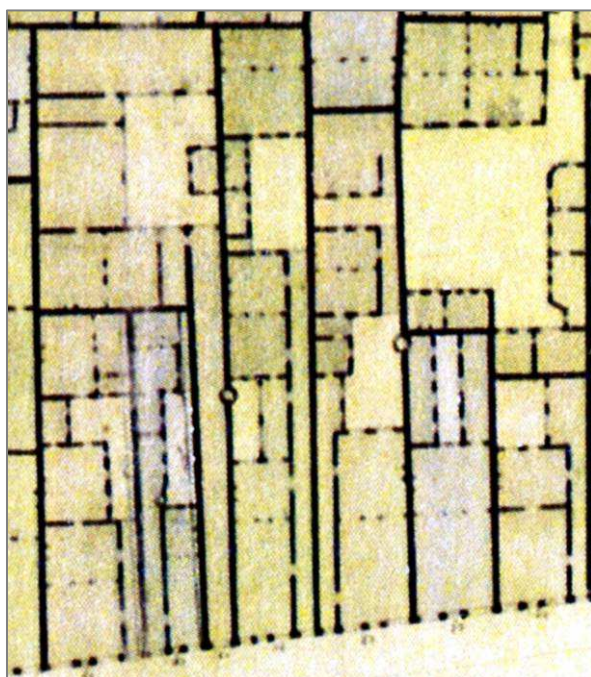
Cette maison a été construite par l'architecte Pierre Bullet au début des années 1690 pour Michel Le Peletier de Souzy, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances, directeur général des Fortifications, fils de Louis Peletier de Souzy, propriétaire de l'hôtel du 76 rue des Archives. A bien des égards, son parti architectural est à l'opposé de l'hôtel Libéral Bruant, construit quasiment en même temps. Ici le grand escalier est toujours en retour d'équerre, mais il n'entre en aucune façon dans le corps de logis (comme à l'hôtel Peletier de Souzy 76 rue des Archives, construit quarante cinq ans auparavant L'idée ici a été de privilégier l'implantation d'un corps de logis simple, traversé par la lumière, très allongé, souligné par une arcade en façade en rez-de-chaussée sur la cour, pour dégager à l'intérieur une enfilade sur jardin la plus développée possible. La façade sur le jardin est rythmée par un léger avant-corps central animé par seulement deux travées, ce qui, compte tenu de la longueur, n'est pas suffisant pour déterminer visuellement une véritable scansion dans la composition. Sur la cour, la régularité est encore plus affichée (contrairement à la façade sur cour de l'hôtel de la rue de la Perle). L'arcade filante du rez-de-chaussée uniformise tout le dessin. Il n'y a aucun ressaut, aucune aspérité, aucun effet d'articulation ; et seul l'embranchement distingue l'accès sur le côté vers l'escalier d'honneur. Entre le rez-de-chaussée et l'étage noble courent deux bandeaux ; une seule limite l'étage noble, puis l'étage d'attique. Le tout se termine par une simple corniche. Aucune clé, aucun ornement agrafé ne sont mis en œuvre ; ce qui renforce la grande allure de cette résidence qui vise la simplicité.



Rez-de-chaussée de l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau

Un ensemble de maisons rue au Maire

Si l'on en revient à la maison à boutique d'un type beaucoup plus courant, l'étude d'un ensemble de constructions situées aujourd'hui 39, 37, 35, 33, 31 et 29 rue au Maire peut permettre d'aborder la situation au cours du XVIIe siècle. Les deux rives de la rue au Maire font apparaître un découpage parcellaire dans la tradition médiévale, que l'on perçoit aujourd'hui, mais mieux encore dans l'Atlas de Vasserot et Bellanger. Sa proximité avec l'enclos du prieuré royal de Saint-Martin des Champs, et la rue Saint-Martin plus à l'ouest en ont fait une rue particulièrement commerçante, où se mélangent depuis très longtemps, comptoirs de vente, entrepôts, petits ateliers de réparations et de fabrication, et résidences. Construites selon un plan traditionnel, avec une ou de deux cours se succédant en profondeur, la maison est d'une manière générale à pans de bois. Parfois de longs cheminements étroits conduisent à l'endroit où la parcelle s'élargit et se construit. Le long de ceux-ci, on trouve un puits installé entre deux parcelles. En façade la maison présente une structure ancienne, surélevée le plus souvent au cours de deux périodes qui ont marqué l'essor du quartier : dans les années 1670-80, où l'on abandonne définitivement le R+2 suite au règlement de 1667 pour monter jusqu'à la hauteur de 48 pieds sous corniche (15,60m), et dans les années 1830-40, où l'embellie économique permet de monter jusqu'au niveau permis dès 1784 et encore non atteint en plusieurs endroits.



N°39 à 29 rue au Maire et plans des rez-de-chaussée, extrait de l'Atlas Vasserot par îlot, 1836.

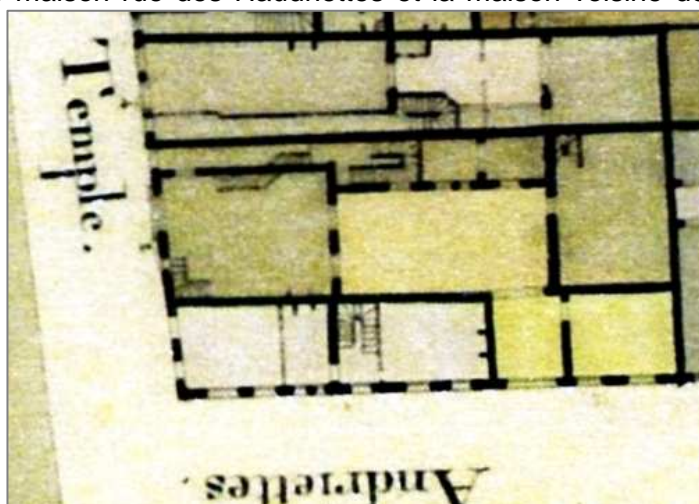


Regroupements parcellaires, régularité et irrégularité des lotissements, dispositions particulières

Dans le périmètre du PSMV, l'analyse du tissu urbain le plus courant pose des difficultés. En partie du fait des conditions économiques qui au fil du temps ont évolué vers la crise ou l'euphorie, favorisant les changements de propriétés, les rapprochements de parcelles ou les divisions. Au cours du XVII^e siècle, déjà, la transformation est à l'œuvre et il faut savoir l'observer. Prenons l'exemple d'une maison aujourd'hui aisément repérable, située à l'angle de la rue du Temple et des Haudriettes.

C'est une maison dont la volumétrie, la toiture, le rythme des percements nous indiquent qu'elle doit remonter au XVI^e siècle. Sur la rue du Temple, sa voisine présente encore, mais d'une manière lacunaire, un décor de style maniériste, vraisemblablement des années 1570-1580. Sur la rue des Haudriettes, ses voisines présentent, elles, les indices des constructions des années 1610. Elles n'ont pas été surélevées, même si le caractère de leurs parties hautes a été altéré ultérieurement (on voit encore pour l'une d'elles ses lucarnes passantes, certes refaites, mais interrompant une corniche à la saillie très prononcée, disposition ancienne). Une porte cochère, vient s'insérer dans le dispositif, d'une manière en apparence incongrue dans ces résidences. Que nous révèlent les plans à rez-de-chaussée de l'ensemble dans le Vasserot ? Les constructions du XVII^e siècle situées rue des Haudriettes ont permis de changer les distributions initiales ; la maison d'angle voit son entrée déplacer sur la rue des Haudriettes ; les étages sont accessibles par la cage d'escalier de la nouvelle maison mitoyenne.

La porte cochère attenante qui appartient à la maison suivante, donne en réalité accès à une cour devenue commune, entre cette maison rue des Haudriettes et la maison voisine de l'angle rue du Temple (la maison au décor maniériste) ; et c'est pourquoi, il sera facile après les années 1830 de supprimer le couloir d'accès de la maison sur la rue du Temple pour l'intégrer dans la surface commerciale voisine au rez-de-chaussée, étant entendu que la distribution des étages sur la rue du Temple se fait indifféremment vraisemblablement depuis les années 1610 par la rue des Haudriettes ou la rue du Temple. Ce cas n'est certainement pas unique. Les logiques parcellaires d'aujourd'hui sont ainsi, hors lotissement, issues de mutations successives et des propriétés ne revêtant pas une dignité particulière et une volonté de représentation doivent faire l'objet d'une grande attention quand on reconstitue la généalogie de leur construction.

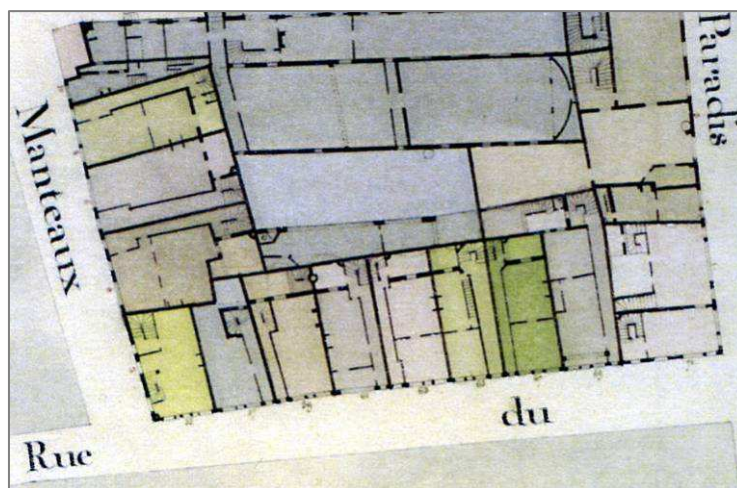
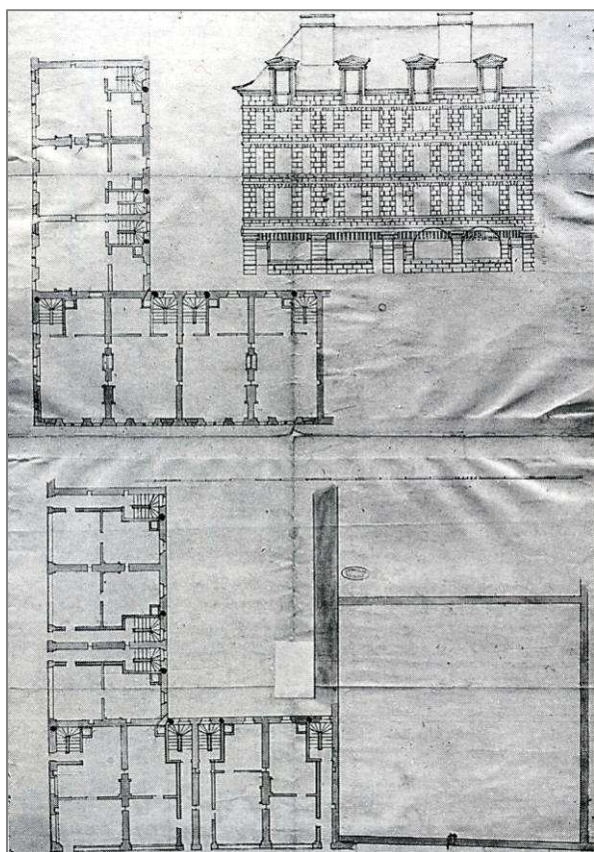


Maisons rue des Haudriettes et du Temple, élévations et plan en rez-de-chaussée, extrait de l'atlas Vasserot par îlot, 1823



Un dessin, conservé aux Archives Nationales de France, daté de 1640, représente sept maisons commandées par une communauté religieuse aux marges de son terrain, à l'angle de la rue des Blancs-Manteaux et Vieille-du-Temple. Au rez-de-chaussée, le projet figure une boutique et une arrière-boutique. Le tout est établi selon un même module que l'on répète, donnant d'un côté sur la rue et de l'autre sur le jardin du couvent et présente une rationalité étonnante. L'arrivée de la lumière dans la cage d'escalier et celle des arrières boutiques, ainsi que leur aération, sont permises par les ouvertures situées à l'arrière des maisons (ce qui implique un terrain dégagé à cet endroit). L'accès aux étages se fait dans le prolongement d'un couloir aveugle par un escalier qui allie rampe droite et volées tournantes dans une cage permettant à deux personnes de se croiser. Chaque niveau est composée d'une pièce principale (ou chambre), et d'une pièce secondaire dont l'accès n'est pas indépendant. La pièce principale est éclairée de trois ouvertures, une grande flanquée de deux plus petites, dispositif qui est reproduit sur les trois niveaux de l'étage carré.

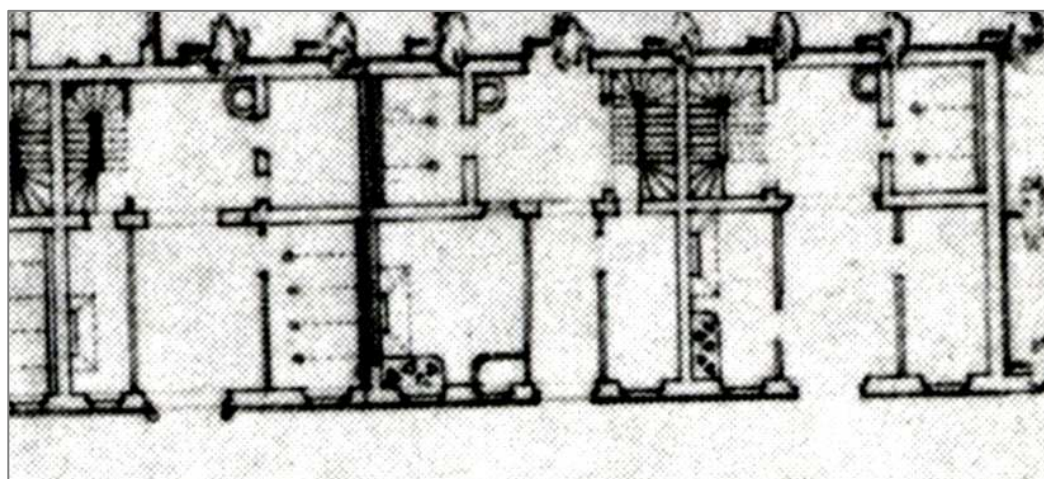
Mais ceci n'est qu'un principe de plan. Le relevé de l'Atlas de Vasserot et Bélanger en 1825 nous montre l'écart entre le projet et son exécution (les maisons ont été détruites en 1944-1945 et l'on ne peut vérifier sur place) ; ce qui nous paraît fort intéressant pour analyser l'évolution de ce type de bâti et les aménagements nécessités strictement par l'usage. Le parcellaire du lotissement a été découpé avant la réalisation de façon à ménager une profondeur propice à l'installation d'une cour au fond de chaque parcelle pour permettre l'aération. Outre cette modification qui vient contredire l'intention première du maître d'œuvre, la réalisation des escaliers n'a pas été exécutée en série et a donné lieu à plusieurs interprétations dans le sens d'une réduction de la surface de la cage. Des sept escaliers prévus sur le projet, un seul semble avoir ainsi conservé les proportions d'origine. La plupart ont été placés hors œuvre et non dans l'œuvre, cette dernière disposition visible sur le plan conservé dans les archives illustrant la nouveauté, en décalage avec les usages des charpentiers et des maçons. Non prévu sur le plan, l'accès aux boutiques peut se faire aussi par le couloir latéral. Dans deux de celles-ci, ont été ménagés des accès directs vers un niveau d'entresol. Enfin des sept maisons initialement prévues, on passe à treize réalisées, dont quatre d'entre elles sont pourvues d'escaliers à quatre noyaux, témoignant de l'attention nouvelle pour rendre plus confortable l'ascension vers les étages.



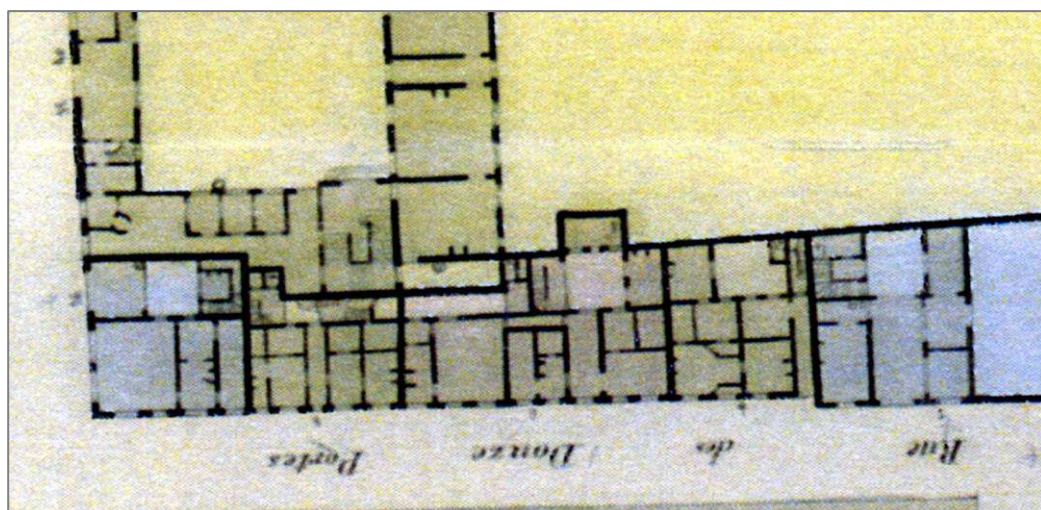
Ci-contre, projet de maisons locatives pour les Blancs-Manteaux, en bas, plan du rez-de-chaussée, extrait de l'atlas par îlot, 1823.

En 1638, les entrepreneurs Michel Villedo et Claude Doublet entament la construction de douze maisons, de part et d'autre de l'actuelle rue Villehardouin (ancienne rue des douze portes). Ce sont des maisons modernes aux façades certainement quasi-identiques à l'origine (elles sont édifiantes à observer aujourd'hui car on peut y voir toutes les modifications en usage au cours des XVIIIe et XIXe siècles). Elles sont construites sur des parcelles de forme pratiquement carrée, sans référence à la traditionnelle parcelle en lanière d'origine médiévale.

A partir de 1655 et dans les années 1660, les bâtiments situés du côté pair de la rue sont incorporés aux communs de l'hôtel, situés actuellement 60 rue de Turenne (dit du Grand Veneur). Certains sont aménagés intérieurement pour la location par Claude de Guénégaud, Trésorier de l'Epargne. Un relevé de l'architecte Robert de Cotte du domaine passé aux mains de Louis Boucherat, Chancelier de France, figure les plans de ces constructions vraisemblablement aux environs de 1686 (date où le chancelier s'installe dans sa propriété). Comparées aux constructions présentées précédemment, ces maisons possèdent les équipements permettant de mener un train de vie bourgeois plus élevé. Mais surtout, le projet de régularisation et de rationalisation du plan a fait un bond en avant. On y voit systématiquement des écuries pour trois ou cinq chevaux et une remise, mais l'espace est compté. Dans la petite cour, chacune bénéficie d'un puits. Sur l'un des côté du passage central, au rez-de-chaussée, on trouve la cuisine avec la hotte de sa cheminée. La cage de l'escalier donne sur la cour à l'arrière. Elle est largement ouverte en rez-de-chaussée ; la distribution régulière à ce niveau permet de reconstituer facilement celle de l'étage, avec ses trois pièces sur rue et sa chambre en retour d'équerre sur la cour.

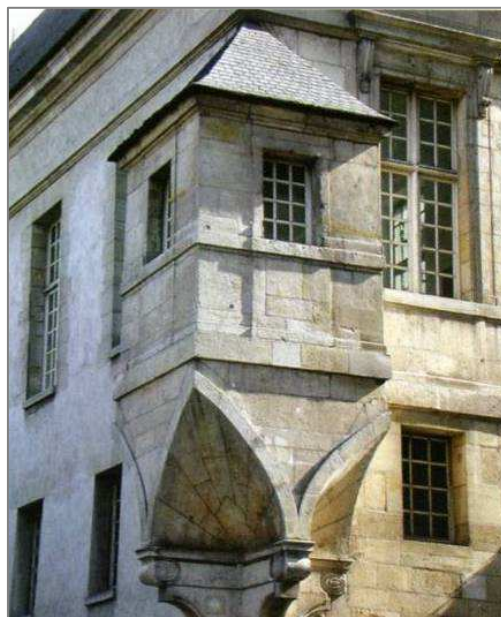


Plans en rez-de-chaussée de trois maisons rue des Douze Portes, aménagées par Robert de Cotte, ca 1686.

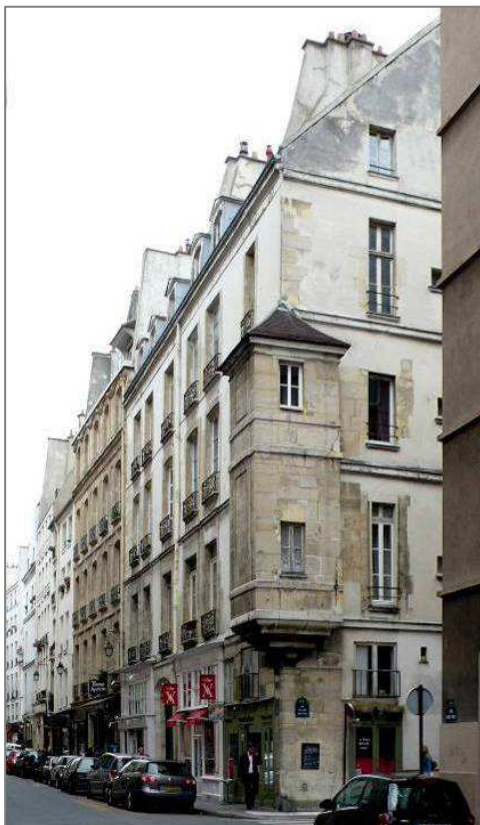


Plans en rez-de-chaussée de la rive nord de la rue des Douze Portes, extrait de l'Atlas Vasserot par îlot, 1835.

Non repérables sur les relevés des rez-de-chaussée, les tourelles d'encorbellement sur plan carré que l'on rencontre dans le périmètre sont l'expression d'un usage et d'une mode qui se développent au XVI^e siècle et qui trouvent au début du XVII^e siècle leur dernière expression. La plus réduite et la plus soignée qui subsiste dans le Marais est la tourelle accrochée à la façade de l'ancien hôtel d'Angoulême (hôtel de Lamoignon) à l'angle de la rue des Francs-Bourgeois et de la rue Pavée. Elle marquait la limite du territoire de la censive de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers (périmètre fiscal). Renfermant des petits cabinets, lieux d'isolement, pratiques pour l'étude ou l'observation de la vie urbaine, ces édifices jaillissant de la maçonnerie ne pourront être construits après 1607 suite à un édit interdisant les saillies et encorbellements sur la voie publique. Une autre tourelle du même genre est située à l'angle de la rue du Temple (n°26) et de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (n°2). Elle marquait la limite de la censive St-Merri. Une troisième est située à l'angle de la rue Saint-Paul (n°8) et de la rue des Lions-de-Saint-Paul (n°18).



Tourelle à l'angle rue des Francs-Bourgeois, rue Pavée



Tourelle à l'angle des rues des Lions de Saint-Paul et de la rue Saint-Paul



Tourelle à l'angle des rues du Temple et Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

II.2.4 ENSEMBLES URBAINS SIGNIFICATIFS DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE AU XVIIIÈME SIÈCLE

Les ensembles urbains font l'objet du chapitre III suivant.

Commencé au XVI^e siècle, le remplacement de l'ancien bâti médiéval par un bâti adapté aux nouvelles conditions sociales et économiques s'accélère au siècle suivant. La construction à l'intérieur de l'ancienne enceinte de Charles V est d'abord encouragée sur les terrains de l'ancien Palais des Tournelles, situé sur la rive droite de la Seine, en retrait des points d'accostage et des ports où se développent alors les échanges commerciaux. A partir de 1606, on construit la place Royale (actuelle place des Vosges). Ce lotissement imposé par le souverain accroît le vaste mouvement de modernisation déjà ébauché qui profite de la nouvelle stabilité politique ainsi que de l'enrichissement des marchands et de la noblesse de robe tirant profit de ses privilèges. La ville dans sa partie la plus ancienne, aux abords de l'hôtel de Ville, de la Seine jusqu'à l'Arsenal, dans le Beau Bourg et près de l'enclos de l'abbaye Saint-Martin, elle, ne s'étend pas : elle se transforme sur elle-même, notamment sous le règne de Louis XIV dans les années 1670 où se développe la pratique de la surélévation. Pendant la Régence d'Anne d'Autriche et le règne de Louis XIII, notamment plus à l'est sur les terrains libres à l'intérieur de l'enceinte, dans les anciens jardins et notamment sur les propriétés religieuses et les terrains du Temple, on érige maisons de ville et hôtels particuliers. Ces hôtels et maisons de ville fixeront jusqu'à aujourd'hui l'image du Marais et de son Secteur Sauvegardé quand ils s'implanteront jusqu'en 1700 partout dans le quartier, là où les opportunités vont le permettre.

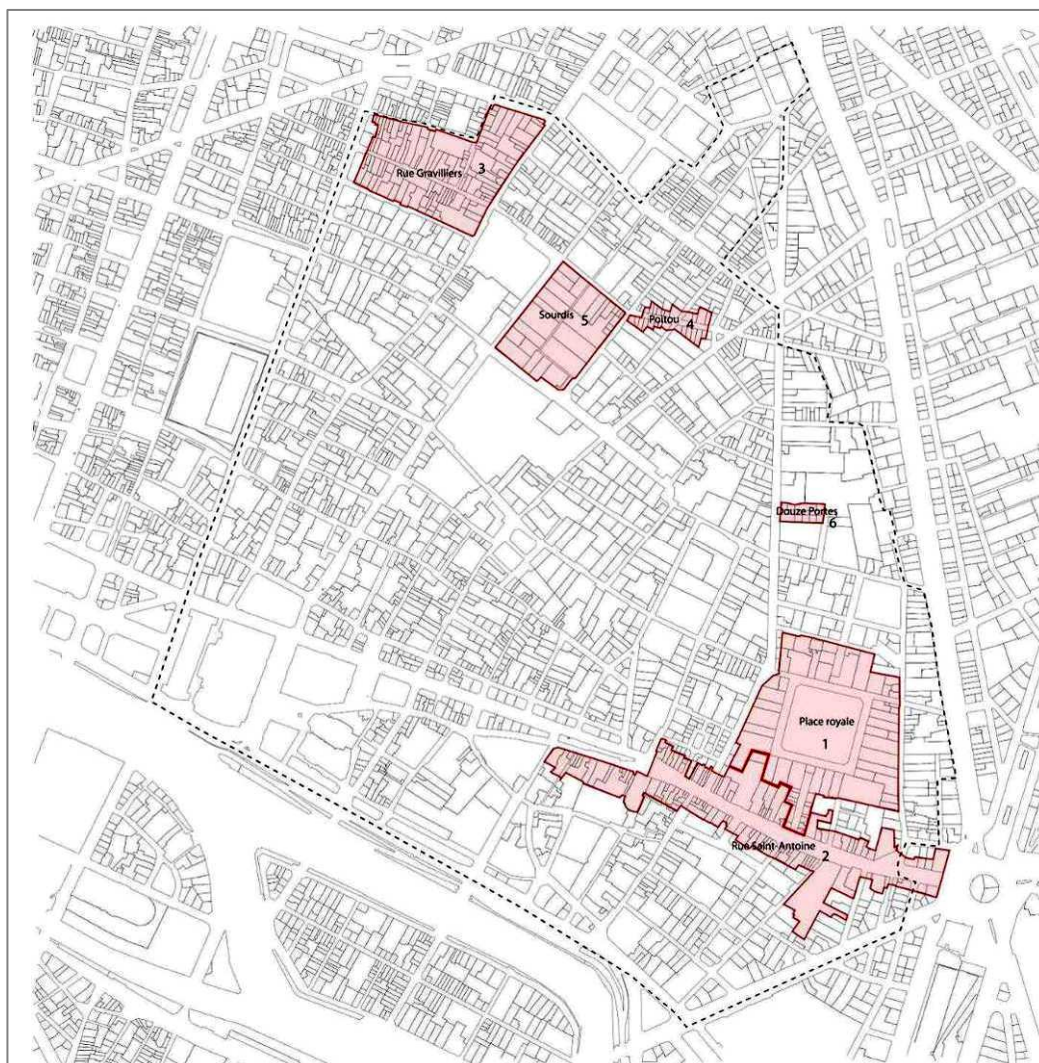
Selon l'historien du Marais, Jean-Pierre Babelon, l'origine de la place Royale, comme celles des autres créations urbanistiques du règne d'Henri IV à Paris, est à chercher dans les réalisations légèrement antérieures dans la province française et les territoires qui ont été récemment intégrées. On peut ainsi évoquer la place de Charleville, les places à arcades de Metz, la ville nouvelle de Vitry-le-François ou les villes fortifiées par les ingénieurs militaires. On sait qu'en 1605 la première idée a été d'implanter sur le terrain de l'ancien Palais des Tournelles une manufacture de drap de soie destiné à la tapisserie d'ameublement, ainsi que des ateliers d'artisans et des boutiques, réunis en une sorte de vaste cité commerciale ordonnée. L'historienne américaine Hilary Bullon a insisté sur ce projet qui serait à l'origine du dessin de l'arcade du pourtour par l'ingénieur Claude Chastillon. En 1607 néanmoins, le programme change. La manufacture établie sur le côté nord est détruite, et le roi tente de fixer ici les nobles parmi son entourage. La fonction de résidence et de promenade réservée à l'élite dans cette espace quasi-fermé s'enrichit pour l'espace central d'une fonction de lieu de célébration royale, en écho avec la place de Grève où se déroulent alors les faits marquants de la vie municipale. L'emploi de la brique et de la pierre renvoie à la mode des châteaux comme Ormesson et Wideville (ca 1580) et à la nouvelle cour des Offices construite entre 1606 et 1609 au château de Fontainebleau. L'inversion du mode d'habitat aristocratique, habituellement entre cour et jardin, avec ici les pièces d'apparat derrière la façade sur la place, est à remarquer et restera exceptionnelle dans le nouveau quartier.

La place des Vosges est reliée directement à la rue St Antoine, le plus ancien chemin qui traverse le quartier d'est en ouest. Cette voie qui donne accès à la ville et qui irrigue les rues adjacentes est un élément fondamental dans la composition architecturale, paysagère et sociale du quartier. C'est dans l'histoire un lieu de circulation, de marché, de fêtes. Le bâti des deux rives qui la composent forme cadre à l'image d'un panorama des architectures modeste ou aristocratique des bâtiments du Marais au XVII^e siècle. En rangs serrés, ils dominent ici par leur nombre jusqu'à l'ancienne place de Birague devant St-Paul-St-Louis, et au sud jusqu'au carrefour de la rue de Fourcy. Ca et là, ils ont été remplacés par des maisons au XVIII^e, au XIX^e siècle, dans une mise en scène urbaine où dominent les aménagements des XX^e et XXI^e siècles. Ces deux fronts bâtis, enserrant l'espace public, présentent cette esthétique de la ville traditionnelle qui admet les variations dans un mouvement continu.

Située à l'autre extrémité du périmètre, la rue des Gravilliers et le bâti de ses rues voisines et de leurs cœurs d'îlots renvoient à l'ambiance urbaine développée au fil du temps à proximité de l'enclos de l'ancien prieuré royal de St-Martin-des-Champs et de la rue Saint-

Martin. Tout près de la grande voie nord sud de Paris intra muros, passage vers l'ouest et vers le quartier des halles centrales, cet ensemble constitue un autre pôle de développement dans l'histoire. Ce n'est plus à vrai dire le Marais dans la topographie parisienne. C'est un autre monde, avec sa propriété foncière organisée à partir d'un parcellaire ouvrant sur des cours où ont pris place des activités commerciales et ses maisons à pans de bois, transformées maintes fois pour suivre le goût du jour.

Plus à l'est, la rue de Poitou a pris naissance à l'emplacement des terrains libres vendus aux enchères par l'ordre des Hospitaliers à partir de 1608. Sur cette voie transversale reliant le quartier de l'abbaye St-Martin-des-Champs et la paroisse St-Nicolas-des-Champs à la fortification de Charles V vers l'est, par la rue des Gravilliers, jusqu'à la rue St Louis (actuelle rue de Turenne), prolongée par la rue du Pont aux Choux, on trouve encore de nombreuses maisons du XVII^e siècle, regroupées autour des angles de rues, et à peine modernisées. Ce sont des maisons bourgeoises, bien modestes par rapport aux grands hôtels particuliers de l'îlot Sourdis occupé principalement par un ensemble de grandes bâtisses dressées à partir des années 1640. Voilà un exemple dans le quartier d'un espace presque uniquement réservé à des résidences aristocratiques, implantées de part et d'autre d'une ruelle de desserte située en fond de jardin. On sait que la partie est sur la rue du Grand Chantier (actuelle rue des Archives) était construite à l'époque médiévale. Pas un vestige de cette occupation ne semble subsister en plan : on se rend compte ici que l'occupation du Marais, sous le règne de Louis XIII, a été le fait d'un bouleversement des mentalités et des usages, le résultat d'une césure entre le monde ancien et nouveau. Avec la rue des douze Portes, aujourd'hui partie de la rue Villehardouin ouvrant sur l'actuelle rue de Turenne, on perçoit la présence d'un lotissement homogène de la fin des années 1630. Conçue sur un parcellaire moderne, de forme carrée, les maisons des deux rives se font face et offrent plus que des airs de familles. Les modifications de leurs façades déclinent les possibilités mises en œuvre dans l'histoire pour les adapter aux mondes nouveaux : on y voit toute une grammaire de la transformation et pourtant on les distingue encore parfaitement



II.3 L'EVOLUTION URBAINE ET L'ARCHITECTURE AU MARAIS AU XVIII^E SIECLE

II.3.1 DES DATES, DES FAITS, DES IMMEUBLES REPERES

Le début du XVIII^e siècle pour le roi Louis XIV commence en fanfares. Mais la guerre qui recommence en Europe dès 1701 ne lui est pas favorable. La bataille de Ramillies contre les anglais est un désastre pour un monarque dont le prestige décline. Même Vauban valeureux soldat semble vouloir des réformes et formule des critiques. A partir 1709, l'argent manque vraiment tandis que l'hiver d'une rigueur exceptionnel plonge la France dans le froid. En 1715, l'état n'est plus loin de la Banqueroute et le roi soleil s'éteint. Cette fin de règne n'est pas si défavorable pour le Marais. En temps de guerre, l'argent circule, et le commerce n'est pas forcément mauvais. Le quartier continue sa régénérescence. Ça et là la ville continue à se reconstruire sur elle-même et de nouveaux immeubles apparaissent. Certains grands seigneurs semblent ignorer les temps difficiles. Ainsi François de Rohan, prince de Soubise (mort en 1712), Lieutenant général depuis 1679, gouverneur du Berry en 1681 et de la Champagne en 1692, marié avec sa cousine, Anne de Rohan (décédée en 1709), maîtresse de Louis XIV, engage en 1706 de concert avec un de ses onze enfants, Armand Gaston de Rohan, évêque de Strasbourg en 1704 (il sera grand aumônier de France en 1713), la transformation d'un très grand îlot au cœur du quartier. Le chantier poursuivi par Hercule Mériadec de Rohan à l'hôtel de Soubise se prolongera jusqu'en 1739.

La Régence, époque faste pour certains quartiers parisiens, quand les billets de Law dynamisent artificiellement l'économie, n'apportera rien ou presque au développement du Marais qui se tient à l'écart des grandes fêtes et événements contemporains. Paris s'enrichit alors, mais les nouveaux riches préfèrent s'installer à l'ouest de la capitale, dans le quartier Saint-Honoré et le quartier du Roule, voire même au faubourg Saint-Germain, car la noblesse d'Epée qui y est installée succombe parfois à l'attrait de la spéculation. Après une période incertaine, avec la disgrâce du duc de Bourbon et l'arrivée du Cardinal de Fleury comme Premier Ministre, le négoce traditionnel semble reprendre suffisamment à la fin des années 1720 pour que les chantiers soient relancés. Les années 1730 et 1740 verront de nombreuses constructions, notamment le long des axes de circulation : la rue Saint-Antoine, la rue François Miron, la rue du Temple, la rue Vieille-du-Temple, la rue de Bretagne.

C'est une idée reçue que Le Marais périclite au cours du XVIII^e siècle. Et même si les années 1750 ne sont pas brillantes (le conflit entre la royauté et le Parlement de Paris est à son paroxysme, tandis que la guerre de sept ans s'engage), la reprise est au rendez-vous sitôt la paix revenue. La fin du règne de Louis XV et le règne de Louis XVI apportent une prospérité qui permet la poursuite de la construction. Car on travaille beaucoup dans le bâtiment au Marais dans les années 1760-70-80. Marchands tapissiers, maîtres joailliers, maîtres celliers, maître maçons, architectes, construisent pour eux-mêmes des immeubles de rapport ; bourgeois et négociants remettent au goût du jour leur patrimoine familial, et le mouvement se poursuit pendant les événements révolutionnaires jusqu'en 1792 et la déclaration de guerre. Arrivés au pouvoir, la Convention Nationale et le Directoire n'encourageront pas la commande architecturale. Mais la vente des Biens Nationaux, notamment la vente des biens du clergé dans le Marais, engagée dès 1790, accompagnée des démolitions qui vont se poursuivre au début des années 1800, sera loin d'être défavorable à l'essor urbain au siècle suivant.

Règne de Louis XIV (1700-1715)

Événements politiques – faits de société

1700 - Le duc d'Anjou, deuxième dauphin, petit-fils du roi de France, devient roi d'Espagne, ce qui confirme au niveau européen la maison de Bourbon.

1701 - La guerre recommence.

1706 - Désastre de Ramillies : Marlborough défait Villeroy. Le prestige du roi est atteint..

1707 - Publication de *La Dîme Royale* de Vauban.

1709 - Chute de température exceptionnelle pendant l'hiver (- 40 degrés à Paris), ce qui entraîne une mortalité importante.

1715 - L'Etat a presque déjà consommé les revenus des années à venir (1716 à 1718). Il doit en outre plus de deux milliards. On envisage une procédure de Banqueroute.

Mort de Louis XIV au mois de septembre.

Événements artistiques

1699 - Début de la construction de la chapelle du château de Versailles. L'architecte Jules Hardouin-Mansart, devient Surintendant des bâtiments.

1702 - Arrêt du Conseil du Roi qui confirme le nouveau découpage de Paris en vingt quartiers.

1706 - Consécration de l'église royale des Invalides. Jules Hardouin-Mansart en est son architecte.

1707 - Construction de la façade de l'église des Barnabites sur l'île de la Cité, selon les dessins d'Edme-Sylvain Cartaud, façade qui sera démontée et remontée, 12 rue des Blancs-Manteaux en 1863, devant la nef de l'église de l'ancien prieuré des Blancs-Manteaux.

1708 - Le duc d'Antin, devient Surintendant des Bâtiments du roi.

1709 - L'argent consacré par le roi aux Beaux-Arts est au plus bas depuis le début du règne de Louis XIV.

Louis XIV envoie à la Monnaie pour y être fondue, sa vaisselle, celle du Dauphin et celle du duc de Bourgogne.

1712 - Projet d'hôtel pour Amelot de Gournay par l'architecte Germain Boffrand, aujourd'hui 1 rue St-Dominique dans le VII^e arrondissement (les travaux seront achevés en 1717).

1714 - Une décision du Conseil autorise l'Académie à faire imprimer et graver des descriptions d'objets d'art et des conférences et déclare qu'« il faut que le public soit informé des progrès que font les Arts.

L'architecture au Marais

1703 - Hôtel, 78 rue des Archives, construit pour Jean Amelot de Chaillou, conseiller au Parlement et Intendant du Commerce d'après les dessins de Pierre Bullet.

1704 - Transformation d'un hôtel construit au XVII^e siècle 28 rue Charlot, pour Jean-Baptiste de la Garde, Président de la 5^{ème} Chambre d'Enquêtes au Parlement.

1705 - 10 rue Aubriot, hôtel Louis d'Havis, contrôleur général des Rentes de l'Hôtel de Ville 82 rue des François Miron, hôtel François Alphonse Hénault de Cantorbe, Trésorier de France de la Généralité de Montauban.

1706 - 60 rue des Francs-Bourgeois et 87 rue Vieille-du-Temple, début de la construction des hôtels pour François de Rohan, duc de Soubise et d'un de ses fils, le cardinal.

Armand Gaston de Rohan, d'après les plans de l'architecte Pierre Alexis De la Maire

1707 - 132 rue Vieille du Temple, Maison de Nicolas Delaunay, Secrétaire du Roi.

1710 - Immeuble 78 rue François Miron.

1714 - Maison Jacques-Charles Lebrun, Greffier des Bâtiments, 52 rue de la Verrerie.



1703, 78 rue des Archives, hôtel Amelot de Chaillou



1704, rue Charlot, Hôtel de la Garde



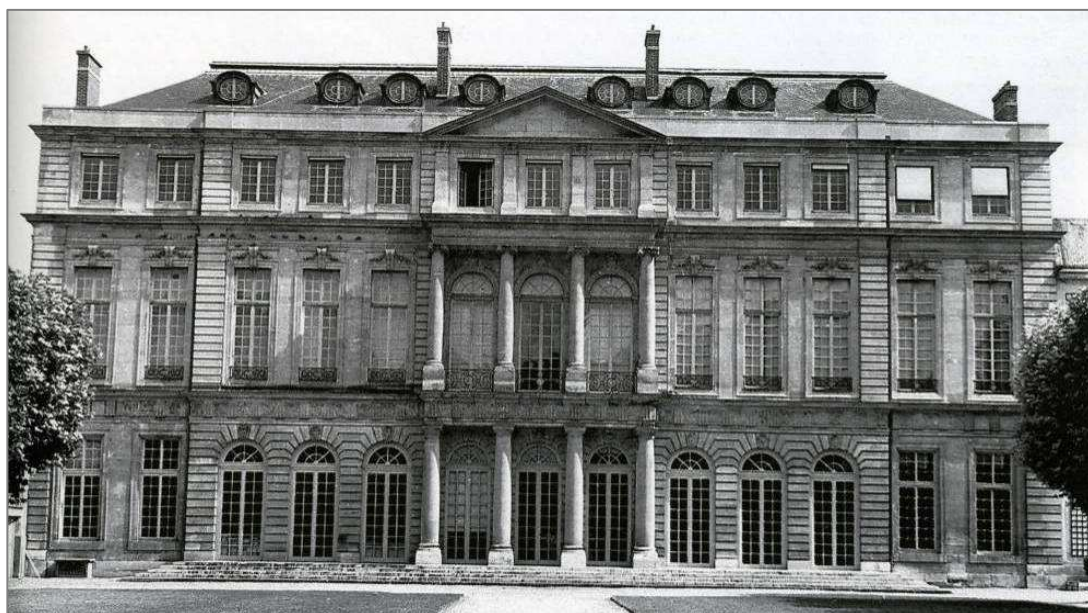
1705, 10 rue Aubriot, Hôtel d'Havis



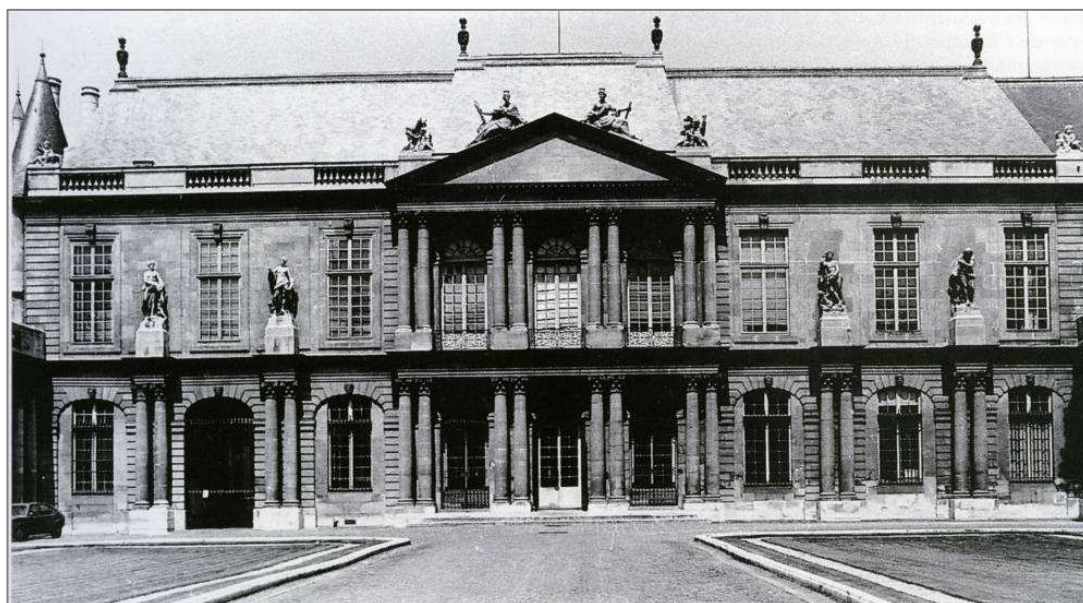
1705, 82 rue François Miron, Hôtel Hénault de Cantorbe



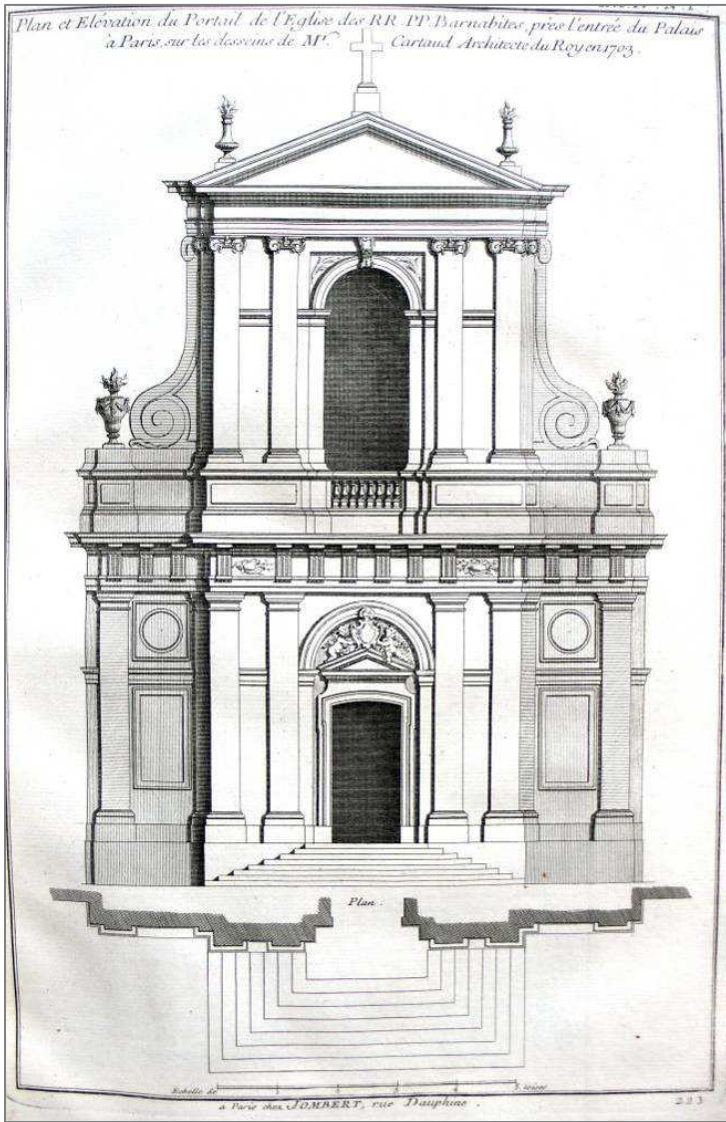
1705, 82 rue François Miron, Hôtel Hénault de Cantorbe



1706, Hôtel de Rohan, façade sur jardin



1706, Hôtel de Soubise, rue des Francs-Bourgeois, façade sur cour



1707, façade de l'église des Barnabites sur l'île de la Cité, aujourd'hui portail de l'église des Blancs-Manteaux



1707, maison Delaunay, 132 rue Vieille du Temple



1710, maison 78 rue François Miron



1714, maison Lebrun, 52 rue de la Verrerie, façade et détail



La Régence de Philippe d'Orléans (1715-1723)

Evénements politiques - faits de société

1715 - Philippe d'Orléans fait casser le testament de Louis XIV à son bénéfice, pour ne pas partager le pouvoir avec le Duc du Maine, et choisir les membres de son Conseil de Régence. Louis XV est âgé de cinq ans. Association des gens d'Epée et des gens de Robe au gouvernement.

1716 - En janvier, le roi s'installe au Palais des Tuileries.

Law crée la Banque générale, compagnie financière au capital de 6 millions.

1717 - Création de la Compagnie d'Occident ou Compagnie du Mississippi par Law pour exploiter la Louisiane.

1718 - Création d'une Compagnie concurrente, l'Anti-Système, qui s'est fait adjuger le droit d'exploiter pendant six ans les aides, les traites et les gabelles, la majeure partie des impôts indirects. Le roi devient seul propriétaire des actions de la banque de Law, qui en est le directeur.

1719 - Rachat par Law du droit d'exploitation auparavant acquis par l'Anti-Système Law se fait céder les privilèges de la Compagnie des Indes orientales, et de la totalité du commerce maritime français. Il donne le nom de Compagnie des Indes à sa Compagnie d'Occident.

1720 - Law a multiplié l'émission d'actions qui a permis aux spéculateurs de faire des fortunes importantes très rapidement. Le Prince de Conti et le duc de Bourbon, en réalisant leur argent papier pour de l'espèce, déclenchent une première panique. Puis la spéculation reprend, avant que la défiance ne s'installe. En décembre, Law s'enfuit à Bruxelles.

1721 - Banqueroute et liquidation des entreprises de Law.

1722 - Au mois de juin, le roi repart résider à Versailles.

1723 - Fin des différents conseils et du Conseil de Régence. Rétablissement de l'Ancien Conseil d'en Haut et retour à l'absolutisme, quand le roi devient majeur à l'âge de 13 ans. Philippe d'Orléans, devenu Premier ministre meurt d'apoplexie en décembre.

Evénements artistiques

1717 - Antoine Watteau peint « Une fête galante » qui rompt avec la tradition. Son succès est immense et sa célébrité relance la création en France.

1718 - Début des travaux de l'hôtel d'Evreux (aujourd'hui Palais de l'Élysée), selon les dessins de l'architecte Armand-Claude Mollet.

1719 - Hôtel de Rohan-Montbazon, 29, faubourg Saint-Honoré par Jacques Gabriel, début de la construction de l'hôtel Matignon, rue de Varennes d'après les plans de Jean Courtonne.

1720 - Hôtel de Charrost, 39, faubourg St Honoré par l'architecte Mazin (actuelle ambassade du Royaume-Uni).

1721 - Mort d'Antoine Watteau.

1722 - Le Roule est annexé à Paris, conséquence du peuplement rapide du faubourg St Honoré, début de la construction du Palais Bourbon au faubourg Saint-Germain.

L'architecture au Marais

1721 - Hôtel de Fontenay, 56 rue des Francs-Bourgeois, par l'architecte Jacques Vinage pour François-Victor de Breteuil, marquis de Fontenay, qui deviendra Secrétaire d'état à la guerre sous Louis XV pendant les ministères de Bourbon et Fleury (l'hôtel ne sera pas habité par son propriétaire).

REGNE DE LOUIS XV (1723-1774)

Evénements politiques – Faits de société

- 1723** - A la mort de l'ancien Régent, le duc de Bourbon devient Premier ministre.
- 1724** - Réouverture de la Bourse dans l'hôtel de Nevers. Privilège des Agents de Change.
- 1725** - Des émeutes éclatent à Paris à cause de la famine.
- 1726** - Après la disgrâce du duc de Bourbon, de Fleury ancien aumônier de Louis XIV est Premier ministre.
- 1739 et 1740** - Disette dans le monde rural après deux mauvaises récoltes. La misère est grande dans le royaume où l'argent est aux mains des spéculateurs.
- 1743** - Le Cardinal de Fleury meurt. Il a quatre-vingt-dix ans.
- 1745** - Le roi installe la marquise de Pompadour auprès de lui. Celle-ci joue le rôle d'un Premier Ministre. Machault d'Arnouville est contrôleur général ; d'Argenson est Secrétaire d'Etat, chargé de Paris.
- 1749-1750** - Emeutes dans Paris contre d'Argenson, « Ministre de Paris », qui organise la chasse aux errants et aux gueux pour les envoyer aux colonies.
- 1751** - Après la paix d'Aix-la-Chapelle, le Comte d'Argenson, Secrétaire d'Etat à la Guerre crée l'Ecole Militaire où 500 jeunes gentilshommes peuvent être élevés gratuitement.
- 1753** - Le Parlement de Paris est dispersé. Les présidents et conseillers aux requêtes et enquêtes sont exilés de la capitale. La Chambre Haute est reléguée à Pontoise. L'affaire s'arrangera la même année.
- 1756** - Début de la Guerre de Sept ans.
- 1757** - Suite à l'attentat de Damiens sur sa personne, le roi éloigne Machault, auteur du projet d'un nouvel impôt, le vingtième, et d'Argenson, chef du parti dévot, qui avaient attiré sur eux le plus de haines.
- 1759** - Le bureau du Commerce et le Conseil du Roi autorisent la fabrication des toiles de coton, « blanches, peintes ou imprimées, à l'imitation de celles des Indes ». C'est le début d'un renouveau de l'industrie française qui va profiter de la généralisation de la liberté industrielle dans les domaines de la papeterie, de la tannerie, du raffinage du sucre, de la verrerie, de la fabrication de savon.
- 1763** - Fin de la guerre de Sept Ans. Au traité de Paris, la France perd son Empire des Indes, et cède son Empire d'Amérique, notamment le Canada et les rives du Mississipi. Le sentiment national est violemment offensé de tant de désastres.
- 1766** - Réunion de la Lorraine à la France, suite du décès du roi Stanislas.
- 1768** - Achat de la Corse.
- 1769** - Le privilège de la Compagnie des Indes est supprimé. La liberté de commerce est établie.
- 1770** - Mariage du Dauphin, petit-fils du roi, avec Marie-Antoinette d'Autriche.
- 1771** - Réforme du Parlement de Paris. Transformation de l'administration de la Justice. Abolition de la vénalité des Charges.
- 1774** - Mort du roi.

Evénements artistiques

- 1733** - Démolition de la porte Saint Honoré, construite sous Louis XIII, celle-ci formant obstacle dans le quartier en pleine évolution
- Début de la réalisation par le peintre François Lemoyne du plafond du Salon d'Hercule au château de Versailles, inspiré des grands décors de plafond italiens.

Début de la construction de la façade ouest de l'église Saint-Sulpice d'après les plans de Servandoni (achevée en 1745).

1734 - Juste-Aurèle Meissonnier, dessinateur de la chambre et du cabinet du roi diffuse la mode rocaille avec la publication de son *Livre d'ornements*.

1736 - Philibert Orry devient directeur des bâtiments du roi.

Achèvement des portails dans le goût classique de l'église Saint Roch.

1737 - Organisation régulière du Salon, tous les ans ou tous les deux ans, le jour de la Saint-Louis, où exposent au Palais du Louvre les académiciens.

Le peintre Jean-François de Troy commence les cartons de l'histoire d'Esther, tapisserie de sept pièces tissée par la manufacture des Gobelins..

1744 - Les frères Martin se voient accorder le privilège royal de décorer les meubles selon leur procédé de vernis à la manière des laques de Chine ou du Japon.

1746 - Voltaire, protégé de Madame de Pompadour, historiographe du roi, gentilhomme de la Chambre, membre de l'Académie française.

1748 - Publication de *L'Esprit des Lois* de Montesquieu.

1749 - Premier volume de *l'Histoire Naturelle* de Buffon.

1750 - *Discours sur les arts et les sciences* de Jean-Jacques Rousseau.

Travaux au château de Bellevue à Meudon par Lassurance le fils, pour Mme de Pompadour.

1751 - Portail de l'église Saint-Eustache à Paris par Jean Hardouin-Mansart de Jouy.

Début des travaux au château de Compiègne pour le roi par Ange-Jacques Gabriel.

Le futur Marquis de Marigny, Poisson de Vandières, frère de Madame de Pompadour, directeur des Bâtiments du roi.

Publication du premier volume de *L'Encyclopédie* sous la direction de Denis Diderot.

1752 - Publication chez le libraire Jombert de *l'Architecture Française* de Jacques-François Blondel, premier essai critique sur l'architecture parisienne et de ses environs.

1753 - Début de la reconstruction du château de la Muette pour le roi par Ange-Jacques Gabriel.

Commande royale faite au peintre Claude-Joseph Vernet qui est chargé de représenter en 24 tableaux les activités industrielles, commerciales et humaines des principaux ports de France.

1755 - Maurice Quentin de la Tour achève le portrait au pastel de Madame de Pompadour et le présente au Salon.

1758 - Début de la publication sur *Les plus beaux bâtiments de la Grèce* par Jean-David Leroy, qui annonce le retour du goût antique.

1760 - Madame de Pompadour protège la fabrique de porcelaine nouvellement installée à Sèvres, au bas du château de Bellevue.

1762 - Début des travaux du Petit Trianon à Versailles par Ange Jacques Gabriel (décoration de 1764 à 1768).

1764 - Pose de la première pierre de l'église Sainte-Geneviève de Soufflot.

Relance des travaux du Palais Bourbon.

1767 - Début de la construction de l'hôtel de la Monnaie par Jacques-Denis Antoine (achevée en 1775).

1770 - Panneaux commandés par la comtesse du Barry, nouvelle favorite, à Jean-Honoré Fragonard pour son pavillon de Louveciennes, construit d'après les plans de Claude-Nicolas Ledoux.

1771 - Hôtel du Châtelet, 127 rue de Grenelle par l'architecte Mathurin Cherpitel.

L'architecture au Marais

1728 - Immeuble 2 rue de la Verrerie construit en 1728 par Jean-François Blondel pour la fabrique de l'église de Saint-Jean-De-Grève.

1730 - Immeuble 45 rue Vieille du Temple, construit par Jean-François Blondel, pour Didier Moreau, Maître Gantier.

1732 - Immeuble 44 rue Vieille du Temple construit pour lui-même par Louis Le Tellier, architecte du Roi.

Maison 36 rue François Miron construite par l'architecte Pierre Lebègue pour Gourdon.

1733 - Hôtel (dit Hôtel Le Féron) 20 rue des Quatre fils construit pour René Berger, Receveur général et Payeur des Rentes de la Ville.

Communs de l'hôtel de Rohan, construit par l'entrepreneur Barthélémy Bourdet d'après les dessins de l'architecte Jacques Vinage.

1734 - Immeubles 2 à 12 rue François Miron, édifiés par l'architecte Jacques Vinage pour la fabrique de Saint Gervais.

Deux hôtels 4 et 6 rue de Braque, construits par l'architecte Thierry-Victor Dailly, pour la Marquise de la Grange.

Immeuble 19 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, par l'architecte Henri-Quentin Desboeufs, pour Jacques Bonnin, avocat au Parlement.

1735 - Extension de l'hôtel de Soubise sur les jardins par Germain Boffrand, dit pavillon Boffrand.

Hôtel 14 rue François Miron, édifié par Jacques V Gabriel pour le notaire Dominique-Jean Camuset.

Immeuble 33 rue Vieille-du-Temple, par le maître maçon Grandhomme, pour Antoine Rodot.

1738 - Hôtel 12 rue St Merri (dit hôtel Le Rebours), construit devant l'ancien hôtel de Jean Aubery, pour Jean-Jacques Devin, bourgeois de Paris, par l'architecte Victor-Thierry Dailly.

1740 - Immeuble sur rue construit devant l'Hôtel d'Albret, 29 bis-31 rue des Francs-Bourgeois par l'architecte Jean-Baptiste Vautrain, et Jean-Baptiste Courtonne le Jeune, pour le président au Parlement, Jean-Baptiste-Charles du Tillet (l'immeuble sera terminé en 1744).

Trois maisons à loyer 101-103 rue du Temple, par l'architecte Michel Tannevot, pour Thiroux de Lailly, propriétaire de l'hôtel de Montmorency.

1742 - Deux maisons à loyer 28-30 rue Saint-Antoine, construite pour Pierre Desprez de Bienville par l'entrepreneur Denis Roquet.

1743 - Immeuble 12 rue de Jouy, édifié pour lui-même par l'architecte Jean-François Desmaisons.

1746 - Immeuble 153 rue du Temple, construit par l'architecte Pierre Lefranc, pour le maître cellier Louis-Gabriel Laisné.

Immeuble 45 rue du Temple par le maître maçon Armand pour Jacques Paulissard, marchand de vin.

1750 - Maison 69 rue Saint-Antoine, pour Claude Bon marchand de bois.

1751 - Immeuble sur rue (dit Maison Claustrier), 56 rue des Francs-Bourgeois, par Jacques Hardouin Mansart de Sagonne pour Gilbert-Jérôme Claustier, Garde des Registres du Contrôleur général des Finances.

1754 - Immeuble 157 rue du Temple, construit par l'architecte Claude Guillot-Aubry pour lui-même.

1756 - Maison 26 rue Saint-Paul pour Romain Brioy.

1758 - Nouvelle église du couvent des Carmes Billettes, 22-26 rue des Archives par le frère Claude, architecte de la Compagnie de Jésus.

1763 - Immeuble 4 rue de Saintonge par Etienne-Louis Boullée pour le notaire Nicolas Mathis.

1764 - Immeuble 1 rue Beautreillis, par Petit l'Aîné, maître maçon pour les chanoines de Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers.

1766 - Transformation d'un ancien hôtel particulier (construit en 1628), 28 rue Michel-le-Comte, par Claude-Nicolas Ledoux pour le Comte d'Hallwyll.

1767 - Construction d'un immeuble sur rue 26 rue des Francs-Bourgeois devant l'hôtel de Sandreville pour la famille Le Mayrat.

1770 - Immeuble 7 de la rue Charlemagne, édifié par le maître-maçon Lefèvre pour Martin de Ruhlière, lieutenant et inspecteur général de la Maréchaussée.

Immeuble 10 rue Saint-Paul, édifié par le maître-maçon Maugin pour René-Maximilien Hua, secrétaire du Roi.

Immeuble 64 rue Charlot, pour Dennis Godefroy, exempt de la Garde Des Cent Suisses du Roi
Immeuble 45 rue de Bretagne et 18 rue de Beauce par Nicolas Goujon, entrepreneur, pour lui-même.

1771 - Immeuble 7 rue de Birague pour Antoine Bobée, marchand tapissier.

Immeuble 21 rue Vieille-du-Temple pour Jean-Thomas Gillette.

Immeuble 11 rue Saint-Paul pour l'orfèvre Georges Ledoux maître joaillier.

1773 - Immeuble 18 rue du Bourg-Tibourg, construit pour Louis-Jean Hollande, garçon de la Chambre de la Dauphine.

1774 - Immeuble 15 rue de Sévigné par l'architecte Jean-Baptiste le Boursier, pour lui-même, sur les jardins de l'hôtel de Lamoignon lui appartenant.



1728, 2 rue de la Verrerie, Jean-François Blondel



1733, 20 rue des quatre-Fils, Hôtel Le Féron



1733, 4-6, rue de Braque, hôtels Le Lièvre de la Grange



1733, communs de l'hôtel de Rohan



1734, 4 à 12 rue François Miron



1735, Extension de l'hôtel de Soubise



1738, 12 rue St Merri, Hôtel Le Rebours



1740, 101 et 103 rue du Temple, et 1 rue de Montmorency



1740, 31 bis rue des Francs-Bourgeois, Bâtiment sur rue de l'hôtel d'Albret



1742, 2 immeubles 28 et 30 rue Saint-Antoine



1746, 153 rue du Temple, immeuble Laisné



1750, Maison Claude Bon, 69 rue St Antoine



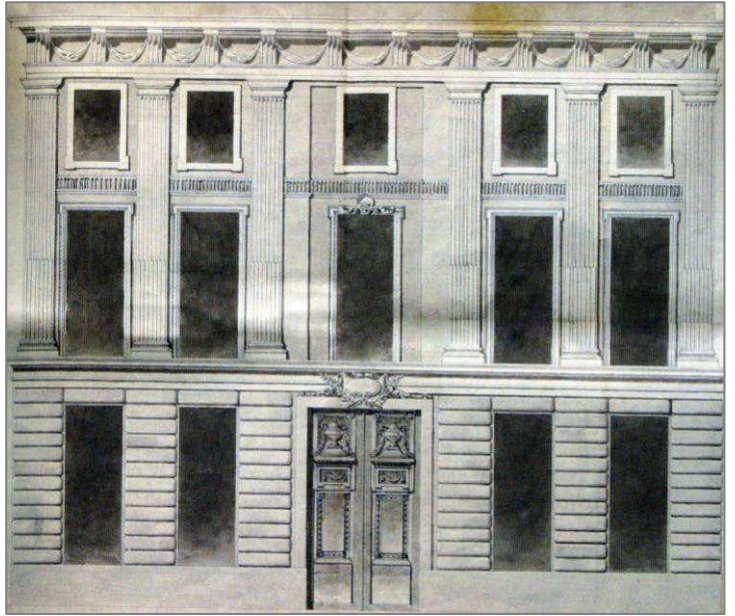
1756, Maison Romain Brioy, 26 rue St Paul



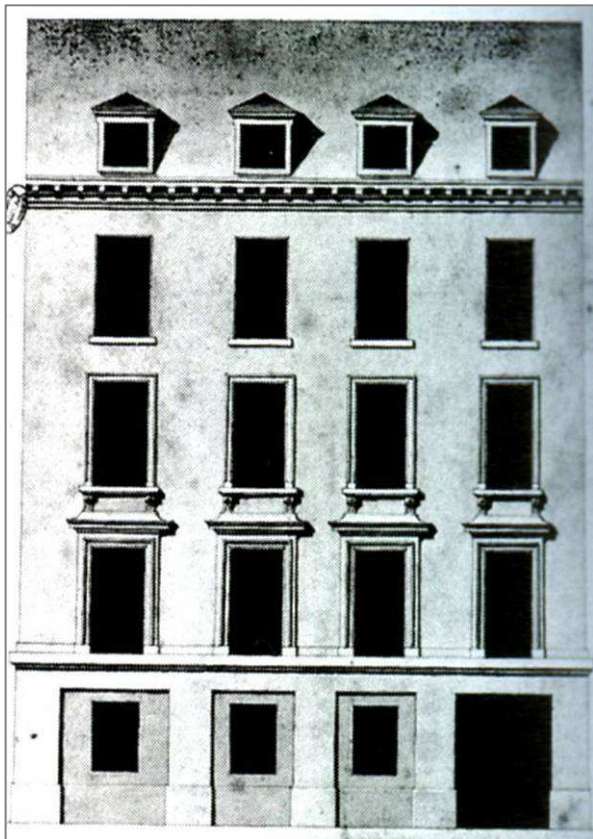
1766, 28 rue Michel Le Comte, transformation d'un hôtel bâti en 1628 pour Mr. d'Hallwyl



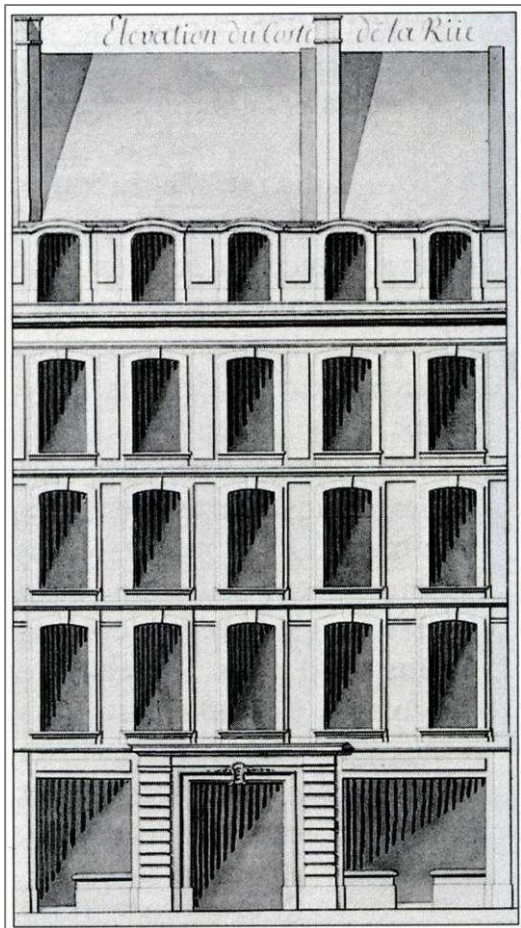
1758, 22-26 rue des Archives, église des Carmes-Billettes



1767, Immeuble sur rue de l'hôtel de Sandreville, 26 rue des Francs-Bourgeois. facade sur rue



1770, Maison Martin de Rulhière, 7 rue Charlemagne
PARIS LE MARAIS -PSMV - RAPPORT DE PRESENTATION PARTIE 1B



1770, Maison Hua, 10 rue Saint-Paul

Le règne de Louis XVI (1774-1792)

Evénements politiques – Faits de société

1774 - Restauration de l'ancienne Magistrature parisienne et rappel des Parlements provinciaux. Turgot devient Contrôleur général.

1775 - Diminution des tarifs de l'Octroi de Paris sur les denrées de première nécessité.

En mai émeutes à Versailles et à Paris, dont la cause est la hausse du prix des farines.

1776 - Edits de Turgot. Abolition des maîtrises et des jurandes. Toute personne, même un étranger, est libre d'exercer tel commerce ou telle profession qui lui convient, avec une simple déclaration. Subsistent les maîtrises des barbiers, perruquiers, étuvistes, orfèvres, pharmaciens, imprimeurs et libraires, à raison de droit de surveillance sur eux par la police.

1777 - Abandon des édits de Turgot : retour en arrière sur les corporations.

1781 - Construction des premiers trottoirs à Paris dans le nouveau quartier de l'Odéon.

1783 - Paix de Versailles. L'Angleterre y reconnaît comme Etats libres, indépendants et souverains, les Treize Etats-Unis d'Amérique.

Déclaration royale imposant un rapport entre la hauteur des maisons et la largeur des rues à Paris. Ce prospect sera modifié par Lettres patentes l'année suivante.

Déclaration royale exigeant que toutes voies nouvelles à Paris aient une largeur de 30 pieds.

1786 - Traité de commerce avec l'Angleterre qui va amener la fermeture et le déclin d'un grand nombre d'atelier dans le Nord, l'Est et à Lyon. Selon Mirabeau, à Paris sur 600 000 habitants, on trouve 120 000 mendiants.

Edit ordonnant la destruction des maisons construites sur les ponts et sur certains quais.

1787 - Pluie et inondations.

1788 - Sécheresse et diminution des récoltes.

1789 - Règlement pour la convocation des Etats Généraux. Assemblées préliminaires et rédaction des cahiers de doléances.

Emeutes en province et à Paris au faubourg Saint-Antoine.

Prise de la Bastille, qui est démolie dès le 17 juillet.

Election du Maire de Paris. Lafayette placé à la tête de la milice bourgeoise qui prend le nom de Garde nationale. Le roi s'installe au Palais des Tuileries.

Les biens ecclésiastiques sont mis à la disposition de la Nation, « à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres ».

Première ordonnance de vente des biens nationaux, jusqu'à concurrence des sommes attendues, destinées à payer les créances exigibles et arriérées et à rembourser les capitaux de toutes les dettes dont l'Assemblée nationale doit décréter l'extinction.

1790 - Les biens nationaux seront incessamment aliénés aux municipalités de Paris et du royaume, qui se chargeront de la revente aux particuliers.

Projet d'une place publique à la gloire de Louis XVI à l'emplacement de la Bastille par Corbet.

Fête de la Fédération au Champs-de-Mars.

1791 - De nouvelles ventes de biens nationaux sont autorisées.

Après sa fuite jusqu'à Varennes, le roi est ramené de force à Paris et prête serment à la Constitution.

1792 - L'Autriche et la Prusse déclarent la guerre à la France.

1793 - Le roi, accusé de Trahison, est condamné à mort par la Convention nationale et exécuté le 21 janvier.

Evénements artistiques

1774 - Le comte d'Angiviller devient directeur des bâtiments du roi.

1775 - Le peintre Joseph Marie Vien est directeur de l'Académie de France à Rome.

1776 - Le tableau « La mort de Duguesclin » par le peintre Nicolas-Guy Brenet, est la première réponse à la commande de d'Angiviller, qui souhaite remettre à l'honneur les sujets d'histoire comme école de vertu et d'exaltation du sentiment patriotique.

1777 - Construction du château de Bagatelle par Bélanger.

1779 - Début de la construction du Théâtre de l'Odéon, par Peyre et de Wailly .

Décor de la salle à manger du Comte d'Artois au château de Maisons (construit par au XVIIIe siècle par François Mansart), réalisé sous la direction du sculpteur Lhuillier, manifeste du goût contemporain pour l'Antiquité.

1782 - Début de la construction de l'hôtel de Salm, rue de Bourbon (rue de Lille).

1785 - Présentation au Salon du « Serment des Horaces » par le peintre Jacques Louis David.

Approbation du projet de Ledoux concernant la construction des barrières de l'Octroi.

1787 - *Paul et Virginie* publié dans le dernier volume des *Etudes sur la nature* de Bernardin de Saint-Pierre.

L'architecture au Marais

1778 - 20 rue de Saintonge, maison construite par le maître maçon Edme Blondel sur un terrain lui appartenant.

Immeuble de rapport 1 rue de Bretagne et 137 rue Vieille du Temple, construit pour Pierre Guérard, Commissaire des Guerres, par l'architecte Jean-Louis Blève.

1780 - 16 rue des Blancs-Manteaux, bâtiment du Mont-de-Piété, construit par l'architecte de l'Hôpital général, Auguste Payen.

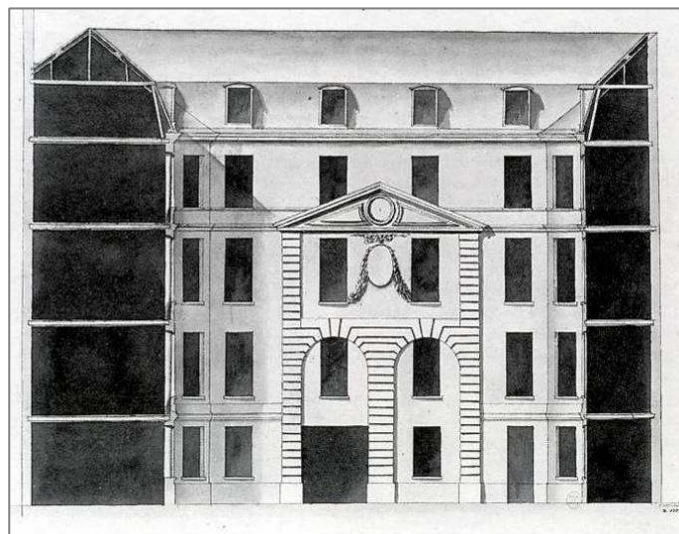
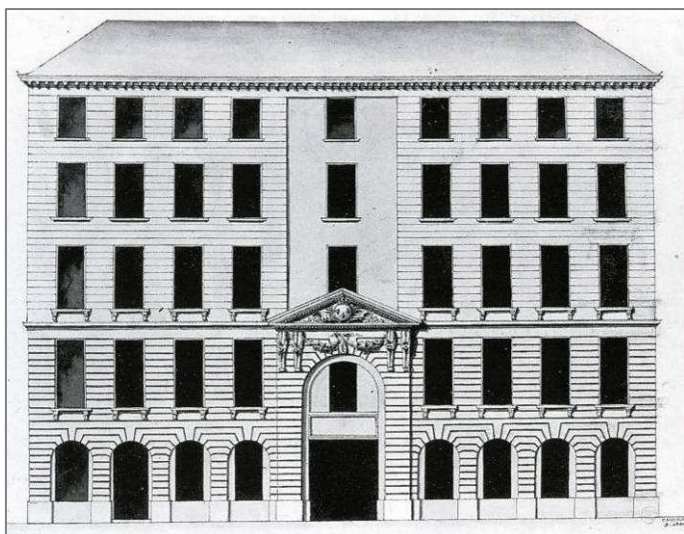
1784 - Maison pour le négociant Bichebois, 35 rue Saint Paul.

1788 - 55-57 rue des Francs-Bourgeois (rue de Paradis), agrandissement du Mont-de-Piété, sous la direction de l'architecte Charles-François Viel.

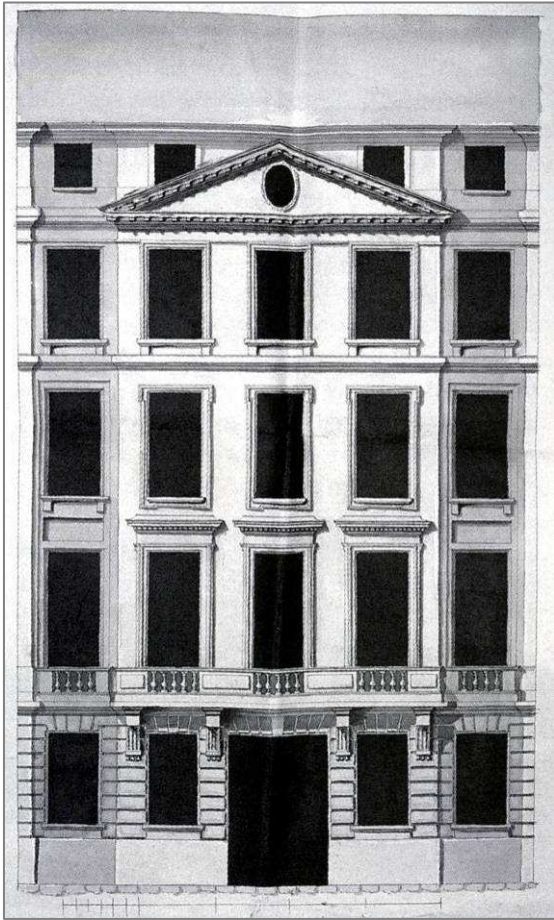
Construction du lotissement du prieuré de Ste-Catherine du Val-des-Ecoliers.

1791 - Suite à la libération des privilèges théâtraux, construction du Théâtre du Marais, 11 rue Sévigné.

1792 - Immeuble 24 rue Vieille-du-Temple par l'architecte Bénigne-Joseph Varin sur un terrain lui appartenant.



1780, rue des Blancs Manteaux, Mont de Pieté, façades sur rue et sur cour



1777, Maison Blondel, 20 rue de Saintonge



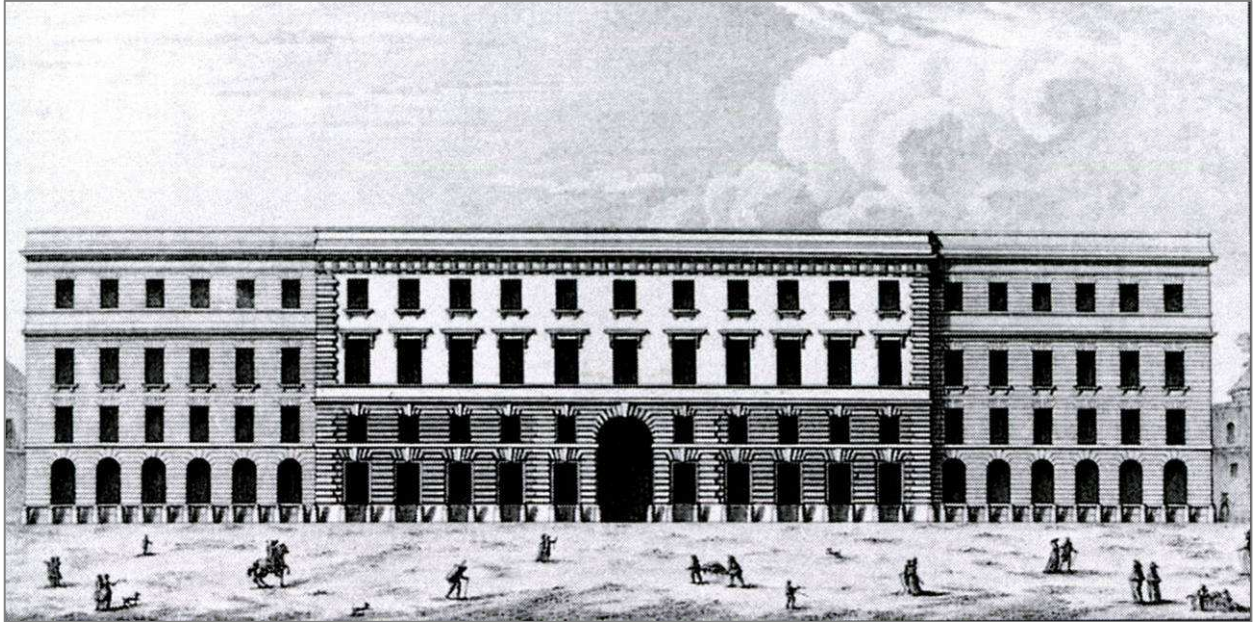
1778, 137 rue Vieille du Temple et 1 rue de Bretagne, Immeuble Guérard



1784, 35 rue Saint Paul, maison Bichebois



1788, Rue de Jarente



1788, Mont de Piété, bâtiment sur la rue des Francs-Bourgeois



1792, 24 rue Vieille du Temple, Maison Varin



1791, 11 rue de Sévigné, ancien Théâtre du Marais, Trepsat architecte

La terreur - le Directoire (1793-1799)

Événements politiques - Faits de société

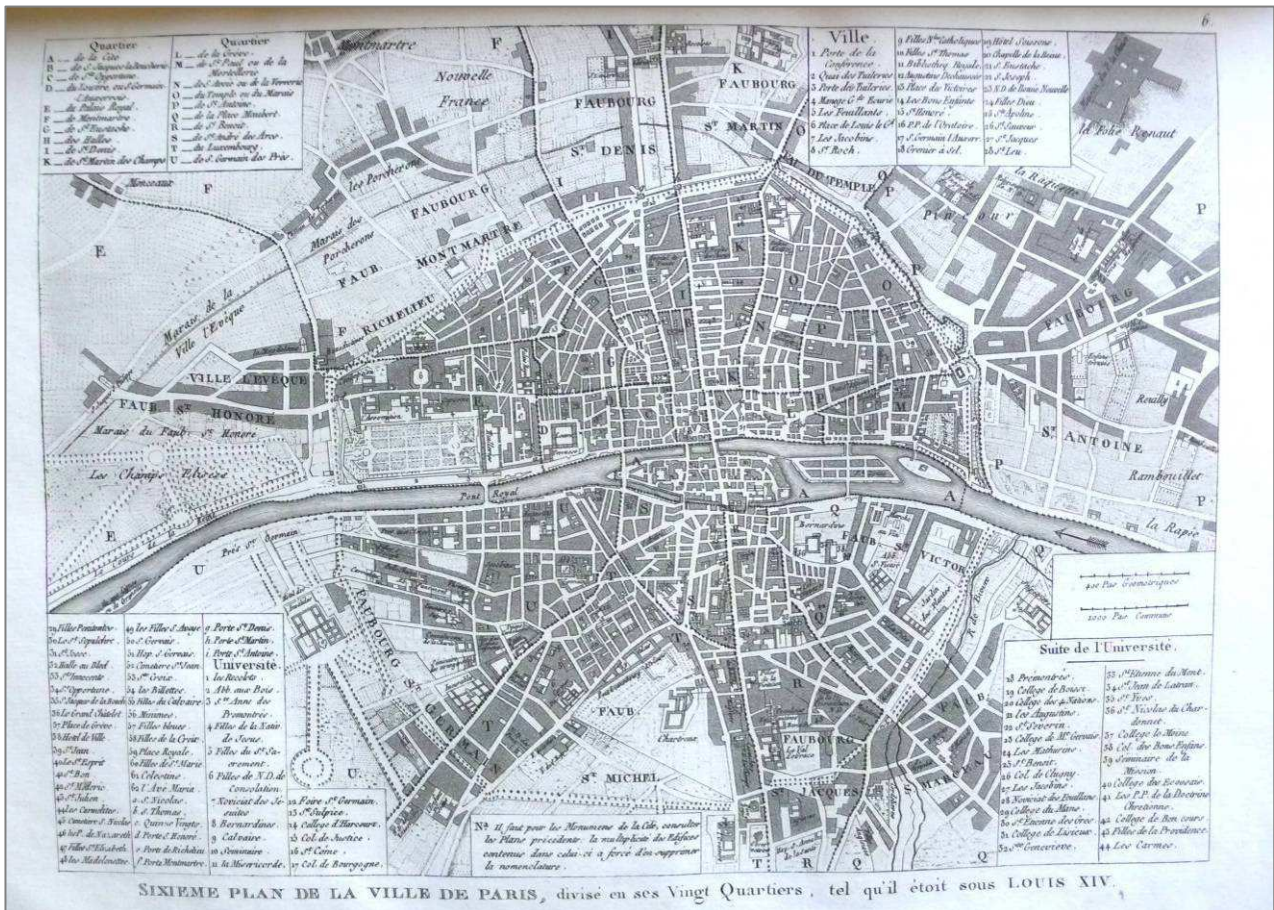
- 1793** - Exécution du roi Louis XVI, le 21 janvier, place de la Révolution (place de la Concorde).
- 1794** - 28 juillet, exécution de Robespierre, Saint-Just, Couthon, et de 19 de leurs partisans.
- 1795** : Mort du fils de Louis XVI, potentiellement Louis XVII.
Dissolution de la Convention. Installation des nouvelles assemblées : le Conseil des Cinq-Cents et des Anciens.
- 1796** - Bonaparte nommé Général en Chef des armées d'Italie. Bataille du pont d'Arcole.
- 1798** : Expédition d'Egypte.
- Première Exposition des Produits de l'Industrie au Champs-de-Mars.
- 1799** - 9 novembre (18 Brumaire). Coup d'Etat de Bonaparte. Il est proclamé 1^{er} Consul.

Événements artistiques

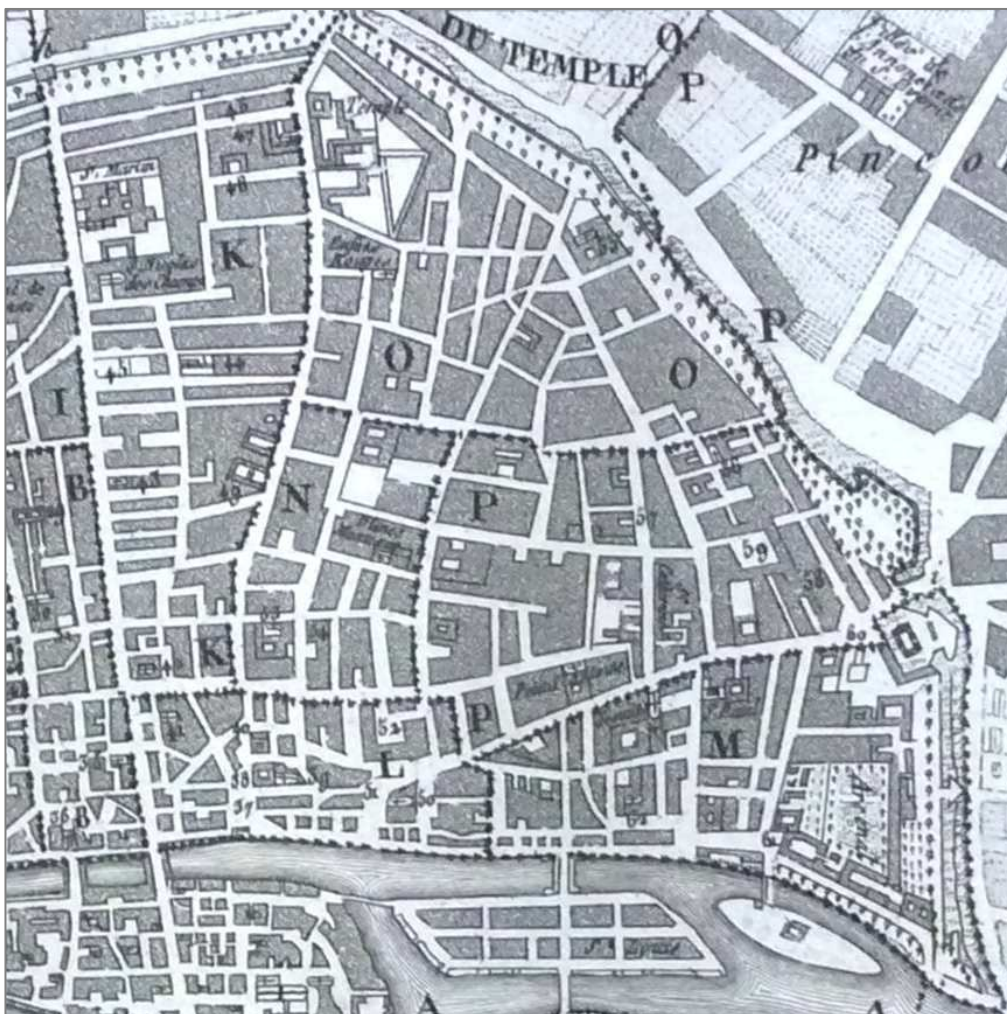
- 1793** - Le dépôt d'œuvres d'art du couvent des Petits-Augustins se consacre exclusivement à la sculpture.
- 1794** - Le Musée du Louvre installé depuis 1793 dans l'ancien Palais du roi est ouvert tous les jours au public.
Début des travaux de la Commission des Artistes, formée de commissaires de la voirie et d'architectes, assemblée d'expert pour mettre en pratique à Paris les principes d'urbanisme, d'après le plan dressé par Verniquet, suite à la vente des Biens Nationaux (la Commission sera supprimée en 1797).
Au printemps, organisation de concours artistiques par la Convention Nationale et le Comité de Salut public, dits Concours de l'An II : 480 projets sont rendus dans le cadre de 25 concours différents ouverts aux peintres, sculpteurs et architectes.
A l'automne, après la chute de Robespierre, construction d'un mausolée provisoire à Jean Jacques Rousseau, sur le bassin des Tuileries avant son enterrement au Panthéon.
- 1798** - 28 juillet : « Entrée triomphale des monuments des Sciences et arts en France » (défilé et présentation du butin artistique ramené d'Italie au Champ-de-Mars).
«L'Amour et Psyché», huile sur toile présentée par le peintre François Gérard au Salon.

L'architecture au Marais

- 1796** - Vente de l'église Saint-Paul.
Mise en vente du monastère des Blancs-Manteaux, transformés en immeubles de rapport.
Démolition de l'église du Temple.
- 1798** - La partie sud de l'ancien prieuré royal de Saint-Martin-des-Champs est affectée au Conservatoire des Arts et Métiers.
Vente du prieuré du Petit Saint-Antoine, rue du Roi de Sicile.
- 1798** - Démolition de l'église du monastère des Minimes de la place Royale.
- 1799** - Démolition de l'église Saint-Paul.



Les vingt quartiers de Paris en 1702, dans Blondel, *L'Architecture française*



Les vingt quartiers de Paris en 1702, détail sur le quart nord-est

II.3.2 LE DECOUPAGE EN QUARTIERS DE 1702

Le 14 janvier 1702, un édit du Conseil du roi ordonne une nouvelle division de Paris et de ses faubourgs en quartiers. L'ancien découpage, établi en 1642, ne permettait plus l'exercice normal de la Police, ainsi que la perception des droits du roi et impositions publiques. Car la ville depuis le règne de Louis XIII s'est beaucoup développée en certains endroits plutôt que d'autres. Sur la rive droite, les nouveaux bâtiments construits dans les cultures Sainte-Catherine, de Sainte-Anastase, du Temple, de la Ville-neuve et de la butte Saint-Roch ont tellement accru les quartiers Saint Antoine, Sainte-Avoye, Saint-Martin, Saint-Eustache et Saint-Honoré qu'on reconnaît que chacun d'eux vaut une ville de province par l'étendue et le nombre d'habitants. Jacques-François Blondel (1705-1774), auteur du premier recueil de plans de bâtiments parisiens accompagnés d'un texte de présentation critique - *l'Architecture Française* – ne manque pas de souligner ce changement en introduction de son ouvrage. Pour lui, ce découpage « facilite l'intelligence de l'emplacement des édifices ». De fait, il n'est pas inutile de revenir sur l'existence de ces quartiers pour mieux comprendre les appartenances, les flux, les échanges dans la ville du début du XVIIIe siècle

Car le périmètre du Plan de Sauvegarde tel qu'il existe aujourd'hui ne recouvre pas ces divisions historiques de l'espace parisien. Ce qu'on appelle aujourd'hui le Marais est en 1702 l'actuelle partie nord-est du PSMV. Il n'inclut ni la place Royale (qui est alors dans le quartier Saint-Antoine), ni l'actuel rue des Francs-Bourgeois. On l'associe au Temple et le quartier dit « du Temple ou du Marais » s'étend à l'est jusqu'aux anciens remparts, comprend la rue de Ménilmontant, tandis qu'au nord il inclut le faubourg du Temple et de la Courtille. A l'ouest, sa limite est la rue du faubourg du Temple prolongée par la rue du Temple ; au sud, il finit à la rue des Vieilles Haudriettes, des Quatre-fils, de la Perle, du Parc-Royal et neuve Saint-Gilles. Dans cette même direction, au sud, il jouxte le quartier Saint-Antoine dont la limite méridionale est la rue Saint-Antoine (les deux rives comprises). Plus bas, s'étend jusqu'à la Seine le quartier de Saint-Paul ou de la Mortellerie. A l'est, le quartier Saint-Antoine est bordé par l'extrémité des faubourgs ; à l'ouest, il s'arrête à la rue Vieille-du-Temple (et comprend ses deux rives). Le quartier de Saint-Paul ou de la Mortellerie est bordé à l'est par les remparts, au midi par le fleuve, à l'ouest par la rue Geoffroy-Lasnier (avec ses deux rives). Plus à l'ouest vient le quartier de la Grève, qui lui va jusqu'à la rue des Arcis et des Planche-Mibray (dans le prolongement nord-sud de la rue Saint-Martin). Ce quartier de la Grève, au nord, est limité par les rues de la Croix-Blanche et de la Verrerie, et rejoint à l'est la rue Geoffroy-Lasnier par la rue Vieille-du-Temple. Au nord-est du quartier de la Grève, prend place le quartier Sainte-Avoye ou de la Verrerie, qui va jusqu'à la rue Vieille-du-Temple, exclusivement, à l'est, et jusqu'à la rue des Quatre-fils et des vieilles Haudriettes exclusivement, au nord. A l'ouest, il inclut les rues Ste-Avoye et Bardubec (actuelle partie sud de la rue du Temple). Enfin, au nord-est, depuis le quartier de la Grève jusqu'au faubourg Saint-Martin inclus, s'étend le quartier St-Martin, limité à l'ouest par la rue Saint-Martin et la rue du faubourg du même nom.

Six quartiers anciens délimités au début du XVIIIe siècle sont donc réunis tout ou partie aujourd'hui dans le PSMV. Le cadre est ainsi posé au développement urbain depuis la fin du règne de Louis XIV. Les difficultés politiques et économiques, de même que l'instauration de la barrière fiscale du mur des fermiers généraux et de l'octroi, vont empêcher une croissance en surface, à la mesure de ce qui s'était passé précédemment et le dépassement des limites entre la ville de Charles V et ses anciens faubourgs. Mais ce sont sur les voies de communications (sans oublier les abords du fleuve), qui mettent en relation ces ensembles entre eux, que va se focaliser l'activité de la construction.

II.3.3 LE DOMAINE ROHAN-SOUBISE

Jusqu'au début XVIII^e siècle, on érige dans le Marais plusieurs très grands hôtels particuliers entre cour et jardin. En construction à partir de 1706, plusieurs fois re-décorées au fil du siècle, deux autres maisons, situés de part et d'autre d'un même grand jardin, par leur ambition, leur ampleur et leur luxe, ne pourront être dépassées. Elles constituent encore un monde à part dans notre périmètre, malgré de sérieuses transformations.

La plus grande partie du terrain qu'occupe aujourd'hui l'hôtel de Soubise a appartenu anciennement à Olivier de Clisson, Connétable de France en 1380, mort en 1393. La propriété va de l'angle de la rue des Quatre-fils-Aymon jusqu'à l'angle de la rue du Grand Chantier, et elle est traversée par une ruelle appelée le petit chantier du Temple. Clisson y fait élever des édifices dont on peut voir les restes, rue des Archives (ancienne rue du Chaume), sous la forme d'un portail cantonné de deux tourelles. Le chemin vers le Palais Royal situé à l'hôtel Saint-Pol est alors aisé. Ces bâtiments sont ensuite vendus à la maison de Guise qui y joint l'hôtel de Laval en 1545 et l'hôtel de la Roche-Guyon en 1560 ainsi que plusieurs maisons particulières. La demeure devient le quartier général du parti catholique pendant les guerres de religion. Au cours du XVII^e siècle, l'hôtel est en partie reconstruit pour Charles de Guise, fils du Henri de Guise, le balafré. En 1704, François de Rohan, prince de Soubise, qui réside alors place Royale, achète l'ensemble. Il forme le dessein de réédifier à neuf tous les bâtiments jugés peu commodes et d'un goût trop ancien. En 1706, les travaux débutent sous la direction de l'architecte de la Maire (Pierre-Alexis Delamair). Le chantier commence par la cour d'honneur à laquelle on accède par la rue de Paradis (60 rue des Francs-Bourgeois).

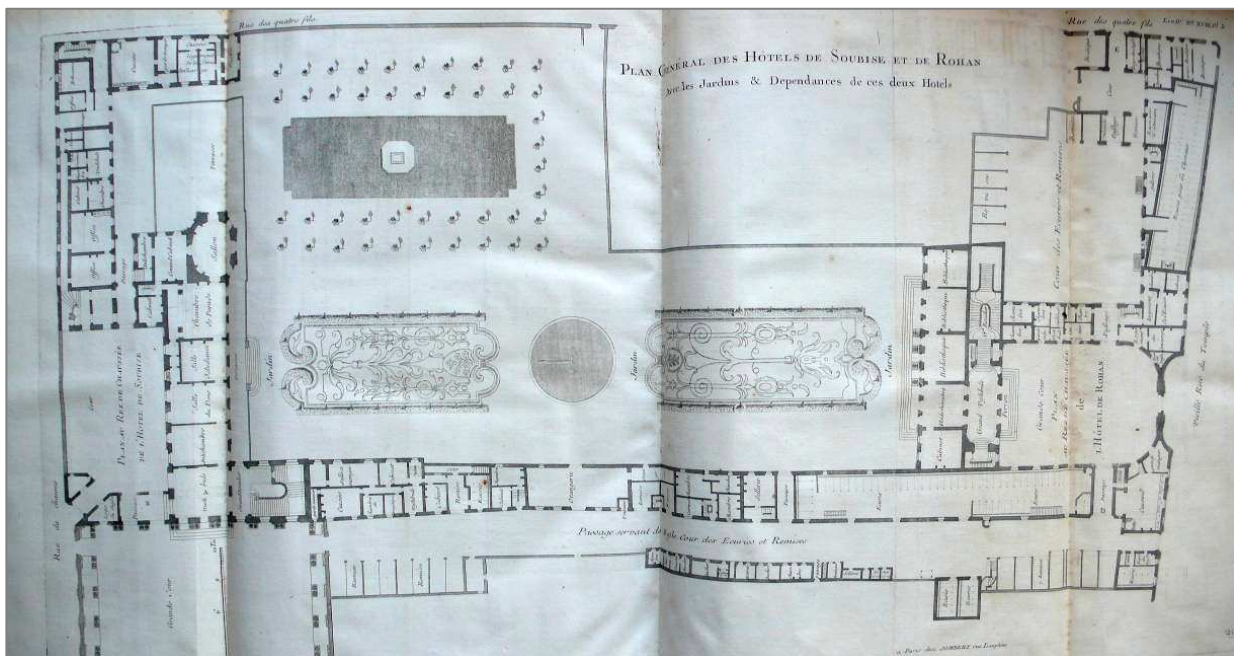
Dans le même temps, Delamair est chargé de la construction d'un autre bâtiment plus à l'est, ouvrant sur la rue Vieille-du-Temple, pour Armand-Gaston de Rohan, évêque de Strasbourg, fils de François de Rohan-Soubise, qui pour ce faire lui a cédé une partie de son domaine. La conséquence est la mise en commun des services établi sur l'ancienne ruelle du petit chantier du Temple, tandis que les deux hôtels, celui du père et du fils, vont se faire face de part et d'autre d'un grand parterre occupant le centre de l'îlot. La réunion des deux maisons par le jardin crée une situation inédite au Marais. Les travaux se poursuivant dans les années 1730, tant pour la création d'un commun séparé à l'hôtel de Rohan sur des terrains nouvellement acquis sur la rue des Quatre-fils que pour la décoration des deux hôtels, font de l'ensemble une enclave aristocratique dévolue à une seule grande famille et lui donnent l'allure d'un grand palais aux multiples ambiances architecturales.

La grande cour d'honneur de l'hôtel de Soubise, est remarquée par Jacques-François Blondel dans son *Architecture Française*, pour son portail, et les colonnes composites du portique de la galerie qui mène à la bâtisse. La réutilisation de l'hôtel du XVII^e siècle construit parallèlement à la rue des Archives et perpendiculairement à la rue des Francs-Bourgeois aboutit à une disposition peu banale. Car derrière la façade solennelle en fond de cour, tournée vers le sud, qui n'est qu'un placage sur la façade latérale et très secondaire de la maison antérieure, ne se développe qu'un passage, des vestibules et un grand escalier (détruit aujourd'hui et remplacé) pour mener aux espaces de réception avec une enfilade tournée à l'est vers le jardin. La résidence est elle-même clairement divisée en une aile d'apparat sur le grand parterre, et une aile d'habitation avec ses petits appartements autour d'une terrasse et d'un jardin plus intime. Tout ici est nouveau et exceptionnel dans la typologie de l'hôtel particulier du Marais. Quant à la décoration, dont on a perdu les traces pour le début du XVIII^e siècle, celle mise en place entre 1736-1739 sous la direction de l'architecte Germain Boffrand (qui a repris le chantier dès 1709 suite au renvoi de Delamair) est un manifeste de l'art rocaille dont il n'y a pas non plus d'équivalent dans les autres maisons alentours.

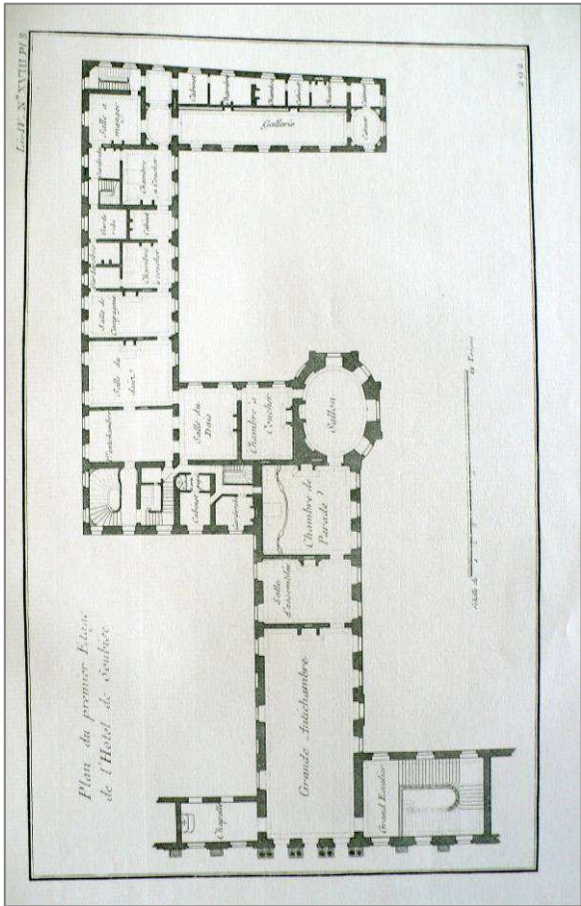
La façade la plus décorée, la plus noble de l'hôtel de Rohan, avec son avant-corps pourvu de colonnes ioniques, est tournée vers le jardin ; ce qui participe de la liberté dans l'emploi des codes que l'on a déjà vu à Soubise. La distribution intérieure est aussi étonnante. Le rez-de-jardin est occupé par une antichambre, trois pièces formant bibliothèque et un cabinet qui servait à l'origine de salle à manger. L'ensemble est précédé d'un vestibule donnant accès à un escalier que Blondel qualifie de « plus singulier que beau » qui occupe un espace considérable à la manière du grand escalier de l'hôtel Salé. A l'étage, la grande salle à manger d'apparat

occupe le centre derrière l'avant-corps. On y accède après le grand escalier par une vaste antichambre. Suivent un salon de compagnie et un cabinet derrière lesquels est installé le principal appartement, qui donne sur la cour. En 1751, cet étage est entièrement refait pour le Cardinal de Soubise, à l'exception de l'antichambre, restaurée. La décoration de la salle à manger est peinte alors en grisaille par Brunetti (qui décore aussi le grand escalier de l'hôtel de Soubise), et le cabinet à l'extrémité de l'enfilade est décoré à la chinoise et peint par Christophe Huet (ici le décor subsiste) ; à la place de la garde robe de l'appartement on installe une salle de bains et un cabinet d'aisances.

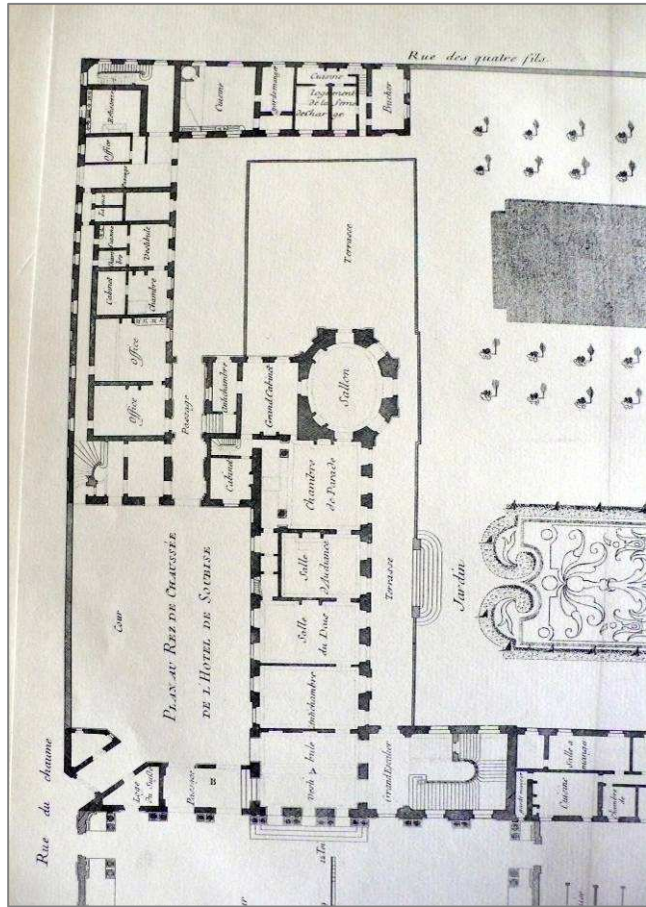
En 1733-1735 est aménagée une nouvelle cour de communs par l'architecte Jacques Vinage, à l'emplacement de quatre maisons voisines. En 1737, la façade à l'arrière de la rue Vieille du Temple est ornée par *Les quatre chevaux du Soleil*, un relief du sculpteur Robert le Lorrain



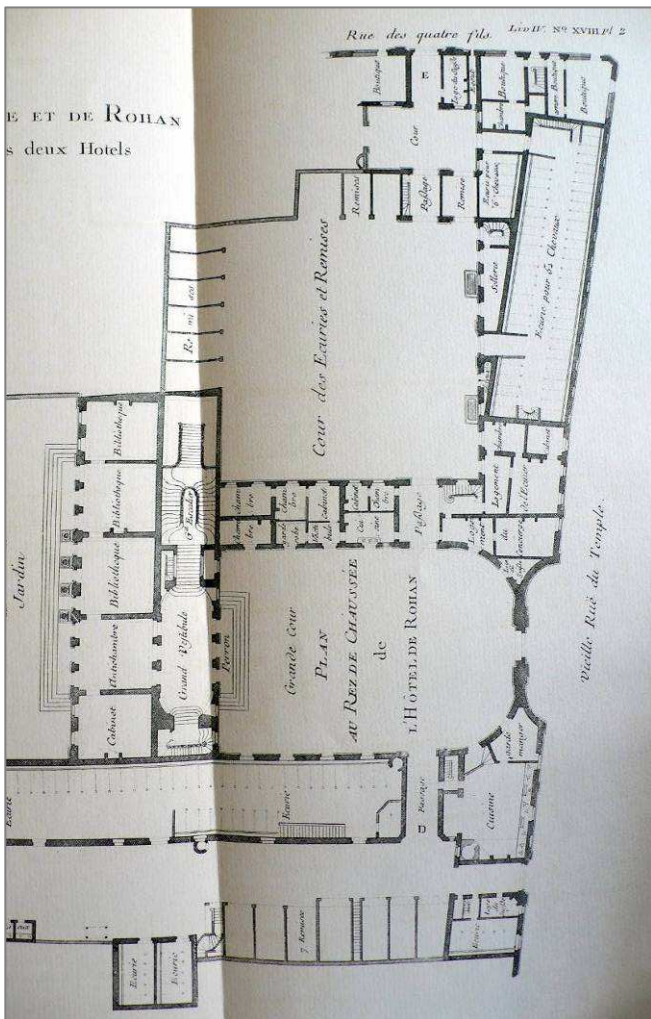
Plan de l'ensemble Soubise Rohan dans Blondel



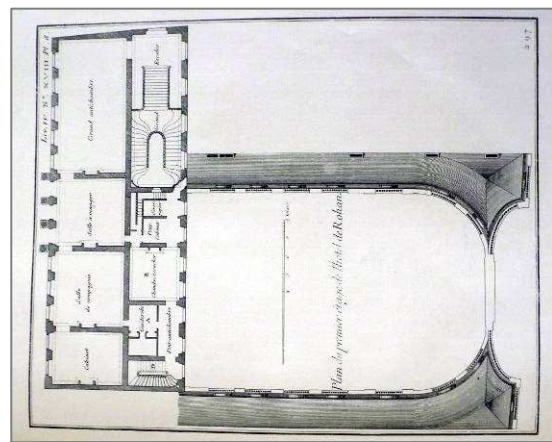
Plan de l'étage de l'hôtel de Soubise dans Blondel



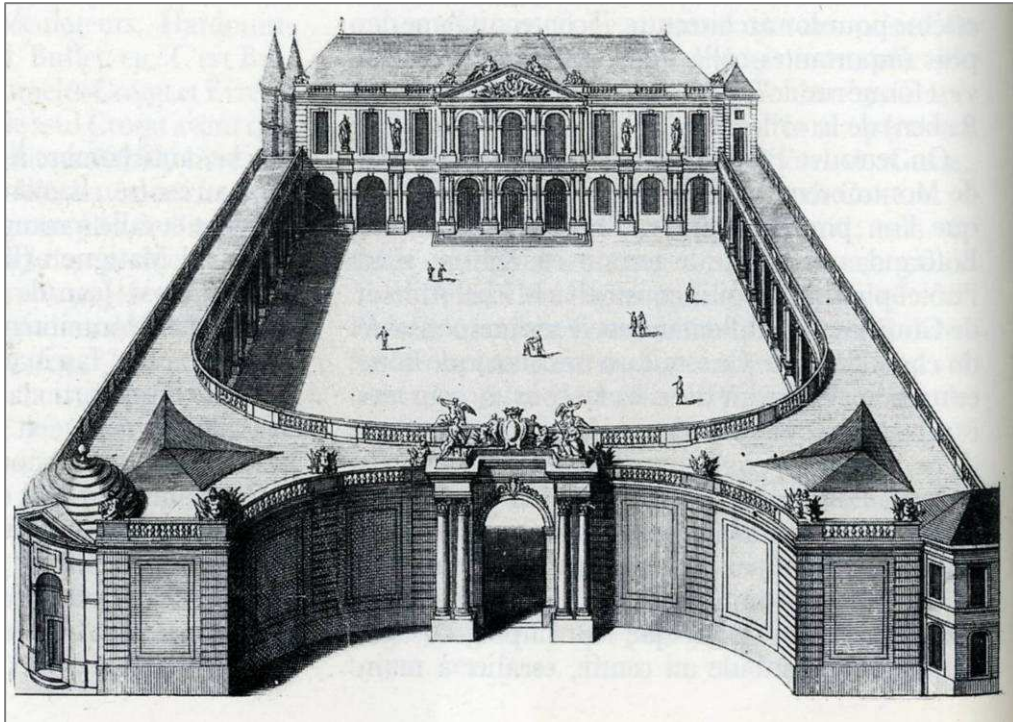
Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de Soubise



Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de Rohan dans Blondel



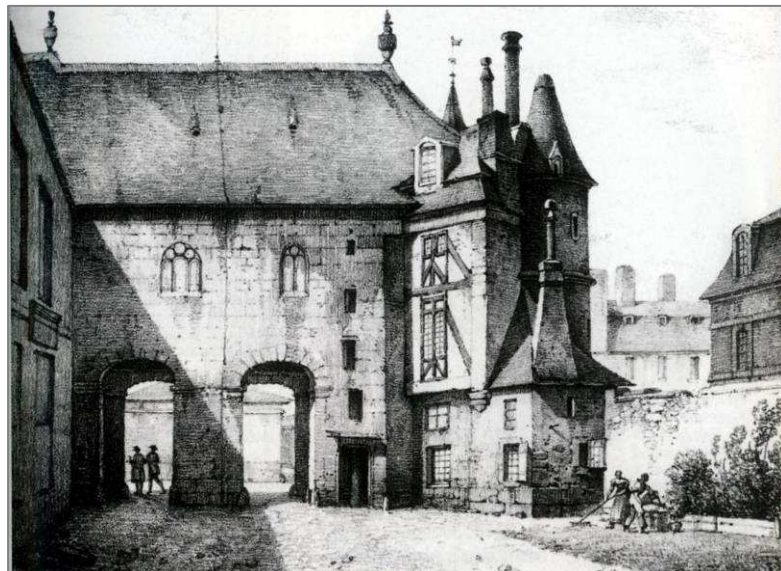
Plan du 1er étage de l'hôtel de Rohan dans Blondel



Cour et façade de l'hôtel de Soubise rue des Francs-Bourgeois



Façade de l'hôtel de Rohan sur jardin



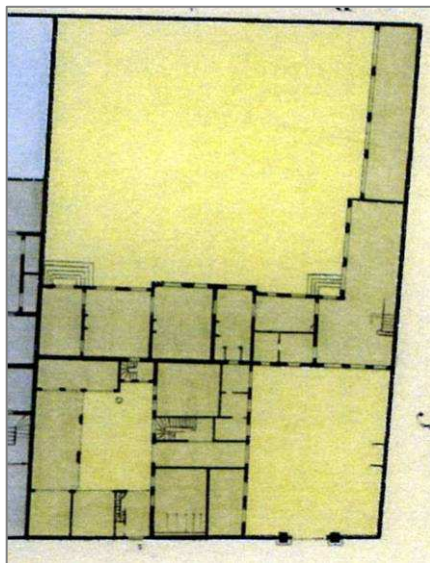
Cour de service de l'hôtel de Soubise à l'arrière de la cour d'honneur

II.3.4 L'HOTEL PARTICULIER DU XVIIIIE SIECLE AU MARAIS

Nous étudierons d'abord les hôtels neufs avant d'examiner les modifications apportées à des bâtiments préexistants. Au préalable, on remarquera que l'hôtel particulier entre cour et jardin est maintenant devenu rare dans notre périmètre. Il disparaît au Marais sous le règne de Louis XVI ; ce qui n'est pas du tout le cas dans d'autres quartiers de Paris comme au faubourg Saint-Germain, au faubourg Saint-Honoré ou à la Chaussée d'Antin.

L'hôtel Amelot de Chaillou ou hôtel Tallard, situé au 78 rue des Archives, a été construit à partir de 1703. C'est un grand bâtiment pour le Marais, sans doute parmi les plus grands, si l'on excepte les hôtels de Soubise et de Rohan que l'on a examiné à part, dont l'ampleur n'a aucune mesure avec le patrimoine bâti alentour. Erigée ici entre cour et jardin, la maison possède une cour de services attenante. Le dessin est de l'architecte Pierre Bullet, et l'on retrouve ici une parenté avec l'hôtel Le Pelletier de Souzy, rue Sévigné, construit vingt cinq ans auparavant par le même maître d'œuvre. Ici aussi le corps de logis est étroit, et tout est fait pour que l'enfilade sur jardin puisse avoir le meilleur développement possible. L'axe central dans la distribution n'a aucune importance. La volonté de privilégier le parcours le long du jardin a déterminé la position de l'entrée à une extrémité.

L'accès depuis la cour d'honneur se prolonge par un grand escalier placé en profondeur dans l'aile en retour sur le jardin, afin de dégager au premier étage tout l'espace du corps de logis. Cet escalier est muni d'une rampe qui est un chef d'œuvre de ferronnerie. Avant 1942 deux statues ornaient les niches au dessus du palier intermédiaire et donnaient à l'ensemble une allure monumentale qu'il est difficile de surpasser au Marais. Les niches sont cantonnées de pilastres corinthiens. L'accès à l'enfilade sur jardin au rez-de-chaussée se fait par une pièce d'introduction. Quatre pièces ensuite se succèdent. La dernière a un accès direct au dehors. On descend au jardin par un emmarchement. Les pièces se commandent ; il y a peu de confort ; priorité est donnée aux conventions ; rien ou presque n'est fait pour l'efficacité du service et sa discrétion ; le passage vers l'aile en retour d'équerre sur l'arrière ne se fait qu'à un endroit. La cuisine semble être dans le sous-sol.



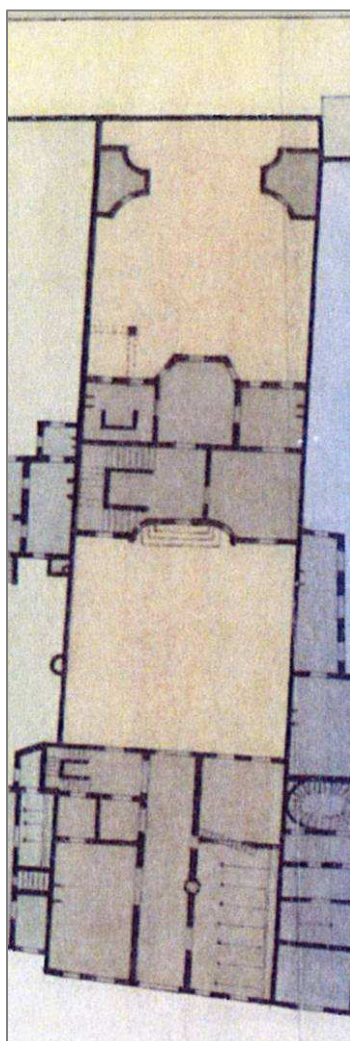
78 rue des Archives, hôtel Amelot de Chaillou. Plan au rez-de-chaussée, extrait de l'atlas par îlot, 1823



Façade sur jardin

L'hôtel dit de Fontenay, 56 rue des Francs Bourgeois, aurait été construit vers 1721 par Jacques Vinage pour François Victor Le Tonnelier de Breteuil, secrétaire d'Etat à la Guerre. Ce petit bâtiment singulier est peut-être le dernier hôtel entre cour et jardin construit dans le Marais. Le bâtiment sur rue est quant à lui un immeuble-hôtel construit dans les années 1750 ; il abrite au rez-de-chaussée l'ensemble des écuries et des remises.

La courbe de la façade de la maison en fond de cour est concave. Elle est convexe sur le jardin dans un curieux effet négatif/positif. L'entrée se fait au centre, là où le visiteur est attiré par la « tour en creux » (c'est le terme approprié employé par Blondel pour cette disposition que l'on trouve plus facilement dans les portails sur rue à cette époque), et la courbure du bâtiment. Un perron de trois marches donne accès au vestibule dans lequel se développe la cage d'escalier. Ce dispositif disproportionné devient le centre d'intérêt de la maison en occupant environ un quart de la surface construite. Quatre autres pièces se partagent chacun des deux niveaux. En rez-de-jardin, une chambre à alcôve occupe la partie gauche. L'alcôve masque un escalier de service. La partition entre service et résidence d'ailleurs n'est pas franchement traitée, indiquant que l'on y vient sans grande étiquette. Cette maison n'a peut-être pas été conçue pour être habitée, mais pour être un pavillon de plaisance occasionnel. Venant appuyer cette hypothèse, au fond de la parcelle, deux pavillons symétriques incurvés, grottes, fontaines ou salons, complètent la composition dont l'inspiration est baroque, faisant du jardin une pièce à ciel ouvert et un élément à part entière de la composition (les pavillons ont disparu).

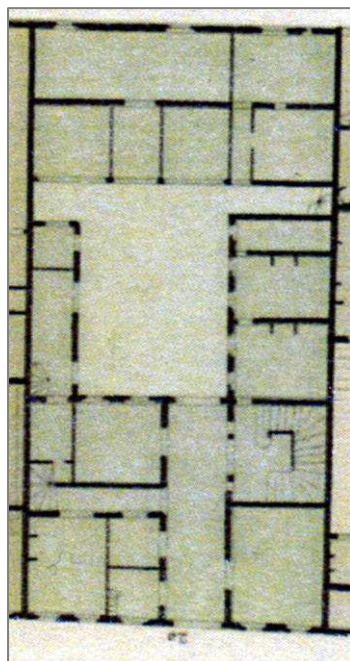


Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de Fontenay, extrait de l'Atlas par îlot, 1823



En haut, façade sur cour ; en bas ; façade sur jardin.

L'hôtel Le Féron, construit en 1733, 20 rue des Quatre-Fils, n'est plus entre cour et jardin. Situé dans l'alignement de la rue, l'immeuble possède une cour à l'arrière qui reçoit écuries et remises en fond de parcelle. Le passage cocher n'est pas dans l'axe ; il est déporté sur la droite. Ce qui permet au niveau de la rue d'installer un ensemble de trois pièces comme un appartement. La grande pièce du rez-de-chaussée sur la cour pourrait être la cuisine. On monte à l'étage par l'escalier situé à droite du passage ; le vestibule d'accès est précédé de deux colonnes. L'escalier est dans une vaste cage ouvrant à chacun des deux niveaux principaux sur des pièces de réception et à un appartement ; le détail de la distribution n'a pas encore été relevé. Dans l'aile en retour sur la droite, à chaque niveau on trouve un autre appartement dans une aile à l'allure extérieure plus ancienne. Une aile en retour à gauche est distribuée par un autre escalier ce qui donne à l'ensemble sa forme en U autour de la cour de service.



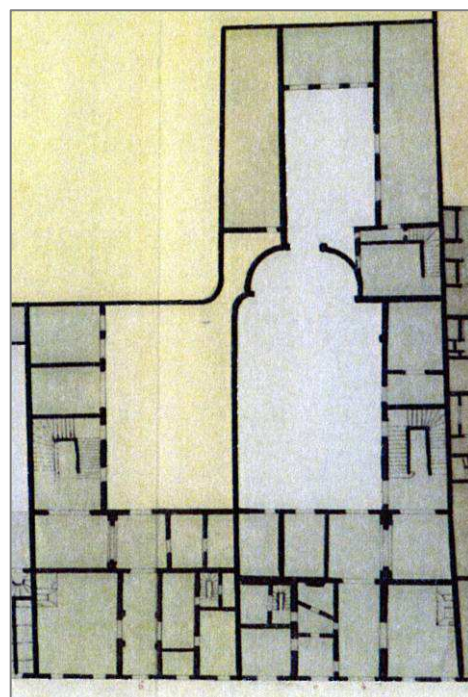
20 rue des Quatre fils, Hôtel Le Féron, plan du rez-de-chaussée, extrait de l'atlas par îlot. 1823



Façade sur rue

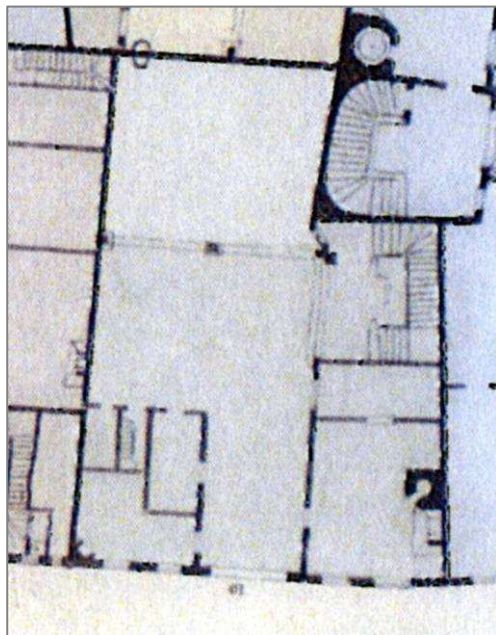
L'immeuble-hôtel du 4-6 rue Braque construit pour la famille Le Lièvre de la Grange, **dans les années 1730** est dans son plan plus proche de dispositions anciennes. Son escalier par exemple n'est pas à l'intérieur de l'immeuble sur rue, mais dans l'aile en retour, ce qui donne à sa distribution dans les étages (non relevée ici) des dispositions qui doivent plus à l'hôtel particulier entre cour et jardin qu'à l'hôtel Le Féron.

Le numéro 4 rue de Braque bénéficie en outre à l'arrière de la rue de deux espaces ordonnancés qui se suivent. Il ne serait pas impossible que le premier ait pu être pensé à l'origine comme une cour de services donnant accès ensuite à un jardin. La parcelle ne permettant le même aménagement pour l'hôtel jumeau mitoyen construit pour le même propriétaire, l'idée a pu être abandonnée dès la construction ou par la suite (le plan est daté ici de 1825).



4-6 rue de Braque, hôtels Le Lièvre de la Grange, plan au rez-de-chaussée, extrait de l'atlas Vasserot par îlot, 1823

Un arrangement que l'on trouve plus souvent est la conséquence du manque de surface pour les parcelles à construire à cette époque au Marais. Ainsi à l'**hôtel d'Havis, immeuble-hôtel sur rue, 10 rue Aubriot**, datant de **1705**, la construction s'ouvre au rez-de-chaussée le plus possible vers une petite cour. Ce dessous d'immeuble conçu comme un portique joue le rôle de descente à couvert et de remise. Il se prolonge avantagement par la cage d'escalier dont il est aussi le vestibule. Comme d'habitude la cuisine est à rez-de-chaussée dans une disposition répandue, sur la rue et non pas sur la cour comme pour l'hôtel Le Féron.

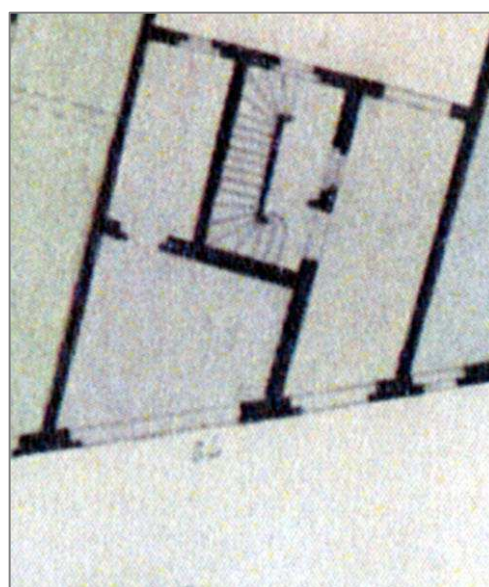


Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel d'Avis, 10 rue Aubriot, extrait de l'Atlas par îlot, 1823



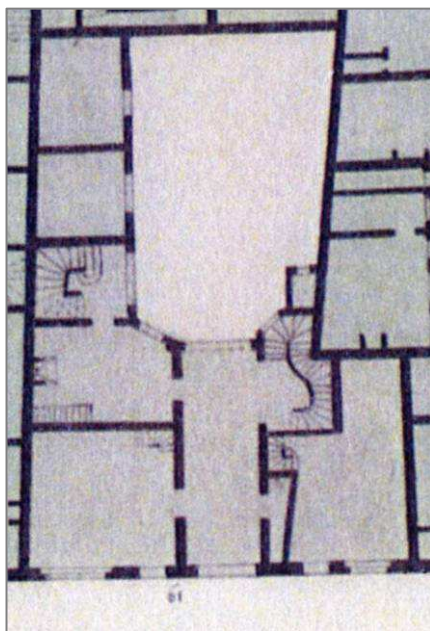
Façade sur rue

Le plan du **78 rue François Miron** construit dans les années 1710 fait clairement apparaître l'impossibilité de penser ce petit immeuble hôtel autrement qu'avec un passage cocher, donnant accès sur le côté à la cage d'escalier, avec une grande boutique et une arrière boutique au niveau de la rue, quatre pièces se commandant aux étages. Nous ne sommes plus très loin de l'immeuble à loyer, mais ici la proportion du grand escalier en fait encore une maison d'exception.



78 rue François Miron, extrait de l'atlas Vasserot par îlot, 1825

Au 23 rue Charles V, l'immeuble-hôtel vraisemblablement construit **dans les années 1720-30** possède une cour assez vaste pour y faire manœuvrer les voitures, et installer des écuries et remises. Le plan de l'hôtel n'est pas en U mais en L, la forme de la parcelle ne permettant d'autre développement. L'escalier est à cheval dans l'œuvre et hors œuvre. Son mur d'échiffe s'incurve et dessine un S autour duquel serpente l'embranchement. Cette forme a pour conséquence de libérer au sol un espace pour un petit vestibule sur le côté du passage cocher et de créer une disposition architecturale originale sans être dispendieuse. Suspendue, incurvée et hors œuvre, la volée pénètre à peine au niveau supérieur, ce qui permet de distribuer l'étage sans perdre de place.

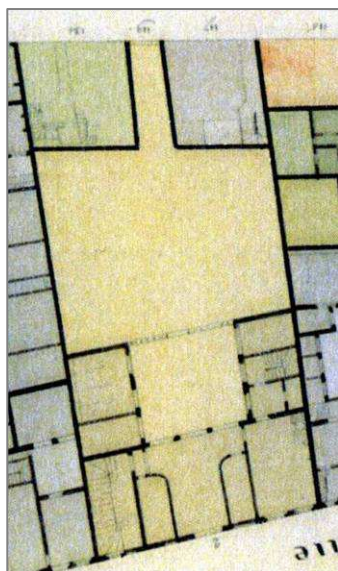


23 rue Charles V, plan du rez-de-chaussée, extrait de l'atlas par îlot en 1825



Façade sur rue

Dans la deuxième moitié du siècle, l'immeuble hôtel sur rue semble bien la seule possibilité. Au **4 rue de Saintonge, à l'hôtel Mathis, refait en 1762**, l'architecte qui pourrait être Boullée, contourne la difficulté mais au prix d'un retournement de situation osé. Il reprend carrément la distribution du corps de logis mince entre cour et jardin, avec enfilade, ici sur la rue, et pièces secondaires dans les ailes en retour. Un portique, vient agrémenter l'ordonnance du côté de la cour. Un mur clôt cette séquence d'entrée et constitue peut-être la limite vers un jardin situé à l'arrière (le plan de 1825 n'est pas assez explicite pour le confirmer)

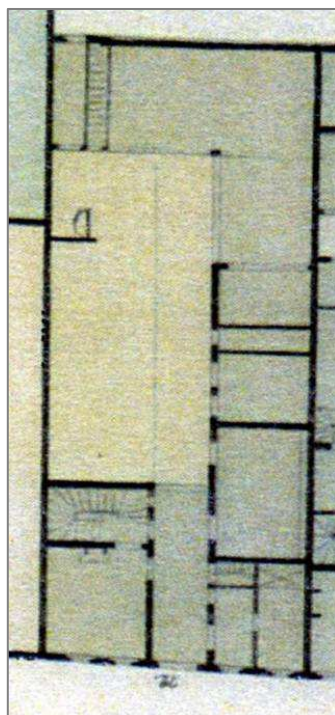


4 rue de Saintonge, hôtel Mathis, état en 1823.



Façade sur rue

Au 22 rue des Quatre Fils, l'hôtel construit en 1767 pour Thiroux d'Epersenne, l'escalier appartient bien cette fois à l'immeuble sur rue ; une grande pièce occupe l'autre côté du passage cocher, et une partie de la cour de service. Elle se prolonge vraisemblablement par les écuries. Un portique en L referme la composition sur la cour. Très développé, son usage n'est pas clairement déterminé.



Hôtel Thiroux d'Epersenne, 22 rue des Quatre Fils, état en 1823

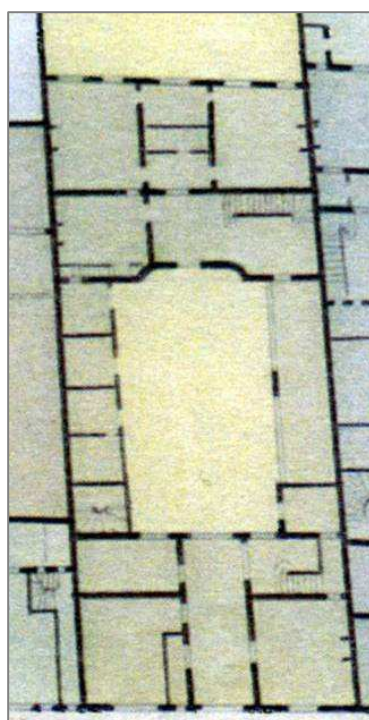


Façade sur rue

Beaucoup d'hôtels particuliers ne sont pas construits de toutes pièces au XVIII^e siècle. Voyons maintenant les usages dans ce domaine.

L'hôtel aménagé en 1703-1704 pour Jean-Baptiste de la Garde, Président de la Cinquième Chambre des Enquêtes au Parlement, 28 rue Charlot, est une extension en profondeur sur la cour, d'un hôtel du XVII^e siècle, dont il subsiste des vestiges en façade sur l'ancien jardin, occupé aujourd'hui par un atelier. L'ancien bâtiment a donc été doublé en épaisseur.

Large de trois travées, la façade du début XVIII sur la cour voit son entrée positionnée au centre. Sa façade incurvée accompagne ce dispositif. D'après le plan de 1825, qui par ailleurs semble admettre des modifications par rapport à l'origine, il n'y a pas de mur de séparation entre la cage de l'escalier et le vestibule nouvellement créé. Le bâtiment sur rue, pourrait avoir été construit à la même époque. Mais son escalier dans l'œuvre paraît devoir trahir une date postérieure de trente ans.



28 rue Charlot, Hôtel de la Garde, corps de logis doublé en 1708, extrait de l'Atlas Vasserot par îlot, 1823

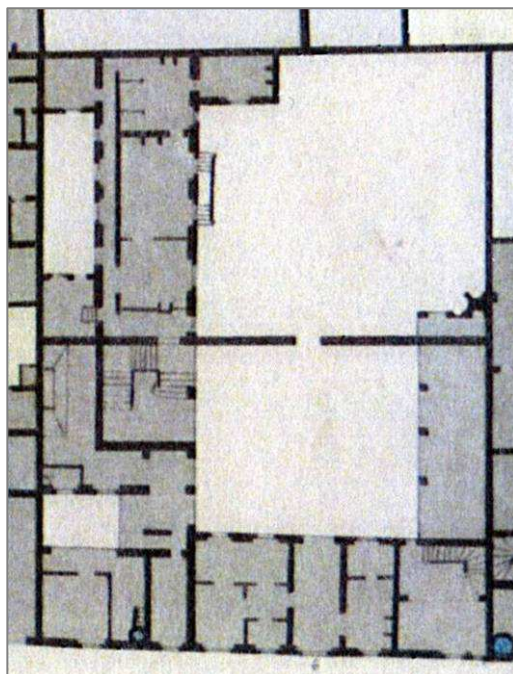


Façade sur cour

Les travaux de modernisation de l'hôtel de Brinvilliers, 12 rue Charles V sont plus importants. Le premier hôtel, aujourd'hui au fond de la parcelle, est aujourd'hui placé perpendiculairement à l'entrée sur rue ; son plan malgré des cloisonnements postérieurs et un accès central sur le jardin actuel est reconnaissable. Il s'agit d'un hôtel construit dans les années 1620-1630, dont l'orientation primitive a changé de manière radicale, vraisemblablement suite à la vente ou à l'échange de parcelles. La première maison, à l'évidence, ne donnait pas sur la rue Charles V, mais sur la rue Saint-Paul. Sa façade sur cour ne donne plus sur rien : elle rencontre le mur mitoyen dans une courette. Sa façade actuelle sur jardin a gardé son orientation d'origine. Suite à l'achat d'une parcelle sur la rue Charles V, la nouvelle séquence d'entrée date de 1708-1709. On entre dans la cour d'honneur par un portail sur rue surmonté d'un étage, prolongé d'un passage couvert ; à droite sont placées les écuries et les remises. L'ancien jardin vient après la cour, et en est séparé par un enclos. Accolé à la maison du XVIIIe siècle dont l'intérieur a été revu en conséquence, une nouvelle cage d'escalier assure la distribution verticale de l'ensemble sur rue et sur jardin à l'articulation de la composition. A l'arrière prend place la nouvelle cuisine.



Façade sur rue



Hôtel de Brinvilliers, 12 rue Charles V, modernisation en 1708 d'un hôtel de 1620. Plan du rez-de-chaussée en 1825, extrait de l'atlas par îlots



Escalier d'honneur, photo début XXe

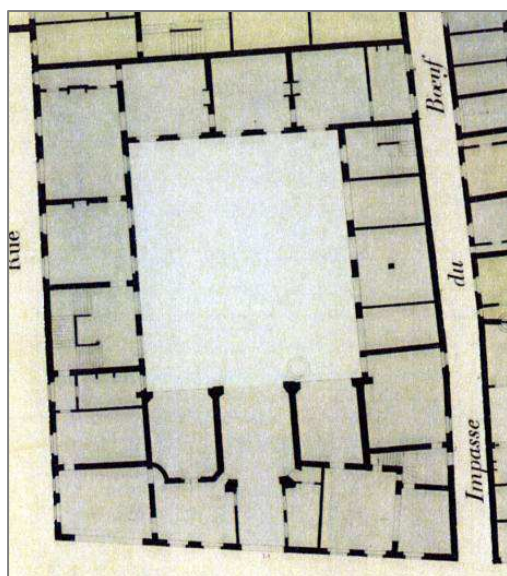
D'après son plan, l'hôtel le Rebours, 12 rue Saint Merri, a vu sa situation évoluer au moins en deux temps. Le premier bâtiment en fond de cour est le plus ancien et on peut le dater des années 1620. L'ordonnancement régulier autour de la cour a nécessité une nouvelle campagne de travaux, car l'articulation des corps de bâtiment en plan n'est pas celle admise au XVII^e siècle. Ainsi l'enfilade sur cour qui se développe en L avec son grand appartement est une modification postérieure, de même que l'uniformisation des ouvertures en façades, des rythmes et du décor. Le deuxième maître d'œuvre a cherché néanmoins à renouer avec le style préexistant. Mais sur la rue, le bâtiment prend un aspect contemporain de la fin des années 1730, ce qui correspond avec les travaux menés pour Jean-Jacques Devin, bourgeois de Paris par l'architecte Victor-Thierry Dailly. A l'articulation de l'ensemble, et pour un plan qui a été revu dans sa totalité, on trouve le grand escalier dont l'échelle est à la mesure du quadrilatère nouvellement formé. On voit donc plutôt ici deux maisons accolées, par l'association d'un hôtel particulier en U autour d'une cour, sans jardin à l'arrière, et d'un immeuble hôtel sur rue indépendant.



Corps de logis sur cour



Façade sur rue

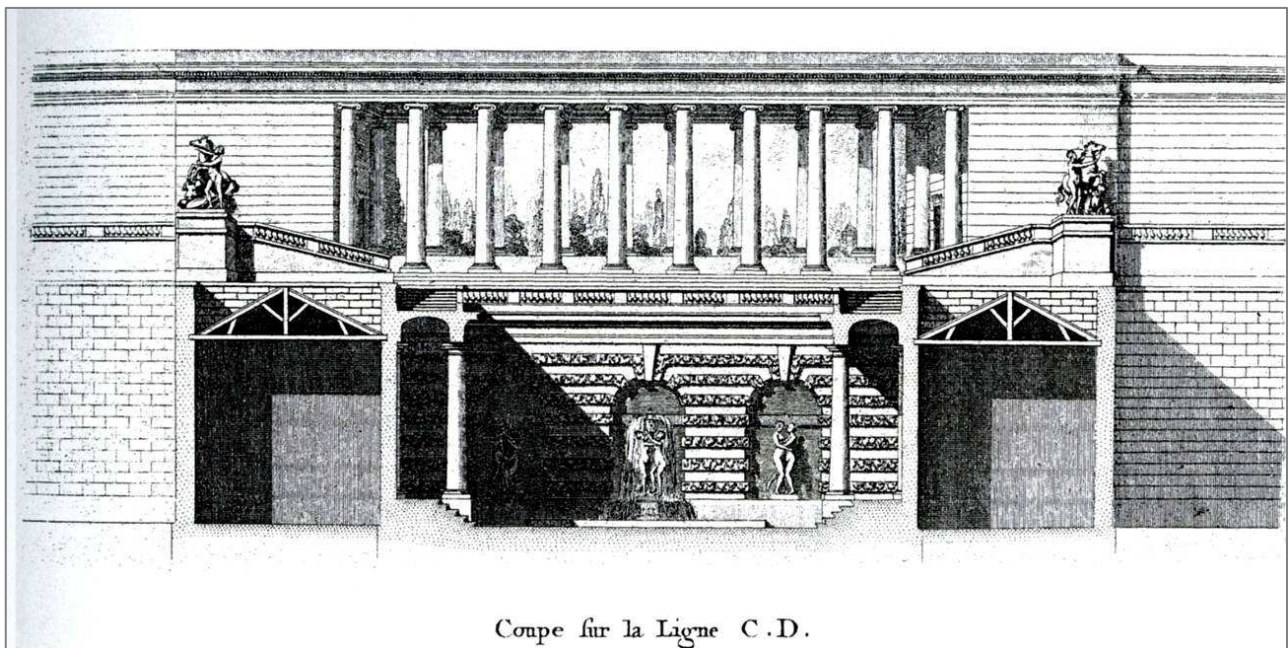
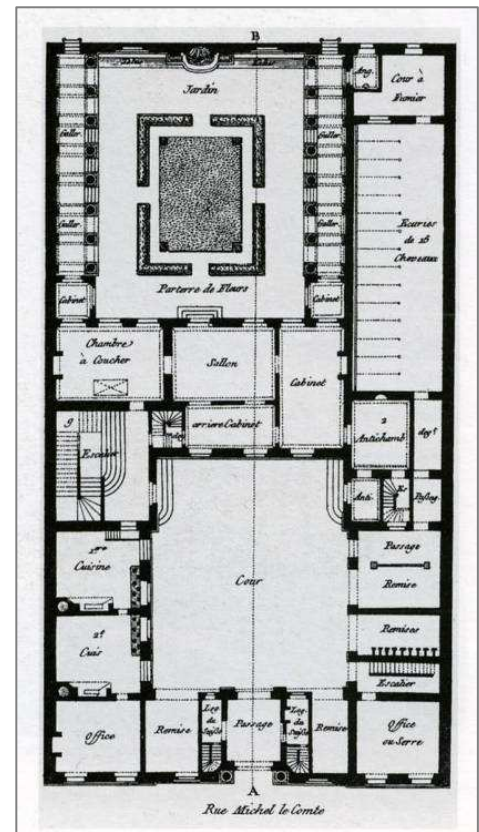


12 rue St Merri Hôtel Le Rebours, extrait de l'Atlas Vasserot par îlot, 1823



Escalier d'honneur

Quant à l'hôtel d'Hallwyll, 28 rue Michel Le Comte, souvent reproduit dans les manuels d'histoire de l'art depuis la publication gravée par son auteur Cl. N. Ledoux (qui s'est ingénié à régulariser ce qui ne l'est pas tout à fait dans la réalité), il s'agit aussi d'une mise au goût du jour d'un immeuble construit en 1628. Mais cette modernisation s'accompagne de l'invention d'effets inédits. Certains artifices sont repérables si l'on pense à la maison préexistante, avec ses percements revus et corrigés, l'ajout du garde-corps au dessus de la corniche pour donner l'illusion d'une toiture terrasse, le système de refends, l'encadrement des baies d'un troisième niveau traité presque en attique. Tandis que le portique sur le jardin, les projets de nymphée (qui reprend une fontaine existante) et de décoration peinte pour cacher le mitoyen, la disposition heureuse des nouvelles écuries rejetées sur le côté et à l'arrière, auxquelles on accède par un passage depuis la cour d'honneur, le dessin du portail sur la rue enfin, sont des nouveautés qui feront la réputation de créateur de leur auteur.

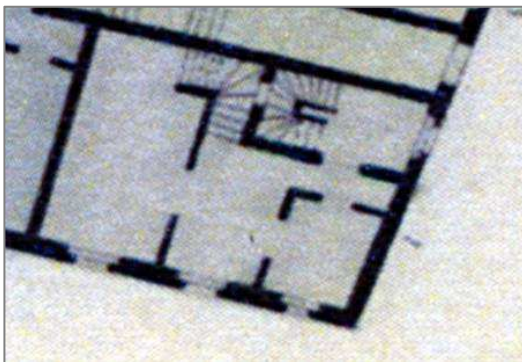


28 rue Michel Le Comte, Hôtel d'Hallwyll planches publiées par Ledoux

II.3.5 LA MISE EN PLACE DE LA DISTRIBUTION DE L'IMMEUBLE A LOYERS

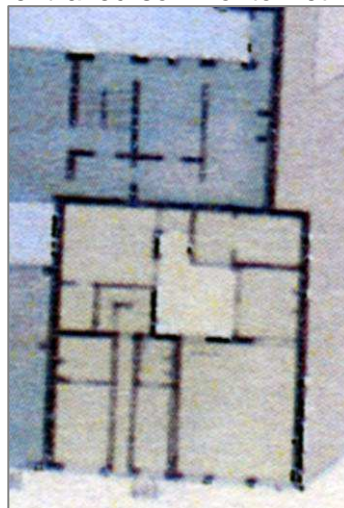
La surélévation de l'immeuble **1 rue Saint Paul et rue de l'Ave Maria** (ancienne rue des Barrées), pour la dame Honelle, est exemplaire. C'est ainsi qu'au cours du XVIIIe siècle, on peut moderniser et étendre en hauteur une maison du XVIIe siècle. L'élévation du bâtiment coupé sur l'angle permet de comprendre le procédé employé. Les deux premiers niveaux ont gardé les proportions de la première maison en pierre.

L'élévation plus récente repose sur la maçonnerie originelle pour gagner trois étages supplémentaires sous corniche, et un autre dans le comble (plus récemment, un deuxième niveau de comble a été aménagé). Le plan de Vasserot et Bellanger nous donne la distribution d'origine encore visible en 1825. La distribution verticale est assurée, comme pour toutes les maisons d'angle ou presque, par un escalier en façade, dans l'œuvre. Mais celui-ci, compte tenu de sa forme régulière au sol, de l'étendue de sa cage, de l'entrée directe sur la rue et du dégagement laissé devant les marches, a été repris vraisemblablement de fond en comble à l'occasion de la surélévation. A cet escalier neuf en 1755, autour duquel pivote chaque appartement jusqu'au toit, a été associé en bas, aux deux premiers niveaux, un deuxième escalier, certainement neuf lui aussi, qui permet de distribuer l'ancienne maison en la gardant indépendante.



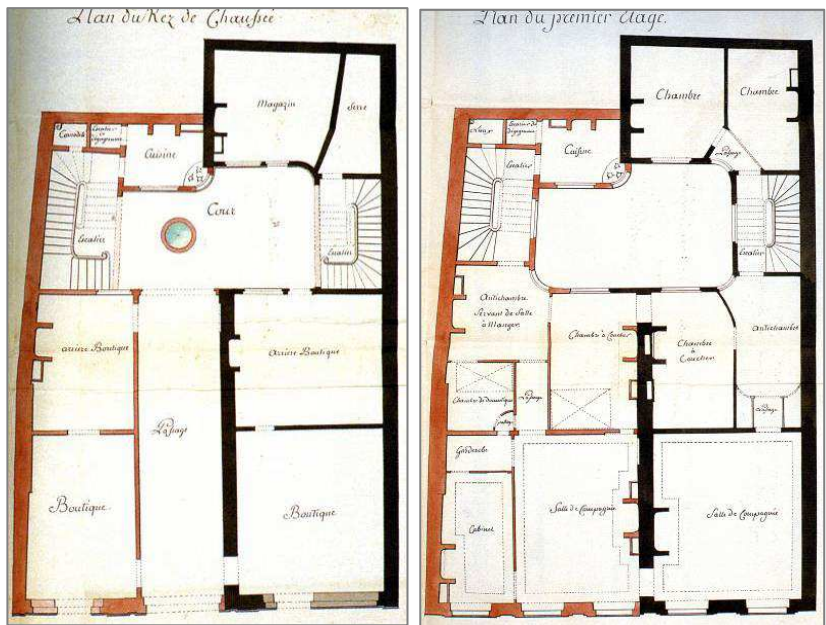
1 rue St Paul, Angle rue de l'Ave Maria, surélevé en 1755 et au début XXe siècle

Aux **12 et 14 rue Saint-Antoine**, on observe avec une seule entrée commune deux immeubles côte à côte, réunis dans leur distribution, mais séparés par l'apparence de leur façade : à gauche le bâtiment avec son fronton et ses ouvertures pendantes sous la corniche, renvoie aux années 1610-1620 ; à droite nous sommes dans les années 1710-1720, date de la modernisation de l'ensemble. Le nouvel immeuble apparaît avec la création d'un bâtiment qui vient se greffer sur l'ancien, sans qu'on prenne la peine de les unifier sous un même décor. Les baies de l'immeuble du XVIIe siècle ont été rabaissées pour mieux laisser pénétrer la lumière. Le tout a été permis par la réunion de trois



parcelles : deux sur la rue, une à l'arrière des deux autres dans laquelle a été installé l'escalier commun. Par contre seule la boutique du rez-de-chaussée de la maison construite au XVIIIe siècle bénéficie de l'usage de la cour ainsi créée, devenue puits de lumière et d'aération pour les niveaux supérieurs.

L'immeuble **10 rue Saint Paul** (dont les plans ont été publiés par J.F.Cabestan) érigé en 1769-1770 pour René-Maximilien Hua secrétaire du roi, est le résultat de l'association d'une construction ancienne (en noir sur le plan) et d'une construction nouvelle (en rouge sur le plan), comme pour le cas précédent. L'édifice initial est une maison à boutique d'un type répandu. Le terrain du mitoyen reconstruit à neuf a été réuni à la première parcelle. Les deux cours n'en forment plus qu'une seule autour d'un puits commun. Cette fois une façade homogène dissimule le procédé et seule une observation attentive peut révéler la présence à droite des deux croisées plus étroites du premier bâtiment. La construction d'un second escalier en miroir du précédent permet de distribuer l'ensemble d'une manière plus libre. La fusion des deux maisons est possible, mais elle peut aussi être remise en cause à chacun des quatre niveaux sous corniche, permettant le découpage entre quatre et huit appartements, et deux boutiques. Une seule cuisine dans la cour permet au propriétaire ou à un locataire de jouir de cet équipement ici d'exception.



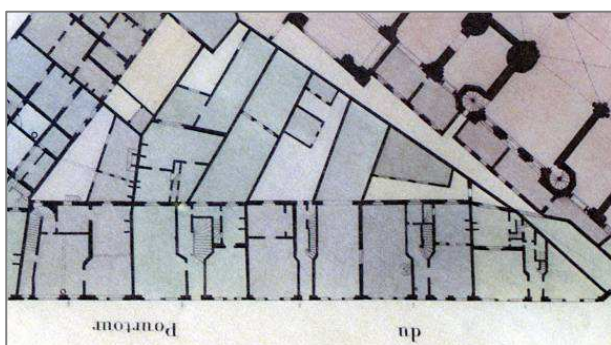
D'après J.-F. Cabestan, La Conquête du plan-pied

L'immeuble **20 rue des Ecoiffes** (dont les plans ont été publiés par J.F.Cabestan) construit en 1771 est le résultat de l'association de deux parcelles, de la construction dans l'une d'elles d'un nouvel escalier et de la suppression de la circulation verticale dans l'autre. Ici la façade régulière est neuve ; ce qui masque le mécanisme de la fusion de deux maisons anciennes, tandis que les éléments structurants, hormis les escaliers ont été gardés. Le mur mitoyen a été percé simplement à deux endroits à chaque étage, pour aménager une distribution appropriée. Ici l'organisation de l'appartement est fixée. Sur rue, le salon est contigu à la chambre à coucher, avec son alcôve, et sa garde robe. Sur cour, l'antichambre peut servir à l'occasion de salle à manger. La nouveauté est la présence dans l'appartement de la cuisine, largement ouverte, baignée de lumière et aérée, qui donne accès directement au réduit du domestique.



D'après J.-F. Cabestan, La Conquête du plan-pied

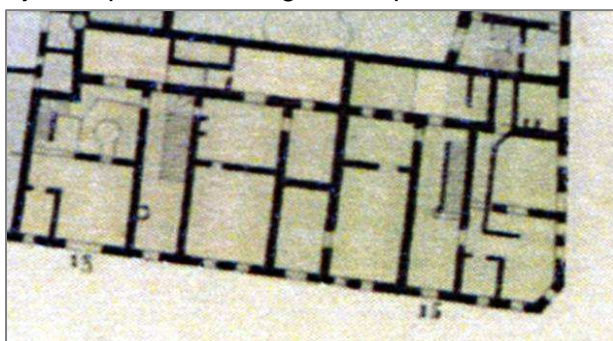
Les 5 immeubles de rapport, situés 4 à 12 rue François Miron, construits d'après les dessins de Jacques Vinage par le maître maçon Pierre Charpentier en 1733-1734, pour la fabrique de Saint-Gervais, semblent neufs pour leur façade et pour leurs structure ; à l'exception du n° 12, qui inclut dans sa distribution une ancienne vis et son massif de maçonnerie. L'effet de barre des immeubles mitoyens impose l'idée de régularité, mais le plan dans son ensemble trahit des variations peut-être explicables par l'exercice périlleux de réutiliser des fondations anciennes. Le principe général est l'installation de la distribution verticale dans l'œuvre, dans une cage enfermée dans la maçonnerie, prise entre les deux boutiques du rez-de-chaussée. L'éclairage et l'aération de l'escalier sont parfois assurés tant bien que mal. Priorité est donnée à des espaces plus généreux qu'à l'accoutumée au niveau sur la rue, niveau commercial qui s'étend à l'arrière de la parcelle avec des activités de petite manufacture, comme on peut le voir sur ce plan de 1825. Totalement bouleversé par l'architecte Albert Laprade lors de la restauration du bâtiment dans les années 1940, nous n'avons malheureusement pas ici le plan des étages.



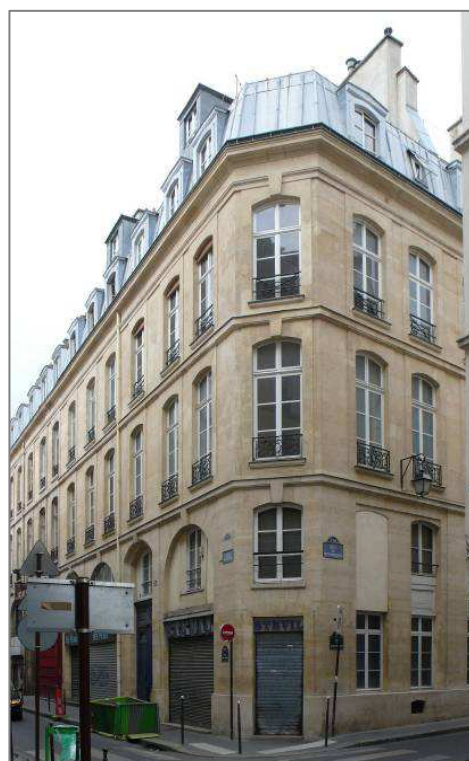
4-12 rue François-Miron et extrait de l'Atlas Vasserot par îlot, 1825



Les trois immeubles aux 101 et 103 rue du Temple et 1 rue de Montmorency, construits en 1740 d'après les dessins de l'architecte Tannevot par le maître maçon Langiboust, associent immeubles sur rue et immeuble d'angle sous le même dessin de façade. Quoique neuf, l'ensemble n'est pas distribué totalement en suivant un principe commun, l'immeuble d'angle admettant une solution autonome, du moins au niveau de la rue et à l'étage accessible par un escalier en propre. A l'arrière des immeubles sur rue, on voit une courette étroite réservée à l'éclairage et l'aération. On monte au niveau supérieur par un escalier occupant le fond d'un passage central, avec au n° 101 un vestibule avec un puits intérieur. Le niveau sur rue est occupé à la fois par un commerce et par des appartements de trois pièces. Une loge indépendante avec cheminée occupe sur la rue, l'extrémité de l'immeuble d'angle sur la rue de Montmorency. Les plans de l'étage n'ont pas été relevés.

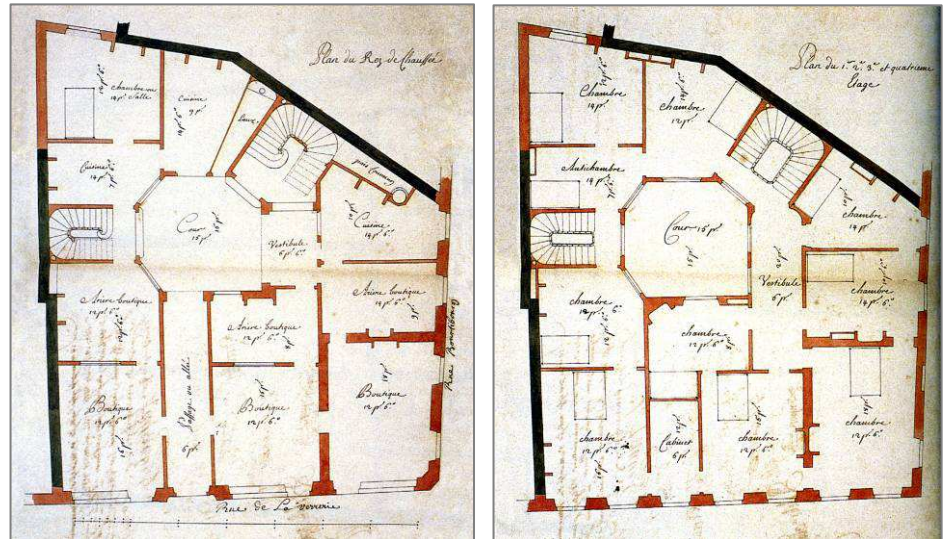


101-103 rue du Temple et extrait de l'Atlas par îlot, PARIS LE MARAIS - PSMV - RAPPORT DE PRESENTATION PARTIE 1B



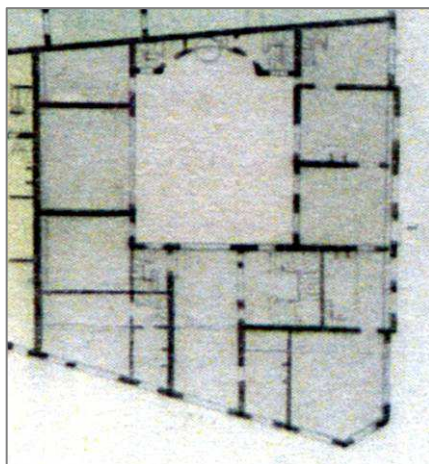
L'immeuble 2 rue de la Verrerie, construit d'après les dessins de l'architecte Jean-François Blondel pour la fabrique de Saint-Jean-en-Grève en 1727-1728 (dont les plans ont été publiés par J.F. Cabestan), est un immeuble d'angle associant boutiques au niveau de la rue, et résidences. La cour intérieure est le noyau d'une distribution, qui à l'aide de deux escaliers, dessert une suite de pièces éclairées depuis la rue où à partir de ce grand puits de lumière. Sur la cour, à l'arrière des boutiques, sont installées trois cuisines pour les appartements des étages, ainsi que des privés et une chambre. Aux niveaux supérieurs, la division des pièces ou chambres réservées à la location peut s'opérer avec une certaine liberté ; de même que leur réunion

en appartements. Dans le cas de développement extrême, un grand appartement de sept pièces bénéficiant d'une enfilade des deux côtés de l'angle de rue peut être dégagé. Mais l'assemblage d'une à deux pièces à chaque niveau peut être aussi envisagé.



D'après J.-F. Cabestan, La Conquête du plan-pied

L'immeuble situé au 137, rue Vieille du Temple à l'angle de la rue de Bretagne a été construit en 1777-1778, d'après les dessins de l'architecte Jean-Louis Blève pour Pierre Guérard, commissaire des Guerres. Sa distribution dérive de celle des immeubles-hôtels des années 1730, avec son passage cocher, sa grande cour ornée d'une fontaine monumentale sur le mur du fond, son vestibule avec ses colonnes, son grand escalier et son escalier secondaire. Son ampleur, l'empilement de ses niveaux et la relative flexibilité de sa distribution nous montrent néanmoins qu'il s'agit dans son plus grand développement d'un immeuble à loyers. La cage d'escalier peut ainsi distribuer un seul ou deux ou trois grands appartements à chaque niveau. Nous sommes déjà ici dans le principe des immeubles de grand luxe, tel qu'il se développera jusque dans les années 1900 dans les quartiers huppés.



Extrait de l'Atlas Vasserot par îlot,
1823 et 137 rue Vieille-du-Temple

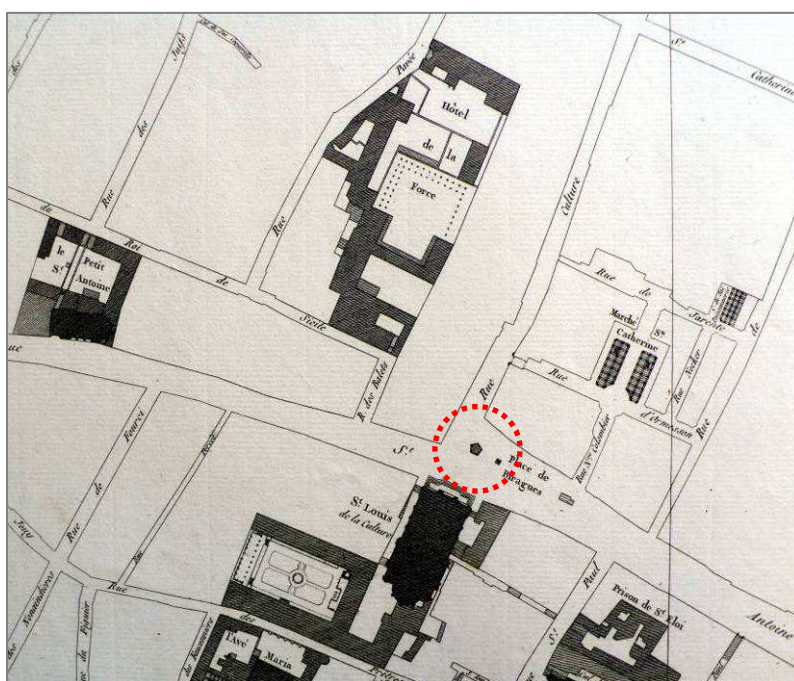
II.3.6 LES POLES D'ACTIVITES ET D'ATTRACTION AU TOURNANT DU XIXE SIECLE

Comment se présentent les quartiers du Marais en 1796 dans les relations qu'ils ont engendrées et développées au cours du XVIIIe siècle ?

Où sont les centres d'activités à partir desquels s'organise la vie urbaine ? Pour essayer de le déterminer, regardons bien le plan dressé par Edme Verniquet, publié en l'an IV de la République ; sans doute la première image moderne de Paris.

Tandis que les plans précédents comme celui de l'érudit historien Jaillot (paru en planches en 1774) faisaient figurer les hôtels particuliers, leur bâti et la limite de leurs parcelles, parfois leurs jardins avec de nombreux détails, au même titre que les édifices religieux ou les autres équipements, celui de Verniquet s'attache à représenter d'abord exactement le tracé des voies, le détail du moindre de ses coudes et de ses retraits. Il n'y a plus de limites repérées de l'espace privé; l'intérieur des îlots est laissé blanc. La division en 20 quartiers de 1702 a disparu. Seuls comptent les cheminements ponctués ou interrompus par les édifices reconnus publics à la fin de l'Ancien Régime, ici pochés en noir : les églises paroissiales, les anciens couvents devenus biens nationaux, les casernes, les hôpitaux, les prisons... qui dressent le compte-rendu des déplacements, des rythmes et des croisements possibles à la veille du XIXe siècle.

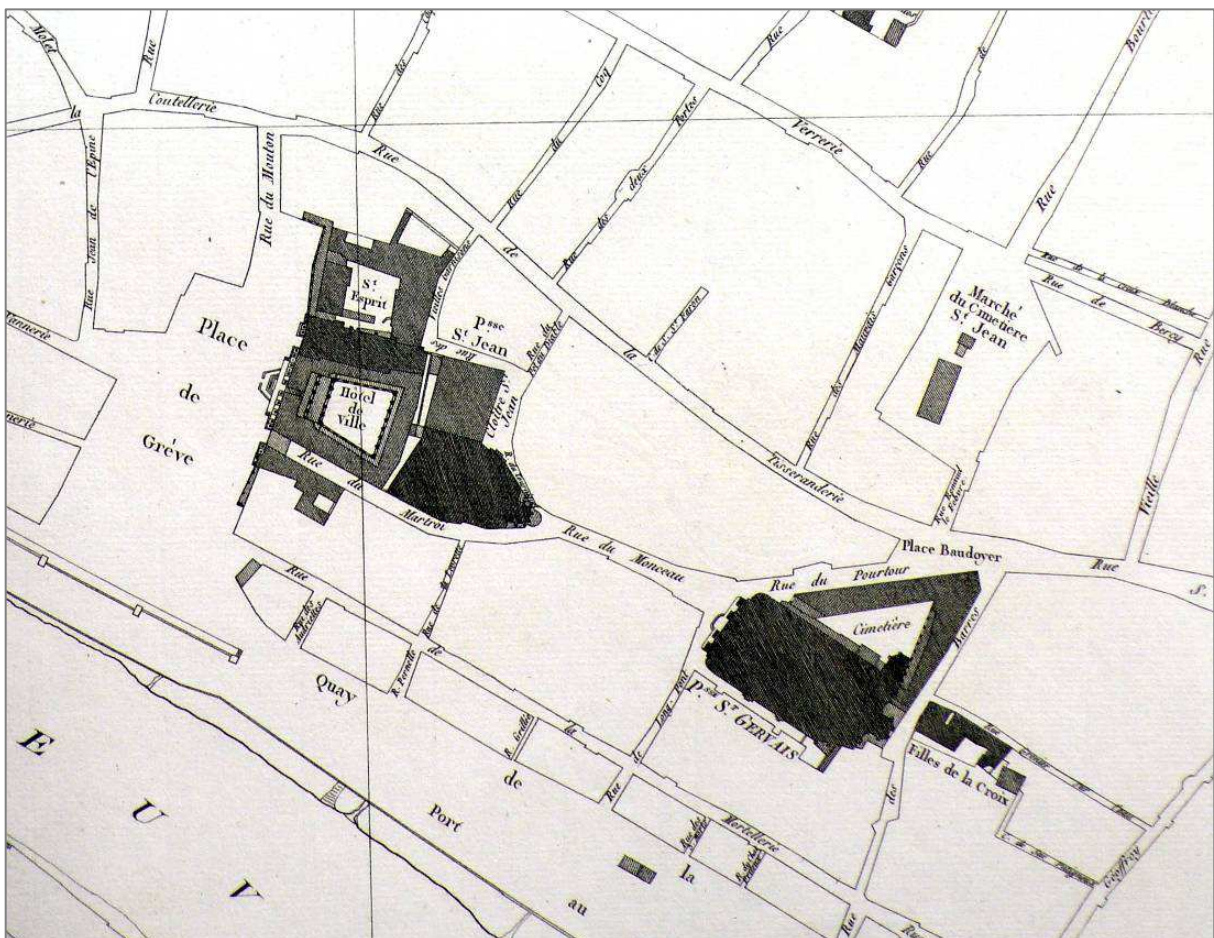
La partie la plus large de la rue Saint-Antoine, qui permet d'entrer dans Paris et d'en sortir par l'Est, depuis la fin de la Renaissance est un centre d'échanges et d'activités commerciales. Son resserrement à hauteur de l'ancienne église des Jésuites, devenue église Saint-Louis de la Culture est un marché en plein air, autour de la fontaine de Birague. La construction de halles, légèrement en retrait au nord, sur une place régulière édifée à l'emplacement du prieuré Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers (fondé en 1214 et détruit de 1772 à 1783), inaugurée en mars 1789, accroît son attractivité à la fin de l'Ancien Régime. L'entrée principale de ce nouveau marché se trouve comme on le voit sur ce plan, rue Saint-Antoine par l'actuelle rue Carron. Située dans le prolongement de la rue Culture Sainte-Catherine, la façade baroque de l'actuelle église Saint-Paul Saint-Louis, construite au XVIIIe siècle, est un point de repère dans le paysage urbain de l'Ancien Régime, en même temps qu'une des plus grandes curiosités esthétiques de l'ensemble du Marais. Située au carrefour de la rue Saint-Antoine, elle vient de supplanter comme église paroissiale l'ancienne église Saint-Paul, située à proximité, sur son côté, à l'arrière, Bien national vendu en 1796. Non loin de là, avec son entrée au fond de la rue des Ballets, on trouve la Prison de la Force, créée par Necker en 1780, construite par l'architecte Pierre Giraud à l'emplacement de l'ancien hôtel des Frères Pâris, affectée avant la Révolution aux condamnés pour dettes et délits civils ; établissement augmenté à partir de 1785 de la Petite Force par l'architecte Pierre Demaisons, sur la rue Pavée, réservée aux femmes (l'ensemble a été démoli au début des années 1850). Plus à l'ouest, on trouve le couvent du Petit Saint-Antoine, ancien hospice tenu par l'Ordre de Malte, devenu séminaire et Bien national vendu en 1798 (démoli en 1804, 1820 et 1855).



Rue St Antoine, fontaine Birague, extrait du Verniquet gravé publié en l'an IVG

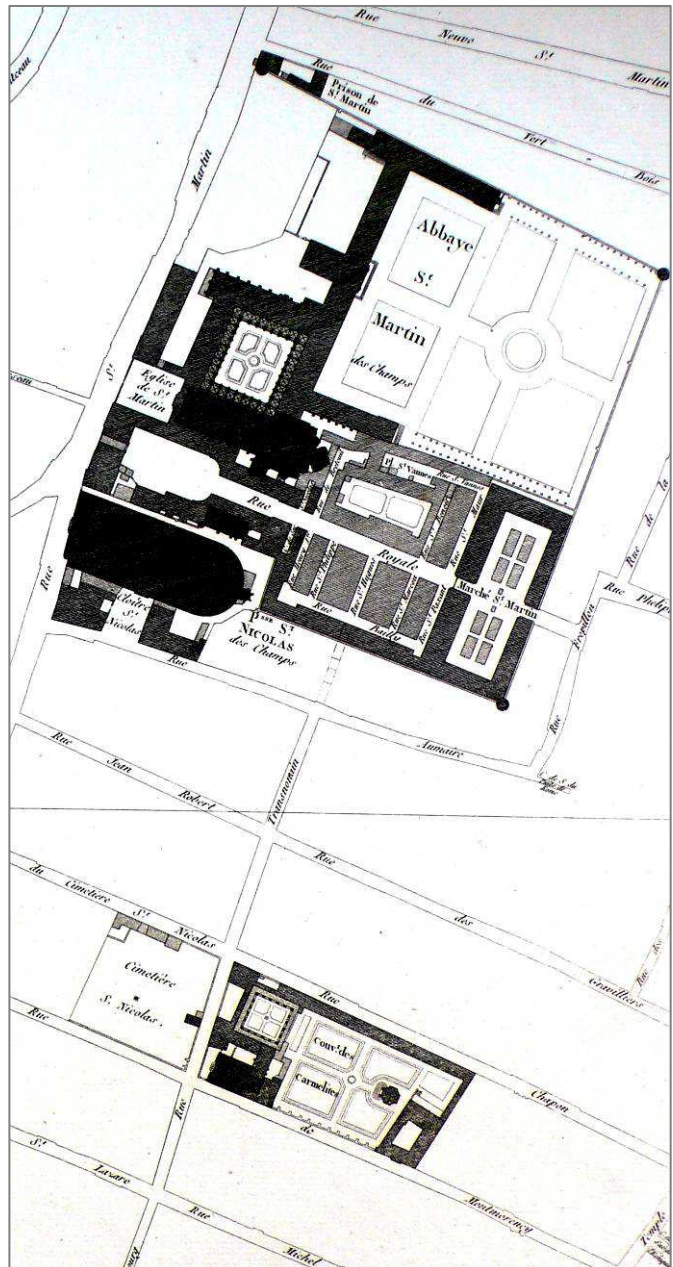
A l'autre extrémité de la rue Saint-Antoine, c'est ici la **place de Grève**, élargie à ses abords immédiats. La Grève est place publique depuis 1141 (elle prend le nom de place de l'Hôtel de Ville en 1803). A la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle, les registres de la Taille indiquent qu'elle est habitée par des mariniers, tonneliers, marchands de foin, bourreliers, marchands de chevaux, marchands de blé, déchargeurs, pelletiers, maçon, taverniers, marchands de charbon, charpentiers. A partir de 1533 s'y construit un nouvel hôtel de Ville d'après les plans du Boccador jusqu'en 1628.

C'est un endroit où les passants peuvent arriver de toutes parts, mais pour ce qui concerne notre secteur, son rayonnement immédiat se porte vers l'est, vers la grande voie de circulation qu'est la rue Saint Antoine. Celle-ci, au niveau de la place Baudoyer (ancien emplacement d'une porte dans l'enceinte du XI^e siècle), se scinde en deux voies (la rue de la Tissanderie ou de la Tixérandie et la rue du Monceau), engendrant un réseau de rues qui irriguent l'arrière de la place. Ici, l'activité est celle générée par le Marché du cimetière Saint-Jean (repéré dès 1313) vaste vide occupé par une fontaine et des étals, cerné par un bâti très dense (voir l'Atlas de Vasserot et Bellanger où il figure avant sa disparition dans les années 1830-1840) ; qui passe pour avoir été après les anciennes halles centrales, le lieu d'échange le plus dynamique de la capitale. A proximité, plus au sud, s'étend un ancien bourg, vigoureux dès le XIII^e siècle et modernisé dans les années 1730 sous l'impulsion de la fabrique de l'église paroissiale Saint-Gervais qui y a créé un nouvel ensemble de maisons locatives. Non loin de là, entre le port et la rue de la Tissanderie, plus à l'ouest, à l'arrière de l'hôtel de Ville, on trouve une autre église paroissiale, désaffectée et devenue Bien National en 1790, vendue en 1797, démolie en 1800 et 1802. Dans cet ensemble vient s'insérer une construction importante (qui n'est pas renseignée ici sur le plan de Verniquet) la chapelle dite de la Communion, érigée en 1734 selon les plans de Jacques-François Blondel, à l'emplacement de l'ancien cloître Saint-Jean, tandis que l'hôpital du Saint-Esprit (fondé en 1362, il recueillait les jeunes orphelins dont les parents étaient décédés à l'Hôtel Dieu) avec sa chapelle sont établis un peu plus au nord.



Les abords de la Grève, extrait du Verniquet gravé publié en l'an IV

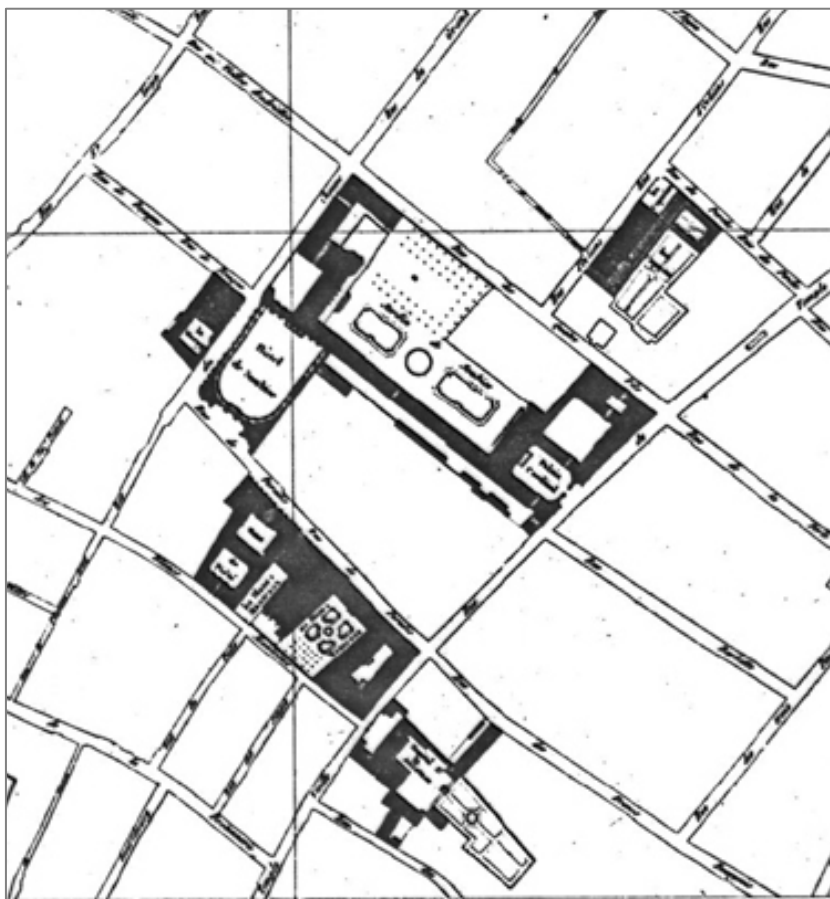
A la fin du XVIII^e siècle, l'**ancien prieuré Royal de St-Martin** accueille 24 bénédictins. Ceux-ci, avant même la confiscation, font hommage à la nation de leurs biens par le biais d'une adresse lue à l'Assemblée Nationale. L'inventaire nous apprend que les cellules monacales sont remplies de pendules, bouquets de fleurs sous globe, petits cabarets, sucriers, moulins à café, tables à jouer, et autres animaux de porcelaine qui témoignent d'un goût aristocratique. Certes on vit bien à St Martin, et le prieur commendataire touche alors le revenu élevé de 114 651 livres, tandis que la mense conventuelle, qui rapporte environ 80 000 livres, permet de régler de nombreux travaux. Sur la rue Saint-Martin, on a érigé un quartier de maisons à boutiques et une sorte de cour des métiers, autorisés d'après des Lettres-Patentes de 1712. Le dispositif s'est étendu dans les années 1760 avec l'ouverture d'une rue dans l'enclos, la rue Royale, et de part et d'autre, sept nouvelles voies. Il a été complété vers 1765 d'un marché et d'une porte moderne sur la rue Prépillon (aujourd'hui rue des Vertus) vers la rue Phéliepeaux (disparue dans les années 1860), la rue du Temple et la rue de Bretagne, ainsi que d'un passage vers la rue Transnonnain (détruit, à l'emplacement de l'actuelle rue Beaubourg). Cet ensemble dédié au commerce et à la petite manufacture a dynamisé le quartier avec lequel il a multiplié les liens, notamment avec la rue au Maire, qui s'adosse au sud à l'enclos et la rue des Gravilliers, qui permet de traverser le Marais vers l'est.



Around the priory of St Martin des Champs, extract from the plan of Verniquet

Au milieu du périmètre, **la propriété Rohan-Soubise et le Mont-de-Piété rassemblent autour d'eux plusieurs communautés religieuses** Ils ne constituent pas à proprement parlé un pôle d'attraction, mais un ensemble résidentiel relativement fermé sur lui-même, un nœud dans le tissu urbain visible sur le plan de Verniquet, dont l'architecture souffrira dans l'immédiat assez peu du changement révolutionnaire. Viennent d'abord les biens de la famille de Rohan-Soubise, devenus biens d'émigrés, confisqués par l'Etat, et mais qui seront restitués à la princesse de Guéméné, fille du maréchal de Soubise, dès 1800. Au-delà des limites de l'îlot, se trouve à l'ouest, le couvent de la Merci, ou de Notre-Dame de la Rédemption des Captifs, ordre religieux dont la mission est de racheter les prisonniers. Cet ordre dans le quartier du Marais doit beaucoup à François de Rohan qui a financé la construction de la façade de l'église dessinée par son architecte Germain Boffrand, située à l'arrière de ses appartements de parade sur la rue du Chaume (actuelle rue des Archives). Y résident en 1790 un vicaire général, huit pères, deux clercs et un convers. Devenu Bien national, on le destine à accueillir les religieux de la capitale qui refusent de quitter la vie conventuelle, et seule la façade de son église sera démontée (le bâtiment existe encore sur l'Atlas Vasserot et Bellanger). Au nord, du côté des communs du Palais Cardinal (palais des cardinaux de Rohan, derniers Grands Aumôniers de

France), on remarque **l'ancien couvent des petits Capucins du Marais**. Ce sont des frères, visiteurs de malades à l'origine, connus pour leur activité de pompiers. Ils sont organisés en communauté régulière depuis 1626 dans l'ancien Jeu de Paume d'Orléans, rue d'Orléans, grâce au soutien financier de Charlot « riche et puissant bourgeois du quartier ». En 1790, l'église est accordée au clergé constitutionnel et la communauté est dispersée. L'église sera vendue à la municipalité, vidée sans être démolie, ni affectée au culte, jusqu'en 1803). Au sud de l'ancienne propriété Rohan-Soubise, s'étendent sur la rue de Paradis (actuelle des Francs-Bourgeois) et sur la rue des Blancs-Manteaux, les bâtiments tout neufs du Mont-de-piété. Lesquels



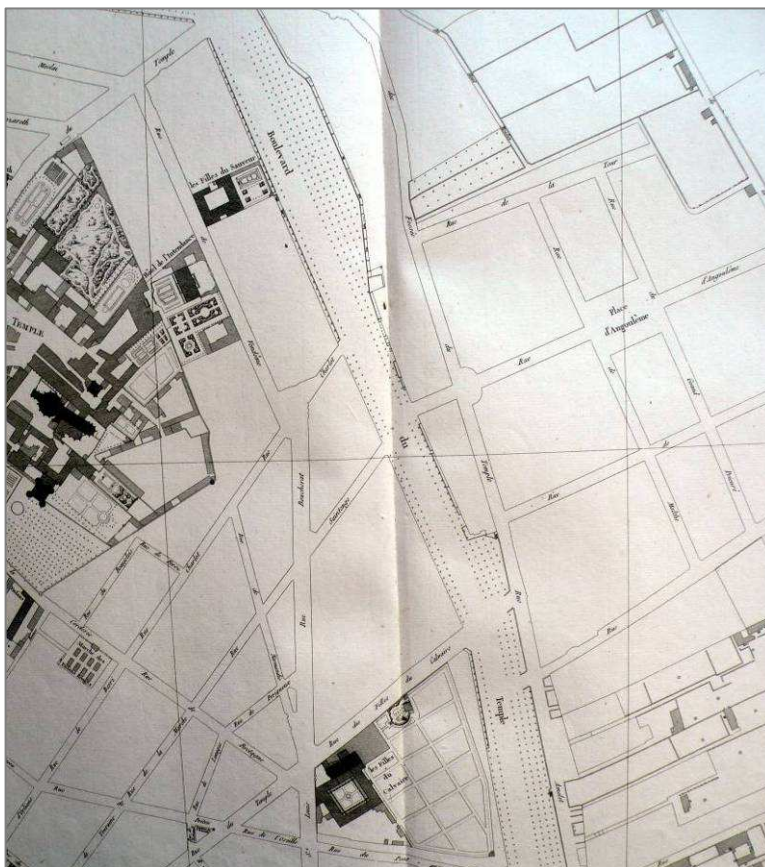
Le domaine Rohan-Soubise et ses abords, extrait du plan de Verniquet

jouxtent l'ancien couvent des Blancs-Manteaux, devenu maison professe des bénédictins de Saint-Maur, avec ses maisons locatives bordant la rue Vieille-du-Temple. Devenu Bien national, le couvent est mis en vente en 1796 et 1797, à condition pour l'acquéreur d'ouvrir une voie nouvelle nord/sud dans le prolongement de l'ancienne rue aux Singes (actuelle rue des Guillemites), pour relier à peu de frais la rue des Francs-Bourgeois à la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie (chose faite en 1802). Mais la plupart des anciennes constructions, devenues maisons de rapport, restent debout. A cet ensemble, il faut ajouter de l'autre côté de la rue Vieille-du-Temple, l'hôpital Saint-Anastase, constitué en 1656 par les Hospitalières de Saint-Gervais dans l'ancien hôtel de François d'O (construit en 1588), établissement accordant aux pauvres un abri pour la nuit. L'ordre est supprimé en 1795, mais les bâtiments subsisteront jusqu'en 1812.

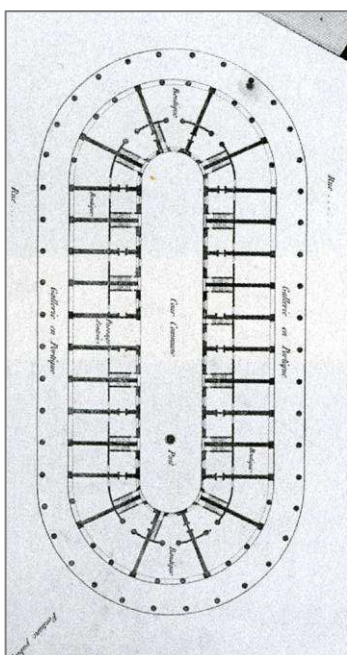
L'ordre militaire des Templiers est créé en 1118, à proximité du Temple de Salomon, à Jérusalem, par Hugues de Payns, cousin de Saint-Bernard, et Geoffroy de Saint-Omer. Cet ordre est supprimé par le roi Philippe le Bel en 1312. Son enclos fortifié est alors concédé aux Hospitaliers de Saint-Jean, qui prendront ensuite le nom de Chevaliers de Malte. Cet enclos est absorbé par l'espace parisien avec la construction de l'enceinte de Charles V. Mais l'enceinte des Hospitaliers demeure. A l'intérieur de celle-ci prennent place de nombreuses constructions : les premiers bâtiments de la commanderie, un cloître, une église, avec une rotonde imitée du Saint-Sépulcre, un donjon, une tour des archives, un cimetière, puis l'hôtel des prieurs construit au XVIIe siècle, mais aussi d'autres constructions plus petites : l'hôtel des Bains ou du Poirier, du Bel-Air. On y voit des cours, des jardins, des rues, des écuries, une boucherie, etc...car l'enclos jouit de l'extraterritorialité. On n'y paie pas d'impôts. Sans maîtrise, sans jurande, le travail y est libre. C'est la raison pour laquelle naissent ici l'industrie et le commerce de la bijouterie fantaisie, considérée au-dehors comme une contrefaçon. Les artisans y trouvent un débouché à l'occasion du marché hebdomadaire et d'une foire annuelle se tenant dans l'enclos. Ne relevant que de la justice du grand prieur, selon Sébastien Mercier auteur des *Tableaux de Paris*, l'endroit est aussi « un lieu privilégié, qui sert d'asile aux débiteurs qui ne paient point ». « Ils paient chers une petite chambre étroite, toujours préférable à la prison ». Et de rajouter : « il n'y a point d'inconvénient à laisser subsister ce lieu privilégié, parce que les créanciers s'arrangent toujours beaucoup mieux avec le débiteur présent qu'avec le débiteur absent ». En

1792, le Temple couvre un territoire de six hectares et demi. A partir de 1788, a été construit sous forme de rotonde (son plan est en réalité une ellipse, mais il ne figure pas dans les planches gravées de Verniquet) un ensemble de vingt-huit maisons à boutiques sous arcade, d'après les dessins de l'architecte François Victor Perrard de Montreuil. Elles sont établies au nord-est de l'enclos, et on y accède par une nouvelle entrée située au bout de la rue du Beaujolais (actuelle rue de Picardie).

Devenu Bien national, le Temple est vendu en partie, lorsque 92 lots sont mis aux enchères au début des années 1790 (ce qui entraîne dès 1796 la démolition de l'église, afin de récupérer ses matériaux). Après avoir auparavant influencé le devenir économique de la ville immédiatement située au sud, la transformation de l'enclos et son ouverture sont à même d'être ressenties maintenant plus à l'est. Car le verrou des anciennes fortifications de Charles V et de Henri II, devenues après 1670 promenades suspendues et plantées, est en train de sauter. Le plan de Verniquet fait ainsi figurer un projet d'urbanisation d'envergure pour l'ancien faubourg au lieu-dit Popincourt. La liaison se fait dans le prolongement de la rue de Saintonge. Venant confirmer cet empressement à passer outre le boulevard et à provoquer la mise en relation des différents niveaux entre l'ancienne fortification et son fossé en contrebas, l'année 1796 verra par ailleurs une première proposition de vente par lots de l'ancien couvent des Filles du Calvaire de la part d'une compagnie immobilière privée, avec le projet (non réalisé) de création d'une rue neuve Ménéilmontant dans le prolongement de l'ancienne.



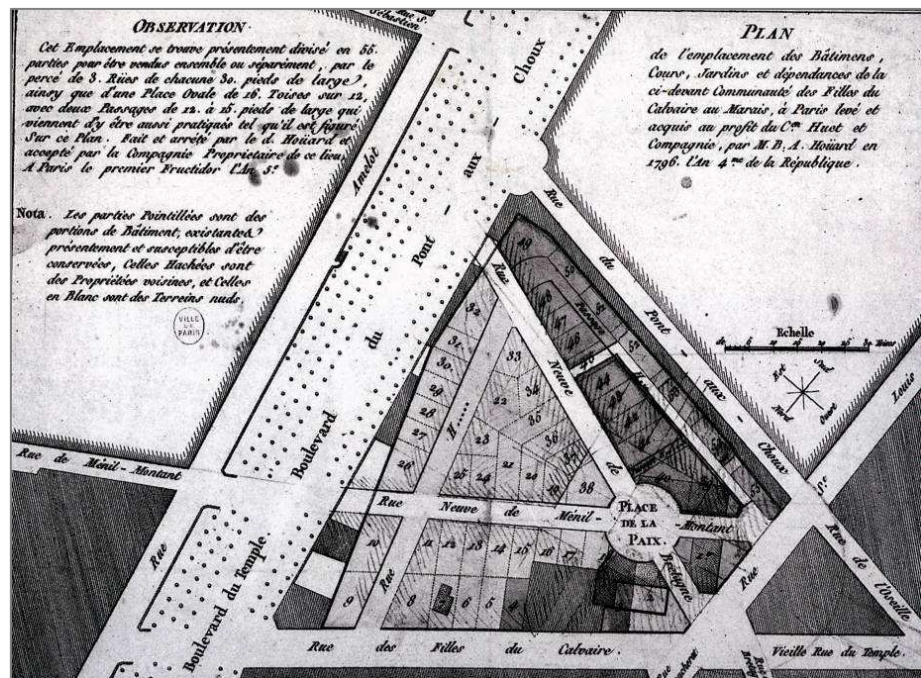
Le Temple, Les boulevards et Popincourt, extrait du plan de Verniquet



Maisons à boutiques et portique, dans l'enclos du Temple, 1788

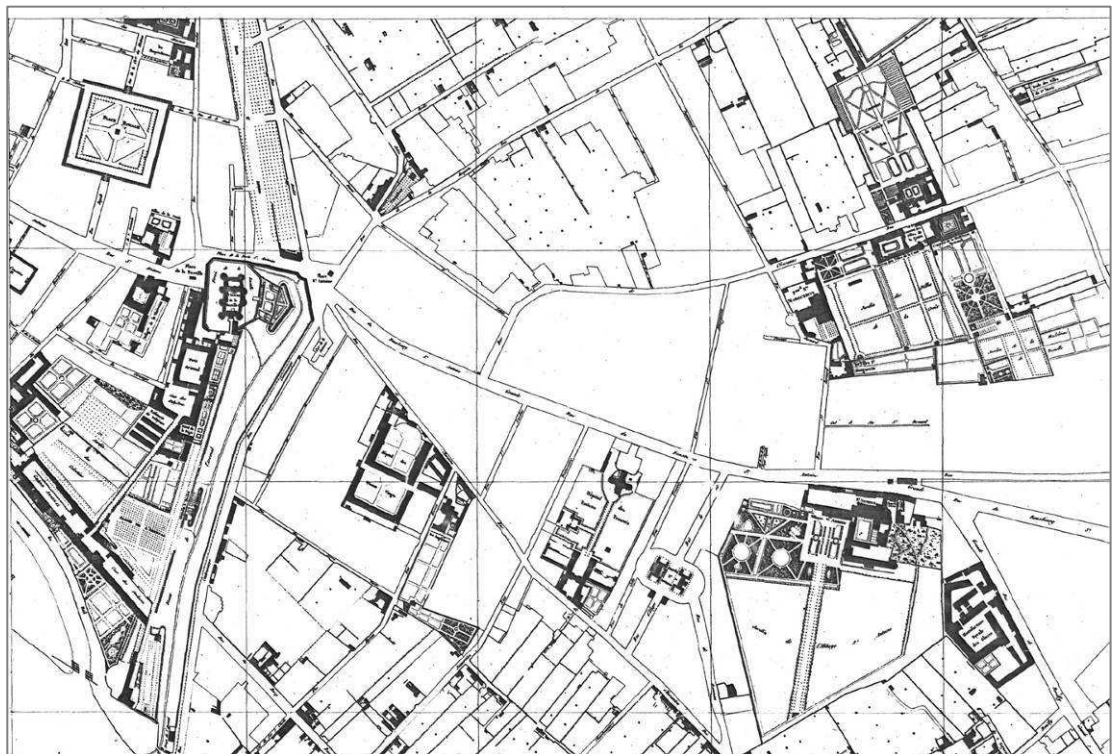


1788, Rotonde du Temple, dans l'ancien enclos du Temple, arch. Pérard de Montreuil



Projet de lotissement du couvent des Filles-du-Calvaire, levé et acquis au profit de Huet et Cie par M.B.A. Houard en 1796.

Sitôt prise, la Bastille est livrée aux démolisseurs. Certes, le symbole est fort et on comprend l'envie de la faire disparaître. Mais sa destruction entre dans une logique urbaine mise en place depuis un certain temps déjà. Dans les années 1780, la ville à l'est, déborde. Le très avisé Mr. de Beaumarchais vient de franchir la limite en faisant construire une somptueuse résidence de l'autre côté de la porte Saint-Antoine, sur un terrain pris sur l'ancien bastion construit par Henri II (après avoir habité l'hôtel Amelot de Bisseuil, rue Vieille-du-Temple). Et plusieurs architectes envisagent d'organiser la jonction du faubourg déjà formé en 1702, à la ville qui étouffe derrière l'enceinte de Charles V. On parle d'abattre la Bastille dès 1784. En 1790, un projet signé Corbet, intitulé *Une place publique à la gloire de Louis XVI* fait apparaître l'aménagement possible d'un très vaste quartier à l'est, notamment prétexte à un projet de port, de magasins, en proposant par ailleurs le déménagement de l'Arsenal. Ce même quartier de l'Arsenal, que la Commission des Artistes va pousser à transformer, en tenant compte de la vente et de la démolition future du Couvent des Célestins, mais dont la physionomie changera dans les années 1810 avec la destruction du Petit Arsenal et de la raffinerie de Salpêtre, et la construction d'un très grand entrepôt des farines.

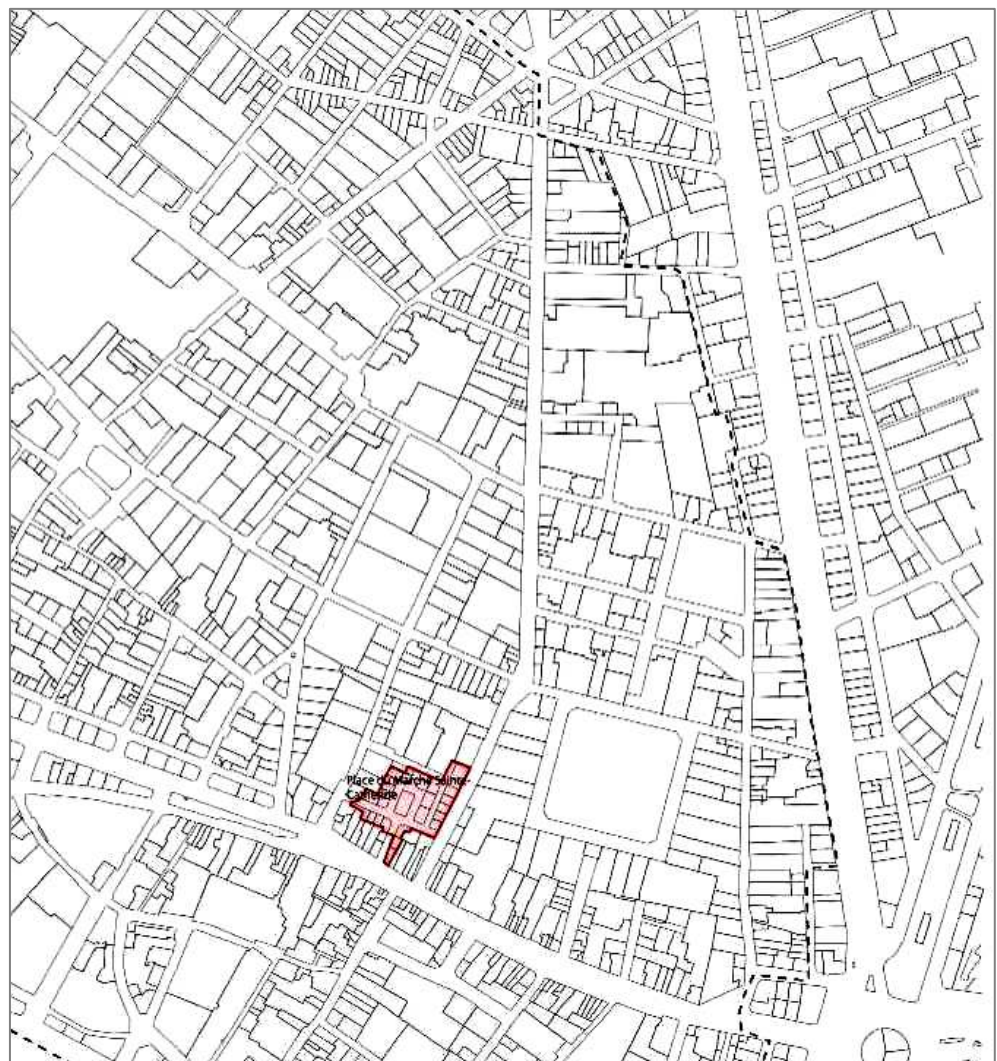


Autour de la Bastille, extrait du plan de Verniquet, gravé et publié en l'an IV.

II.3.7 LE LOTISSEMENT DU MARCHE SAINTE-CATHERINE : UN ENSEMBLE URBAIN SIGNIFICATIF DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE AU XVIII^E SIECLE

Les ensembles urbains font l'objet du chapitre III suivant.

Le renouvellement urbain dans le quartier est très ponctuel, il s'inscrit dans une logique de remplacement de l'habitat ou du négoce sur les voies de communication. Le Marais n'a pas fait l'objet de projets royaux d'envergure. Ici pas de place royale au XVIII^e siècle, pas d'ordonnancements monumentaux, pas d'opérations spéculatives de la part des grandes familles aristocrates (pas même des Rohan-Soubise). Un seul ensemble peut-être reconnu : celui qui prend place sur un ancien domaine religieux, devenu vacant, pour faire un marché, ce dans le but de regrouper les étals plus ou moins sauvages encombrant la rue Saint Antoine.



II.4 L'EVOLUTION URBAINE ET L'ARCHITECTURE AU MARAIS AU XIX^E SIECLE

II.4.1 DES DATES, DES FAITS, DES IMMEUBLES REPERES

Le XIX^e siècle est une période cruciale dans l'histoire du bâti à l'intérieur de l'actuel PSMV. Les temps changent et il faut trouver une utilisation aux vastes demeures construites entre cour et jardin, qui symbolisent les usages de l'aristocratie, mais surtout qui ne correspondent plus aux mœurs, même les plus raffinées ; pour les riches et les gens de pouvoir le temps est à la maison de plaisance aux environs de Paris, aux pavillons posés dans un vaste jardin, sinon aux propriétés rurales qui font rêver tout en rapportant des dividendes. Les traités d'architecture contemporaine s'en font volontiers l'écho. D'ailleurs il est frappant de voir qu'on ne construit plus d'hôtel particulier au Marais depuis plus de cinquante ans ; ceux qui en ont les moyens aiment toujours les grandes maisons, mais ils les préfèrent tournées vers la rue, avec à l'arrière une cour de service. Les aristocrates, parfois pour survivre, sont physiologistes et ne détestent plus mettre eux-mêmes en valeur leurs domaines de campagne. Ils sont aussi sénateurs, pairs de France, députés comme les gens de pouvoir, et la vie mondaine en est transformée. Qu'iront-ils faire au Marais ? Pour autant comment préserver des propriétés foncières considérables peu adaptées à la vie contemporaine, sans être contraints de les transformer fortement ou de les céder à vil prix, sinon réunir les conditions pour leur valorisation. La reconversion du Marais n'est pas un drame pour les propriétaires dont beaucoup d'ailleurs y ont un commerce florissant, comme pour ses résidents les plus démunis, et on est frappé de rencontrer aujourd'hui tant de discours faussés par une incompréhension des situations. Car une demande existe. Le parisien le plus commun, dès qu'il souhaite exercer une activité, pense vivre et travailler dans la capitale ; au centre de la capitale, et non pas dans ses faubourgs. Les ventes des biens nationaux et leur démolition vont commencer à provoquer de nouvelles conditions de développement. Cette économie n'est pas d'un grand dynamisme mais elle est issue de la crise. La récupération se met en marche : on y retire le salpêtre, utile pour la poudre à canon, on trie, on réutilise les pierres, les bois. Sur les emplacements libérés, Napoléon soutient plusieurs projets d'importance : il redéploie les marchés, en crée deux nouveaux à la périphérie vers le nord, et un autre au centre ; un très grand spécialisé dans le vêtement, deux autres pour les fruits, légumes et viandes. En 1808, commencent les travaux du canal Saint-Martin. L'Empereur soutient le conservatoire des Arts et Métiers, crée un grand lycée, envisage pendant un temps l'installation du ministère des Cultes dans l'ancien hôtel du prieur du Temple, et surtout permet l'installation aux côtés des archives de l'Empire de l'Imprimerie nationale dans le palais cardinal.

Pendant la Restauration il faut attendre le milieu du règne de Charles X pour sentir une réelle embellie. L'activité économique trouve depuis quelque temps déjà dans les hôtels du Marais manière de s'abriter et de prospérer. Une des premières entreprises florissantes de ce genre est installée dans l'ancien hôtel de la Vieuville près du fleuve : avec son nouvel équipement la société des eaux clarifiées et dépurées de la Seine manifeste le changement d'un des métiers les plus traditionnels et peu qualifiés de Paris, celui de porteur d'eau. En 1825, un premier et grand immeuble neuf, rue Elzévir témoigne de l'invention d'un autre type d'immeuble où l'entrepôt, le négoce et la manufacture voisinent avec la résidence. L'ouverture à la circulation du Pont Louis-Philippe, pont à filins et à tablier métalliques donne en 1834 un nouveau visage à la rive de la Seine et anticipe la première opération de lotissement d'envergure, en tranchant dans l'habitat traditionnel du XVII^e où s'est malheureusement développée l'épidémie de choléra de 1832. Avec la construction du quartier Saint-Martin, le développement du faubourg Saint-Antoine et de Popincourt, le boulevard près de la future colonne de la Bastille (inaugurée en 1840) commence à s'animer et une première salle de spectacle s'installe sur l'actuel boulevard Beaumarchais, profitant de la liberté relative des spectacles au début du règne de Louis-Philippe. Dans le même temps, les paroissiens prennent possession de leur nouvel église, installée rue de Turenne. De l'autre côté du boulevard, le lotissement est bientôt lancé et les anciens bastions d'Henri II accueillent des immeubles de rapport. En même temps à l'ouest, on perce et on construit la rue Rambuteau pour relier la rue des Francs Bourgeois aux halles et créer une nouvelle voie transversale dans le Marais,

parallèle à la rue Saint-Antoine située plus au sud. Mais la grande affaire, est le bouleversement et la transformation radicale des abords de la Grève avec la construction du nouvel et très grand Hôtel de Ville.

Le changement est donc largement à l'œuvre quand intervient le baron Haussmann. Dès l'arrêté de Cavaignac en 1848, la ville a la possibilité de prendre un peu de hauteur, à condition que ses voies nouvelles aient 15 mètres de largeur au moins. Devant la multiplication des projets, qui n'est pas sans rapport avec la relance de l'économie souhaitée par tous après la crise de 1847, l'immeuble d'habitations à loyers devient un sujet de réflexion pour les architectes. Sous la direction de Victor Calliat qui dresse le *Parallèle des maisons de Paris*, un premier bilan est proposé. Les immeubles les plus ornés de la rue Rambuteau d'Edouard Renaud (célèbre pour ses hôtels néo-renaissance de la place Saint-Georges), et le 6 rue Bérenger construit par Rolland y sont mis en valeur. Mais l'heure est à une production plus rationalisée. Après quelques essais visibles rue Mahler, dans un ensemble très homogène qui reflète plutôt l'efficacité des entrepreneurs, l'expérimentation est saisissable rue de Rivoli et au revers de la rue du Roi de Sicile, où l'on tente de s'affranchir du néoclassicisme à la mode dans ce type de construction depuis les années 1830, tout en proposant diverses solutions dans la composition et l'ornementation. Le fameux immeuble haussmannien est bien là, dans ses premières formulations (par exemple aux 1 et 3 rue de Rivoli), mais il est moins repérable et classable que sur le boulevard Sébastopol. Quatre ou plutôt cinq grands équipements publics surgissent alors : les deux casernes dont la fonction consistait à ne plus permettre l'insurrection telle qu'on l'a vu se développer en février 1848, et dont la situation derrière l'Hôtel de Ville engendre de nouveaux espaces urbains de qualité (entraînant la disparition de dizaines de maisons anciennes), la Mairie du IV^e arrondissement inaugurée en 1867 (comme la Mairie du III^e arrondissement), et la synagogue de la rue des Tournelles, dont la construction est réalisée avec la Municipalité.

Moins connu, en tout moins révélé, est le projet de valorisation du patrimoine parisien à partir de cette époque, quand en 1866 la Ville achète l'ancien hôtel Carnavalet pour en faire un musée d'histoire. Le geste est important, bien que la restauration soit longue à engager et souffre de la destruction de la collection réunie et malencontreusement regroupée dans l'Hôtel de Ville quand il est incendié en 1871.

La fin du siècle au Marais est brillante. La réussite économique a fait monter le prix des loyers dans les hôtels particuliers, certes plus ou moins malmenés par leurs locataires. Le négoce s'est installé dans les étages. Partout la petite manufacture est au travail, tandis que les industries les plus polluantes ont trouvé ailleurs où se développer. Devant la Grève, le nouvel Hôtel de Ville, inauguré en 1882, qui a lui seul résume l'art monumental de son époque, resplendit. A l'est, les trains arrivent au terminus de la Bastille et irriguent le faubourg et la rue Saint-Antoine. Avec la ligne n° 1 du Métropolitain, faisant du souterrain de la rue de Rivoli la nouvelle avenue du progrès en 1900, l'avenir semble assuré.



La bibliothèque de l'hôtel de ville transformée en salle à manger pour le

Le Consulat et l'Empire (1800-1815)

Événements politiques et faits de société

1802 : Bonaparte proclamé Premier Consul à vie. Réunion à la France du Piémont et du duché de Parme.

1804 : Napoléon 1^{er} Empereur des français.

Première usine de conserves d'Appert ; premier métier à tisser Jacquard.

1805 : Défaite de Trafalgar. Victoire d'Austerlitz.

1811 : Extraction du suc de betterave par Delessert.

1814 : Entrée des troupes alliées à Paris. Abdication de Napoléon 1^{er}.

Première locomotive à vapeur par Stephenson.

1815 : Exil de Napoléon Bonaparte dans l'île de Saint-Hélène.

L'architecture et l'embellissement urbain à Paris

1800 : Installation de Bonaparte, Premier Consul au Palais des Tuileries que les architectes et décorateurs Charles Percier et Pierre-François Fontaine remettent en état (après le coup d'état du 18 Brumaire, le 9 novembre 1799). Quand il souhaite quitter la capitale, Bonaparte réside avec Joséphine à la Malmaison, appropriée par les deux architectes, cette même année.

Ouverture du Musée des Antiques dans l'ancien appartement d'été de la reine Anne d'Autriche au palais du Louvre. On peut y voir le butin artistique provenant des campagnes militaires en Italie, notamment le Laocoon, le Discobole et l'Apollon du Belvédère.

Nouvelle organisation administrative à Paris. Douze maires d'arrondissement sont nommés et sont sans autonomie ; un préfet de Police, un préfet du département de la Seine ; un Conseil Général faisant fonction de Conseil Municipal.

1801 : Arrêt consulaire pour l'ouverture des rues de Castiglione, des Pyramides et de Rivoli.

Arrêt sur l'organisation du Service des Bâtiments Civils signé par Lucien Bonaparte, Ministre de l'Intérieur.

1802 : L'architecte, Jean-Louis Nicolas Durand publie pour la première fois son *Précis des leçons données à l'Ecole Polytechnique*, où il enseigne depuis 1795.

1806 : Napoléon 1^{er} ordonne la construction de l'Arc de triomphe de l'Etoile, confiée à l'architecte Chalgrin.

1807 : L'Empereur choisit comme monument à la Grande Armée, le temple grec périptère dessiné par Pierre Vignon, à l'emplacement de l'église de la Madeleine en construction.

Décret de percement d'une nouvelle voie dans l'axe du Panthéon : la rue Soufflot.

1808 : Fête célébrant l'arrivée des eaux du canal de l'Ourcq et pose de la première pierre de la fontaine de la Bastille qui doit être ornée de la statue d'un éléphant.

1811 : L'Empereur rachète à Talleyrand l'hôtel Matignon rue de Varennes, mais il décide de résider au Palais de l'Elysée.

1812 : L'architecte François-Joseph Bélanger achève de couvrir la halle au blé de Paris par une coupole en métal.

L'architecture au Marais

1800 : Démolition de l'église Saint-Jean-en-Grève.

La place Royale devient la place des Vosges.

1802 : L'ancien hôtel d'Aumont devient le siège de la mairie du IX^e arrondissement (en 1856 s'y installera la Pharmacie centrale).

L'ancienne église du couvent de la Visitation devient Temple protestant.

Percement de la rue des Guillemites dans le prolongement de la rue des Singes (aujourd'hui rue des Guillemites) afin de relier la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie à la rue des Francs-Bourgeois.

1804 : Création du Lycée Charlemagne dans l'ancienne maison professe des Jésuites occupée depuis les années 1770 par les chanoines de Ste-Catherine du Val-des-Ecoliers
Conversion en filature de coton de l'ancien couvent de Filles de la Croix (entrée 4 impasse Guéménéé).

1805 : Ouverture de la rue des Minimes à l'emplacement de l'église des Minimes.

1806 : Pétition des habitants du quartier du Temple pour demander que la Bourse et le Tribunal de Commerce soient installés à l'hôtel de Soubise et au Palais cardinal.

Installation de la mairie du VIIe arrondissement dans l'ancien hôtel d'Avaux (ou de Saint-Aignan, 71 rue du Temple), jusqu'en 1823.

1806 : Fin de la démolition de la Bastille.

1807 : Fermeture du Théâtre du Marais.

1808 : Achat par l'Etat à des spéculateurs des hôtels de Soubise et de Rohan (palais cardinal).
Installation à Soubise des Archives de l'Empire (aujourd'hui Archives Nationales de France), et à Rohan de l'Imprimerie nationale.

L'ancienne église du couvent des Billettes, devient Temple Protestant (culte luthérien).

1809 : Edification par l'architecte Jacques Molinos de la Halle aux Vieux Linges, dans l'ancien enclos du Temple dont le mur d'enceinte est détruit. La rotonde en maçonnerie construite en 1788 est insérée dans la composition générale qui comprend quatre hauts pavillons de bois, de part et d'autre d'une voie centrale. C'est un marché aux vêtements de deuxième main et une friperie qui renferment 1800 boutiques.

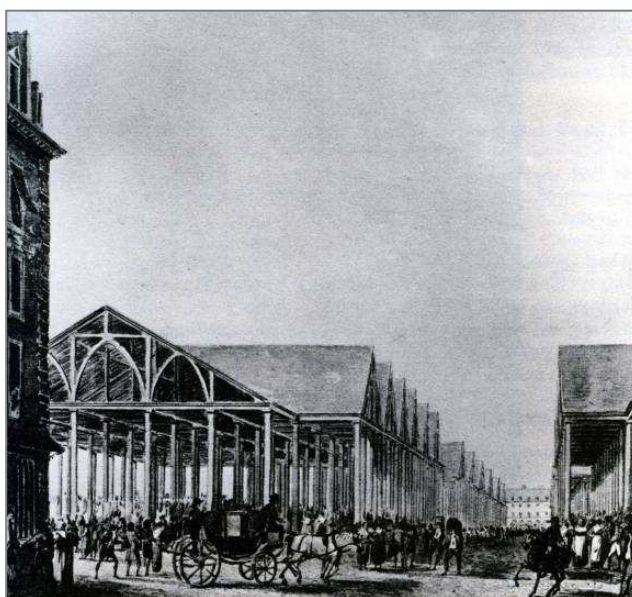
1811 : Début de la construction du marché Saint Martin, marché aux légumes, construit par l'architecte Peyre le Neveu, au nord du marché Lenoir construit en 1765.

Les bâtiments seront terminés en 1816, mais seront détruits en 1881 pour laisser place à la nouvelle école centrale des Arts et Manufactures.

1812 : L'ancien hôtel de Mayenne 21 rue St-Antoine, est vendu par ses propriétaires et devient la pension Favart.

1813 : Après avoir abrité le service des Pompes funèbres, l'ancien hôtel Bouthillier de Chavigny, rue Sévigné devient Caserne de Pompiers.

Début de la construction du marché des Blancs-Manteaux sous la direction de l'architecte Eloi de la Barre, travaux poursuivis en 1816 et terminés en 1819 sous la direction de l'architecte Jules Delespine.



1809, marché aux Vieux Linges par Jacques Molinos architecte

La Restauration et la Monarchie de Juillet (1815-1848)

Événements politiques et faits de société

1815 : Bataille de Waterloo ; Napoléon 1^{er}, exilé à Saint-Hélène. Retour des Bourbons sur le trône : Louis XVIII, frère de Louis XVI, roi de France.

1816 : Première imprimerie lithographique à Paris créée par le Comte de Lasteyrie.

1818 : Evacuation du territoire français par les troupes alliées.

1819 : Première traversée de l'Atlantique par un bateau à vapeur et à voiles américain.

1824 : Mort de Louis XVIII. Son frère devient roi sous le nom de Charles X.

1825 : Première carte géologique de la France.

1827 : La France, la Russie et l'Angleterre décident de secourir la Grèce contre l'oppression de l'Empire Ottoman.

1830 : Emeutes révolutionnaires. Charles X est chassé et remplacé par un membre de la famille d'Orléans, Louis-Philippe. Le nouveau monarque prône la réconciliation nationale, adopte le drapeau bleu blanc rouge et prend le titre de roi des Français.

Prise d'Alger ; à l'origine de la colonisation française en Afrique du Nord.

1832 : Epidémie de Choléra à Paris.

1833 : Ligne de chemin de fer entre Beaucaire et Alès.

1834 : Emeute républicaine, rue Transnonain à Paris (actuelle rue Beaubourg).

1837 : Ouverture de la ligne de chemin de fer de Paris à Saint-Germain-en-Laye.

1839 : Emeutes à Paris.

François Arago lit devant les académiciens des Sciences et des Beaux-Arts, un rapport sur le procédé photographique mis au point par Daguerre, dont le brevet a été acheté par l'Etat et mis à disposition du public.

Ouverture de la ligne de chemin de fer de Paris à Versailles par la rive droite.

1840 : Retour des cendres de Napoléon à Paris.

Obligation légale du système métrique en France.

1847 : Expédition de la France pour protéger ses missionnaires en Cochinchine.

Manifestation d'hostilité à Paris, faubourg Saint-Antoine, au passage des équipages des invités du duc de Montpensier à l'inauguration du polygone d'artillerie de Vincennes.

1848 : En pleine crise économique et politique, le banquet du XII^e arrondissement pour la Réforme prévu pour le 22 février s'accompagne d'une manifestation populaire interdite et réprimée par le pouvoir. Le 23 des barricades s'élèvent. Après une fusillade devant la demeure de Guizot, l'affaire prend une tournure irréversible. Louis-Philippe est contraint d'abdiquer et de partir en exil.

La République est proclamée le 24 février.

Architecture et embellissement urbain à Paris

1816 : Le musée des Monuments français, dirigé par Alexandre Lenoir aux Petits Augustins, rue Bonaparte, est fermé. Ses locaux et jardins sont mis à disposition de l'Ecole Royale et Spéciale des Beaux-Arts.

Lancement de l'éclairage au gaz à Paris : un cafetier du passage des Panoramas sur les boulevards est le premier à l'utiliser.

1820 : Pose de la première pierre du Palais des Etudes de l'Ecole Royale et Spéciale des Beaux-Arts conçue par François Debret.

1821 : Ouverture du Canal de Saint-Denis.

1823 : Pose de la première pierre de l'église Notre-Dame de Lorette d'après un projet d'Hippolyte Lebas. C'est une basilique néo-paléochrétienne Dureau de la Malle, dans son article sur les lotissements de l'actuel IXème arrondissement traversés par la rue de la Tour-Des-Dames, paru dans *Le journal des Débats*, associe le quartier construit à partir de 1820 à une *Nouvelle Athènes*. Il fait référence à la qualité architecturale, notamment celle des réalisations des élèves de Charles Percier, et à ses habitants, dont beaucoup sont artistes, comédiens et écrivains de renom.

1824 : Pose de la première pierre de l'église Saint-Vincent-de-Paul à Paris, d'après un projet des architectes Lepère et Hittorf (le projet sera modifié en cours d'exécution par Hittorf en 1833) Début du lotissement de Beaugrenelle.

1825 : Lotissement du jardin Baujon.

1826 : Ouverture de la galerie Véro-Dodat, « une des plus belles et des mieux ornées de Paris » selon les contemporains par deux charcutiers Mrs Véro et Dodat. Elle compte 38 boutiques en 1843. Son succès sera grand pendant tout le XIXe siècle. Elle sert alors de lien entre le Palais Royal, centre du commerce de luxe et les quartiers marchands des Halles, de Saint-Honoré et du Pont-Neuf.

1830 : Création d'une Inspection Générale des Monuments Historiques au sein du ministère de l'Instruction Publique. Première liste de bâtiments classés.

1831 : Début de la construction du pont du Carrousel par l'ingénieur Antoine-Rémy Polonceau.

1835 : Projet d'embellissement des Champs-Élysées et de la place de la Concorde par Hittorf Construction de l'embarcadère de ligne de chemin de fer, future gare Saint-Lazare.

1836 : Achèvement de l'arc de triomphe de l'Etoile sous la direction de l'architecte Nicolas Huyot.

Erection de l'obélisque de Louxor dans le cadre du projet d'embellissement de la place de la Concorde mené sous la direction de l'architecte Hittorf.

Prolongation de la rue de Rivoli jusqu'à la rue de Rohan au niveau des guichets du Louvre.

1837 : Le musée historique ouvre ses portes au château de Versailles.

1840 : Publication du premier numéro de la *Revue Générale de l'Architecture*, dirigée par César Daly.

1843 : Publication du *Paris Moderne*, recueil de maisons nouvellement construites, présentées par Normand fils.

1844 : Achèvement de la construction et de la décoration de l'église Saint-Vincent-de-Paul, sous la direction de l'architecte Hittorf.

1845 : Vote des crédits exceptionnels à la Chambre des Députés et au Sénat pour la restauration de la cathédrale de Paris, confiée à Jean Baptiste Lassus et à Eugène Viollet-le-Duc.

Construction de la première gare du Nord.

1846 : Exposition du projet de la nouvelle église paroissiale Sainte-Clotilde de Christian Gau sur les anciens terrains des Dames de Bellechasse et des Carmélites, dans la galerie des Ponts et Chaussées de l'Hôtel de Ville.

L'architecture au Marais

1815 : L'école des Ponts-et-Chaussées s'installe dans l'hôtel Carnavalet, 23 rue Sévigné (jusqu'en 1829).

1821 : L'ancien hôtel de Coulanges, 35-37 rue des Francs-Bourgeois, est loué par des maisons de commerce.

1822 : Installation de l'établissement des eaux clarifiées et dépurées de la Seine dans l'ancien hôtel de la Vieuville, 2-6 rue Saint-Paul et Quai des Célestins (hôtel démoli en 1927).

1823 : Installation jusqu'en 1849 de la mairie de l'ancien VIIe arrondissement dans l'ancien hôtel Le Tellier (immeuble démoli et loti de 1885 à 1892).

Ouverture d'une boucherie (en relation avec le marché des Blancs-Manteaux) contenant quatorze boutiques, aujourd'hui 8 rue des Hospitalières Saint-Gervais, construite d'après les plans de l'architecte Jules Delespine.

1825 : Immeuble de rapport, 1-3 rue Elzévir.

1827 : L'ancien hôtel de Béthune-Sully, 62 rue Saint-Antoine devient pensionnat de jeunes Filles.

1828 : Le siège de la mairie du IX^e arrondissement est transporté de l'hôtel d'Aumont au 23-29 rue Geoffroy l'Asnier (hôtel particulier détruit en 1898 pour faire place à l'actuel collège François Couperin).

Installation de la pension Petit dans l'ancien hôtel d'Aumont

1829 : Maison à loyer 30 rue François Miron pour le marchand épicier François Marin Paris. Démolition de l'immeuble construit par Caron de Beaumarchais à l'emplacement des 2-20 Bd Beaumarchais dans le cadre de l'aménagement de la place de la Bastille et du canal Saint-Martin.

Installation de l'école centrale des arts et manufactures dans l'ancien hôtel Salé, 5 rue de Thorigny (elle déménagera en 1884 dans les locaux à l'arrière du Conservatoire des Arts et Métiers, à l'emplacement du marché Saint-Martin).

1832 : Fabrique et magasins de casques militaires Antoine Dida, 6 rue de Saintonge.

1833 : Ouverture de la rue du Pont Louis-Philippe, dont la construction est concédée à une société créée pour l'occasion autour des frères Seguin, chargés de construire un pont reliant l'île Saint-Louis et la rive gauche.

1834 : Le pont Louis-Philippe construit par l'entreprise des frères Seguin, spécialiste des ponts en fils, est ouvert à la circulation.

1835 : Construction du Théâtre de la Porte Sainte-Antoine (théâtre Beaumarchais en 1842) à l'emplacement du 25 boulevard Beaumarchais ; détruit en 1892.

Consécration de l'église Saint-Denis du Saint-Sacrement (dont le chantier a été mené depuis 1826 sous la direction de l'architecte des églises de Paris, Hippolyte Godde).

1836 : Acquisition de 45 immeubles par la Ville de Paris autour de la rue de la Tixéranderie pour les détruire dans le cadre du projet de construction d'un nouvel hôtel de Ville.

1837 : Installation d'une charpente métallique sur le marché des Blancs-Manteaux, 48 rue du Temple (fin des travaux en 1839), sous la direction de Louis-Antoine-Marie Peyre et Amboise Dubut.

Début du chantier du nouvel hôtel de ville sous la direction de Jean-Baptiste Lesueur et d'Hippolyte Godde, manifeste du style néo-Renaissance française.

1838 : Ouverture de la rue Rambuteau dont le percement s'étale jusqu'en 1845. 77 maisons anciennes sont démolies à l'occasion.

Pose de la première pierre des nouveaux bâtiments des Archives du Royaume érigés sous la direction des architectes E. Dubois et Charles Lelong.

1840 : Inauguration de la colonne de la Bastille, réalisée d'après les plans de Jean-Antoine Alavoine, le chantier étant terminé au décès de celui-ci par Joseph-Louis Duc.

Siège de la mairie du VII^e arrondissement dans un hôtel particulier (détruit dans les années 1930), au 20 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, jusqu'en 1860 (devenant ensuite celle du IV^eème jusqu'à la construction des nouveaux locaux de la place Baudoyer.

1841 : Deux immeubles construits par l'architecte Edouard Renaud 13 et 15 rue Rambuteau
Lotissement à l'emplacement du grenier à sel construit sur l'ancien jardin de Caron de Beaumarchais du 2 à 20 bd Beaumarchais.

Fontaine Charlemagne, 10 rue Charlemagne.

1842 : Maison 7 rue Payenne pour le médecin Augouard., où décède la Vierge-Mère de la religion de l'Humanité dont le prophète est Auguste Comte.

1843 : Rattachement de l'île Louviers à la rive droite.

1845 : Deux immeubles 7-9 boulevard Beaumarchais, construits par l'architecte Boivin.
Maison 6 rue Béranger, par l'architecte Rolland, pour François Lacarrière, industriel (gaz d'éclairage).

1846 : Inauguration du nouvel Hôtel de Ville (la décoration intérieure sera achevée en 1849)
Création de la Fontaine de Joyeuse, 41 rue de Turenne.

Construction de l'immeuble 34 rue Saint-Paul, à l'emplacement de la façade de l'ancienne église Saint-Paul.

1847 : Installation d'une école primaire fondée par la Ville de Paris et le Consistoire de part et d'autre de la boucherie des Blancs-Manteaux.



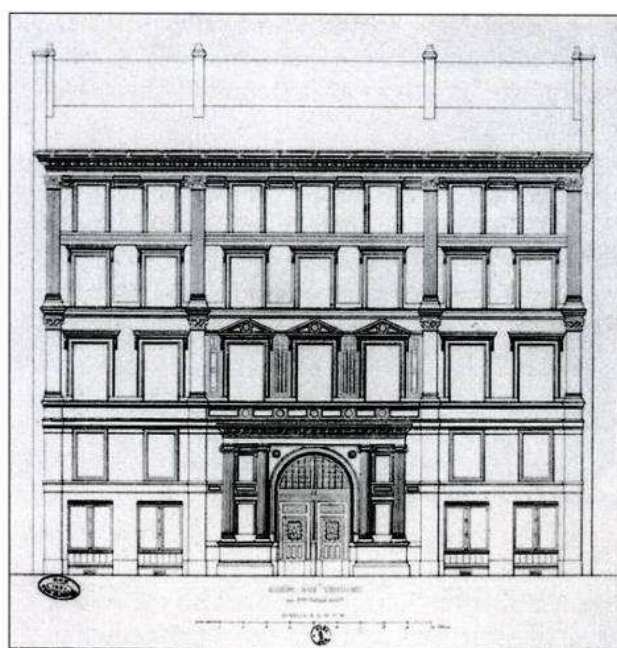
1841, 13 rue Rambuteau



1842, 7 rue Payenne



1825, immeuble 24 rue des Francs-Bourgeois,
1-3 rue Elzévir



1845, immeuble 6 rue Béranger

La Seconde République et le Second Empire (1848-1870)

Événements politiques et faits de société

- 1848** : Premier train de Paris à la mer (Dieppe), au mois d'août.
Le prince Louis Napoléon Bonaparte élu au suffrage universel, Prince Président.
- 1850** : Première liaison télégraphique entre Paris et Londres grâce à un câble immergé.
- 1851** : Suite à un coup d'Etat, en décembre, Louis Napoléon se fait élire Président de la République pour dix ans, conforté par un référendum au suffrage universel.
Première Exposition Universelle à Londres.
- 1852** : Le 7 novembre, Louis Napoléon se fait proclamer Empereur.
- 1854** : La France et l'Angleterre déclare la guerre à la Russie. Siège de Sébastopol.
Pasteur invente la pasteurisation.
- 1855** : Première Exposition Universelle à Paris.
- 1856** : Le Traité de Paris met fin à la guerre de Crimée.
- 1857** : Diffusion du papier à pâte de bois.
- 1859** : L'Autriche attaque le Piémont ; la France lui déclare la guerre. Paix de Villafranca : l'Autriche cède à la France la Lombardie qui la rétrocède au Piémont en échange du Comté de Nice et de la Savoie.
- 1861** : Campagne de Cochinchine. Expédition d'un corps expéditionnaire franco-espagnol au Mexique.
- 1866** : Premier câble télégraphique transatlantique.
- 1867** : Exposition Universelle à Paris.
- 1869** : Inauguration du Canal de Suez, entrepris par Ferdinand de Lesseps.
- 1870** : La France déclare la guerre à la Prusse. Capitulation de Napoléon III à Sedan.
Déchéance de l'Empereur votée par l'Assemblée Nationale le 2 septembre. La guerre se poursuit.

L'architecture et l'embellissement à Paris

- 1848** : Arrêté de Cavaignac, président du Conseil des Ministres, fixant la hauteur des façades dans la ville de Paris qui reprend le principe de la législation de 1783-1784 en réglant une hauteur maxima en fonction de la largeur de la voie publique : 11m70 pour les rues inférieures à 7,80 mètres de large ; 14m62 pour les voies de 7,80m à 9m75 ; 17m55 pour les voies de 9,75 et plus. Le profil des combles ne doit pas excéder un périmètre déterminé par une oblique à 45 degrés partant de la corniche et une horizontale située à 4,87 au-dessus de la corniche. Sur les quais, les boulevards, les places publiques et les voies de 15 mètres au moins, la ligne oblique peut être remplacée par un quart de cercle.
- 1849** : L'Etat et la Ville s'entendent pour amorcer « le premier réseau des voies nouvelles du Paris transformé ».
- 1850** : Achèvement de la construction de la bibliothèque Sainte-Geneviève sur les plans d'Henri Labrousse.
Publication par Victor Calliat du premier tome de son Parallèle des maisons de Paris, construites depuis 1830 jusqu'à nos jours.
- 1851** : Inauguration de la Cité ouvrière, 58 rue Rochechouart, dite Cité Napoléon.
- 1852** : Première pierre des travaux d'agrandissement du Palais du Louvre.
Décret sur l'expropriation des immeubles anciens, touchés par le percement des rues, ou situés en dehors des alignements ; texte complété en décembre 1858.
- 1853** : Haussmann, nommé préfet du département de la Seine.

Projet de Place de l'Etoile par Hittorf (modifié en 1854 tel qu'il a été réalisé).

1854 : Parution du premier tome du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle* d'Eugène Viollet-le-Duc.

1855 : Première Exposition Universelle à Paris. Le site choisi est celui des Champs-Élysées. Construction du Palais de l'Industrie (démoli pour faire place au Petit Palais en 1900). Décret d'ouverture du Boulevard Saint-Michel.

1857 : Inauguration des premiers pavillons métalliques des Halles centrales de Paris, conçus par l'ingénieur Eugène Flachet et l'architecte Victor Baltard.

1858 : Inauguration du nouveau boulevard Sébastopol.

1859 : Achèvement des travaux de l'hôtel particulier des frères Isaac et Emile Péreire, fondateurs du Crédit Foncier, 35 faubourg Saint-Honoré (actuelle ambassade du Royaume-Uni), d'après les plans de l'architecte Armand. Son décor est le reflet du luxe grand bourgeois du Second Empire.

Décret de Napoléon III sur la voirie urbaine, fixant la hauteur des combles et la forme des combles dans la ville de Paris. On reprend ici et complète la législation de 1848. On ajoute une catégorie pour les boulevards de 20 mètres de largeur et plus, ou la hauteur sous corniche peut être portée à 20 mètres, mais à condition de pas y loger plus de cinq étages carrés, entresol compris. La législation sur les combles est pratiquement conservée mais la limite de hauteur de ceux-ci est fournie par la moitié de la profondeur du bâtiment.

1860 : Annexion des communes limitrophes de Paris : la capitale compte maintenant vingt arrondissements, pour trouver un cadre adapté aux grands travaux urbains. De ce fait, sa population s'agrandit d'un tiers (de 1 174 346 habitants en 1856, à 1 686 141 habitants en 1861).

1861 : Charles Garnier est choisi pour construire le nouvel Opéra (il sera achevé en 1875).

1863 : Premier numéro de la *Gazette des Architectes et du bâtiment*, revue d'architecture contemporaine, contrôlée par Eugène Viollet-le-Duc et son entourage.

1867 : Palais de l'Exposition Universelle sur le Champs de Mars. A cette occasion, on dévoile la façade principale de l'Opéra Garnier. Les deux réalisations sont diamétralement opposées dans leurs expressions architecturale et monumentale.

L'architecture au Marais

1848 : Décret du Gouvernement provisoire pour l'achèvement de la rue de Rivoli jusqu'à son intersection avec la rue Saint-Antoine.

1850 : Démolition de 73 maisons et de l'ancien hôpital Saint-Gervais rue de la Tixéranderie, pour libérer l'emplacement destiné à la nouvelle caserne Napoléon. 2200 soldats y seront cantonnés pour protéger l'Hôtel de Ville d'un éventuel coup de main révolutionnaire.

1851 : Démolition des prisons de la Grande et de la Petite Force pour le percement de la rue Mahler.

Immeuble de rapport, 37 rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie par l'architecte Bonneau.

1852 : Caserne Napoléon rue de Rivoli, d'après les dessins du capitaine du Génie Guillemant. Lancement du lotissement de la rue Mahler.

1853 : Démolition de l'ancien Hôtel du Grand Prieur du Temple à l'occasion de l'élargissement de la rue de Bretagne.

L'ébéniste Charles Diehl, installé, en 1851 au n°16, puis au n°21, investit le n°19 rue Michel Le Comte (il y restera jusqu'en 1885).

1854 : Immeuble devant l'ancien hôtel Le Tourneur, 50 rue des Francs-Bourgeois.

1855 : Percement de la dernière partie de la rue de Rivoli entre l'hôtel de Ville et l'ancienne fontaine de Birague, rue Saint-Antoine et achèvement de la traversée est-ouest de Paris sur la rive droite.

1857 : Début du chantier de transformation de l'hôtel de Fieubet 2 bis quai des Célestins, pour Adrien de la Valette, par l'architecte Jules Gros (travaux suspendus en 1865).

1859 : Transformation et surélévation du corps de logis de l'hôtel Duret de Chevry, 8 rue du Parc-Royal dans un style néo-marais, Louis XIII.

Achat de l'hôtel d'Aumont par la Pharmacie centrale (entreprise de la famille Menier), qui modifie la distribution de la maison et construit de nouveaux locaux dans le jardin.

1860 Construction d'un immeuble 19 rue Jean Beausire par l'architecte Emile Sevestre.

1861 : Construction d'une annexe à la caserne Napoléon, la caserne Lobau, 2 rue Lobau, d'après les plans de l'architecte Janvier, qui reprend l'ordonnance de la caserne précédente située en face.

Construction de la nouvelle aile des Archives de l'Empire sous la direction d'Henri Janniard (mort en 1853) et de son successeur Jean-Louis-Victor Grisart, rue des Quatre-Fils jusqu'à l'angle de la rue du Chaume (actuelle rue des Archives).

1862 : Début du chantier de la mairie du IV^e arrondissement, place Baudoyer (inaugurée en 1867) mené sous la direction de l'architecte Antoine Bailly, auteur du Tribunal de Commerce sur l'île de la Cité.

Installation de la confiserie Saint-James dans les étages de l'ancien hôtel de Sens.

1863 : Démolition de la rotonde du temple, construite en 1788 et du marché aux Vieux Linge installé sous Napoléon 1^{er} ; érection du nouveau carreau du Temple constitué de six pavillons métalliques construits sous la direction de Jules de Mérindol (deux subsistent depuis 1905).

1866 : Acquisition de l'hôtel Carnavalet par la Ville de Paris à la demande d'Hausmann pour en faire le musée historique de la Ville. Les premières collections conservées à l'Hôtel de Ville avant l'ouverture du musée disparaissent dans l'incendie de 1871.

Paul Cézanne s'installe 22 rue Beautreillis (jusqu'en 1870).

1866 : Immeuble de rapport 10 rue Charlot pour Paul Sornani, négociant.

1867 : Début des travaux de la Synagogue 21 bis rue des Tournelles dirigés par l'architecte de l'arrondissement Marcellin Varcollier. L'édifice sera inauguré en septembre 1876.

Inauguration des mairies des III^e et IV^e arrondissements, square du Temple et place Baudoyer, construites par Victor Calliat et Eugène Chat, et Antoine Bailly.

Inauguration du Musée des Archives de l'Empire (collections de sceaux et collection paléographique) dans deux salles de l'ancien hôtel de Soubise.



1852, caserne Napoléon, 27 rue de Rivoli



1857, 1-3 rue de Rivoli



1857, 13 rue de Rivoli, 2 rue Titon



1860, 19 rue Jean Beausire



1866, maison des dames de Sainte-Elisabeth, îlot du Grand veneur



1867, mairie du 4e arrdt, 2 place Baudoyer



1869, 117-119 rue du Temple

Les débuts de la Troisième République

Événements politiques et faits de société

1871 : Une partie des parisiens refuse la défaite après la proposition d'armistice par le gouvernement siégeant à Versailles, impuissant à mettre un terme au siège de la capitale par les Prussiens. Cette insurrection populaire de la Commune tourne à la guerre civile. A la signature du Traité de Francfort, la France cède l'Alsace et le nord de la Lorraine et s'engage à verser à l'Allemagne de très importantes indemnités.

1873 : Départ des dernières troupes d'occupation prussiennes suite au recouvrement de la dette française.

Le Maréchal Mac Mahon est élu président de la République.

1874 : Le royaume d'Annam est ouvert au commerce français et le Tonkin est placé sous Protectorat.

1875 : Savorgnan de Brazza explore l'Afrique équatoriale.

1878 : L'Exposition Universelle de Paris présente une France qui a retrouvé son rang international dans le commerce et l'industrie.

1879 : Jules Grévy, est élu à la présidence suite à la démission du maréchal de Mac Mahon. Une page de l'histoire politique française se tourne : le régime républicain est durablement installé.

1880 : Amnistie des Communards.

1881 : Protectorat français sur la Tunisie.

1882 : Krach de la banque catholique *L'Union Générale*, fondée en 1878.

1884 : Reconnaissance des associations professionnelles (les syndicats) et leurs fédérations.

1888 : Tension entre la France et l'Allemagne. On mobilise du côté français.

1889 : Centenaire de la Révolution Française. Exposition Universelle à Paris.

1894 : Assassinat par un anarchiste du Président de la République française, Sadi Carnot.

1895 : Première séance de cinématographe à Paris au Grand Hôtel par Louis Lumière.

1898 : Défense du capitaine Dreyfus injustement condamné pour espionnage, par Emile Zola qui publie son article « J'accuse ».

1899 : Révision du procès Dreyfus.

Découverte du Radium par Pierre et Marie Curie.

1900 : Exposition Universelle à Paris..

Fabrication de la première boîte de vitesse à prise directe par Louis Renault, industriel.

L'architecture et l'embellissement urbain à Paris

1871 : Incendie de l'hôtel de Ville (24 mai), du Palais des Tuileries, de l'hôtel de Salm (palais de la Légion d'Honneur), de la Cour des Comptes et du Conseil d'Etat, de la Caisse des Dépôts, du ministère des finances.

1872 : L'architecte Jules Saulnier construit pour l'industriel Emile Meunier un moulin sur la Marne à Noisiel, en pan de fer, rempli de briques vernissées, reposant sur une base de maçonnerie.

1875 : Inauguration de l'Opéra Garnier.

1878 : Construction du premier Palais du Trocadéro à l'occasion de l'Exposition Universelle à Paris. Il abrite une grande salle de spectacle et des musées. Les plans sont des architectes Davioud et Bourdais.

1879 : Mort d'Eugène Viollet-le-Duc.

- 1881** : 1^{ère} Exposition de l'électricité à Paris.
- 1882** : Règlement sur les saillies des immeubles.
- 1884** : Règlement sur la hauteur des immeubles.
- 1887** : Achèvement de la construction du magasin principal au Bon Marché sous la direction de l'architecte L. H. Boileau.
- 1889** : Galerie des machines par Ferdinand Dutert avec l'ingénieur Contamin. Tour Eiffel.
- 1898** : Début de la démolition de l'enceinte de Thiers à Paris.
- 1899** : L'immeuble d'habitation dit Le Castel Béranger, 14 rue Lafontaine, construit entre 1894 et 1898 par Hector Guimard est distingué au Concours de façades, organisé par le journal *Le Figaro*.
- 1900** : Construction du Grand Palais par Girault, Deglane, Thomas et Louvet ; du Petit Palais par Girault, du Pont Alexandre III (en acier), par Jean Resal (ingénieur) et Cassien-Bernard et Cousin (architectes), et de la Gare d'Orsay (architecte : Victor Laloux) à l'occasion de l'Exposition Universelle.

L'architecture au Marais

- 1872** : La salle Rivoli, 117 rue Saint-Antoine, lieu de réunions publiques devient Bal Public. Il fonctionne jusqu'en 1887. C'est aujourd'hui un supermarché.
- 1873** : Choix des architectes pour reconstruire l'Hôtel de Ville de Paris incendié et concevoir son extension : Théodore Ballu et Edouard Deperthes sont nommés.
- 1875** : Installation de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie, qui deviendra en 1882, l'Union centrale des Arts décoratifs. Elle y crée sa bibliothèque publique.
- 1876** : Démolition de la maison de Philibert Delorme à l'emplacement du 14 rue de la Cerisaie (lors du chantier du percement de la première partie du boulevard Henri IV, décidé dix ans auparavant).
Construction en fond de cour au 18 rue du Roi de Sicile d'une salle des fêtes et une pension alimentaire destinés aux classes laborieuses pour le directeur du Bazar de l'Hôtel de Ville, Xavier Ruel, par l'architecte Harouard (aujourd'hui espace d'exposition Azzedine Alaïa).
Décoration de la salle des mariages de la mairie du IV^e arrondissement par Fernand Cormon.
- 1878** : Construction de la halle de l'Ave Maria sous la direction de l'architecte Auguste-Joseph Magne, à l'emplacement du Square devant le n°15, à proximité immédiate de l'ancien hôtel de Sens.
Construction de l'école 9 rue de Moussy, par Marcellin Varcollier.
- 1880** : Immeuble de rapport pour la société l'Abeille 16-18 rue Portefoin et 148-150 rue Vieille-du-Temple.
Ouverture au public du musée historique de la Ville de Paris dans l'ancien hôtel Carnavalet, restauré par Victor Parmentier à partir de 1866, agrandi sur la rue Payenne après 1871 et jusqu'en 1880 par les architectes Félix Roguet et Joseph-Antoine Bouvard.
- 1881** : Construction d'un bâtiment sur rue, d'après les dessins de l'architecte A.Coulomb, au-dessus du portail de l'ancien hôtel de Mayenne 21 rue Saint-Antoine, pour l'école privée des Francs-Bourgeois installée dans l'immeuble depuis 1870.
- 1882** : Inauguration du nouvel Hôtel de Ville de Paris. Jean Camille Formigé remplace Théodore Ballu au décès de celui-ci pour superviser la fin des travaux avec Edouard Deperthes.
Construction de huit immeubles de rapport par l'architecte Paul Fouquiau à l'emplacement de l'ancien hôtel d'Effiat, aujourd'hui Cité du Trésor.
Installation de l'école Sophie Germain, école primaire communale de Jeunes filles dans l'ancien hôtel de Fourcy (devenu en 1865 pension Harant), 9 rue de Jouy.
Construction de l'école municipale 22 rue de l'Ave Maria à l'emplacement de l'ancienne caserne installée dans le couvent de l'Ave Maria par l'architecte Antoine-Julien Hénard.

1885 : Bâtiments de la Société des Cendres 39 rue des Francs-Bourgeois par l'architecte Allard
Immeuble 27 rue des Archives par l'architecte Albert Le Voisvenel.
Reconstruction de l'aile nord du cloître des Billettes (datant de 1427).
Ouverture de la nouvelle école municipale 8 rue de Montmorency (actuel lycée de la Joaillerie)
construit par l'architecte Joseph Roussi.

1892 : Construction de la chapelle de l'aile droite sur cour de l'école privée Massillon, d'après
les dessins de l'architecte P.Wallon dans l'ancien hôtel de Fieubet, 2 bis quai des Célestins.
Démolition de l'hôtel de Jassaud, dit du Prévôt, 16 rue Charlemagne.

1894 : Immeuble 7 rue de Moussy par l'architecte Ernest Papinot à l'emplacement de l'ancien
hôtel des évêques de Beauvais, démoli.

Acquisition de la partie sud (n°25 rue Sévigné) de l'ancien couvent des filles Bleues pour
étendre le musée Carnavalet.

Construction d'une galerie d'exposition pour la lustrerie Bagues dans le jardin de l'hôtel d'Albret
29bis-31 rue des Francs-Bourgeois (détruite).

1896 : Lycée Victor Hugo, 25-27 rue de Sévigné par Anatole de Baudot.

1895 : Début de la construction de la caserne des Célestins à l'emplacement des jardins du
couvent du même nom, d'après les dessins de l'architecte Jacques Hermant (actuellement 12-
30 bd Henri IV ; bâtiments terminés en 1901).

Installation de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris 29 rue Sévigné dans l'ancien hôtel
Michel Lepeletier de Souzy.

1897 : Commande par la Ville de statue de Caron de Beaumarchais par Louis Clausade
installée hauteur du 10 rue Saint-Antoine

1898 : Immeuble 24 rue du Roi de Sicile par l'architecte George Debrie, immeuble primé au
concours de façades de 1898.

1900 : Inauguration de la ligne 1 du métropolitain, sous la rue Saint-Antoine et la rue de Rivoli.

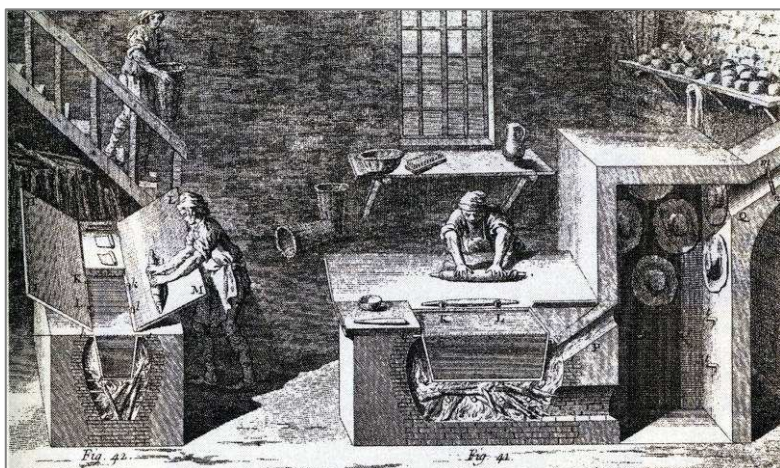


1876, ancienne pension alimentaire et salle des fêtes, 18 rue de la Verrerie

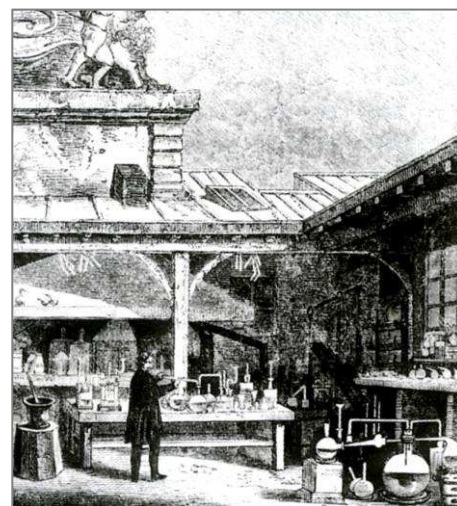
II.4.2 LE COMMERCE, LA MANUFACTURE, LA RESIDENCE

Il est difficile de parler vraiment d'industrialisation dans le Marais pour des activités qui tiennent généralement plus de l'artisanat et de la manufacture. Depuis longtemps déjà, la capitale est un lieu de recyclage, comme l'a souligné André Guillerme (*La naissance de l'industrie à Paris entre sueurs et vapeurs*, éditions Champ Vallon, 2007). On y traite la cendre, les boyaux, les déchets et toutes sortes de produits d'une économie informelle difficilement quantifiable, mais bien réelle. Sous le Premier Empire et la Restauration, un stade est dépassé avec le développement de la chimie appliquée et la fabrication en grand de poudrette, de gélatine, d'ammoniac, d'acides, utilisée dans la transformation des matières. Des ateliers relativement modestes en taille vont se multiplier, non loin des lieux d'échanges. Dans ce domaine, les quartiers du Marais et ses voisins sont topographiquement très bien situés dans le Paris de l'Ancien Régime et du début XIXe siècle. Ils bénéficient des ports installés sur les quais de Seine depuis toujours, mais surtout de l'activité fluviale créée à l'est des grands boulevards par la construction du bassin de la Bastille, et du canal Saint-Martin, dans le faubourg Saint-Antoine et à Popincourt. Au nord, on trouve des équipements récents, comme le très grand marché aux Vieux Linges avec ses 870 marchands, construit dans l'Enclos du Temple du 1809 à 1811. La rue Saint-Martin à l'ouest ainsi que la rue Saint-Antoine, au sud sont des voies directes de pénétration dans Paris, et des voies sans pareil de sortie vers les faubourgs. Leur doublement avec la création du boulevard Sébastopol et leur jonction avec la rue de Rivoli entrepris entre 1854 et 1860 sous la responsabilité du baron Haussmann conforteront ces fonctions par la suite.

Pour les ateliers de fabrication, avant leur mécanisation, le tonneau, le vase, et la marmite sont les principaux récipients ; il faut un foyer, un puits, une cour, un auvent pour garder au sec et s'abriter, des récipients en bois pour stocker l'eau qui sert à faire les macérations et au rinçage. Plus des vases en métal pour chauffer, cuire, griller verser, évaporer. Et au fur et à mesure de l'introduction des produits chimiques, on s'équipe en contenants en grès, en verre ou en métal et en appareil de mesure. Il faut aussi de la place pour entreposer, pour charger et décharger. L'occupation des parcelles va se renforcer à l'arrière de la voie, au niveau du sol, voir un étage au-dessus. Le commerce sur rue va prospérer, et même monter dans les étages ; tandis que les artisans à façon vont vivre et travailler dans l'immeuble, là où financièrement ils peuvent trouver leur place, dans les étages supérieurs, dans les ateliers mêmes, dans des greniers. Ces artisans tissent un réseau non hiérarchique de dépendance avec des métiers proches du leur ; doreurs, maroquiniers, fondeurs, blanchisseurs, tailleurs en confection installent des ateliers et se rejoignent dans la mode, la binteloterie, l'article de nouveauté pour alimenter le nouveau commerce. La mécanique de précision, l'horlogerie, la fabrication d'automates et de jouets s'installent en chambre, dans les appartements et participent à ce mouvement à un autre niveau, avec une exigence particulière en formation et conseils que le Conservatoire des Arts et Métiers (créé en 1795), et la haute école d'application de la Science à



Une foule, d'après Nolle, *L'art du Chapelier*



Laboratoire de l'école de chimie de l'Ecole centrale des arts et manufactures installée dans l'hôtel Salé

l'Industrie (créée en 1819), investissant l'ancienne abbaye Saint-Martin, seront à même d'apporter. Pour aider cet essor, la pharmacie n'est pas en reste : sa compétence va de la fabrication de la chandelle, des huiles, pommades, médicaments, et autres produits chimiques utilisés dans la manufacture pour la coloration, la distillation, l'édulcoration, la filtration, etc. Les métiers s'évalent en milieu urbain en fonction de leur éloignement de l'eau. Les moins soumis à cette matière sont les plus éloignés des puits ou de la Seine. Le fondeur, le doreur, l'étameur, le chapelier, le cartonier, le corroyeur se succéderont donc du nord au sud dans le Marais

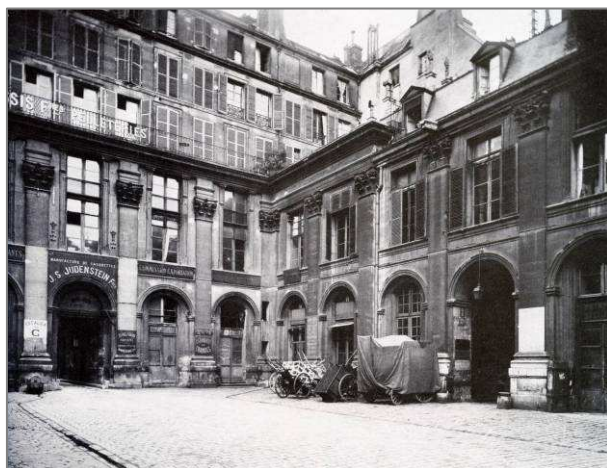
En 1816, fonctionne dans l'ancien couvent de la Visitation, rue Saint-Antoine, la fabrique de Mr. Tabourier qui applique les vernis sur le cuir, notamment pour faire des capotes amovibles pour voitures. Il manipule pour ce faire de nombreuses matières inflammables et ses ateliers dégagent une forte odeur de térébenthine.

La chapellerie, autre métier du cuir qui travaille les peaux du castor, du lièvre et du lapin, est un secteur d'activité qui tire aussi parti du développement de la pharmacie. Paris est la capitale européenne de la coiffe à la fin du XVIIIe siècle, et on y répond à une forte demande de chapeaux de poils. Pour fabriquer ces chapeaux, l'entrepreneur a besoin d'une solution de nitrate de mercure, qui, appliquée à l'aide de brosses sur les peaux, permet de feutrer. La chapellerie de l'Empire emploie en 1812 presque deux mille ouvriers à proximité de l'ancienne abbaye St Marin-des-Champs ; non loin, entre 1815 et 1820, beaucoup de fabricants indépendants demandent l'autorisation d'installer des foules (grandes cuves nécessaires pour feutrer le poil) rue Saint-Martin, rue des Petits-Champs Saint-Martin, rue Simon-le-Franc, rue des Blancs-Manteaux.

Les fondeurs sur cuivre sont installés entre les rues Saint-Denis et Saint-Martin, face au Conservatoire des Arts et Métiers. La fonte du métal se fait à l'aide de charbon épuré sous une hotte qui se termine par un corps de cheminée isolé et plus élevé que les maisons. Le fondeur occupe peu de place il a besoin d'un four à charbon de bois et d'une étuve. Un puits est utile. Il travaille généralement dans une cour. Il fond des petits objets en cuivre destinés à orner des commodes, des consoles, des petits meubles. Il travaille non loin du doreur sur métaux. En 1819, la fabrique de Mertian, dans la rue Saint-Louis-du-marais, obtient la médaille d'or à l'exposition nationale des produits de l'industrie avec ses petites pièces destinées à l'ébénisterie. Pottier s'installe en 1811 rue du Pont-aux-Choux et étame des vases, des pendules et des candélabres dont la demande explose avec la diffusion du gaz d'éclairage. En 1820, il occupe le pourtour de la cour de Venise, y dresse un fourneau à coke, une étuve et une moulerie.

La dorure et l'argenture peuvent être récupérées ; c'est le travail des affineurs dont le métier connaît un développement fulgurant, et qui traitent les rognures, les résidus et les cendres d'orfèvres. De nouveaux chercheurs d'or...En 1808, sept affineurs travaillent rue au Maire, quatre rue des Gravilliers, d'autres sont repérés, rue Beaubourg et du Temple. Ils se sont fixés près des multiples ateliers de plaqué sur métal ou d'orfèvrerie qui ont investi le quartier. En 1820, un rapport de l'administration note, suite à la demande d'une nouvelle installation dont les fumées sont néfastes, rue Chapon, que le terrain envisagé « situé dans un des quartiers les plus peuplés de Paris est entouré de toute part de maisons élevés de plusieurs étages alors que cinq ans plus tôt, on ne trouvait personne à moins de cent mètres » (cité dans Guillerme, op.cit, page 309).

La fabrique se fait donc pressante, envahissante et agressive même vis-à-vis d'un bâti ancien qu'elle considère comme n'importe quel autre produit récupérable. On connaît les photographies étonnantes de l'hôtel de Guénégaud, attaqué de toute part à la fin du siècle par des locataires peu scrupuleux, celles du jardin de l'hôtel d'Aumont, occupé jusque dans les années 1940 par des constructions annexes édifiées pour la Pharmacie Centrale, celles de l'hôtel d'Alméras, traversé par un passage donnant



Cour de l'hôtel d'Avaux avant restauration

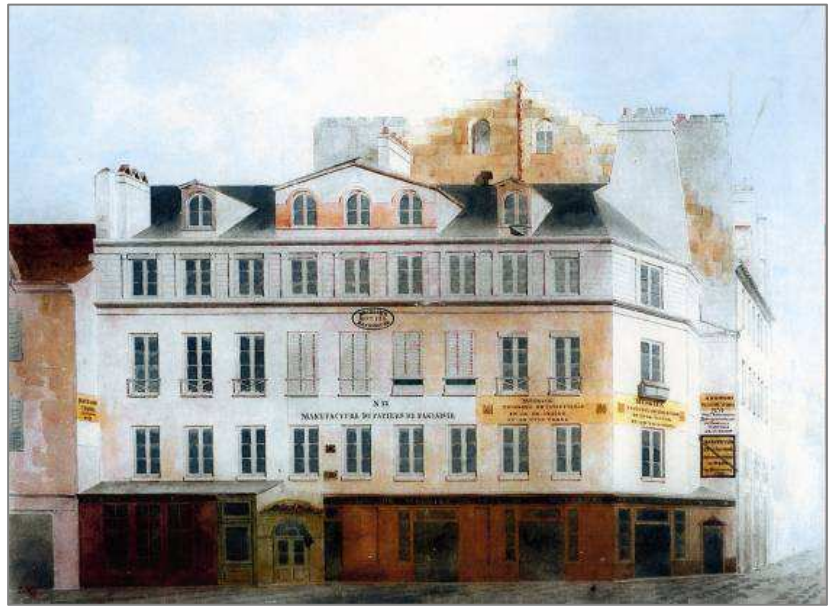
accès aux installations bâties à l'arrière où encore celles qui présentent les impressionnants niveaux de surélévation conquis sur l'ancien hôtel d'Avaux avant sa restauration.

Cette proximité du commerce, avec les entrepôts, la fabrique et la résidence est difficilement estimable quant à son effet sur l'habitat modeste.

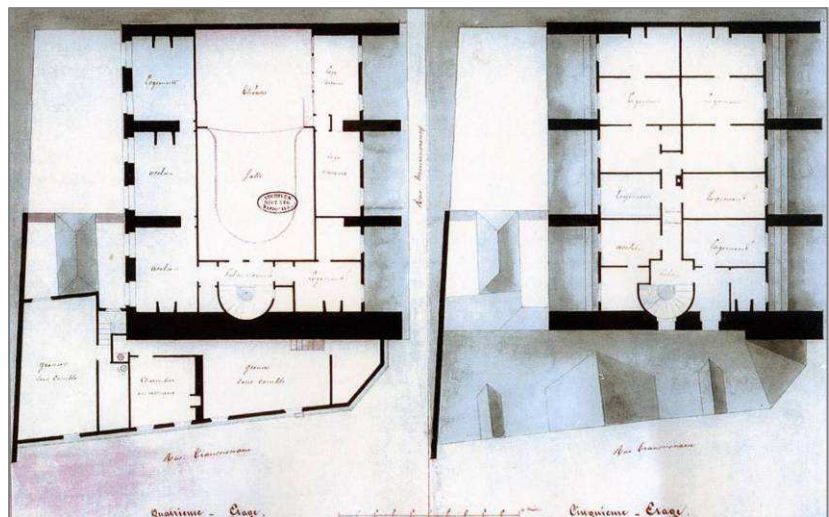
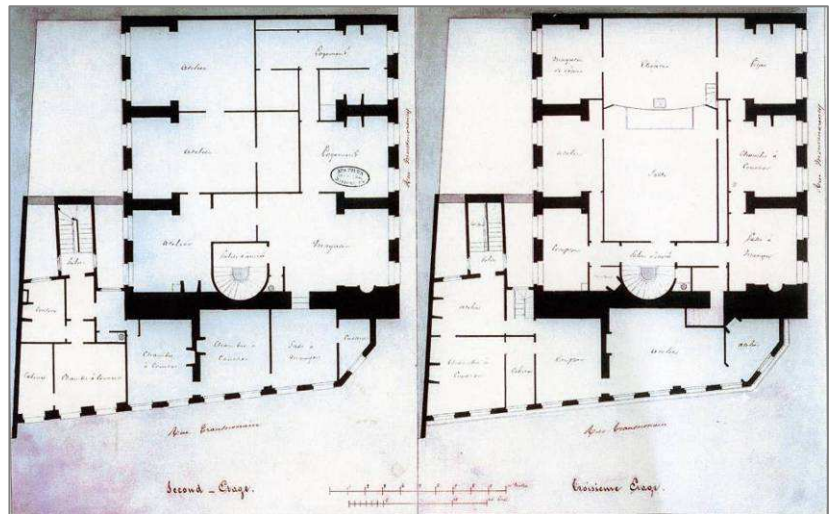
Un événement important dans la vie politique du début du règne de Louis-Philippe nous permet néanmoins de saisir le nouveau mode d'habité dans le quartier qui se transforme. Le 14 avril 1834, dans la poursuite du mouvement insurrectionnel des soyeux de Lyon, l'agitation gagne les quartiers populaires de Paris. Entre le Beaubourg et l'ancienne abbaye Saint-Martin-des-Champs, on tire sur la troupe venue rétablir l'ordre. Pour l'exemple, l'armée enfonce les portes de la maison d'où le coup de feu est parti, au numéro 12 rue Transnonain (détruit dans les travaux d'élargissement menés en 1914), et tue 12 habitants présents. Illustré très rapidement par l'artiste Honoré Daumier dans une lithographie devenue célèbre, le massacre fait scandale et donne lieu par la suite à une enquête ; un relevé précis du plan de la maison est dressé riche d'enseignements.

L'immeuble comprend une partie neuve sur la rue Transnonain, construite en 1796 contre l'ancienne chapelle des filles du Carmel, vendue comme Bien National quelques mois auparavant, et une partie réhabilitée constituée de trois travées de l'ancien édifice religieux donnant au sud sur la rue de Montmorency. Il est habité en 1834 par 34 locataires. On trouve un bijoutier, un chapelier, un fabricant de papiers peints, un artiste peintre, un doreur sur papier, un gainier, un monteur sur bronze, un peintre en bâtiment, un tailleur de pierres, une couturière, un artiste peintre, un peintre vitrier, une polisseuse et une ravaudeuse. Le rez-de-chaussée sur la rue de Montmorency est occupé par un entrepôt sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée sur la rue Transnonain accueille des boutiques et arrière-boutiques. Ces deux parties du bâtiment ne sont pas communicantes à ce niveau. Le premier étage dans le bâtiment neuf accueille trois logements modestes, deux d'une seule pièce, et un deux pièces sur rue, ainsi que deux surfaces d'entrepôts, dans des pièces prévues initialement pour être habitées et réunies en appartement. On parvient à ce niveau par un escalier aménagé dans l'ancienne chapelle dont le mur mitoyen a été ouvert vers la rue Transnonain et par un escalier montant depuis la cour intérieure. L'escalier dans la chapelle permet d'accéder au second étage, à la fois dans la partie ancienne et la partie neuve. La partie ancienne, étage entresolé dans l'ancienne chapelle, accueille trois pièces ateliers éclairées au nord, une pièce entrepôt éclairée au sud, et un logement de trois pièces sur la rue de Montmorency. La partie neuve sur la rue Transnonain accueille un appartement de trois pièces avec enfilade plus une petite cuisine, et un deuxième appartement de trois pièces (avec une cuisine). Au troisième étage, on voit trois pièces ateliers dans le grand appartement et un atelier et deux pièces d'habitation sur la rue Transnonain. A l'arrière, dans la chapelle, se trouve l'entrée d'un théâtre dans l'espace central avec son parterre et sa scène (son élévation se poursuit dans les combles du bâtiment réutilisé). La salle de spectacle est cantonnée par un logement du côté de la rue de Montmorency, et par des ateliers et un magasin sur la cour intérieure. Sous les combles de la maison rue Transnonain de grands greniers sont aménagés accessibles par la cage d'escalier de la chapelle. Un logement d'une pièce avec des privés est installé sous le comble. Dans la chapelle dont le volume est conséquent, autour de l'étage de balcon et du vide de la scène du théâtre, prennent place au nord, deux ateliers et une pièce d'habitation ; au sud, un logement de deux pièces et deux loges pour les comédiens. Plus haut, enfin, sous les combles de la chapelle, et au-dessus du plafond du théâtre, viennent quatre pièces d'habitation et deux appartements de trois pièces, éclairés par des ouvertures au nord et au sud.

L'appropriation du bâtiment quarante ans après sa construction illustre l'imbrication en un même lieu de fonctions commerciales, manufacturières, résidentielles et de loisirs ! L'habitat se contente le plus souvent d'espaces modestes, moins bien éclairés que les autres (les ateliers dans la chapelle au second étage tournés au nord sont réservés aux travaux minutieux exigeant une lumière stable). Le plus grand appartement n'est pas au premier étage mais au second. Le lieu public théâtral est très difficilement accessible. Son fonctionnement est totalement lié au fonctionnement du reste de l'immeuble.



Maison 12 rue Transnonain



Plans du 12 rue Transnonain

II.4.3 LA NOUVELLE ARCHITECTURE

Dans ces conditions, la nouvelle architecture du Marais au XIXe siècle n'est pas une affaire de styles, d'ornementation ou de distinction. Ce n'est plus une architecture comparable à celle de l'Ancien Régime. Il faut la trouver dans la capacité d'un édifice à répondre aux besoins d'une population industrielle et commerçante, lassée par l'improvisation, préoccupée de faire face d'une manière rationnelle à des relations de plus en plus difficiles entre la résidence, le stockage, la préparation, l'assemblage, la finition, la vente, l'emballage et l'expédition des produits

Quelques beaux exemples de bâtiments neufs dans la deuxième moitié du siècle, qui sont l'expression de ce programme, peuvent être isolés ; ils n'ont pas encore été visités et seront étudiés dans leur distribution ultérieurement :

L'immeuble 5 rue de Beauce a été vraisemblablement construit dans les années 1850-60. Le bâtiment est en retrait d'alignement dans une rue étroite et profite du dégagement ainsi créé pour donner accès au rez-de-chaussée à un ensemble d'ateliers/boutiques établis sur deux niveaux. Ces espaces indépendants les uns des autres déterminent autant de points d'accès directs pour la livraison et l'expédition et facilite la fonction d'entrepôt. Leur ouverture à la lumière naturelle peut permettre de les utiliser pour la petite manufacture ou l'assemblage. Le maître d'œuvre a utilisé leur présence en façade pour dessiner le socle du bâtiment et le signaler par un jeu de refends continu. Au-dessus, on trouve deux autres niveaux dont les baies généreuses indiquent qu'ils peuvent servir à la fabrication. L'étage sous toiture peut avoir vocation résidentielle mais les percements peu abondants indiquent que sa fonction est certainement différente, de l'ordre du grenier ou du magasin. L'ornement est quasiment absent. La maçonnerie est enduite sans laisser apparaître les éventuels linteaux ou les têtes de planchers métalliques. L'esthétique industrielle est à peine avouée.

Les deux immeubles 62-64 rue des Archives aux façades identiques ont été érigés dans les années 1870-1880. Le parti architectural a été d'exposer en façade le plus clairement possible une triple fonction de commerce, d'atelier et de résidence. Les trois premiers niveaux sur rue sont l'expression de l'activité, et les parties supérieures pratiquement égales en proportion sont réservées au logement. L'étage le plus confortable n'est plus au premier mais au quatrième. En façade, au contact de la rue, la maçonnerie est évidée dans sa partie centrale pour être remplacé par une menuiserie, comme une grande vitrine affiche.

L'immeuble 15 rue de Montmorency construit par Jules Boussard en 1885 marque l'apparition des bâtiments dédiés au commerce dont la plus grande partie est occupée par des bureaux. Mais les étages de résidence subsistent au-dessus de la corniche. La fonction d'entrepôt est vraisemblablement à l'arrière dans la cour, et son rôle est minimisé. Chaque niveau de l'immeuble est pensé comme un plateau. Les ouvertures sont suffisamment grandes et régulières pour permettre des utilisations variées.

Sur rue, l'architecte, Jules Boussard, qui aime l'ornement, a utilisé le décor avec une certaine emphase pour faire du bâtiment un petit monument et faire oublier sa simplicité. Les murs pleins sont traités en pilastres, cantonnés de demi-colonnes engagées ; le tout permet d'enrichir la grille carrée de 16 grandes fenêtres qui trouent la façade. Des consoles disproportionnées soutiennent une corniche saillante qui permet de dégager au-dessus une terrasse augmentée d'un retrait et ornée d'un balcon filant. L'entrée dans l'axe, michelangelesque et grecque à la fois, est néanmoins plus surprenante que luxueuse.

L'immeuble érigé dans les années 1890 de rue de Thorigny est un fragment de ville moderne parfaitement représentatif des ambitions du Marais au tournant du XXe siècle. L'ensemble est constitué de plusieurs bâtiments sur rue entre mitoyens, qui exposent le mélange des fonctions et en jouent pour composer un nouvel ordre en façade. Là, à l'extrémité, ce sont deux travées verticales de baies larges qui montent jusqu'à la corniche pour signaler l'espace du travail. A côté, se déroulent jusqu'à l'angle, la ligne de boutiques en rez-de-chaussée, la ligne de bureaux à l'entresol, puis les trois niveaux de logements. L'usage de la brique, les balcons en métal depuis l'entresol jusqu'au dernier étage sous toit, l'appareillage soigné de la pierre en refends ou en linteaux, la répétition des vitrines bois, sont l'expression

rationnelle d'une certaine aisance allée à la modestie et à l'efficacité.



Immeuble-atelier, 5 rue de Beauce



Immeuble-atelier, 15 rue de Montmorency



Immeuble-atelier, 12 rue de Thorigny



Immeuble-atelier, 34 rue des Archives

Cet ensemble de bâtiment constitue à son époque la plus sûre alternative aux stratégies d'envahissement des espaces de l'hôtel particulier entre cour et jardin.

Dans le cas, ou pour des raisons diverses, le renouvellement urbain et son adaptation aux besoins ne peut se pratiquer à l'échelle de la proposition de la rue de Thorigny, d'autres constructions neuves en association cette fois avec un ou plusieurs bâtiments anciens sur cour méritent d'être distinguées. Elles expriment la recherche de liaison entre les parties d'un programme complexe disséminées en plusieurs pôles qu'il convient alors de mettre en relation afin qu'ils puissent fonctionner correctement. C'est le cas de galeries couvertes, hors œuvres, qui par leur ampleur ne peuvent être classées au rang de simples appendices. Elles constituent des morceaux d'architecture dont l'éventuelle suppression entraînerait une perte de sens irrémédiable. Par exemple, la galerie du 157 rue du Temple, plaquée au revers de l'immeuble hôtel particulier construit par l'architecte Guillot-Aubry, sans doute installée dans les années 1840-1850, malgré son apparente simplicité, est un bon exemple d'adaptation d'un bâtiment de la deuxième moitié du XVIIIe siècle aux transformations de la société du siècle suivant. Quant aux trois galeries de liaison superposées à l'arrière de l'immeuble sur rue, au n°10 rue Charlot, mises en place vraisemblablement dans les années 1880-1890, elles forment une façade de verre homogène tel un mur rideau avant l'heure. Elles complètent le projet architectural initial, et sont indissociables aujourd'hui du tout qu'elles enrichissent notamment par leur portée esthétique.

Dans une première approche qui sera complétée au fur et à mesure de l'enquête à la parcelle, on peut repérer des constructions homogènes d'une plus grande ampleur que ces galeries de liaison. L'exemple le plus visible et certainement encore le plus complet, est l'ensemble constitué à l'arrière du bâtiment de bureaux de la **société des Cendres, 39 rue des Francs-Bourgeois**, dont la vocation était l'affinage des métaux. Ce sont d'anciens ateliers la plupart du temps sous verrière, dont il semblerait pour l'instant que la construction ne remonterait pas antérieurement aux années 1860-1870.

Le bâtiment établi dans la cour du 80 rue de Turenne, vide aujourd'hui, dont la structure métallique est caractéristique de la fin des années 1870 et du début des années 1880, semble posséder lui aussi un réel intérêt ; pour aller plus loin dans l'analyse, il nous faut des points de comparaison, connaître les édifices similaires qui ont disparu, recenser ce qui subsistent.



Cheminée de l'ancienne société des cendres, 39 rue des Francs-Bourgeois



Galerie de liaison à l'arrière de l'immeuble 157 rue du Temple



Galerie de liaison à l'arrière de l'immeuble 157 rue du Temple



Cour couverte du 80 rue de Turenne

II.4.4 L'INVENTION DU MARAIS HISTORIQUE

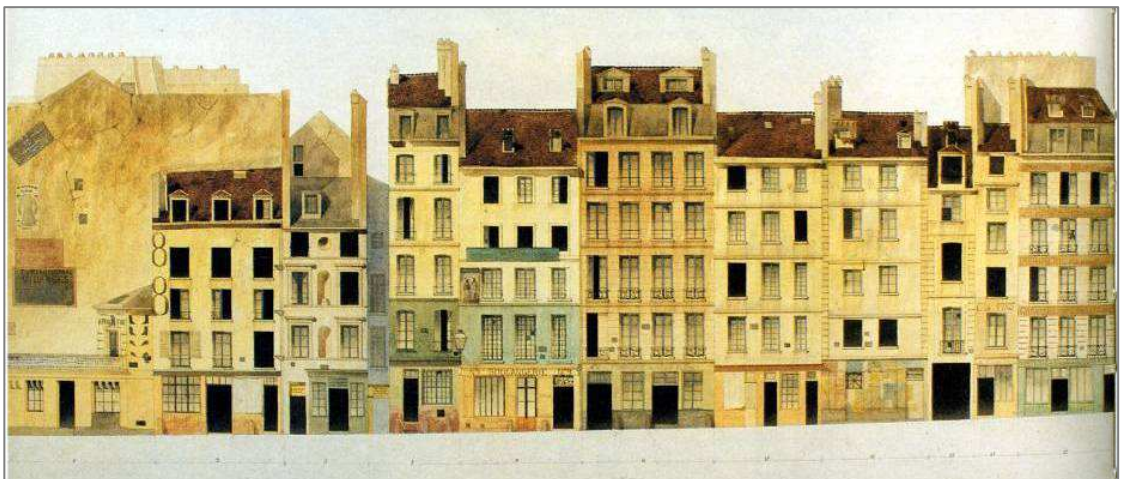
Dans l'ambiance de fièvre économique qui voit le Marais se reconstituer sur lui-même au fil du XIXe siècle, la prise de conscience du patrimoine est déjà à l'œuvre. Elle est perceptible par étapes.

Jusqu'aux années 1830, l'heure est au recyclage de l'espace bâti. Certains secteurs connaissent des croissances fulgurantes sans rencontrer de réelles difficultés dans la cohabitation entre résidence, commerce et manufacture. Dans d'autres endroits, on ne parvient pas à maintenir l'équilibre entre les différents composants de la société en mutation. Le quartier autour de la Grève, de Saint-Gervais, et du marché Saint-Jean souffre de la trop grande multiplication des garnis et des locaux précaires, où s'entasse une population venue d'ailleurs, des provinces françaises comme de l'étranger, qui peine à trouver sa place. En 1832, le choléra y fait des ravages. La peur de la maladie et les rudes conditions de vie sont les meilleurs arguments pour démolir, faire place nette ou remplacer l'ancien par du neuf. La pensée sur la ville sera durablement marquée par ce sentiment hygiéniste, et le rejet du désordre en général.

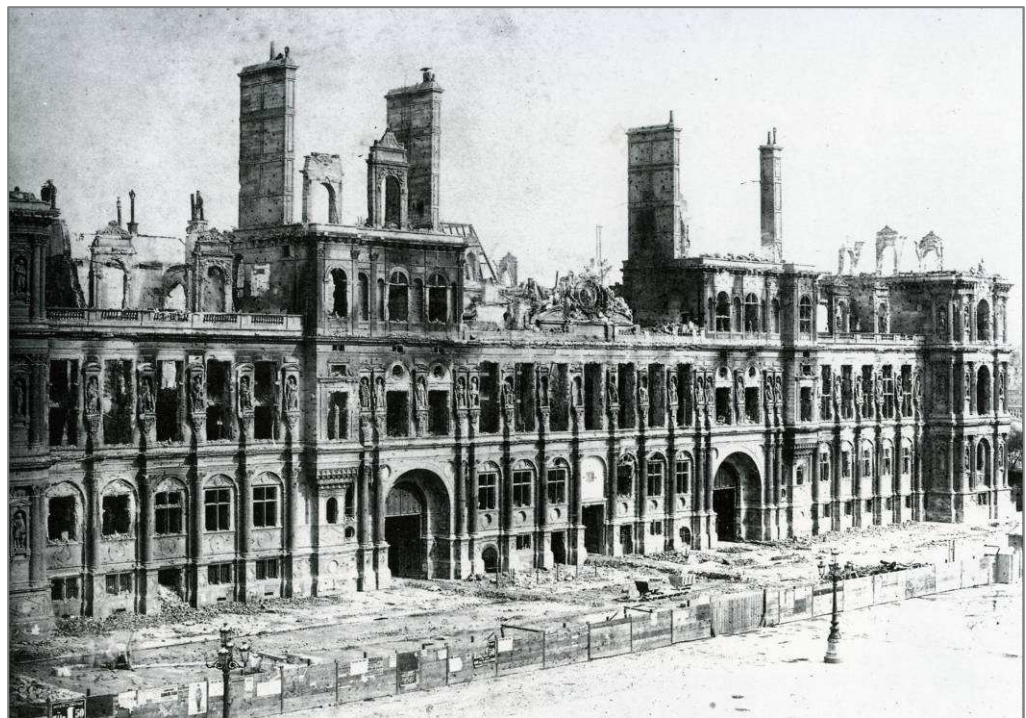
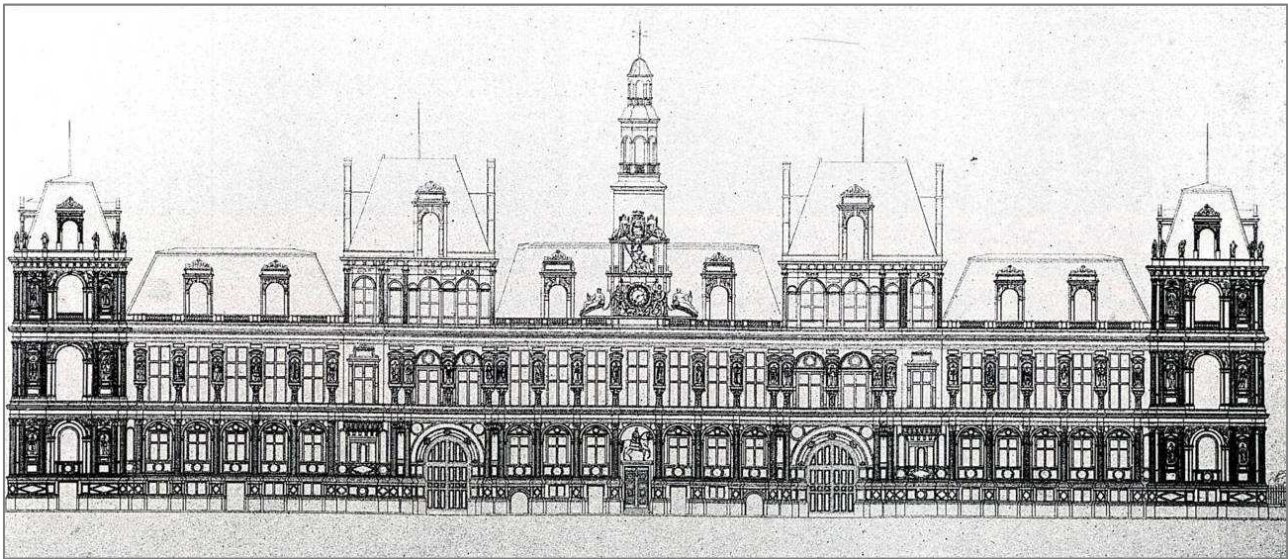
Le début du règne de Louis-Philippe est aussi placé sous le signe de la mémoire et de la réconciliation des français autour de leur histoire. Le comité des Arts et Monuments reçoit de nouveaux moyens du gouvernement sous l'influence de Guizot, et l'inventaire des richesses archéologique à Paris commence à se mettre en place sous la direction de Lenoir. La notion de patrimoine propre à l'espace national prend forme. La polémique dans le milieu savant s'établit autour des filiations possibles et des dépendances supposées entre culture latine et culture française. Elle passionne le milieu de l'architecture contemporaine, que certains verraient bien pencher du côté de l'antiquité romaine, ou à l'opposé vers la construction d'inspiration gothique, comprise comme ferment de notre architecture nationale.

Sur ce plan, la reconstruction de l'hôtel de Ville est un enjeu. Le choix de continuer le bâtiment du Boccador, dessiné en 1533 et construit jusqu'en 1628, n'est pas anodin. Le projet de nouveau monument élevé entre 1837 et 1844, d'après les plans de Lesueur et Godde, dans son parti, inclut la sauvegarde d'un bâtiment préexistant et son extension. La nouvelle architecture, sous le règne de Louis-Philippe, quand elle est parisienne et municipale, prolonge donc l'art de la Renaissance française et de l'époque Louis XIII, et choisit d'occuper une place en marge du conflit entre classiques et gothiques. C'est une première reconnaissance de la spécificité historique de l'architecture du Marais (pour bien comprendre les termes du débat, on peut rappeler que le nouveau bâtiment de l'école des Beaux Arts, en construction à la même époque, dessiné par Debret et Duban, fait lui référence aux palais urbains de la Renaissance italienne).

Quelque temps après survient une deuxième initiative municipale en faveur du patrimoine. En 1851, lorsqu'on poursuit les travaux d'isolement du nouvel Hôtel de Ville qui abrite les services administratifs de la municipalité, la salle d'Assemblée, les salles des fêtes et l'appartement du Préfet de la Seine, pour raisons de sécurité d'abord (les événements révolutionnaires de février 1848 ayant démontré que la topographie et la densité du bâti situé à proximité



Paris Le Marais PSMV - RAPPORT DE PRÉSENTATION PARTIE 1B
Façades sur la rue de Jean de l'Épine par Gabriel Davioud et son équipe



Hôtel de Ville de Paris : en haut, bâtiment inauguré en 1846 ; au centre, d'après les dessins du Boccador, bâtiment construit entre 1533 et 1628 ; en bas, le bâtiment incendié en 1871

empêchaient de le défendre), afin de poursuivre la traversée est-ouest de Paris ensuite, les services de la conservation du Plan de Paris commandent le relevé des maisons que l'on va détruire. La mission est confiée à Gabriel Davioud, jeune Second Grand-Prix de Rome, élève de Léon Vaudoyer, habile dessinateur et pas encore architecte municipal.

Davioud n'a d'abord que deux mois pour relever deux cent cinquante maisons modestes, mais il s'attellera à la tâche jusqu'en 1854 avec une équipe de collaborateurs pour enregistrer le souvenir graphique des quartiers expropriés, fournissant 596 dessins à la mine de plomb, redessinés ensuite et lavés, remis aux archives de la Ville. Y figurent une image précise des bâtiments disparus, notamment à l'emplacement de la rue de Rivoli et dans les rues adjacentes.

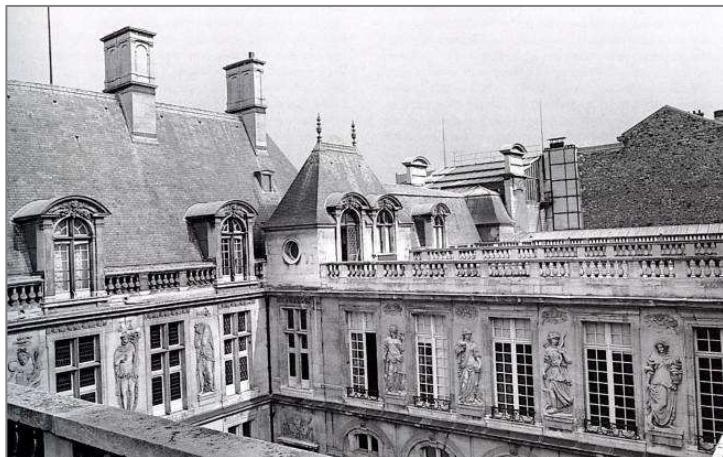
En novembre 1866, la municipalité achète l'ancien hôtel Carnavalet. La réflexion a progressé : l'idée est d'en faire le musée de l'histoire de Paris ; et son emplacement dans le Marais est plus que symbolique. L'architecte Victor Parmentier entreprend une restauration d'envergure (au même moment des travaux dotent hôtel Lamoignon situé à proximité d'une nouvelle façade sur la cour d'inspiration maniériste et d'un nouveau décor renaissant sur la rue des Francs-Bourgeois). Dans l'obsession d'un retour à l'origine, le projet est de redonner au corps de logis l'apparence antérieure à la restauration de François Mansart. Parmentier voit dans l'architecture du Marais, et à Carnavalet en particulier, non pas la prééminence de la culture du XVII^e siècle, mais plutôt le manifeste des années 1550 qu'illustrent les figures de l'atelier de Jean Goujon ornant la façade sur cour. Les travaux s'étalent entre 1867 et 1870. Parmentier fait disparaître les combles brisés « à la Mansart » du corps de logis et des ailes latérales, redessine les souches de cheminées et un nouveau décor de faîtage. Il rétablit les meneaux en pierre des croisées, complète l'ornementation des portes d'entrée, reconstruit le grand escalier, refait le cloisonnement intérieur, en dégagant des poutres et des solives dont le décor peint est revu. Enfin il reconstruit totalement la façade arrière jadis en moellons enduits, en pierres de taille.

Le chantier prend un tour différent dans la décennie 1870. Cette fois la vocation pédagogique de l'établissement (qui n'ouvrira ses portes au public qu'en 1881) est mise en avant. Le Marais y gagnera un véritable musée d'architecture en plein air ; et l'on peut dire qu'à partir de cette époque, la reconnaissance du patrimoine architectural dans le développement urbain parisien est en marche. L'architecte Félix Noguet, restaurateur du château de Chenonceau, et l'architecte municipal Joseph-Antoine Bouvard, mettent alors en scène, dans une aile nouvelle qui gagne la rue Payenne, une cour intérieure avec un dispositif panoramique original. Ils regroupent des fragments de façades de bâtiments récemment démolis et récupérés, pour que les visiteurs prennent connaissance en un coup d'œil de l'évolution de l'architecture parisienne et française. L'histoire est résumée en trois étapes successives depuis le milieu XV^e siècle jusqu'au début du XVIII^e siècle. On y voit l'arc de Nazareth, pavillon construit de 1552 à 1556, jadis dans la rue de Nazareth, dans l'enceinte du Palais de Justice de l'île de la Cité ; puis la façade du Bureau des marchands drapiers, érigée en 1600 par Jacques Bruant, située à l'origine rue des Déchargeurs près des Halles (reproduit au XVIII^e dans l'ouvrage de Blondel) : enfin l'avant-corps de l'hôtel de Choiseul daté de 1710, auparavant rue Saint-Augustin.

Le 24 mai 1871, l'incendie du nouvel Hôtel de Ville inauguré en 1844 est une autre occasion de porter dans le public la question de la restitution du premier bâtiment du Boccador dont cette fois les intérieurs sont perdus.

La prise de conscience par la municipalité et son administration de l'existence d'une architecture ancienne, respectable et riche d'enseignements s'accompagne d'un certain nombre d'initiatives privées dans le quartier. L'architecte Jules Gros qui dirige à partir de 1857, les travaux de modernisation de l'ancien Hôtel de Fieubet, 2 bis quai des Célestins, joue avec l'histoire jusqu'à la fantaisie ; mais la démarche est différente quand en 1865 et 1866, les Dames franciscaines de Sainte Elisabeth qui occupent l'ancien hôtel d'Ecquevilly (ou Boucherat, ou du Grand Veneur) rue de Turenne font ériger un bâtiment (aujourd'hui 15 rue du grand Veneur), pour servir de dortoir. Placé en retour d'équerre, accolé aux maisons de la rive nord de la rue des douze portes (actuelle rue Villehardouin), il prend la forme et l'ornement d'un bâtiment des années 1730 dans la continuité de son voisinage. Quelque temps auparavant, dans les années 1850, le sculpteur Charles Crozatier spécialisé dans la fabrique et le commerce de lampes et statuettes en bronze, faisait modifier le corps de logis de l'ancien hôtel

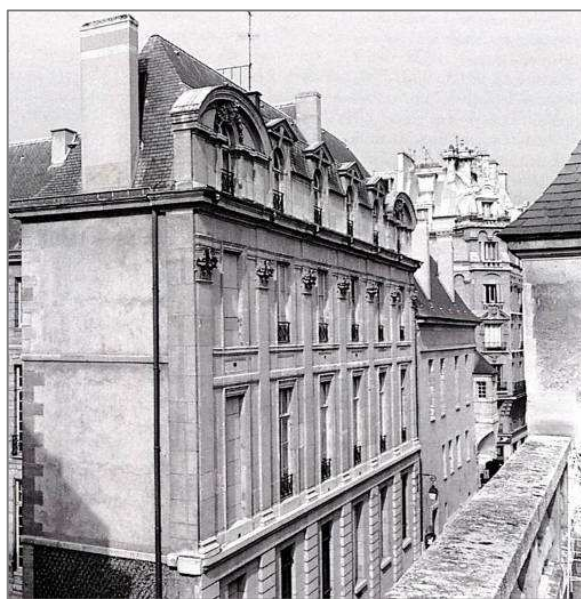
Duret de Chevry, 8 rue du Parc-Royal et prolongeait son style Louis XIII. L'extension la plus mimétique, qui n'est pas de l'ordre du pastiche mais plutôt de la réplique, sera celle de l'hôtel de Mayenne, 21 rue Saint-Antoine, dont le porche est surélevé en reproduisant un des pavillons originaux sur la rue en 1881 (sous la direction de l'architecte A. Coulomb).



Hôtel Carnavalet restauré par Victor Parmentier entre 1867 et 1870



Façade de la maison des marchands drapiers mise en scène par Félix Noguét dans l'extension du musée Carnavalet inaugurée en 1881



Façade de l'hôtel Lamoignon sur la rue des Francs-Bourgeois restituée vers 1865



Façade sur rue de l'hôtel de Mayenne complétée en 1881, rue Saint-Antoine



Ancien Hôtel Duret de Chevry, 8 rue du Parc-Royal



Immeuble 15 rue du Grand Veneur construit en 1866

II.5 PANORAMA DE L'ARCHITECTURE DU XX^E SIECLE AU MARAIS

Paris continue de croître dans les années 1900. Les travaux de liaison inter-quartiers se poursuivent, tandis que par endroits le tissu se renouvelle sur lui-même au gré des opportunités. Entre Popincourt et le Marais, la rive ouest du boulevard Beaumarchais, dont l'urbanisation a vraiment commencé dans les années 1840, est jalonnée de nouveaux immeubles. Profitant de la largeur de la voie et du nouveau règlement urbain, leurs parties hautes accessibles par l'ascenseur, attirent les occupants à la recherche de grands balcons et terrasses. Les saillies adoucies des bow-windows munies de grandes ouvertures apportent un confort nouveau dans les espaces de réception ; la mode de ces immeubles, plus ou moins ornés, aux courbes plus ou moins généreuses l'emporte plus au sud, dans la dernière partie du percement du boulevard Henri IV où les appartements se retournent au contact du quartier du XVII^e siècle, rue du Petit Musc, ou bien cherchent des vues sur la Seine. Rue Beaubourg, au contact du bâti le plus traditionnel, les arrières des bâtiments neufs dans lesquels voisinent espaces de bureaux et habitations, dévoilent une plastique inattendue. Le dynamisme commercial permet la construction d'immeubles modernes au fil des rues anciennes. Les 58 rue du roi de Sicile, 20-22 rue de Turenne et 20 rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, malgré leurs détracteurs qui dès leur apparition les rejettent, reflètent le souci de leurs architectes préoccupés de trouver une esthétique qui puisse correspondre à la fois aux mutations contemporaines de l'économie, à celles des techniques de construction, et aux sites dans lesquels ils s'insèrent. Cette attitude décomplexée et un brin critique vis-à-vis d'un passé qu'on accompagne, se révèle notamment au 45 rue Saint-Paul, pour un bâtiment installé sur une parcelle en lanière, qui s'élève tout contre une maison du XVII^e siècle en contrepoint de celle-ci ; tandis que le bâtiment d'angle de la rue des Tournelles et du Pas de la Mule déploie les arguments de l'habitat grand bourgeois pour rivaliser avec la place des Vosges à proximité.

Un coup d'arrêt est porté à la construction nouvelle dans les années 1940, où la transformation du tissu ancien du Marais devenu insupportable aux yeux de l'administration, devient la priorité. Commencent alors les opérations de curage, d'assainissement, de restauration et de restitution divers, destinés à donner un nouveau visage à un quartier dont on souhaite accélérer la mutation. Cette évolution se poursuit dans le cadre des premières études pour le Plan de Sauvegarde.



1963, cité internationale des arts, quai de l'hôtel de ville, Paul Tournon, Olivier Cacoub, architectes



1902, immeuble 39 boulevard Beaumarchais



1911, immeuble 7 rue de Saintonge



1913, façade arrière 26 rue Beaubourg



1912, immeuble 12-14 rue du Petit-Musc



1929, 20-22 rue de Turenne



1925, immeuble 58 rue du Roi de Sicile



1930, 20 rue Sainte-Croix-de-la-Brettonnerie



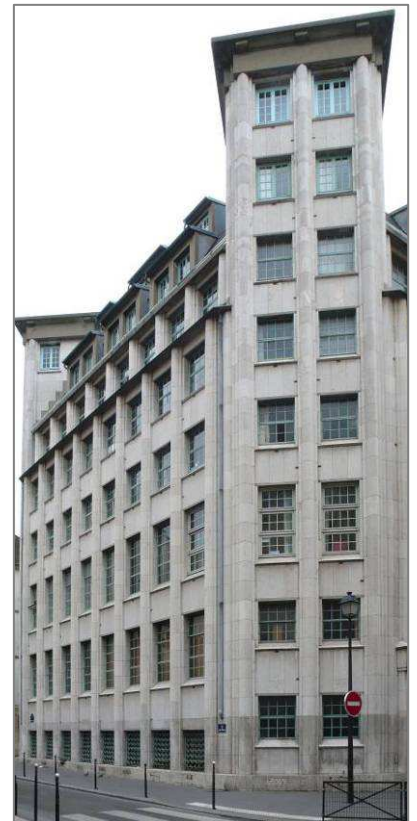
1931, immeuble 58 rue Beaubourg



1935, 45 rue Saint-Paul



1935, angle rue des Tournelles, rue du Pas de la Mule



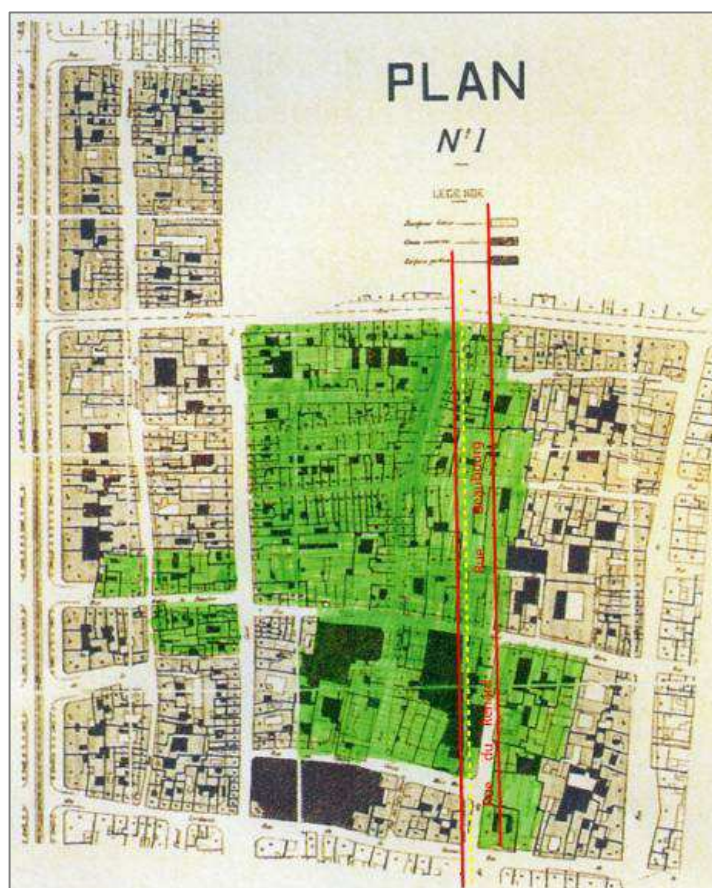
1936, 2 rue des Lions Saint-Paul

II.5.1 LES ILOTS INSALUBRES

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle et jusque dans les années 1940, les idées sur la ville évoluent à Paris autour de la notion d'insalubrité, notion qui inspire la loi de 1850 et la création de la « Commission des logements insalubres. En 1882, les propriétaires sont obligés de raccorder leurs immeubles au tout-à-l'égout, et à cette occasion des équipes d'inspecteurs font des croquis de parcelles pour situer les points d'eaux, les points d'évacuation et les besoins. Un système statistique d'observation se met en place en 1894 ; c'est le casier sanitaire des maisons de Paris, dont la direction est confiée à Paul Juillerat, chef du service technique de l'assainissement et de l'habitation à la Préfecture de police. Les statistiques issues de ce service, enrichies des chiffres des décès par tuberculose et par cancer, servent alors une théorie attribuant à l'absence d'air et de lumière la cause du développement de la maladie. On en vient à cartographier les zones à risques. Le 8 mars 1906, six ensembles infectés renfermant des maisons à forte mortalité sont délimités et désignés. Dans le périmètre du PSMV actuel se trouvent les deux îlots tuberculeux considérés comme les plus dangereux des foyers épidémiques potentiels : autour de Saint-Merri (avec douze rues imbriquées et étroites, 281 maisons, dont seulement 30 à ne pas avoir été touchées par la maladie), et autour de Saint-Gervais. Viennent ensuite par ordre de risque décroissant, les quartiers Saint-Victor, Plaisance, Combat-Villette et Sainte-Marguerite. A la surveillance sanitaire est associée l'action contre les taudis. Les quartiers en question souffrent de la division excessive des immeubles de rapport, laissés sans entretien pour accueillir la population en situation de précarité économique dans de multiples hôtels meublés. Et ce type de logement à bon marché échappe au droit commun de l'immobilier. Le 23 décembre 1921, de nouveaux îlots insalubres sont déterminés ; l'ancien îlot n°2, autour de Saint-Gervais, voit son périmètre augmenter ; il comprend outre le quartier Saint-Gervais, les quais de Seine jusqu'à la rue Saint-Paul, et sa limite nord est la rive sud de la rue de Rivoli. Il passe au 16ème rang (il devient l'îlot n°16) dans l'échelle des risques qu'il représente.

L'îlot n°1 est d'abord percé du sud au nord en une voie rectiligne de la place de l'Hôtel de Ville à la rue Réaumur. Les premiers travaux datent du début du XXe siècle avant même 1906. Puis les démolitions reprennent sur le tracé après 1912 ; tandis que l'on construit des immeubles jusqu'au début des années 1930 à l'est des rues Beaubourg et du Renard, qui semblent amorcer de nouvelles traversées dans le Marais ou qui encadrent des voies anciennes telles de nouvelles portes en limite du quartier historique. Les destructions dans l'îlot n°1, à l'intérieur de l'actuel périmètre du PSMV, s'arrêteront là ; et la partie est des rue Beaubourg et du Renard jusqu'à la rue du Temple, entre la rive sud de la rue Rambuteau et la rive nord de la rue de la Verrerie, sera épargnée.

L'autre mode d'intervention préconisé au Marais avec le premier projet de Robert Auzelle daté de 1939 pour l'Atelier Supérieur d'Urbanisme Appliqué dirigé par Gaston Bardet, est le curetage, érigé auparavant en méthode de



En vert, les maisons détruites de l'îlot insalubre n°1

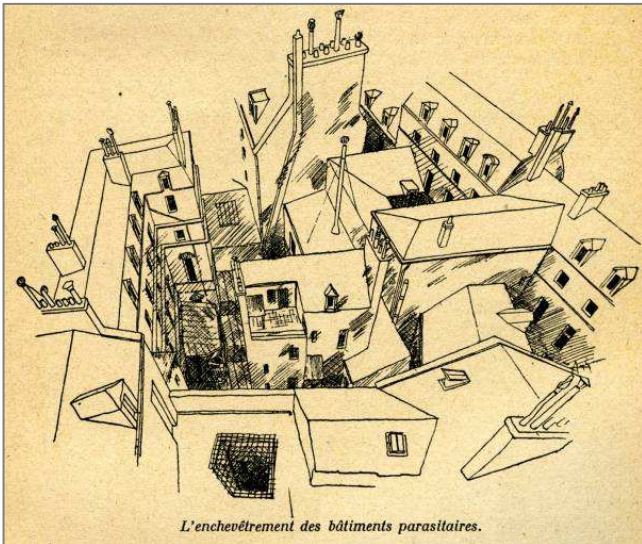
transformation du bâti par l'italien Gustavo Giovannoni. Le travail de l'architecte urbaniste relève ici plus du nettoyage que de la démolition. L'espace de son intervention est à l'origine la rue, dans le but de faire respecter les règlements sur l'alignement. Il s'étend maintenant à la réunion des parcelles à l'intérieur de l'enclos formé par les quatre voies publiques qui les bordent, « élément complexe, intermédiaire entre la maison et la cité ». Dans l'îlot ainsi défini, il faut trouver de l'air pur. L'élimination des bâtiments jugés parasites s'engage parallèlement à la reconstruction des logis, redistribués d'une façon convenable pour abaisser la densité des constructions et le chiffre de la population. L'exemple vient d'Allemagne (Cologne), de Suisse (Zürich), et d'Italie (quartiers Salicotto à Sienne et Rinascimento à Rome) où l'on emploie la méthode des clairières en démolissant par petites zones les immeubles considérés comme les plus malsains et en mettant en valeur les perspectives entre ceux qui restent.

Dans le dispositif à mettre en place, les vides sont des réserves précieuses pour la collectivité. Auzelle à l'exemple de l'architecte urbaniste Jacques Greber, auteur d'un premier projet publié dans le journal *Beaux-Arts* en juillet 1938, propose un cheminement à travers les anciens jardins des hôtels et les cours libérées des ateliers construits depuis le XIXe siècle. Cette idée de créer un parcours de visite dans le quartier à l'exemple des musées ouvre sur un autre débat contemporain : celui de la valeur historique du bâti, de son esthétique, de la capacité de l'architecture du passé à transmettre une leçon dans le monde contemporain, de sa capacité à éduquer le goût. L'affaire est aux mains d'un autre clan d'experts, les historiens de l'urbanisme, spécialisés dans l'évolution des villes (discipline nouvelle), et les défenseurs du patrimoine qui se font entendre par divers moyens. Un des centres de l'activité érudite est la bibliothèque des travaux historiques de la Ville de Paris, située dans le Marais, depuis 1898 installée dans l'ancien hôtel Peletier de Souzy, rue de Sévigné (elle déménagera ensuite à l'hôtel Lamoignon). Son conservateur en chef depuis 1903 est Marcel Poète, ancien chartiste, qui souhaite positionner son action dans la continuité de celle menée par les historiographes officiels de la Ville de Paris, instituée par le Prévôt des Marchands en 1734, une fonction que le baron Haussmann avait pensé rétablir en 1860. Ce projet, il le poursuivra en occupant la chaire du Séminaire d'histoire de Paris, créée en 1914, à l'école pratique des hautes études à la Sorbonne, rue Michelet (qu'il occupera jusqu'en 1948) et en transformant la bibliothèque du Marais en un Institut d'histoire, de géographie et d'économies urbaines à partir de 1917. Un autre pôle est la Commission du Vieux Paris (dont Marcel Poète est le secrétaire général de 1913 à 1920), commission administrative constituée autour de l'architecte municipal Louis Bonnier en 1897, qui préconise la création d'un casier artistique et archéologique des bâtiments anciens, dont le rôle est de rechercher les traces du vieux Paris, de faire le constat de son état actuel, et dans les limites du possible, des nécessités de sa conservation, de suivre au jour le jour les fouilles entreprises. Plus informel, plus libre dans sa pensée et son action, le pôle formé des critiques professionnels, des amateurs d'art et d'architecture, antiquaires, des habitants et des électeurs, n'est pas en reste. Ceux-ci se regroupent en 1943 pour faire paraître un manifeste antimoderniste sous le titre de *Destinée de Paris* (en opposition au livre de Le Corbusier intitulé *Destin de Paris* paru deux ans auparavant), essai sur l'avenir de la capitale en général et du Marais en particulier, expression de plusieurs positions réunies par la conviction d'un nécessaire retour à la beauté, conçue comme une mise en ordre dans le respect du passé.

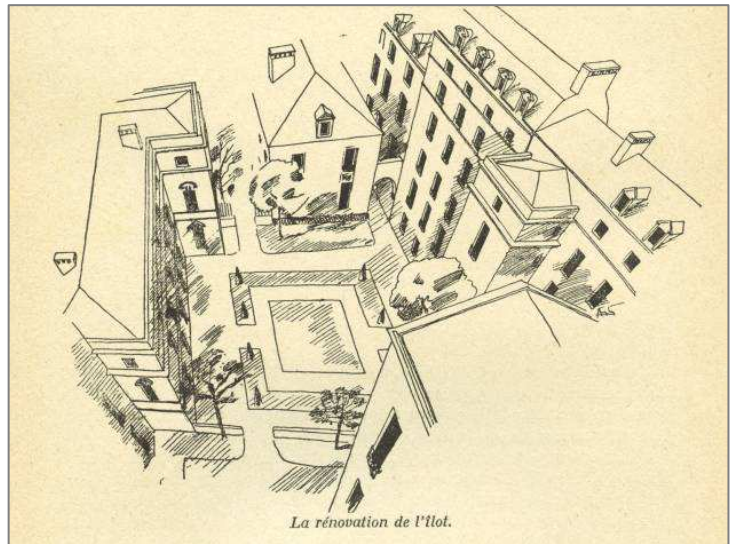
II.5.2 RESTAURATIONS-DEMOLITIONS-TRANSFORMATIONS : UN PROJET POUR LE MARAIS

Jusqu'aux années 1930, le renouvellement urbain continue d'être vigoureux ponctuellement, par exemple boulevard Henri IV, rue Beaubourg, rue du Renard, rue de Bretagne, ou rue des Tournelles. Mais l'avenir de l'architecture et du développement urbain au Marais dans son ensemble, se joue à partir du milieu des années 1930 et au début des années 1940, autour des projets de démolitions et de transformations de l'îlot insalubre n°16.

A partir de 1935, le service municipal du Plan prépare avec soin la présentation de l'exposition Paris 1937 (dont un numéro de la revue *Architecture d'Aujourd'hui* fait office de catalogue) dans le nouveau bâtiment qui deviendra après l'Exposition internationale des Sciences et Techniques le musée d'art moderne de la Ville de Paris. Y sont notamment exposés les maquettes de ces fameux îlots désignés comme infectés, exécutées d'après le

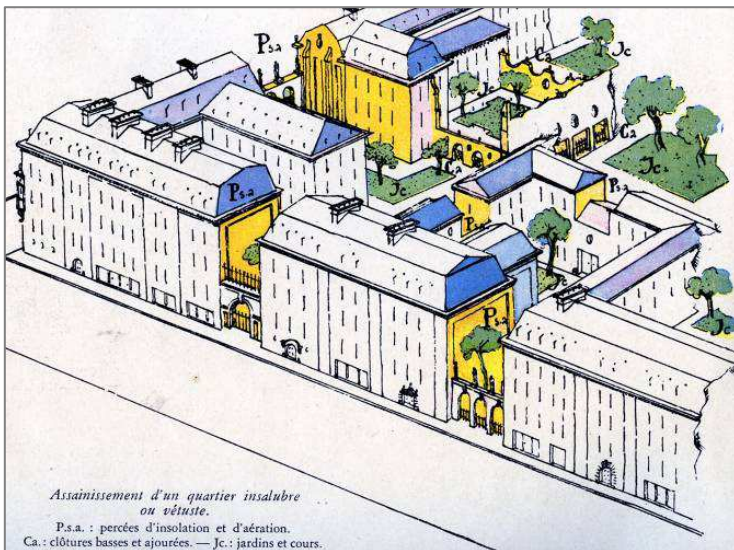


L'enchevêtrement des bâtiments parasites.



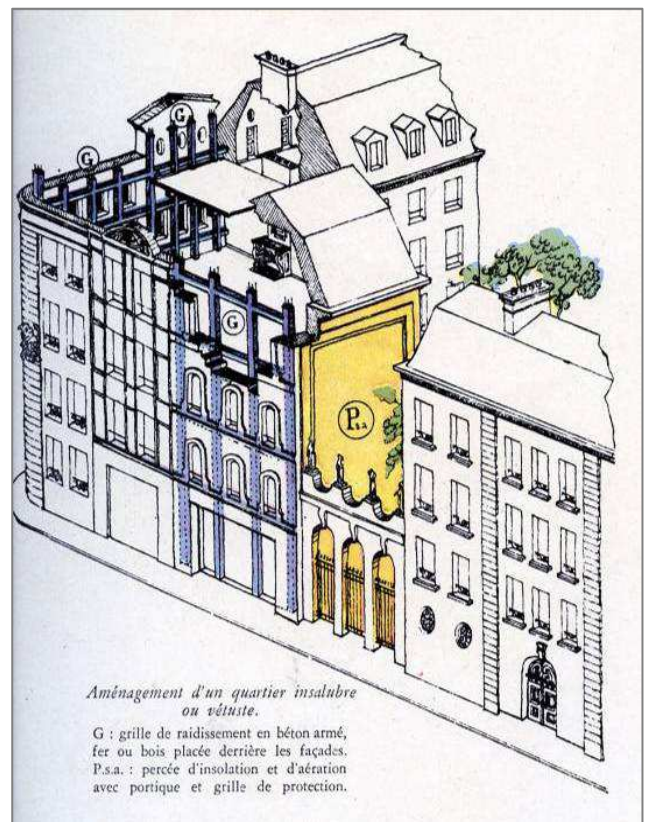
La rénovation de l'îlot.

Aménagement 'de l'îlot insalubre n°16, d'après Robert Auzelle dans *Destinée de Paris*, 1943



Assainissement d'un quartier insalubre ou vétuste.

P.s.a. : percées d'insolation et d'aération.
Ca. : clôtures basses et ajourées. — Jc. : jardins et cours.



Aménagement d'un quartier insalubre ou vétuste.

G : grille de raidissement en béton armé, fer ou bois placée derrière les façades.
P.s.a. : percée d'insolation et d'aération avec portique et grilles de protection.

Aménagement 'de l'îlot insalubre n°16, d'après Jean-Charles Moreux, *L'illustration*, 24 mai 1941

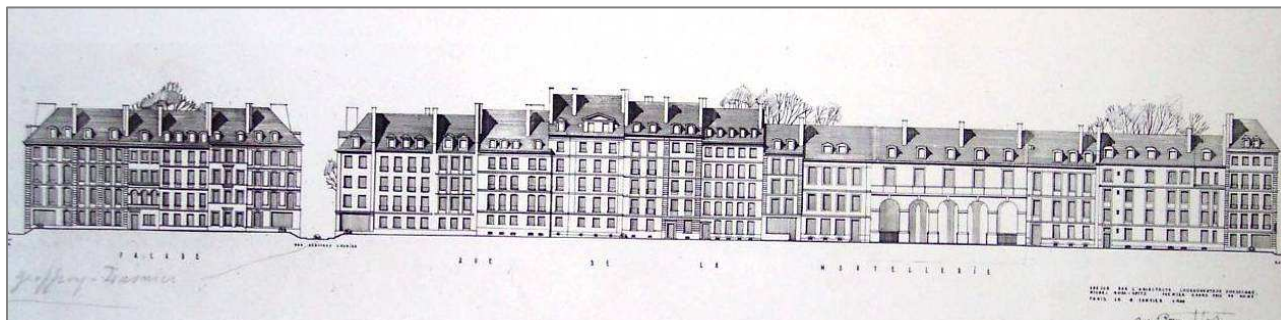
relevé de l'état existant, afin de démontrer le bien fondé d'une intervention radicale (la maquette du quartier de l'ancien hôtel de Sens est exposée aujourd'hui au musée Carnavalet). Le projet de rénovation est alors de tout faire disparaître, à l'exception des monuments historiques considérés comme les plus remarquables, et de reconstruire un morceau de ville constitué d'îlots semi-ouverts, autour de jardins au cœur de la parcelle.

Ces propositions ne sont pas accueillies favorablement par les défenseurs du patrimoine. Parmi ceux-ci, Georges Pillement est sans doute le plus virulent et le plus idéologue. Dans son article intitulé « Démolitions présentes et futures » paru dans *Destinée de Paris* en 1943, il présente des solutions pour à la fois lutter contre l'insalubrité et conserver ce qui, à ses yeux, mérite de l'être. D'abord il constate l'impuissance de la Commission du Vieux Paris, qui ne formule alors que des vœux, et qui selon lui est écartée dès qu'un intérêt puissant entre en jeu. Il met ensuite en avant une notion nouvelle celle d'atmosphère urbaine, un cadre qui permet l'évocation historique, pour goûter « la poésie des vieilles pierres des émotions et des élans passionnés qui ne sont pas négligeables dans la formation de la personnalité ». Ce qui n'est pas antinomique selon lui avec l'abattage des constructions parasites du Marais (les ateliers

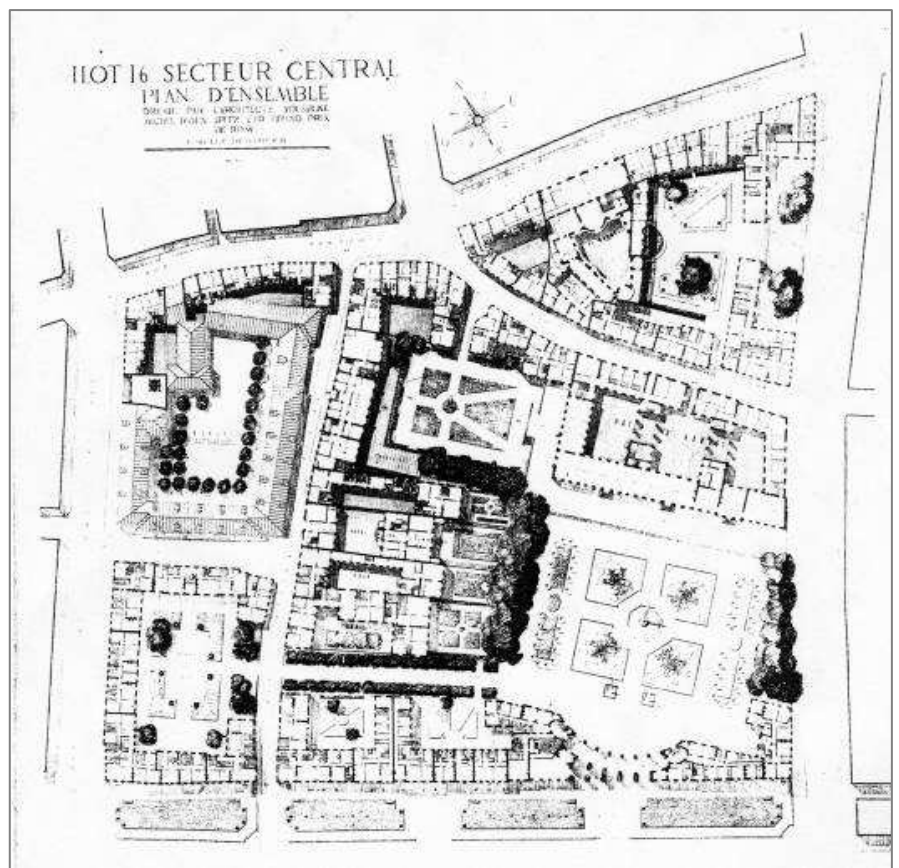
artisans et les petites manufactures en cœur d'îlot). Pillement énonce les principes d'une sélection patrimoniale correcte à ses yeux : trois catégories d'immeubles méritent d'être épargnés. En priorité, les constructions considérées comme belles, c'est-à-dire alors les grands hôtels particuliers ; ensuite quelques ensembles « particulièrement heureux », comme au Marais, la suite d'immeubles mitoyens construits par Jacques Vinage dans les années 1730 contre l'église Saint-Gervais; au troisième rang du dispositif, viennent les maisons « d'accompagnement ». « Il faut interdire que de nouveaux buildings viennent se dresser dans le quartier du Marais, en face des anciens hôtels. Il faut rendre à ceux-ci leur dignité à défaut de leur splendeur, les débarrasser des constructions du XIXe siècle qui les déshonorent et les relier par des jardins ». « Il conviendrait aussi, comme cela a déjà été fait en Allemagne, de rendre neutres les immeubles d'un style agressif ou de mauvais goût qu'on a édifiés dans les quartiers historiques » (on remarquera ce parallélisme avec l'eugénisme, dans ces temps d'occupation...). « C'est une opération assez facile à exécuter. On supprime les pâtisseries, les fioritures, les balcons prétentieux, on modifie la toiture, on supprime un étage s'il le faut, afin que la construction neuve ne vienne pas rompre l'harmonie de tout un ensemble de façades anciennes ». Si l'on écarte ses outrances que son penchant pour le gouvernement de Vichy encourage à formuler, pour son militantisme en faveur d'une certaine qualité des constructions à ériger, de la beauté des sites à respecter, et la nécessité de la révéler en y ménageant des perspectives, Pillement sur le fonds n'est pas très loin des positions de l'école des Beaux-Arts, et du discours de Léon Jaussely qui y enseigne « l'Art urbain ». C'est pourquoi, il ne semble opposé pour l'aménagement de l'îlot 16 à la nomination depuis le 21 février 1942 de trois architectes éminents, Albert Laprade, architecte en chef des Bâtiments civils, inspecteur général de l'Enseignement des écoles des Beaux-Arts, et Robert Danis, inspecteur général des Bâtiments civils, inspecteur général honoraire des Monuments Historiques, sous la direction de Michel Roux-Spitz, architecte en chef du gouvernement, Premier Grand Prix de Rome.

Le projet dessiné en janvier 1944 et publié en mars dans la revue *L'Architecture Française*, même s'il ne sera pas réalisé en totalité, aura le mérite de proposer une image pour le Marais de la deuxième moitié du XXe siècle. Pour le secteur central élaboré dans l'agence de Michel Roux-Spitz, le monument principal est l'ancien hôtel d'Aumont. C'est autour de lui et de son jardin que s'organise la composition. L'architecte du XXe siècle évoque le plan de Turgot comme source d'inspiration. Le deuxième bâtiment important est l'hôtel de Beauvais, et dans une degré moindre l'hôtel Hénault de Cantorbe. Le jardin du second ouvre sur le mur mitoyen du premier, mur aveugle traité avec une décoration à l'italienne, l'ensemble des constructions intermédiaires ayant été détruites. D'une manière générale, l'idée est de créer « un ordre architectural et urbanistique en préservant « la beauté organique propre à l'îlot » ; Pour y arriver, l'essentiel des immeubles d'habitation anciens sont détruits et reconstruits. Cette reconstruction mélange au point de vue stylistique les dispositions de façades des XVIIe et XVIIIe siècles. Albert Laprade qui a la charge de la pointe ouest de l'îlot insalubre, restaure les maisons construites par la fabrique Saint-Gervais dans les années 1730. Il élimine notamment les bâtiments du XIXe siècle pour libérer le vide entre l'église et l'arrière des immeubles et aménager un jardin. Son intervention à l'intérieur est un des premiers exemples de façadisme. Tous les planchers sont détruits ; les cages d'escaliers refaites. Sur la place Baudoyer, des appartements traversants sont aménagés.

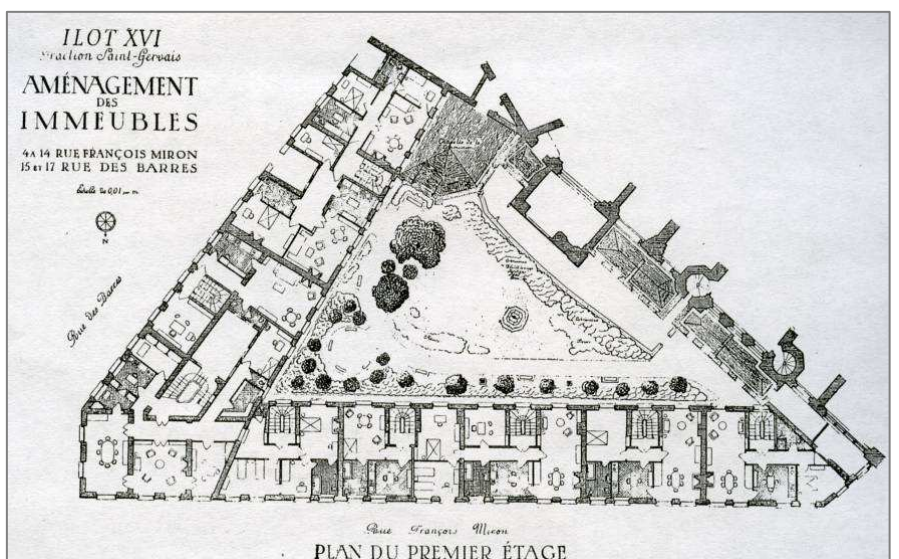
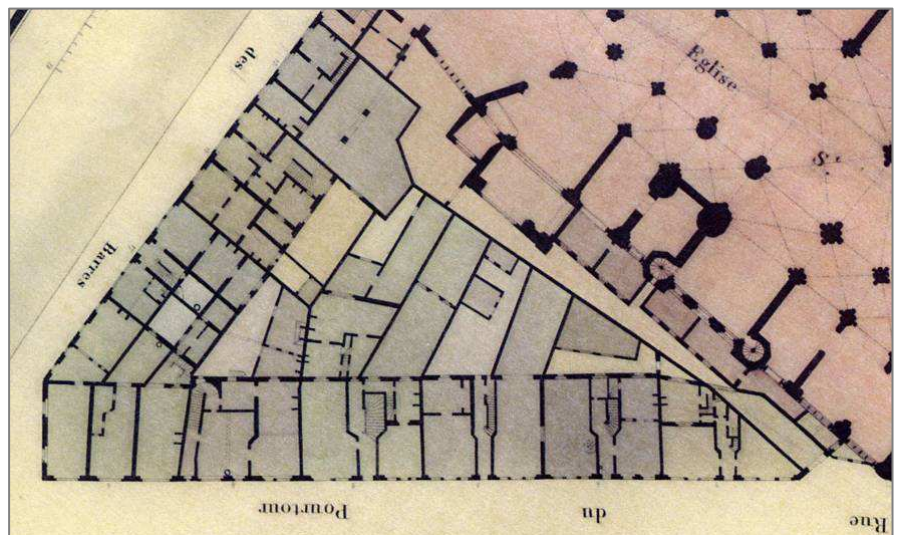
Ce projet daté du début des années 1940 va servir de base dans son principe à la pratique urbanistique de la deuxième moitié du XXe siècle dans l'élaboration du PSMV.



Projet de Michel Roux-Spitz pour la rue de la reconstruction de la rue de la Mortellerie (emplacement actuel de la cité des arts).



Projet Roux-Spitz pour l'îlot 16 dans *L'Architecture française*, n°41, mars 1944

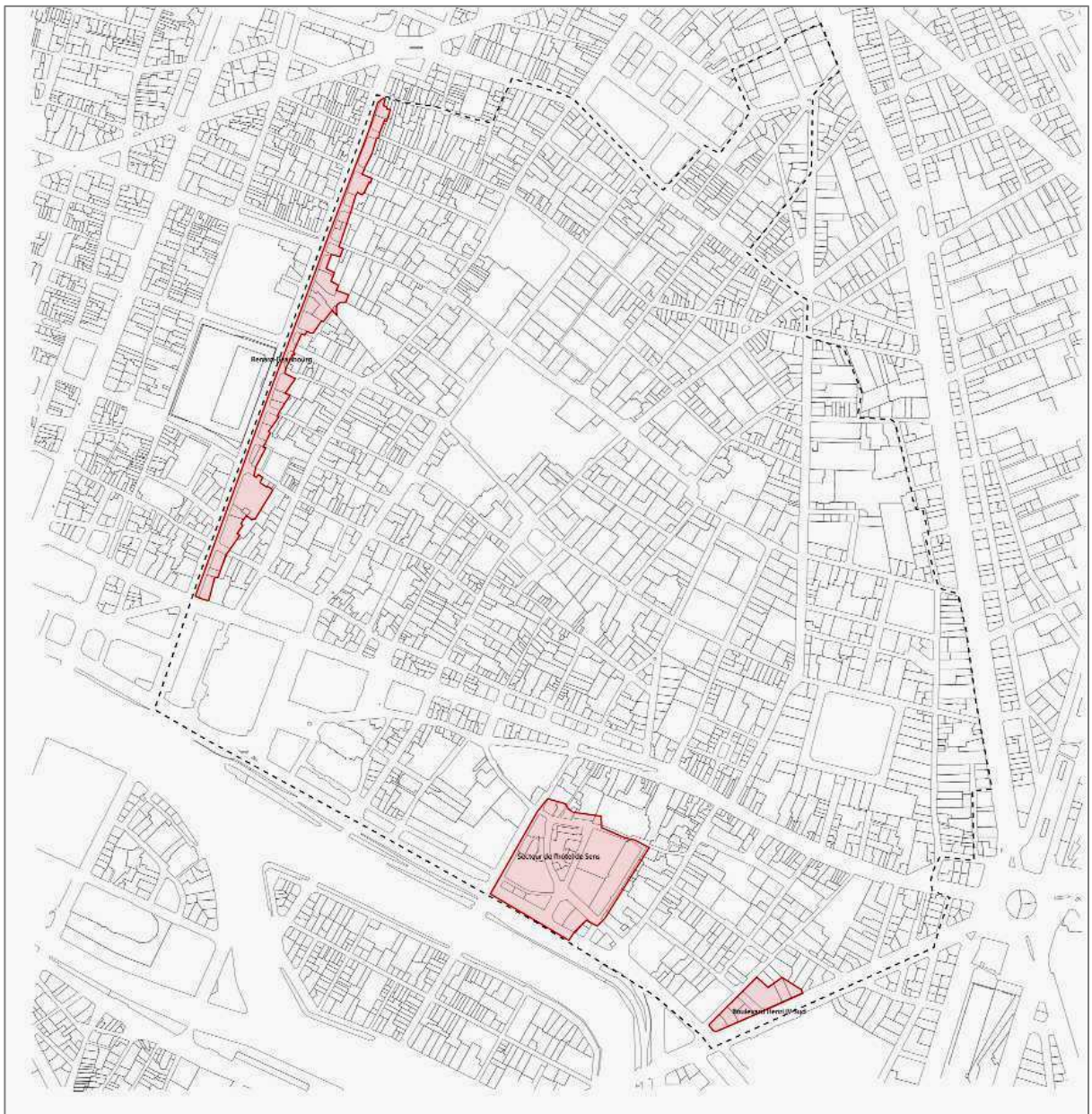


Projet d'Albert Laprade pour l'îlot Saint-Gervais (réalisé) dans *L'Architecture française*, n°41, mars 1944 comparé à l'extrait de l'Atlas Vasserot par îlot (1825).

II.5.3 TROIS ENSEMBLES URBAINS SIGNIFICATIFS DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE AU XXE SIECLE

Les ensembles urbains font l'objet du chapitre III suivant.

L'architecture parisienne à la veille de la première guerre mondiale est représentée ici avec la partie sud du percement du boulevard Henri IV, à l'emplacement des dernières constructions restées debout de l'ancien couvent des Célestins. Les qualités constructives, distributives et ornementales de ces immeubles de rapport, assimilent les nombreux perfectionnements apportés depuis le baron Haussmann. Parallèlement commencent les travaux de percement de la rue du Renard avec sur sa rive Est la construction d'immeubles de bureaux et d'appartements. Cette ligne tracée à travers l'îlot insalubre n°1 se poursuit avant la Première guerre mondiale mais les bâtiments qui la borde sont érigés jusque dans les années 1930. Cette démonstration de modernité jugée agressive est largement critiquée puis stoppée dans les années 1940. Il est alors admis que la transformation du Marais se fera par le curetage des îlots, l'isolement de bâtiments historiques considérés comme majeurs, accompagnés d'une architecture contemporaine la plus neutre possible.



III. LES ENSEMBLES URBAINS

III.1 PRESENTATION

Le cahier des clauses techniques particulières stipule que l'étude du patrimoine architectural, urbain et paysager du Marais doit mettre en évidence « la formation des quartiers et des formes urbaines particulières permettant d'identifier les ensembles urbains cohérents du secteur sauvegardé » et qu'un fichier « ensembles urbains » doit être constitué. L'intérêt d'une telle approche est d'éviter d'appréhender le patrimoine uniquement sous l'angle de la « collection d'objets » et de mettre en valeur la notion d'ensembles urbains significatifs des temps de fabrication de la ville. Elle propose ainsi un autre niveau de lecture du patrimoine élargi à la dimension urbaine négligée dans les précédentes études.

L'étude de ces ensembles vise donc deux objectifs. Elle doit d'une part informer la connaissance scientifique relative aux éléments du patrimoine bâti et non bâti du Marais et, d'autre part, constituer un outil d'aide à la décision pour les gestionnaires du secteur sauvegardé.

III.1.1 LES CRITERES DE SELECTION

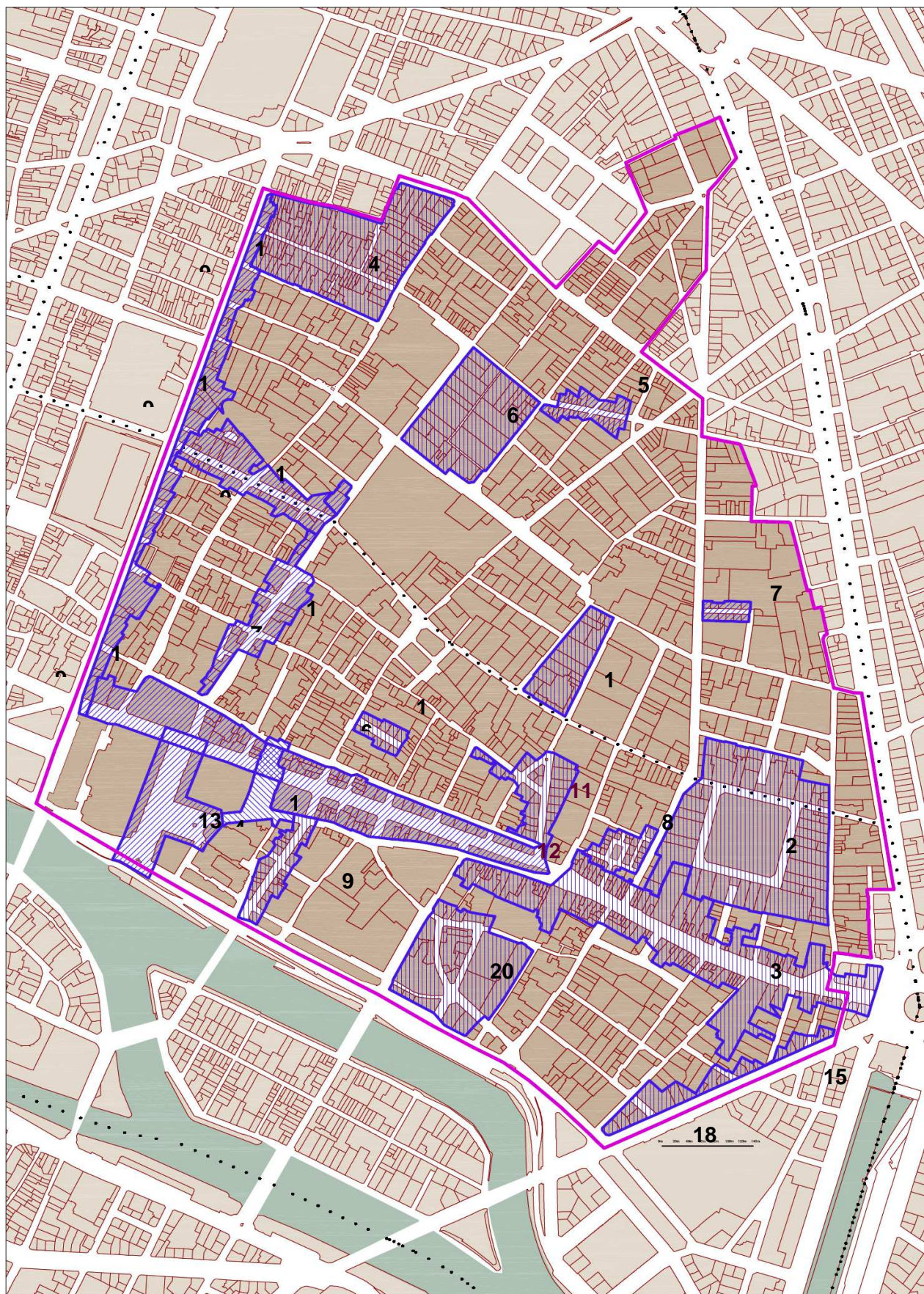
Au total, 20 ensembles urbains ont été délimités. Représentatifs de l'histoire de l'architecture et des formes urbaines du quartier de la fin du XVI^e au XX^e siècle, ils ont été choisis en fonction de leur cohérence chronologique et de leur unité morphologique.

Ont été exclus, les ensembles dont la cohérence visuelle n'est aujourd'hui plus visible sur le terrain. A titre d'exemple, l'îlot situé au nord du périmètre et délimité par les rues de Bretagne, de Picardie, du Forez et Charlot n'a pas été choisi : le découpage parcellaire régulier observé sur le plan de Paris ne correspond plus aujourd'hui à une cohérence des élévations qui ont été fortement remaniées au cours des siècles. N'ont pas non plus été retenus les « micro-lotissements » ne portant que sur quelques parcelles (exemple des immeubles des n°17 à 21 rue de Sévigné, 4^e arrondissement, construits sous la Monarchie de Juillet à l'emplacement des jardins de l'hôtel Lamoignon). Ils devront néanmoins faire l'objet d'une attention particulière dans le nouveau règlement.

III.1.2 LISTE DES ENSEMBLES URBAINS CLASSES DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

- | | |
|-------------------------------|---|
| 1. Ilot Payenne-Elzévir | 11. Rue Malher |
| 2. Place des Vosges | 12. Rue de Rivoli |
| 3. Rue Saint-Antoine | 13. Place Saint-Gervais |
| 4. Rue des Gravilliers | 14. Place Baudoyer |
| 5. Rue de Poitou | 15. Boulevard Henri IV Nord |
| 6. Ilot Sourdis | 16. Rue du Trésor |
| 7. Rue des Douze Portes | 17. Rue des Archives |
| 8. Marché Sainte-Catherine | 18. Boulevard Henri IV Sud |
| 9. Rue du Pont Louis-Philippe | 19. Rues Beaubourg/Renard |
| 10. Rue Rambuteau
16) | 20. Secteur de l'hôtel de Sens (îlot
16) |

La répartition inégale des 20 ensembles urbains au sein des différentes périodes chronologiques est révélatrice de l'histoire de la formation du quartier du Marais. Le XVI^e siècle n'est représenté que par l'îlot Payenne-Elzévir, unique vestige des lotissements Renaissance du Marais disparus lors du renouvellement du bâti sur lui-même au cours des siècles suivants.



En revanche, le XVII^e siècle, période de reconstruction du quartier, compte six ensembles urbains : la place des Vosges, la rue Saint-Antoine, la rue des Gravilliers, la rue de Poitou, l'îlot Sourdis et la rue des Douze Portes. Le siècle suivant n'est représenté que par un seul ensemble urbain : l'unique opération urbaine d'importance menée au XVIII^e siècle est le lotissement des terrains du prieuré Sainte-Catherine du Val des Ecoliers dans les années 1780. C'est au XIX^e siècle, sous Rambuteau puis sous Haussmann – dont la logique d'intervention est poursuivie sous la Troisième République –, que sont menées des opérations urbaines d'envergure visant à relier le Marais aux autres quartiers de Paris dans le cadre d'une conception globale de la ville. De cette époque datent neuf ensembles urbains : la rue du Pont Louis-Philippe, la rue Rambuteau percées sous la Monarchie de Juillet, la rue Mahler tracée au début des années 1850 à l'emplacement des prisons de la Force, le prolongement de la rue de Rivoli à partir de 1854 et les aménagements des places Saint-Gervais et Baudoyer qui lui sont contemporains, le percement du boulevard Henri IV à partir de 1868, le lotissement de la rue du Trésor et l'élargissement de la rue des Archives dans les années 1880. Trois ensembles urbains représentent le XX^e siècle, au cours duquel certains projets prévus sous Haussmann sont poursuivis : l'achèvement du boulevard Henri IV à l'emplacement du couvent des Célestins et l'élargissement de l'axe Beaubourg-Renard. Le secteur de l'îlot 16 offre enfin un exemple intéressant de mise en œuvre – certes très partielle – d'un projet d'aménagement d'un quartier de centre historique après la Seconde Guerre mondiale.

Plusieurs types d'ensembles urbains peuvent être distingués. Plus de la moitié du corpus (11) correspond à des lotissements liés à des opérations de voirie (ouverture, prolongement, élargissement de rues). C'est le cas des rues de Poitou, des Douze Portes, de la rue Pont Louis-Philippe, Rambuteau, Mahler, de Rivoli, du boulevard Henri IV, des rues du Trésor, des Archives et des rues Beaubourg-Renard). Ces opérations ont généré un découpage parcellaire régulier sur lesquels ont été construits des maisons ou des immeubles respectant le même gabarit.

Deux ensembles urbains correspondent à des lotissements comprenant l'ouverture de rues et l'aménagement d'une place. C'est le cas de l'actuelle place des Vosges et de la place du marché Sainte-Catherine. Chaque place est entourée de façades à l'architecture ordonnancée, produisant deux ensembles très cohérents visuellement.

Deux autres ensembles sont des réaménagements, sous le Second empire, de places médiévales. Leur cohérence tient au type de projet mis en œuvre qui vise, pour les places Baudoyer et Saint-Gervais, à intégrer dans la recomposition urbaine des éléments bâtis anciens (église Saint-Gervais, maisons de l'Orme rue François Miron, maison de François Blondel rue de la verrerie, axe de la rue du Bourg-Tibourg).

Le choix de la rue Saint-Antoine et de la rue des Gravilliers s'explique par leur cohérence chronologique et typologique. Le premier est caractérisé par un parcellaire laniéré hérité de la période médiévale sur lequel subsistent parmi les plus anciennes maisons du quartier ; le second par un parcellaire ancien densifié dès le début du XIX^e siècle par des constructions artisanales.

Quant aux ensembles 1 et 6, ils ont été retenus parce qu'ils concentrent une série d'hôtels de la fin du XVI^e (îlot Payenne-Elzévir) et du XVII^e siècle pour l'îlot Sourdis.

Le secteur de l'hôtel des archevêques de Sens réaménagé au cours de la seconde moitié du XX^e siècle dans le cadre de l'îlot 16 constitue un cas particulier : il a été retenu parce qu'il illustre un moment clef dans l'histoire des pratiques de réhabilitation des centres historiques dans les années 1940-1950.

III.1.3 UN OUTIL

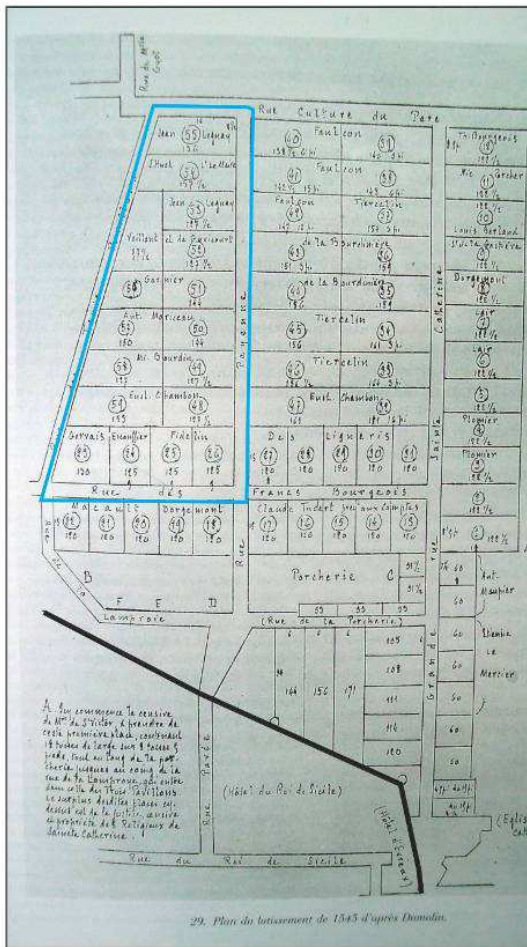
La définition d'ensembles urbains a des incidences pratiques sur la gestion du secteur sauvegardé. Pris isolément, un élément bâti peut ne pas présenter de qualité patrimoniale particulière : sa valeur est liée à son appartenance à un ensemble homogène. Tout projet visant l'altération d'un élément de l'ensemble peut donc compromettre la cohérence du tout.

III.2 AVANT LE XVIII^E SIECLE

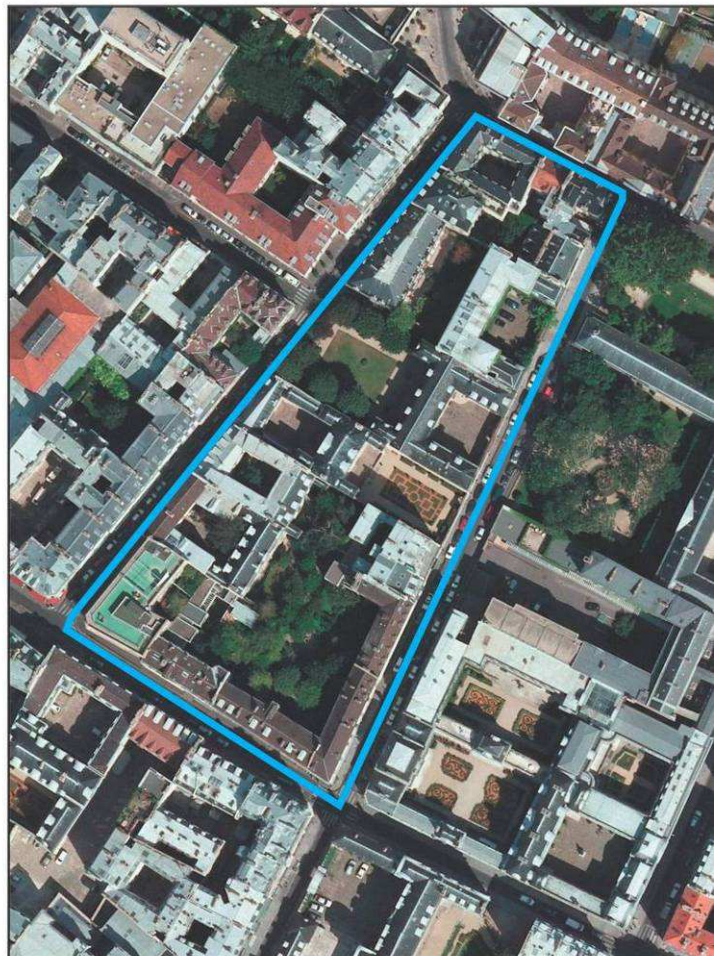
III.2.1 ENSEMBLE URBAIN N°1: L'ÎLOT PAYENNE ELZÉVIR - (3^E ARRONDISSEMENT)

Cet ensemble urbain est situé au sud du 3^e arrondissement et occupe un îlot bordé par la rue des Francs-Bourgeois (n° 20-22bis), la rue Elzévir (n°2-16), la rue du Parc-Royal (n° 15-21), la rue Payenne (n°1-15). Il est issu du lotissement des « coutures » ou « cultures » Sainte-Catherine, considéré comme l'une des plus importantes opérations immobilières réalisée sous la Renaissance à Paris, contribuant à déplacer vers le Marais le quartier aristocratique de la capitale. Le prieuré royal de Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, fondé en 1229 à la suite du vœu des sergents d'armes de Philippe Auguste à la bataille de Bouvines en 1214, s'installe dès cette époque dans le Marais. Formée probablement au détriment de l'abbaye de Saint-Victor, la censive du prieuré s'étend autour des bâtiments du prieuré, proches de la rue Saint-Antoine (à l'emplacement de l'actuelle place du Marché Sainte-Catherine), à l'ouest au moins jusqu'à la ruelle de la Lamproie (qui se situait dans le prolongement de la rue Elzévir mais qui disparaît au début du XVII^e siècle, absorbée par les constructions), à l'est jusqu'au-delà de la rue de Turenne et au nord, en deçà de la rue des Francs Bourgeois. En 1545, Toussaint de Hocedy prieur de Sainte-Catherine, décide de lotir une partie des terrains alors occupés par des champs de céréales. L'opération, qui suit de près le lotissement du logis royal de Saint-Pol (à partir de 1544), porte sur un terrain de 340 ares, loti en 59 lots de 120 à 150 toises (environ 400 m²). Deux rues sont ouvertes pour desservir les lots – la grand rue Sainte-Catherine (actuelle rue de Sévigné) et la rue Payenne (du nom du notaire Guillaume Payen) –, deux anciens chemins ruraux sont viabilisés – la rue Diane (devenue rue des Trois Pavillons, puis rue Elzévir) et la rue de la Culture du Parc (actuelle rue du Parc Royal qui menait auparavant au parc royal des Tournelles) – tandis que la rue des Francs Bourgeois est prolongée. Le dessin des parcelles (à l'exception d'une bande le long de la rue des Francs Bourgeois), reconstitué dans les années 1930 par l'érudit Maurice Dumolin, traduit la volonté de constituer des domaines d'est en ouest pour orienter les constructions à l'ouest avec jardin derrière. Les représentants de la noblesse et les riches financiers ne sont pas les seuls à acquérir les lots : des maîtres artisans (maçons, charpentiers, menuisiers, orfèvres) se rendent également propriétaires d'un certain nombre de parcelles. A l'exception des hôtels Carnavalet, Lamoignon, d'Albret, de la Suze, de Savourny, de Donon, de Marle et de Chatillon, il semble qu'il ne subsiste que très peu de vestiges visibles du bâti du lotissement initial. L'intérêt de l'ensemble urbain formé par l'îlot Payenne-Elzévir, est à ce titre exceptionnel, puisqu'il conserve cinq hôtels datant de la fin du XVI^e siècle. Les parcelles ont suivi une évolution à peu près identique. Lors du lotissement, les premiers propriétaires ont acquis deux parcelles pour se constituer des domaines orientés est-ouest. Si les hôtels de Savourny, de la Suze et de Donon ont leur jardin sur la rue Payenne, les hôtels de Marle et de Chatillon adoptent la disposition inverse. Ces hôtels présentent par ailleurs des dispositions caractéristiques des demeures aristocratiques de la fin du XVI^e siècle : corps de logis entre cour et jardin avec pavillons sur cour abritant l'escalier, communs construits sur la rue et en retour en équerre sur la cour, cuisines et offices logés en demi sous-sol et fossé séparant le corps de logis du jardin (hôtels de Donon et de Savourny). Cet ensemble urbain est par ailleurs emblématique des pratiques de réhabilitation des centres historiques dans les années 1960-1980. La mise en place du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur en 1964 permet d'engager la restauration et la réhabilitation de certains hôtels très dégradés. Cet ensemble est le premier secteur transformé dans le cadre des îlots opérationnels du PSMV. Dans la zone délimitée par les n° 4 à 6 rue Elzévir, 1 à 7 rue Payenne, 20 à 22 rue des Francs Bourgeois, la Société d'Economie Mixte de Restauration du Marais (SOREMA) reprend la méthode du curetage inaugurée à partir des années 1940 par l'équipe d'architectes en charge du traitement de l'îlot insalubre n°16, pour dégager en cœur d'îlot un vaste espace libre, pour construire, contre les mitoyens, un ensemble de bâtiments à usage de logements et permettre l'installation d'un nouveau jardin. L'immeuble d'habitation construit contre le mitoyen de l'hôtel de Savourny côtoie la façade de l'hôtel du XVI^e siècle. Le programme comprend également la restauration de certains édifices anciens : l'aile, construite au début du XVIII^e siècle de la maison des Trois Pavillons et l'hôtel de Savourny. A la même époque, mais en dehors de l'opération SOREMA, l'hôtel de Marle – acquis par le gouvernement suédois – et l'hôtel de

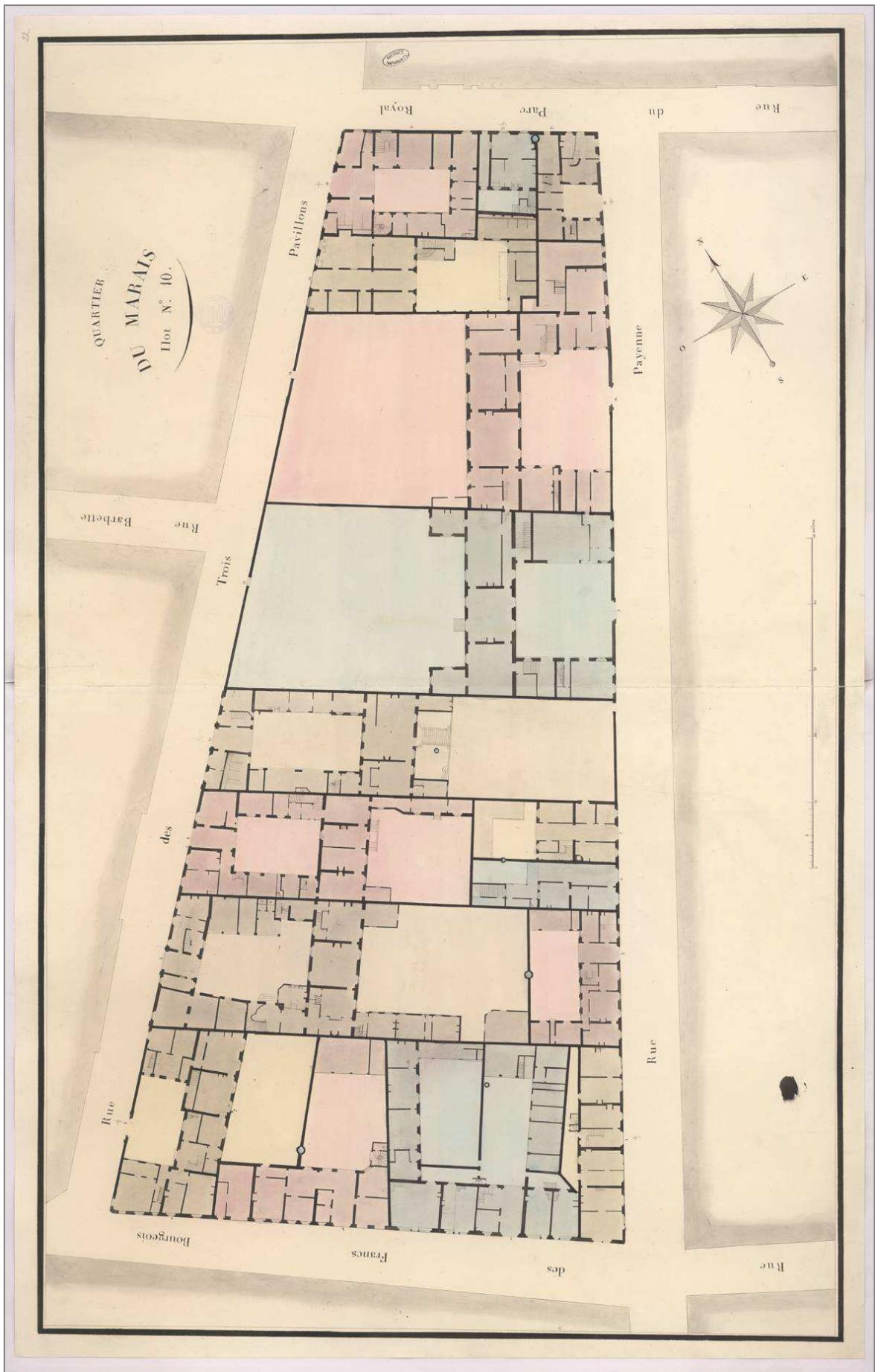
Chatillon font l'objet d'une restauration. Rompant avec la volonté de juxtaposer, dans un effet de collage assez brutal, l'architecture contemporaine et celle de la Renaissance, l'immeuble d'habitation construit dans un style néo Louis XIV en 1975-1976 par G. Fourment au 12 rue Elzévir est un exemple de ce qu'on désigne alors par architecture d'accompagnement.



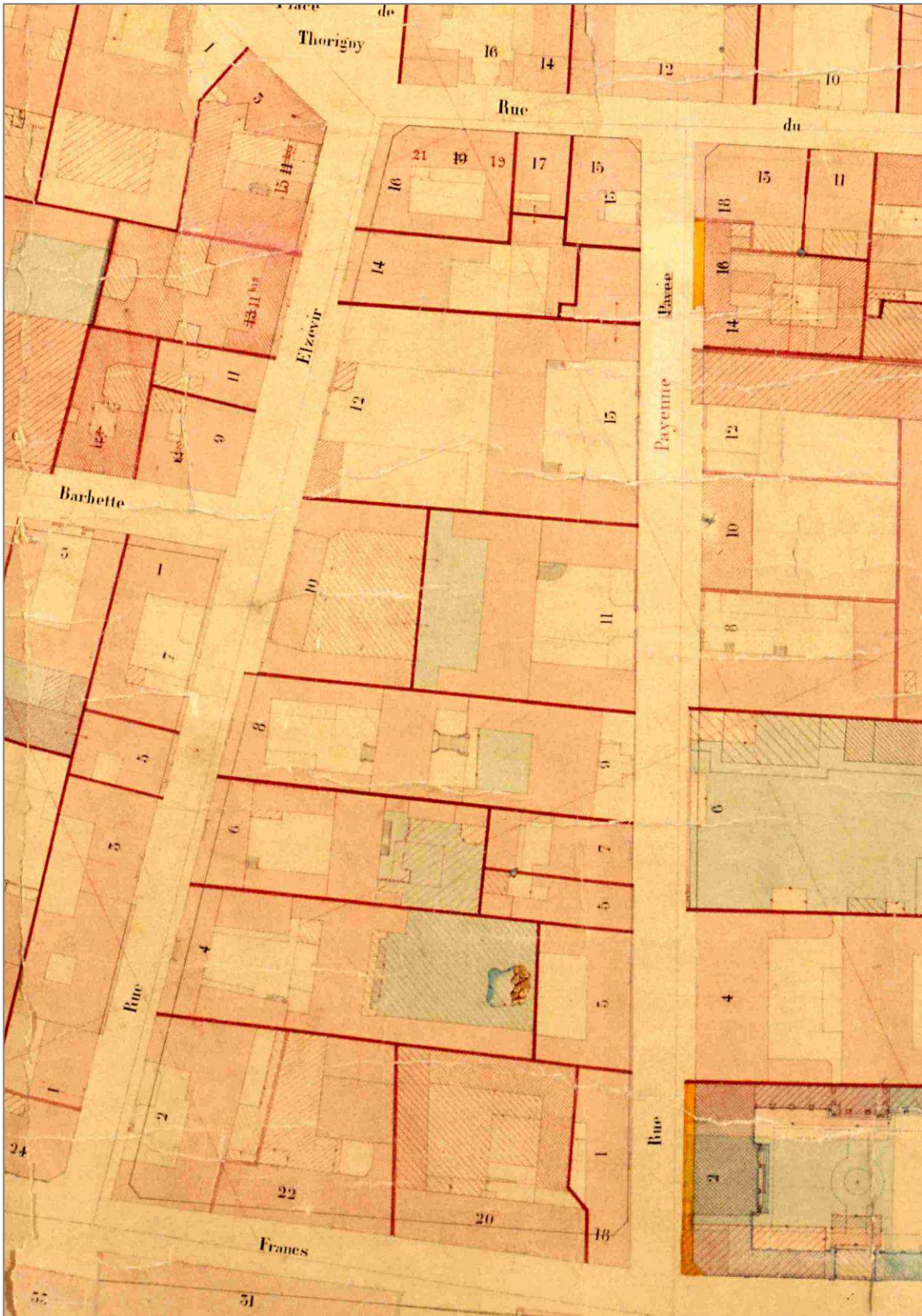
Sainte-Catherine, d'après Maurice Dumolin, « Le lotissement de la culture sainte-Catherine et l'hôtel Carnavalet », Etudes de topographie parisienne, tome III, 1931



La morphologie de l'îlot doit aujourd'hui autant à ses origines (2^e moitié du XVI^e siècle) qu'à l'intervention menée après 1965 jusqu'au début des années 1980 dans le cadre de la rénovation du quartier (curetage, démolitions, création de jardins).



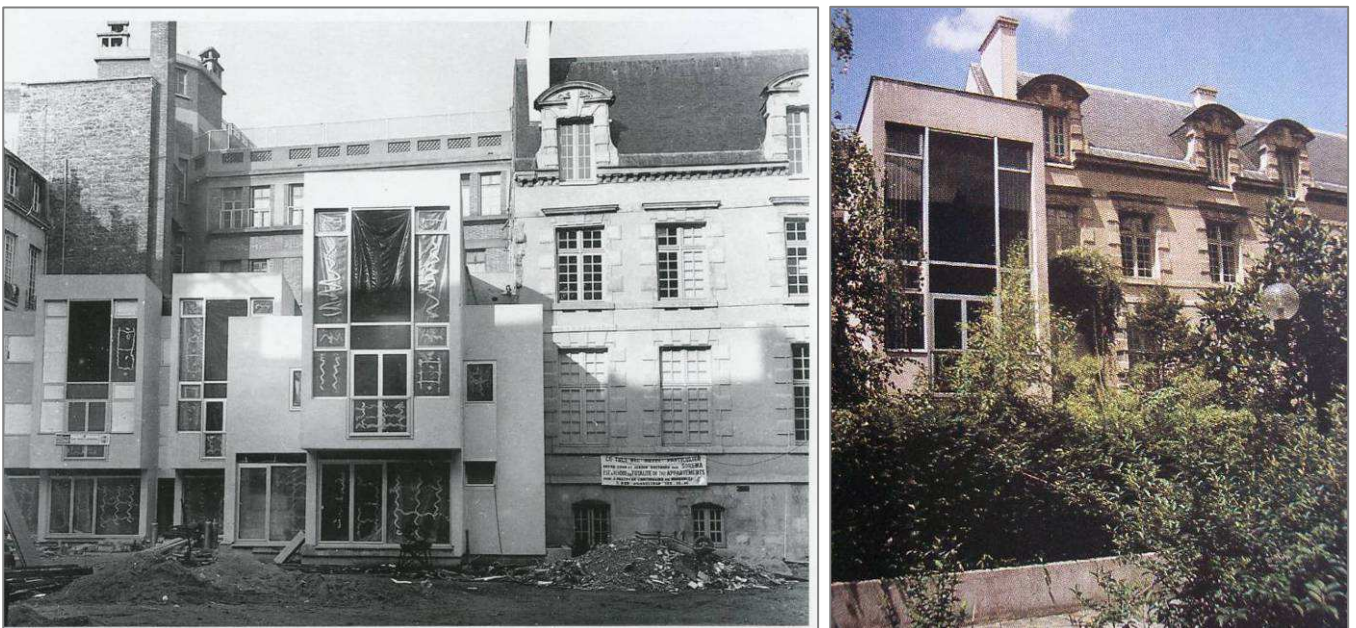
Extrait de l'Atlas par îlots, Archives nationales, F31-73, plan en 1835. La rue Elzévir s'appelle rue des Trois Pavillons.



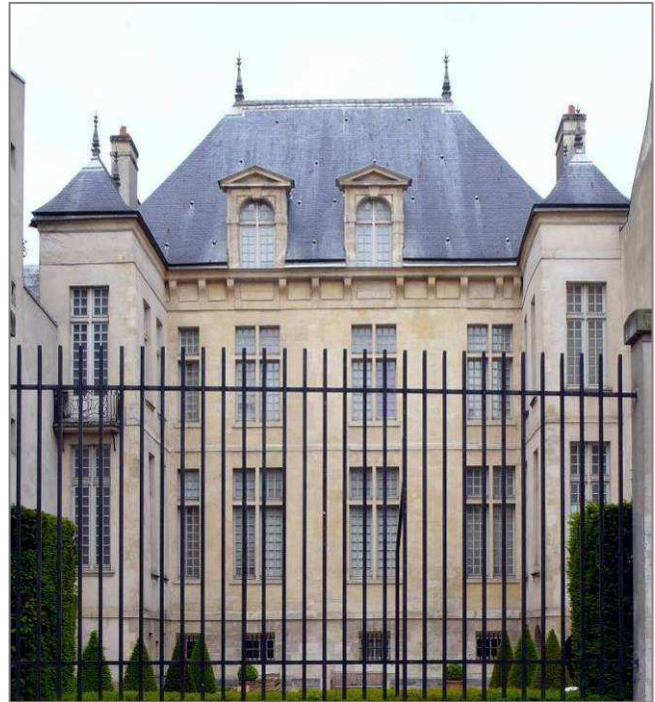
Feuille minute du cadastre. Relevé de 1890 dit de 1900. Entre 1835 et 1890, les jardins des hôtels se sont couverts de constructions industrielles (jardin de l'hôtel de Donon au 9 rue Payenne). La cour de l'ancien couvent des Cordelières, transformé en maisons locatives dans les années 1790, est elle aussi occupée.



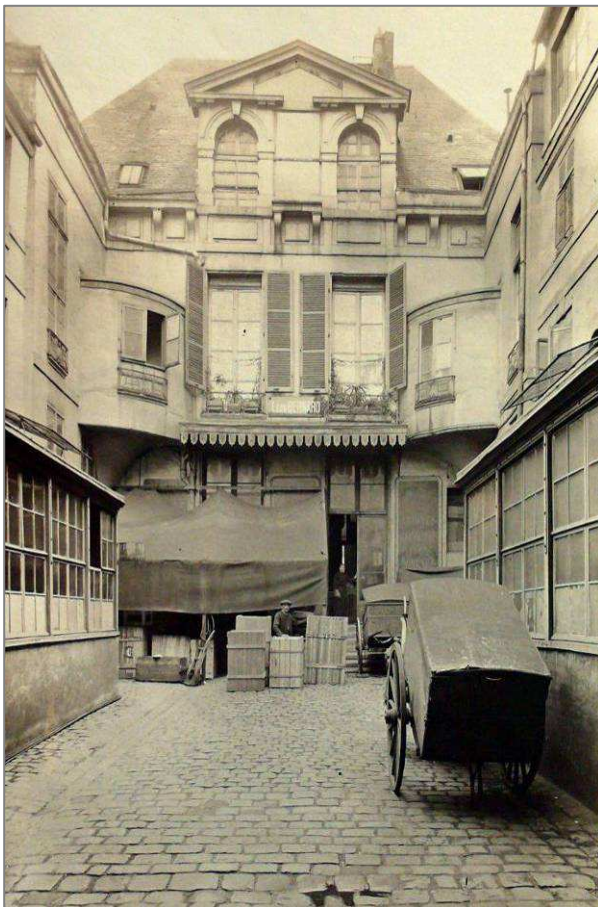
Façade sur jardin de l'hôtel de Savourny (4 rue Elzévir) après curetage du cœur d'îlot. Cliché Lottman.



Logements construits par la SOREMA dans les années 1970. Un jardin en cœur d'îlot est créé en 1976



Façade sur jardin (rue Payenne) de l'hôtel de Donon après restauration



Façade sur cour de l'hôtel de Donon construit en 1575, probablement sur les plans de l'architecte Jean Bullant, 8 rue Elzévir. Cliché Charles Lansiaux, 1916.



Façade sur cour de l'hôtel de Donon après restauration, aujourd'hui musée Cognacq-Jay.

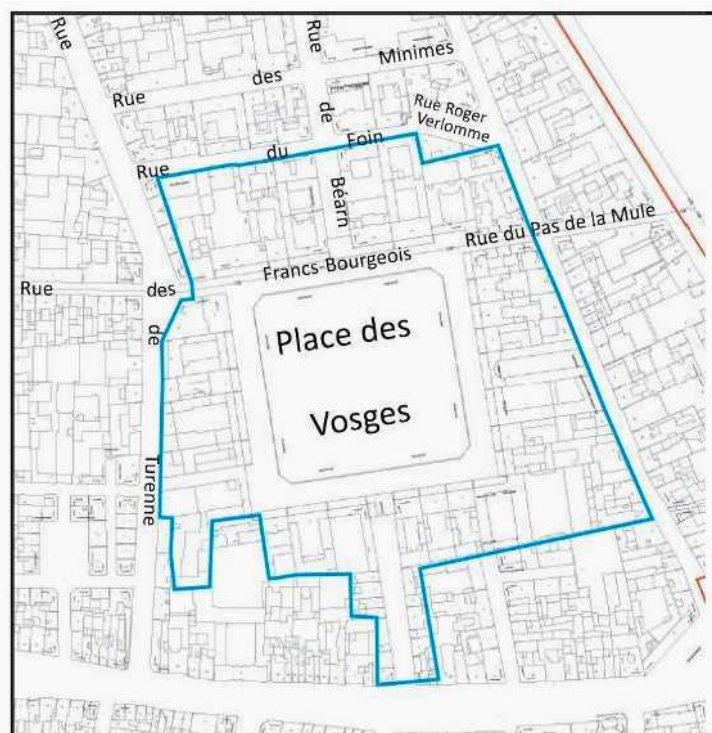
III.3 LE XVII^E SIECLE

III.3.1 ENSEMBLE URBAIN N°2 : LA PLACE DES VOSGES - (3^E, 4^E ARRONDISSEMENTS)

La place royale a été aménagée sur une partie du domaine royal des Tournelles, dont le noyau primitif est constitué par la demeure que se fait construire en 1388 Pierre d'Orgemont, chancelier de France sous Charles VI. Acquis par la famille d'Orléans en 1404, le domaine est ensuite occupé par le duc de Bedford, régent du royaume de France, qui décide de l'agrandir au cours des années 1420, à l'ouest jusqu'à la rue de l'Egout (actuelle rue de Turenne) et à l'ouest jusqu'au chemin de ronde de l'enceinte (actuelle rue Jean Beausire). A la libération de Jean d'Angoulême des prisons anglaises, l'hôtel primitif revient aux Orléans et prend le nom d'hôtel d'Angoulême. François Ier décide de réunir l'hôtel d'Angoulême (qui retombe dans le domaine royal) et l'ancienne demeure du duc de Bedford. François Ier Henri II préfèrent loger au Louvre et utilisent le domaine des Tournelles comme un espace de fêtes où se tiennent assemblées, mariages, joutes, carrousels, banquets, danses, tournois. Après la mort d'Henri II en 1559 à la suite d'une blessure survenue lors de joutes organisées à l'occasion du mariage de sa sœur Marguerite avec Emmanuel-Philibert de Savoie, Catherine de Médicis décide de lotir le domaine. Les lettres patentes du 28 janvier 1564 entérinent cette décision qui répond à la fois à des considérations financières mais également à la volonté de se plier au mouvement général d'urbanisation du Paris intra-muros. Malgré la vente de plusieurs lots, le lotissement - qui devait présenter une architecture ordonnancée - ne sera pas réalisé. L'hôtel mis aux enchères est progressivement délaissé avant d'être détruit. La cour des écuries de l'hôtel devient un marché aux chevaux jusqu'en 1606. L'unique vestige du domaine royal des Tournelles est une trace parcellaire fossile au sud de l'actuelle place des Vosges : une limite cadastrale partant du mitoyen des n°11 et 13 rue des Tournelles jusqu'au mitoyen des n°14 et 16 rue de Birague pourrait être l'ancienne limite du parc.

La création de la place royale décidée par Henri IV s'inscrit, à l'origine, dans le cadre d'un programme de relance économique du pays épuisé par des années de guerres civiles. En août 1603, Henri IV annonce sa volonté d'établir une manufacture de tissus de soie, d'or et d'argent «à la manière des Milanais». Reprenant le projet urbain avorté initié par Charles IX, le roi donne à six associés prêts à investir dans la production de draps de soie un terrain de forme trapézoïdale délimité à l'ouest par les rues de l'Egout, des Minimes au Nord, des Tournelles à l'est et par la rue d'Anjou au sud (actuelle rue des Francs Bourgeois). Un an plus tard, la construction de douze maisons pour les fileurs et d'un «pavillon» (probablement un espace de vente) le long de la rue d'Anjou et la «maison des moulins» donnant sur la rue des Tournelles est terminée. Peu de temps après le démarrage de l'activité de la manufacture, Henri IV annonce par l'édit royal de juillet 1605, sa volonté de créer une place devant les ateliers. La «place royale» doit en effet répondre à un triple objectif : soutenir l'activité de la manufacture en offrant des logements aux artisans, proposer un lieu de détente et de promenade aux Parisiens et disposer d'un lieu pour les fêtes de la Cour. Etablie au sud de la manufacture, la place doit être bordée sur les côtés est, ouest et sud par des pavillons «ayant la muraille de devant de pierre de taille et de brique, ouverte en arcades et des galeries en dessous avec des boutiques pour la commodité des marchandises (...)» (A.N., X 1a 8645, f° 284). Les façades des pavillons répondent à un cahier des charges précis établi par la surintendance des Bâtiments du Roi qui souhaite affirmer le caractère commercial des constructions qui ne sont pas conçues comme des hôtels. La plupart des dessins de la place ayant disparu, l'identité de l'architecte de la place n'est pas connue. Les noms des deux architectes des Bâtiments du Roi, Jacques II Androuet du Cerceau et Louis Métezeau ainsi que celui de Salomon de Brosse. peuvent être avancés.

Commencé en 1605 et achevé deux ans plus tard, le pavillon du Roi est le premier à être construit. Il se distingue des autres façades par sa hauteur, sa composition (pilastres doriques cannelés au niveau du soubassement, mise en valeur de l'arche centrale) et par l'absence de boutiques au rez-de-chaussée. Conçu comme un pavillon d'entrée, il est établi dans l'axe de la



La place des Vosges a été le moteur de la rénovation et de la croissance urbaine du Marais au XVII^e siècle. Son modèle d'hôtel avec façade principale sur rue (sur la place) n'a pas été repris dans le quartier avant le XVIII^e siècle

rue royale (actuelle rue de Birague) percée depuis la rue Saint-Antoine.

Les autres pavillons sont édifiés de 1605 à 1609 sur des terrains distribués aux proches du roi dont certains revendent ensuite leurs propriétés à des officiers royaux ou à des hommes de métiers. Désireux d'harmoniser les façades des pavillons avec la manufacture, Henri IV propose de construire une galerie devant les ateliers de soie. Devant les réticences opposées au projet royal de la part des associés motivés par la transformation de la place royale en un espace résidentiel pour la haute société, estimée plus rentable que la poursuite du programme industriel, les maisons des fileurs sont détruites en 1607, laissant place à neuf pavillons. L'axe nord-sud de la rue de Birague est alors prolongé au nord de la place par la chaussée des Minimés (actuelle rue de Béarn) et le pendant du pavillon royal est construit au centre du nouveau côté. Appelé bientôt «pavillon de la Reine» par allusion à son modèle, il n'appartient cependant pas à la Couronne. La construction du quatrième côté explique le projet de fermer la place en édifiant deux pavillons aux angles nord-est et nord-ouest. Seul le pavillon oriental est construit en 1607 (il sera détruit en 1816), l'importance de la circulation venant de la rue des Francs-Bourgeois ne permettant pas de construire son pendant à l'ouest.

A la mort du roi en 1610, la place vient d'être achevée. Elle est inaugurée deux ans plus tard à l'occasion du mariage de l'infante d'Espagne Anne d'Autriche et de Louis XIII dont la statue à cheval est installée en 1639 au centre de la place. Un jardin fermé par une grille en fer forgé posée en 1685 est ensuite aménagé. Suite une demande des riverains en 1783, des arbres sont plantés dans le jardin. Lors des journées révolutionnaires de 1792, la statue de Louis XIII est mise à la fonte et la place rebaptisée «place des fédérés». En 1800, elle est dénommée place des Vosges pour récompenser le premier département à avoir payé ses contributions. Sous la Restauration, le jardin de la place - celle-ci est de nouveau désignée sous le nom de «place royale» - est décoré par une statue de Louis XIII réalisée par les sculpteurs Dupaty et Cortot et par quatre fontaines dues à l'architecte Ménager. L'ancienne grille en fer forgé est alors remplacée par l'actuelle grille en fonte. Dans le courant du XIXe siècle, la place est occupée par le commerce et la petite manufacture. A partir de 1966, les bâtiments autour de la place font l'objet d'une campagne de restauration. Au moment où débute la réfection des façades, le projet d'aménagement d'un parking souterrain est soutenu par la Préfecture de la Seine mais est finalement abandonné au milieu des années 1970.

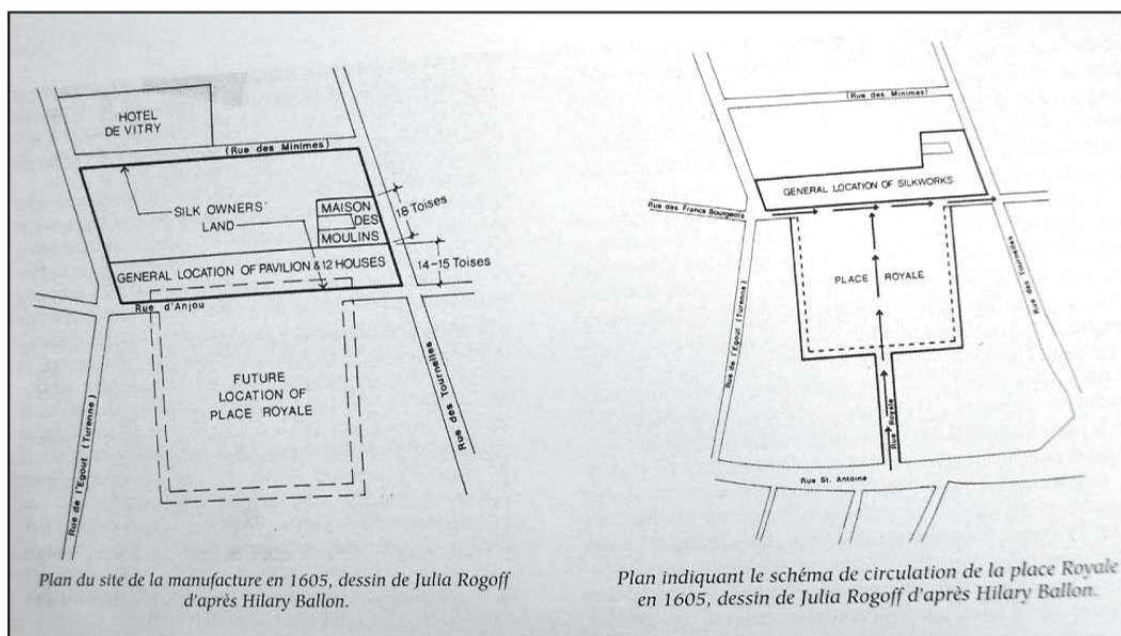
Les quatre côtés de place comptent neuf pavillons chacun, soit 36 au total. A l'exception des deux pavillons du Roi et de la Reine, plus hauts et plus larges que les autres, les 34 pavillons ont été édifiés selon le même modèle.

Les pavillons sont construits en brique et pierre (provenant majoritairement des carrières de Saint-Leu). La brique a été utilisée en remplissage pour environ la moitié des pavillons; le remplissage de l'autre moitié est constitué de moellons recouverts d'un appareillage de brique en trompe l'œil. Cette technique de construction, moins résistante que la maçonnerie en pierre de taille, explique les faiblesses structurelles constatées sur certains pavillons. Elevé sur un étage de caves, deux étages carrés et un niveau sous comble couronnés d'un comble droit à deux croupes couvert d'ardoises, les pavillons présentent un rez-de-chaussée occupé pour la moitié de la profondeur par une galerie publique continue s'ouvrant sur la place par quatre arcades en plein cintre rythmées de pilastres doriques. Sur les côtés sud, est et ouest, elle est couverte de fausses voûtes d'arêtes formées d'une charpente enduite au plâtre, sur lequel a été figuré un décor imitant des arêtes de pierre et des voûtains en brique alors que celle bordant le côté nord est voûtée en plein cintre et comporte des voûtains constitués de briques reposant sur des arêtes de pierre. Les façades des pavillons présentent un quadrillage où le jeu des verticales des chaînes de pierres harpées séparant les quatre travées l'emporte sur les horizontales des bandeaux d'étage. Les deux travées centrales sont sommées de lucarnes en pierre à fronton triangulaire, les deux travées latérales couronnées d'oculi. Chaque fenêtre est bordée de demi-harpes et de chambranles en crossettes et surmonté d'un linteau orné de trois clefs saillantes, motif souvent utilisé à l'époque. Avant que des transformations ultérieures viennent brouiller la lecture des dispositions d'origine, de hautes souches de cheminées émergeaient des combles terminés par un faitage de plomb surmonté aux extrémités de deux épis en forme de vase

Certains pavillons conservent les portes cochères du début du XVIIe siècle à panneaux

cloutés, contrairement aux croisées d'origine qui, constituées de panneaux de verre blanc maintenu par un réseau de plomb et au châssis peint couleur bois, ont toutes disparu au profit de croisées à petits bois ou de grands carreaux.

Les pavillons ont été établis sur un plan rectangulaire simple en profondeur. Avec la transformation de ces maisons - conçues à l'origine pour des ouvriers et des marchands - en hôtels pour la haute société, des constructions sont édifiées le long des murs mitoyens, et des communs sont aménagés dans la parcelle. Sur les terrains des côtés est et ouest, donnant respectivement sur la rue des Tournelles et l'actuelle rue de Turenne, des basses-cours séparées des cours d'honneur sont créées. Pour les pavillons du côté sud, les communs n'ont pu être construits que dans des bâtiments ouvrant sur la cour. Si les parcelles ont fait l'objet de différents travaux pour les adapter aux besoins des occupants, les façades ont également subi différentes altérations correspondant aux changements de mode. Dès la seconde moitié du XVII^e siècle, des balcons de serrurerie constitués d'une dalle de pierre soutenue par une ou plusieurs broches de fer, sont installés, conduisant, dans la première moitié du XVIII^e siècle, à la transformation des baies en portes-fenêtres. L'abaissement des allèges des baies dont les linteaux ont parfois été coupés, ou la suppression des trois clefs saillantes, sont venus affecter la modénature. Par ailleurs, la disparition progressive des boutiques sous la galerie a entraîné une modification des rez-de-chaussée dont les arcades ont été bouchées par des murs en maçonnerie percés de baies éclairant des locaux de service. Au cours du XIX^e siècle, de nouvelles modifications altèrent les dispositions originelles : disparition des épis de faîtage, agrandissement des œils-de-bœuf, apparition de lucarnes de second rang, ajout de garde-corps de fer forgé et de fonte, installation de menuiseries à grands carreaux et de persiennes en bois sur les façades. L'importante campagne de restauration des façades des pavillons lancée à partir de 1966 par l'Etat et la Ville de Paris sous l'impulsion des Amis de la place des Vosges a permis de faire disparaître certains éléments déplacés dans le contexte, comme les persiennes bois et les appuis de la seconde moitié du XIX^e siècle.



Schémas extraits de Hilary Ballon, «La création de la place Royale», in Coll., *De la place Royale à la place des Vosges*, Action Artistique de la Ville de Paris, Paris, 1996, p. 42.



Arcades sous les pavillons du côté nord, 2009



Façade arrière du pavillon de la Reine, vue prise depuis la rue de Béz...



Cadastre par îlot de Vasserot et Bellanger, quartier du Marais (montage des îlots n° 20, 20bis, 24 et 24bis, 1832-1835. A cette date, le pavillon érigé en 1607 au nord-est de la place a été détruit et le square a été aménagé.



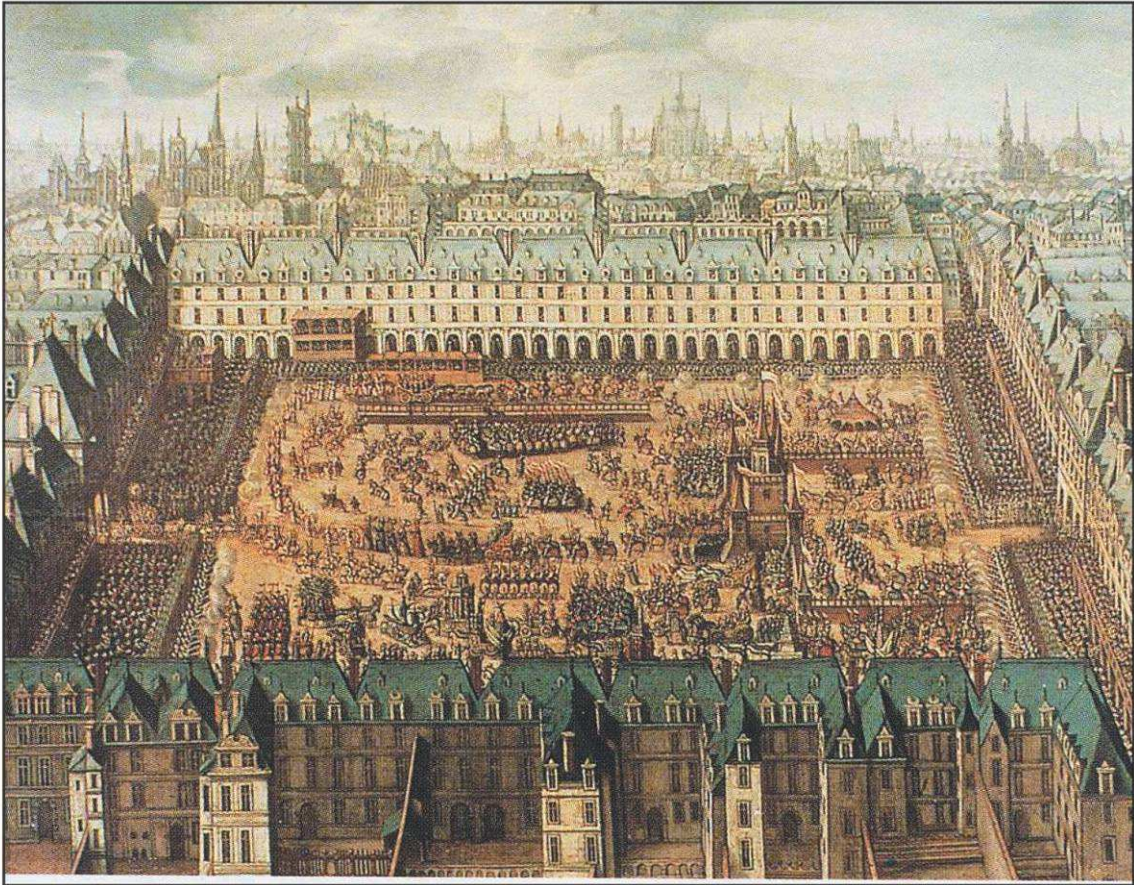
Côté nord, 2009.



Côté ouest, 2009



Montage des feuilles minutes des premiers levés du cadastre 1900 du plan de Paris dit « Cadastre 1900 », quartier de l'Arsenal, 1892 et quartier Archives-Beaumarchais, 1890. Entre les années 1830 et les années 1890, plusieurs cours se sont couvertes de constructions industrielles.



Le Carrousel de la place Royale d'avril 1612, Ecole française, début XVIIe siècle.



Vue de la place Royale avec la statue équestre de Louis XIII inaugurée en 1639, estampe par Perelle, XVIIe siècle.

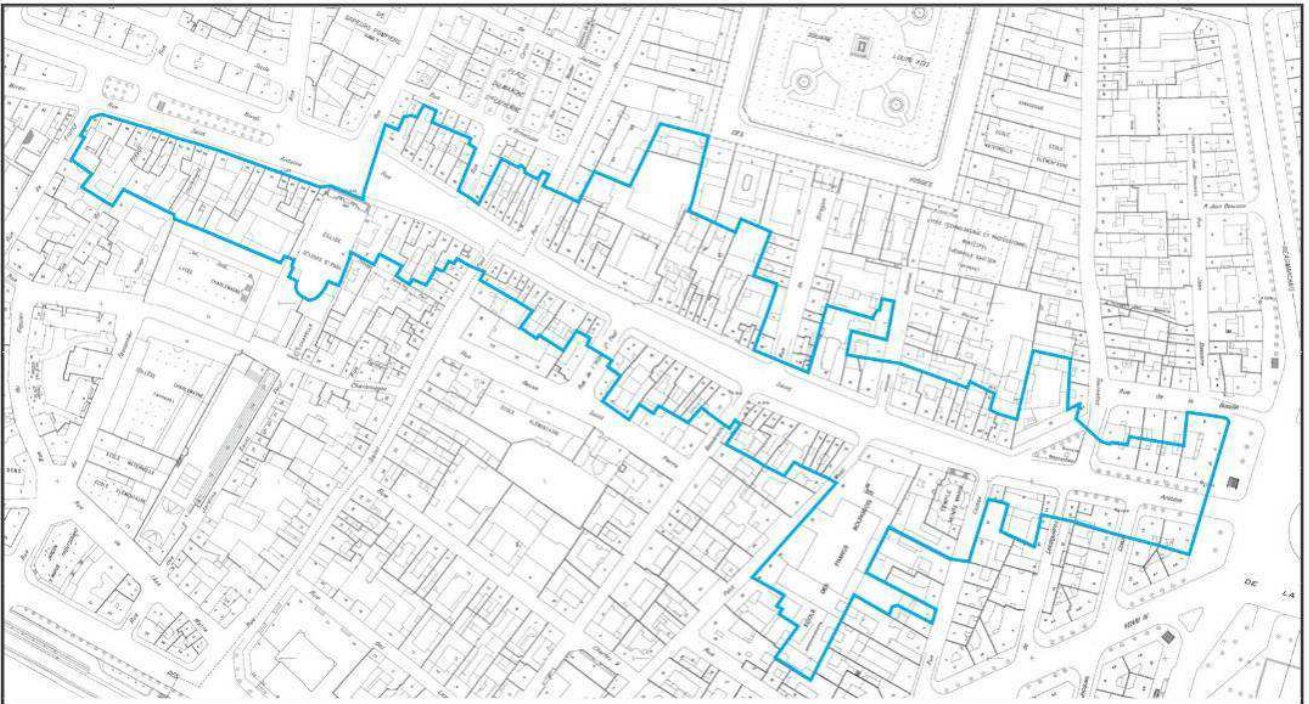
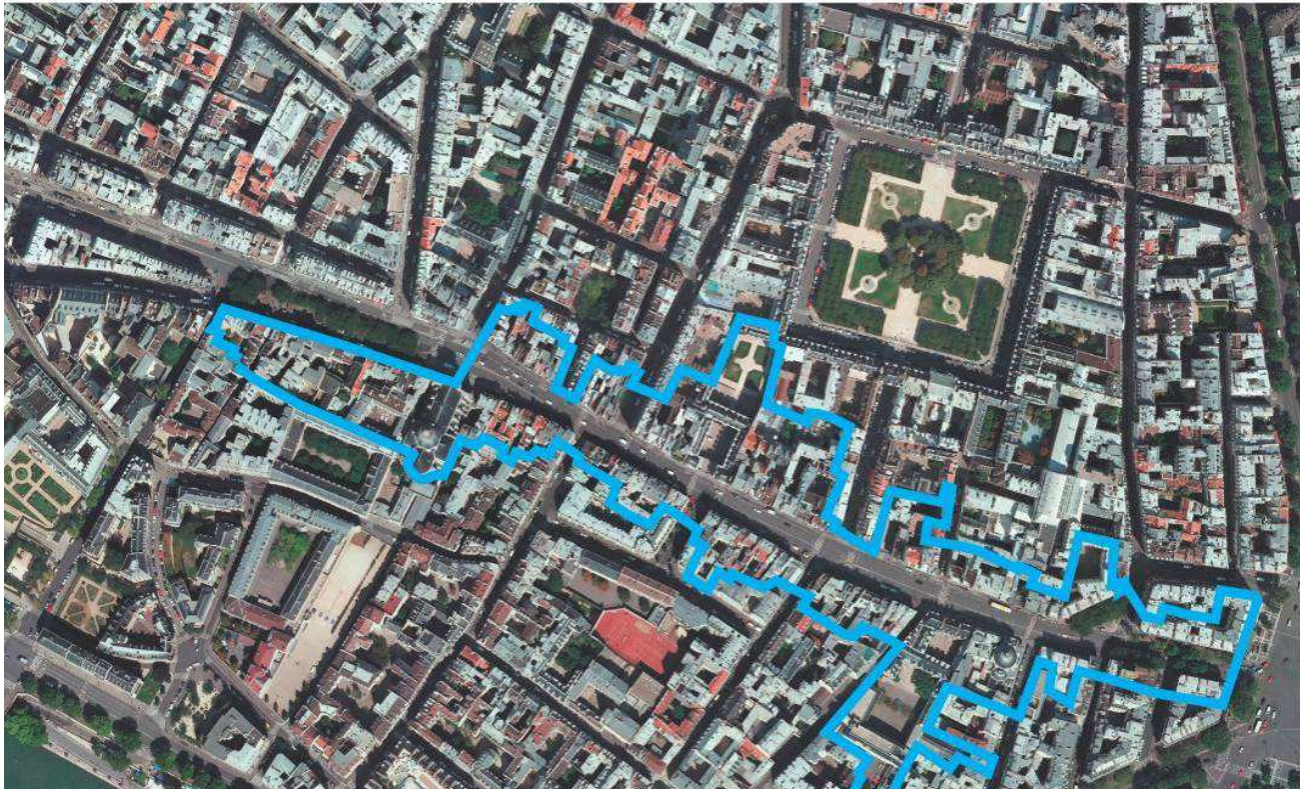
III.3.2 ENSEMBLE URBAIN N°3 : LA RUE SAINT-ANTOINE - (4^E ARRONDISSEMENT)

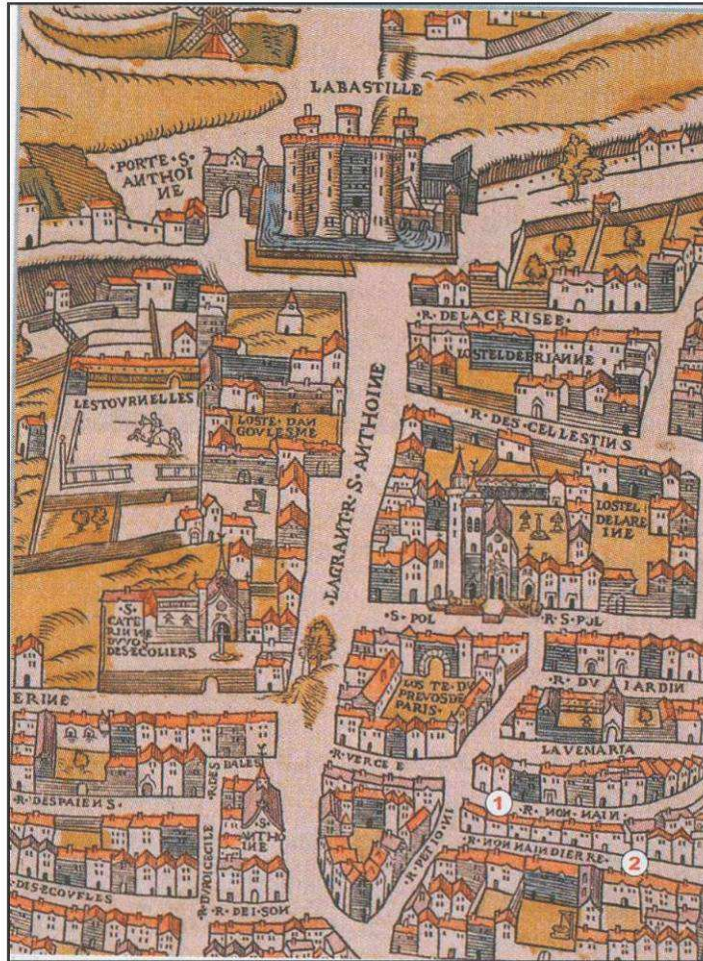
L'actuelle rue Saint-Antoine est la plus ancienne rue qui traverse le Marais. Voie de circulation destinée à franchir la zone marécageuse du bras mort de la Seine, elle est consolidée par les Romains vraisemblablement dès le III^e siècle pour relier Lutèce à Melun (deux découvertes archéologiques effectuées en 1899 entre les rues Beautreillis et Jacques Coeur lors des travaux de ligne 1 du métro, et en 1992 devant les n°125-129 rue Saint-Antoine à l'occasion de l'installation d'un escalier mécanique pour la station Saint-Paul confirment cette hypothèse). Cette voie comprend alors l'actuelle rue François Miron et se poursuivait par la place de l'Hôtel de Ville et par l'avenue de Victoria pour se raccorder au *cardo maximus* de la rue Saint-Martin. L'édification, à la fin du Xe et au début du XI^e siècle, d'une enceinte lui fixe une limite occidentale. Elle débute au niveau de la porte Baudeer ou Baudoyer érigée au débouché de la rue des Barres. Lorsqu'une deuxième enceinte est construite sous Philippe Auguste (fin XII^e - début XIII^e siècle), la voie se trouve encore, sur sa plus grande longueur, en dehors du Paris *intra-muros*. Cette partie est appelée rue du Pont-Perrin, du nom d'un pont en pierre qui franchissait un ru près de la rue du Petit-Musc. Quant au tronçon compris entre la porte Baudoyer à la première porte Saint-Antoine (au niveau de l'actuel n°101), il est d'abord désigné du nom de rue de la Porte Baudeer, ou Grande rue de la Porte Baudeer ou encore rue de l'Aigle, par référence à l'enseigne d'une auberge située à l'angle des actuelles rues de Jouy et François-Miron. A cette époque, la rue est également la voie d'accès aux châteaux royaux de Vincennes et de Beauté à Nogent-sur-Marne.

Avec la fondation, à la fin du XII^e, de l'abbaye Saint-Antoine-des-Champs (à l'emplacement de l'actuel hôpital Saint-Antoine), le nom de Saint-Antoine commence à être utilisé, mais ce n'est qu'au XV^e siècle que les différents toponymes fusionnent. La voie est alors appelée Grande rue Saint-Antoine. Celle-ci est totalement intégrée à la ville au moment de l'érection de l'enceinte de Charles V. Lorsqu'à partir du XIV^e siècle, les rois installent leur résidence à l'hôtel Saint-Pol puis à l'hôtel des Tournelles, la rue Saint-Antoine acquiert un statut prestigieux. Sa largeur exceptionnelle entre l'enceinte de Philippe Auguste et la Bastille (érigée en 1370) en fait également le lieu privilégié des entrées royales, fêtes et processions solennelles. Mais après la mort d'Henri II en 1559 lors d'un tournoi organisé à l'occasion du double mariage de sa fille et de sa sœur, l'espace n'est plus guère utilisé pour les joutes. Les cérémonies officielles seront désormais organisées sur la place royale à partir de 1612 à l'emplacement de l'ancien palais des Tournelles. Au XVII^e siècle, la rue est entièrement bâtie et l'ancienne lice devient le cours Saint-Antoine bordé de résidences, comme l'hôtel de Mayenne et de Sully et d'édifices religieux, véritables manifestes de l'invention architecturale de l'époque : l'église de la Visitation (François Mansart, 1634) et l'église Saint-Paul-Saint-Louis (Etienne Martellange et François Derand, 1641).

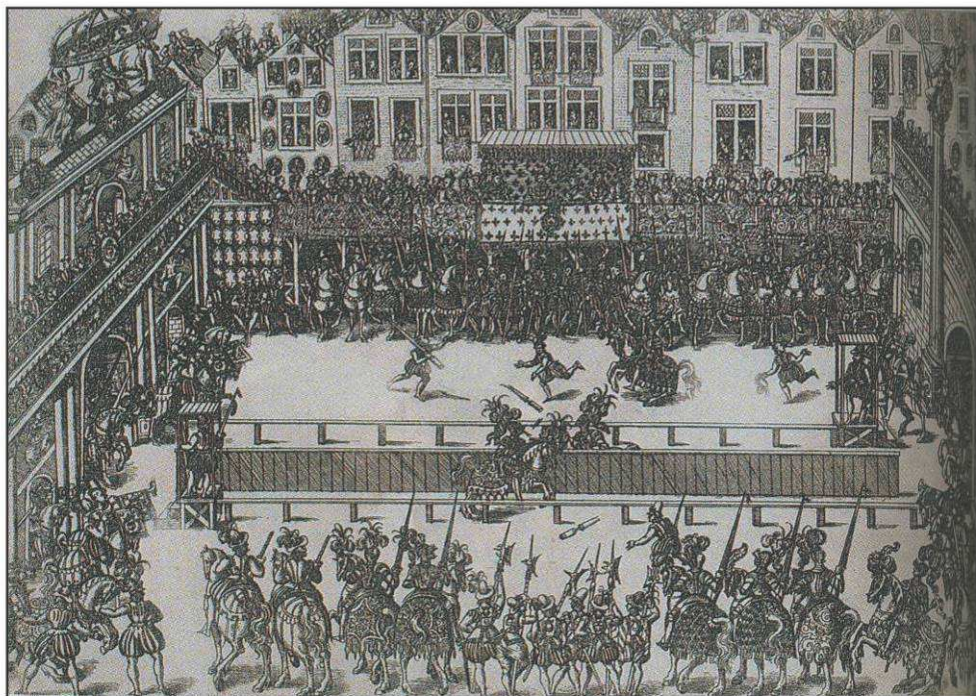
Dès le XIII^e siècle, la rue Saint-Antoine affirme sa vocation commerçante. Avec le développement, au cours du 15^e siècle, du faubourg Saint-Antoine grâce aux privilèges octroyés par Louis XI en 1471 à l'abbaye Saint-Antoine (permettant aux religieuses de retenir sur leurs terres des artisans ayant le droit d'exercer leur industrie en dehors des corporations), d'importantes relations s'établissent entre le faubourg et la rue *intra-muros* qui compte de nombreux points de vente pour les artisans.

Rien ne bouge ou presque avant le XIX^e siècle. Avec le prolongement, à partir de 1854, de la rue de Rivoli qui permet d'accéder plus rapidement au centre de la capitale depuis la place de la Bastille, plusieurs maisons de la rive nord sont détruites de la place Baudoyer à la rue de Sévigné. La largeur suffisante de la rue Saint-Antoine à partir de l'église Saint-Paul-Saint-Louis explique que la rue de Rivoli n'ait pas été prolongée jusqu'à la place de la Bastille. Dix ans plus tard, l'intégration à la rue François Miron de la section comprise entre la rue des Barres et la rue de Fourcy ampute une partie de la rue Saint-Antoine.





Détail du plan de Bâle de 1551. A cette époque, la Grande Rue Saint-Antoine s'étendait de la bastille à la rue des Barres.



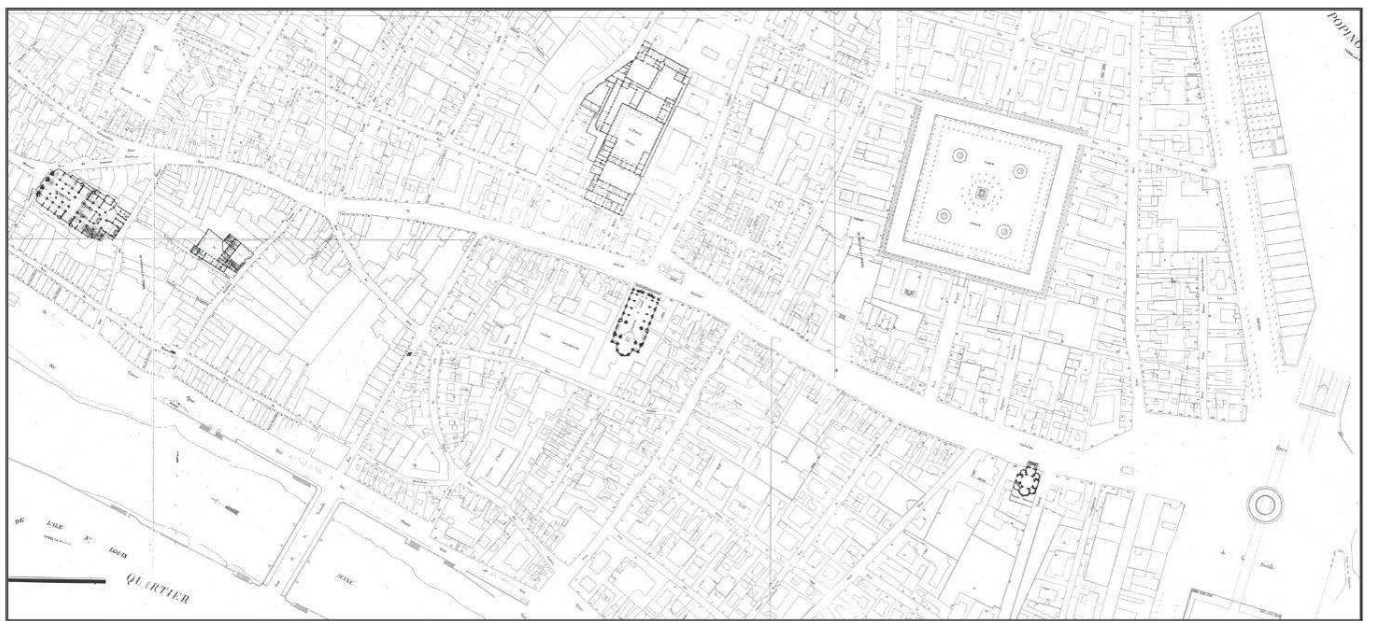
Le tournoy où le roi Henri II fut blessé, 1559, gravure de Jean Perrissin et Jacques Tortorel, d'après le recueil *Quarante tableaux ou Histoires diverses touchant les guerres, massacres et troubles advenus en France ces dernières années*, Genève, Jean de Laon, 1569-1570.



Vue perspective de la rue Saint-Antoine, dessin anonyme du XVIIe siècle.



L'église Saint-Paul-Saint-Louis, vue à vol d'oiseau de la rue Saint-Antoine, lithographie d'Arnout d'après le dessin de Chapuy, 1821



Détail de l'Atlas par quartier Vasserot et Bellanger, 1826-1837. La rue Saint-Antoine n'a pas encore été amputée de sa partie ouest et s'étend jusqu'à la rue des Barres.



Plan de prolongement de la rue de Rivoli entre la place du Marché Saint-Jean et l'église Saint-Paul et du dégagement des abords de la caserne Napoléon, 1/ 2000e, Archives du Service Technique de la Documentation Foncière, Ville de Paris, plan n°1240. Le projet prévoit d'amputer de la rue Saint-Antoine son tronçon occidental qui devient la rue François Miron en 1846.



N°52 à 28 rue Saint-Antoine



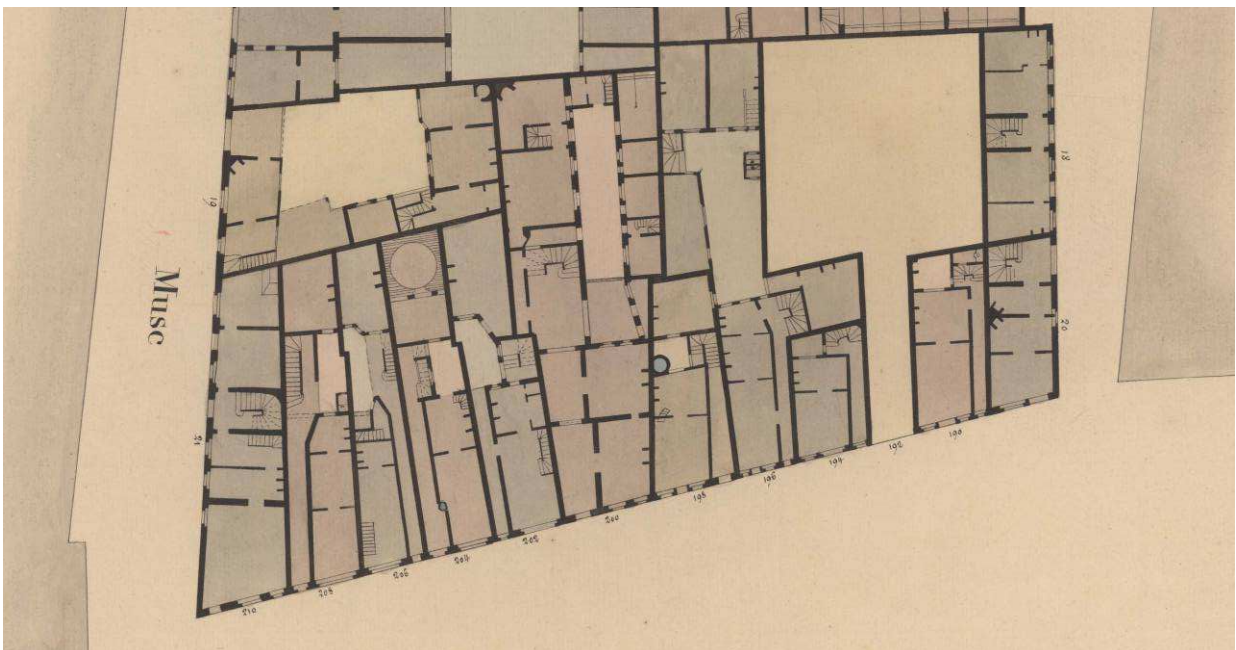
N°60 à 38 rue Saint-Antoine



Plans au rez-de-chaussée des maisons ci-dessus, extrait de l'atlas Vasserot par îlot, 1832-1835



N°47 à 61 rue Saint-Antoine.



Plans au rez-de-chaussée des maisons ci-dessus, extrait de l'atlas Vasserot par îlot, 1832-1835



N°101 à 135 rue Saint-Antoine. La rue a été récemment semi-piétonnisée.



Plans au rez-de-chaussée des maisons ci-dessus, extrait de l'atlas Vasserot par îlot, 1832-1835

III.3.3 ENSEMBLE URBAIN N°4 : LA RUE DES GRAVILLIERS - (3E ARRONDISSEMENT)

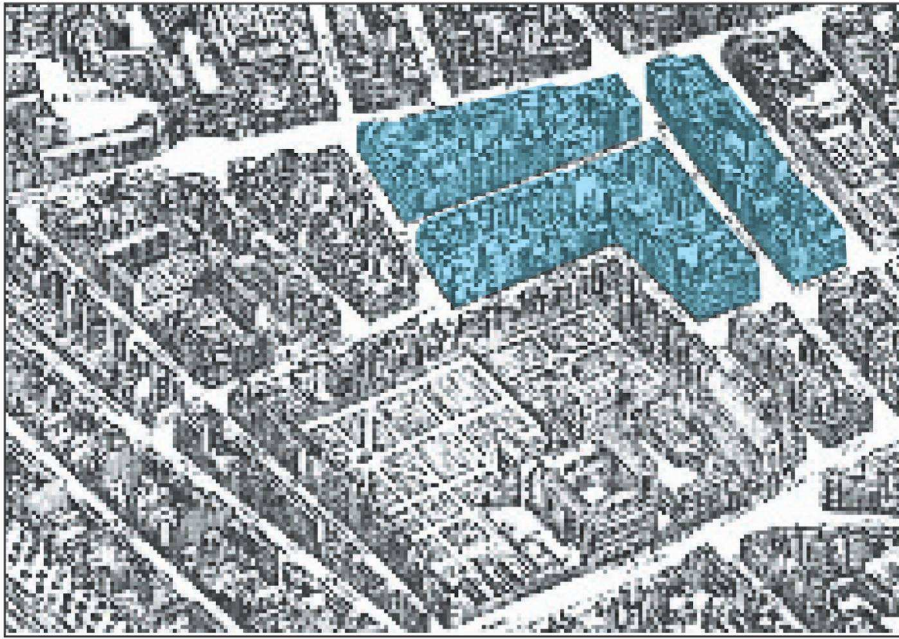
L'ensemble urbain de la rue des Gravilliers est situé au nord-ouest du périmètre du PSMV, dans le 3^e arrondissement. Il est constitué de trois îlots bordés par les rues Réaumur, du Temple, des Vertus et des Gravilliers; par les rues des Gravilliers, rue au Maire, rue des Vertus et rue Beaubourg et par les rues des Gravilliers, du Temple, Chapon et Beaubourg. Occupant une partie d'un lotissement datant de la fin du XIII^e siècle, ces îlots regroupent des cours artisanales créées probablement dans le courant du 18^e siècle et de l'habitat ordinaire datant du XVII^e et modifié au XVIII^e et au XIX^e siècles.

A la fin du XIII^e siècle, sous le règne de Philippe le Bel, des rues transversales parallèles sont tracées entre les rues Saint-Martin et du Temple, à proximité du bourg médiéval de Saint-Martin qui se forme à partir de la fin du XI^e siècle près de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs. Ce lotissement est emblématique du mouvement d'urbanisation qui se développe en dehors de l'enceinte de Philippe Auguste, mais il ne subsiste aucune élévation de cette période. La majeure partie des édifices encore visibles aujourd'hui date en effet des XVII^e et XVIII^e siècles. Le plan de Mérian en 1615 et le plan de Turgot en 1739 montrent un parcellaire serré et une zone densément construite, avec parfois des cours en coeur d'îlot. On remarque également qu'un vaste jardin occupait l'actuelle cour de Rome et la parcelle des actuels numéros 2bis, 2^{ter} et 4 rue au Maire. Il était desservi par une impasse déjà appelée cour de Rome sur le plan de Bullet-Blondel de 1710 et rue du puits de Rome sur les plans suivants (Jean de la Caille, Delagrive, Turgot, Jaillot) et rue ou passage de Rome sur les plans du XIX^e siècle (Jacoubet, Vasserot, Lemièrre). Ce nom proviendrait d'une maison et d'une enseigne du Puits de Rome.

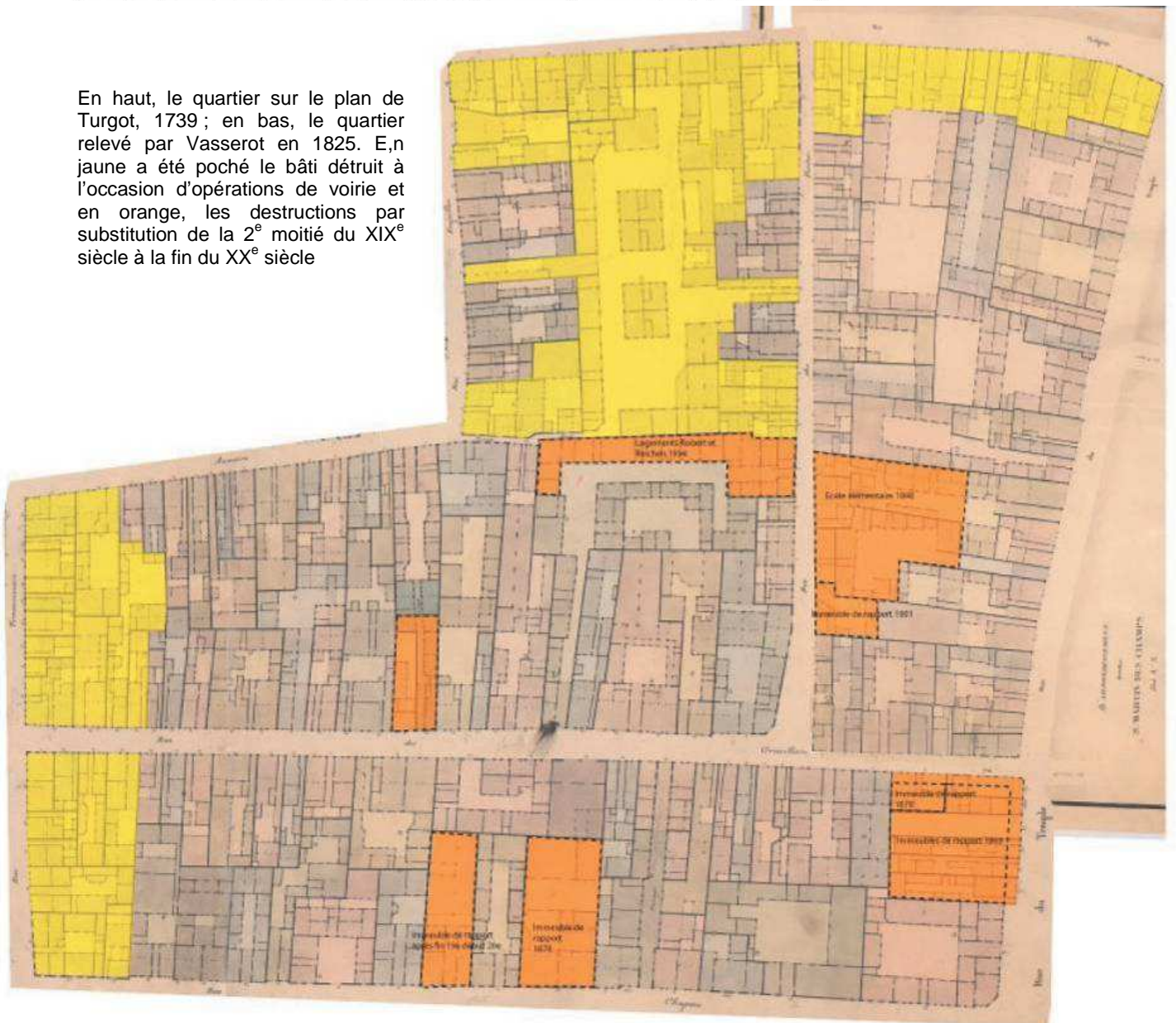
Le nouveau marché du Temple inauguré en 1816 est le moteur du développement urbain du secteur. D'après les informations issues du cadastre Vasserot levé en 1836 et celles fournies par les annuaires-almanachs du commerce Didot-Bottin, le secteur est, dès la première moitié du XIX^e siècle, une zone d'activités artisanales. Le Marais devient à cette époque un important centre lié au travail sur métaux. Deux cours fonctionnant comme des passages - la cour de Rome et celle qui la jouxte au nord appelée passage du commerce sur le plan Jacoubet de 1836 - accueillent de petits ateliers d'artisans travaillant le métal (fondeurs, ciseleurs, fabricant de bronzes, de limes, etc.). L'installation de lieux de production s'est faite dans le bâti existant qui a dû être adapté aux nouvelles fonctions. Le passage des Gravilliers (entre la rue Chapon et la rue des Gravilliers) et le passage Barrois entre la rue des Gravilliers et la rue au Maire) sont créés pour faciliter la circulation transversale dans ce quartier industriel. Bordés de bâti à usage d'atelier, ces deux passages permettaient également depuis la rue Chapon au sud de rejoindre la rue Frépillon (actuelle rue Volta) qui conduisait au marché Saint-Martin. Sous la Monarchie de Juillet, en 1847, un autre passage est créé en mitoyenneté avec la cour de Rome: le passage Alombert qui double, à l'est, le passage Barrois.

Sous le Second Empire, deux opérations de voirie viennent modifier l'extrémité nord et ouest des îlots. Dans le cadre des travaux de percement de la Réaumur (dont l'ouverture est déclarée d'utilité publique le 23 août 1858) à la fin des années 1860, la rue au Maire est prolongée jusqu'à la rue du Temple, coupant en deux l'îlot n°2 de l'ancien quartier Saint-Martin-des-Champs et entraînant la destruction des n° 9, 11 et 13 rue des Vertus et les n°2 et 4 rue Frépillon (actuelle rue Volta). Dans le même temps, ces travaux emportent la quasi-intégralité du bâti de la rive impaire de l'ancienne rue Phéliepeaux. Enfin, dans les années 1920, l'élargissement de la rue Beaubourg conduit à la démolition de vingt maisons situées le long de cette rue (n°70 à n°96), le n°41 rue au Maire, les numéros n°56 à 60 et 45 à 51 rue des Gravilliers et les numéros n°32 à 36 rue Chapon. A l'emplacement de maisons datant du XVII^e siècle sont construits d'imposants immeubles mixtes associant activités et logements (n°70 à 84 rue Beaubourg).





En haut, le quartier sur le plan de Turgot, 1739 ; en bas, le quartier relevé par Vasserot en 1825. En jaune a été poché le bâti détruit à l'occasion d'opérations de voirie et en orange, les destructions par substitution de la 2^e moitié du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle



A l'exception de neuf édifices venant ponctuellement se substituer, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, au bâti ancien en application des décrets d'alignement du 19e siècle (14 et 18 rue Chapon, 117 et 119 rue du Temple, 1 à 5 rue des Gravilliers, 6 rue des Vertus et école primaire de garçons construite 8 rue des Vertus), cet ensemble urbain conserve le découpage parcellaire et le bâti visibles sur le plan de Vasserot.

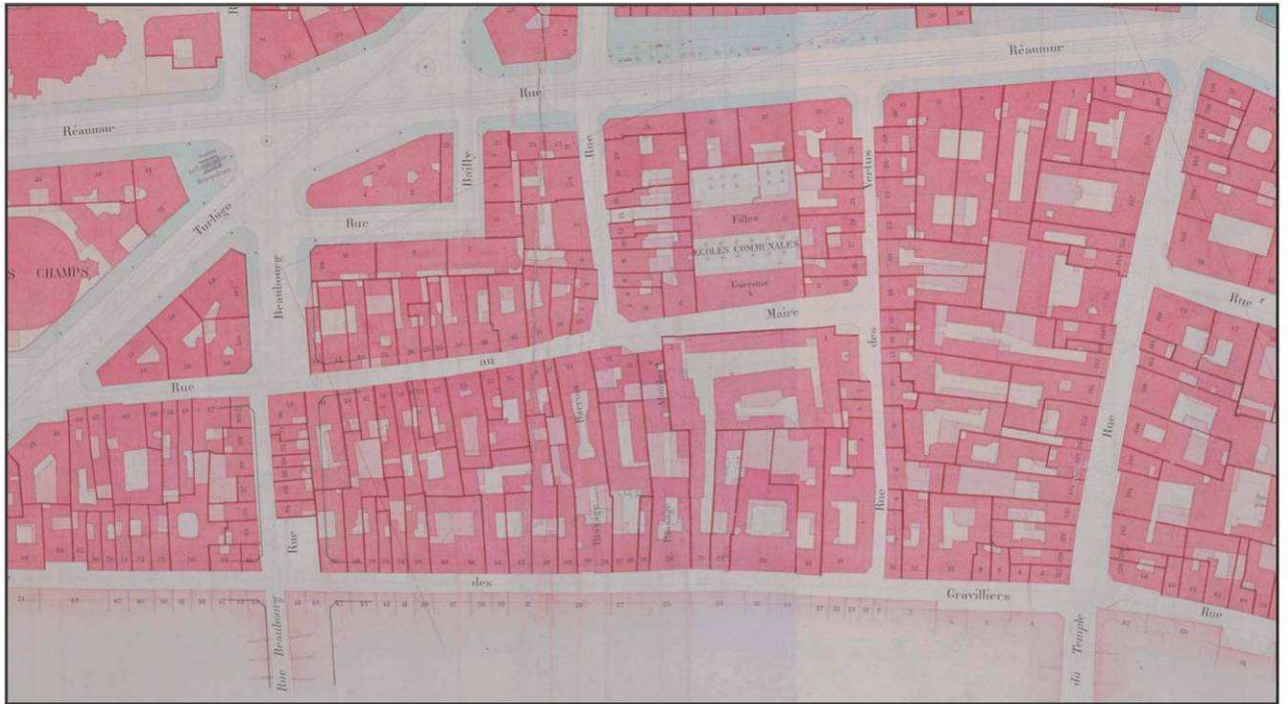
Les trois îlots sont majoritairement constitués de parcelles étroites et profondes. Cette morphologie contraste avec le parcellaire de l'îlot délimité par les rues Chapon, du Temple, de Montmorency et Beaubourg qui fait partie, sur l'Atlas Vasserot, du quartier Sainte-Avoye et dont les propriétés, de plus grandes dimensions, sont majoritairement occupées par des hôtels ou des maisons bourgeoises.

D'après les indications de l'atlas par îlot de 1836, on peut distinguer plusieurs types de parcelles selon la disposition, la taille et la fonction des cours. On dénombre huit cours-ateliers de grande emprise localisées au nord de l'ensemble urbain, dont quatre ont disparu. Le prolongement de la rue au Maire et le percement de la rue Réaumur a en effet conduit à la démolition du passage du commerce - parfois indiqué sous le nom de cour de la Marmite - qui était occupé par les établissements Mangin et Cie, association d'ouvriers spécialisés dans la fabrication de limes, ainsi que la cour donnant sur le 15 rue Phéliepeaux dont l'almanach du commerce indique en 1860 que des artisans spécialisés dans le tournage du bois, le plaquage et la fabrication de boutons en émail y avaient leurs ateliers. La construction de l'école primaire au 8 rue des Vertus en 1898 entraîne la démolition des deux cours des anciens numéros 53 et 57 rue du Temple, dominées par les activités du métal et de la bijouterie. Deux des quatre cours subsistantes ont subi des transformations dans le courant du XXe siècle : la cour de Rome a vu ses ateliers situés en fond de parcelle remplacés en 1994 par un immeuble de logements construit par les architectes Philippe Robert et Bernard Reichen.

On relève également plusieurs cours d'activités, de plus petites dimensions. Si certaines se développent en longueur, d'autres, à la forme irrégulière, présentent une disposition plus complexe (exemples : ancien n°40 rue des Gravilliers - détruite - et 24 rue Chapon). Certaines se caractérisent par une succession d'espaces libres (exemples : actuels n°30 rue Chapon et n°38-40 rue des Gravilliers qui, d'après l'atlas par îlot, ne formaient auparavant qu'une parcelle).

L'ensemble urbain est également constitué de plus petites propriétés comprenant un bâti sur rue et une cour généralement située en fond de parcelle (actuels n°41 et 43 rue des Gravilliers, 23 et 39 rue au Maire et anciens numéros 27 et 25 bis rue du Temple), ainsi que quelques hôtels et maisons bourgeoises, comme l'hôtel dit de Claude Passart construit vers 1620 et la maison Guillot-Aubry construite par l'architecte Claude Guillot-Aubry pour lui-même au 153 rue du Temple, celle élevée au début du 18e siècle du 29 rue des Gravilliers ou l'hôtel du 22 rue Chapon.

Selon un relevé effectué à l'occasion de l'établissement du plan d'alignement de la rue des Gravilliers en 1885, la plupart des constructions sont signalées comme étant dans un état médiocre, voire vétuste (n° 33, 39, 41, 6 et 40 rue des Gravilliers). Seules six constructions ont été estimées «solides» (n°1, 5, 7, 19, 29 et 12).



Feuille minute du cadastre 1900, quartier Arts-et-Métiers Enfants Rouges, circa 1895. La rue au Maire a été prolongée jusqu'à la rue du Temple. Une école et deux immeubles de rapport ont été construits à l'emplacement du passage du commerce. Les maisons le long de la rue Beaubourg n'ont pas encore été totalement démolies. Ce plan ne fait pas figurer la nouvelle école du 8 rue des Vertus construite en 1898 ni l'immeuble de rapport mitoyen du n°6 élevé en 1901.



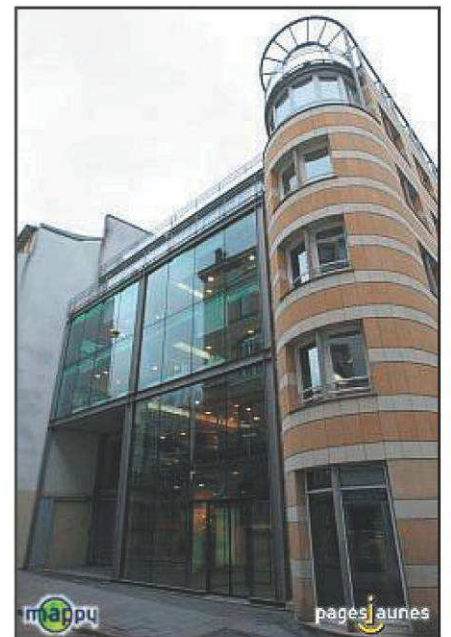
Feuille minute du cadastre 1900, quartier Sainte-Avoye, 1890. Les maisons de la rue Beaubourg n'ont pas encore été démolies. A l'autre extrémité, les parcelles à l'angle nord-est de l'îlot ont été reconstruites à la fin des années 1860. L'immeuble du 14 rue Chapon a également été reconstruit, respectant le recul d'alignement prescrit par l'ordonnance du 14 janvier 1829.



16 rue au maire

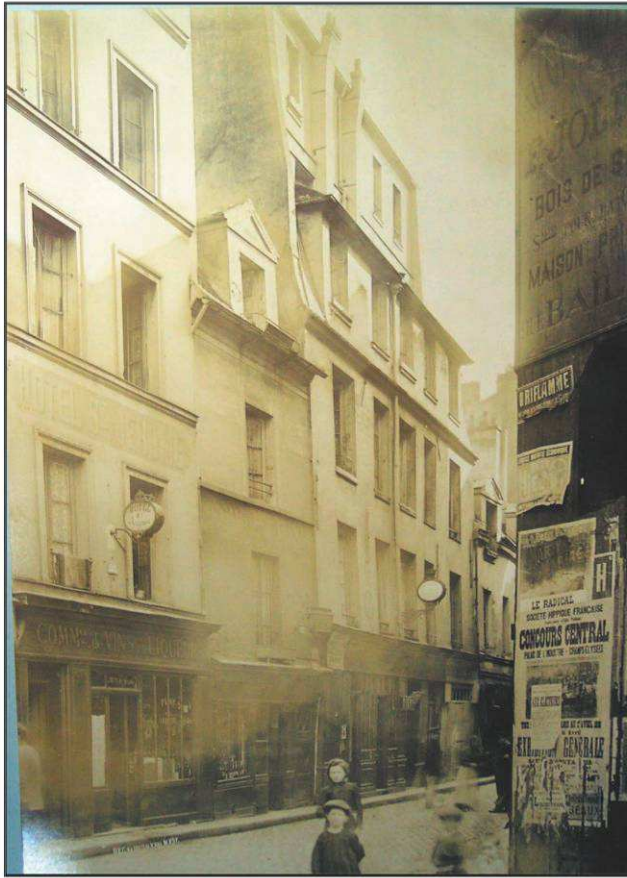


29, 31, 33, 35, et 39 rue au



Ilot «Marais des arts» : bureaux et logements construits par l'agence Robert et Reichen en 1994 à l'emplacement des ateliers de la cour de Rome (1 à 7 rue au Maire et 9 rue des Vertus).

Rue des Vertus



Maisons datant du 17e siècle de la rive paire de la rue des Vertus photographiées par l'UPF avant leur démolition à la fin des années 1890

Ecole primaire du 8 rue des Vertus construite en 1898 sur les plans de l'architecte Albert Grégoire à l'emplacement des maisons anciennes.



5-7 rue des Vertus



18 rue des Vertus



24 à 28 rue des Vertus, vers la rue Réaumur

Habitat ordinaire datant du 17e siècle

Rue du Temple

131 rue du Temple



Maison du 17e avec ses lucarnes à fronton.



La porte piétonne donne accès à une cour bordée de constructions à rez-de-chaussée.



Escalier en bois à deux noyaux et balustres tournés situé au fond de la cour à gauche.

Rue des Gravilliers

46 rue des Gravilliers

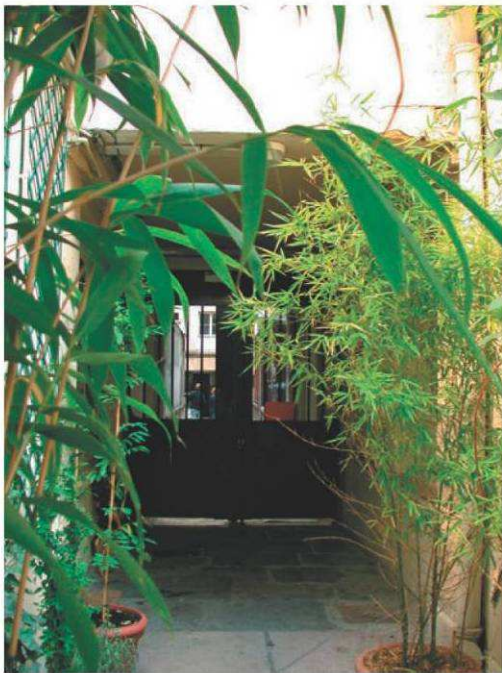


Façade sur rue datant du 17e siècle

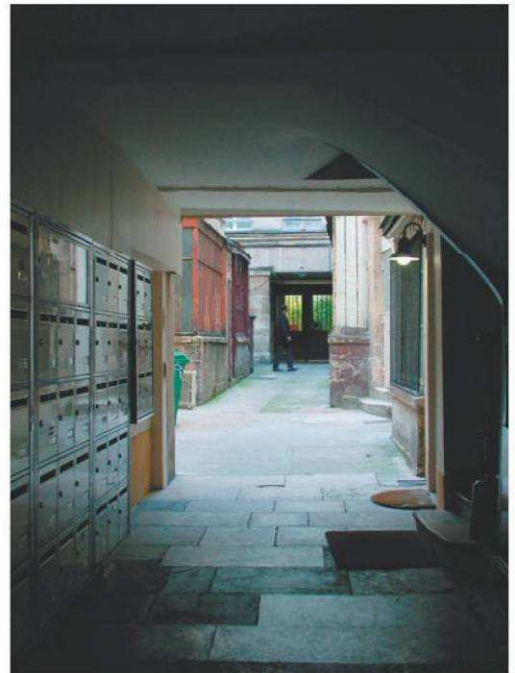


Bâtiment à usage d'atelier dans la cour figurant sur l'Atlas Vasserot

34-36 rue des Gravilliers - passage Barois



15 rue au Maire - passage Barois



Passage Barois figurant déjà sur le Vasserot. La présence du portail ne permet plus d'accéder à ce passage bordé d'ateliers qui relie la rue au Maire à la rue des Gravilliers.



117 et 119 rue du Temple. Immeubles de rapport construits en 1869 sur les plans de l'architecte H. David.



Portail Louis XIV à frontons et pilastres.



Façade sur rue et aile sur jardin reconstruite lors de la restauration du début des années 1990



Facades au décor maniéristant donnant sur la cour.

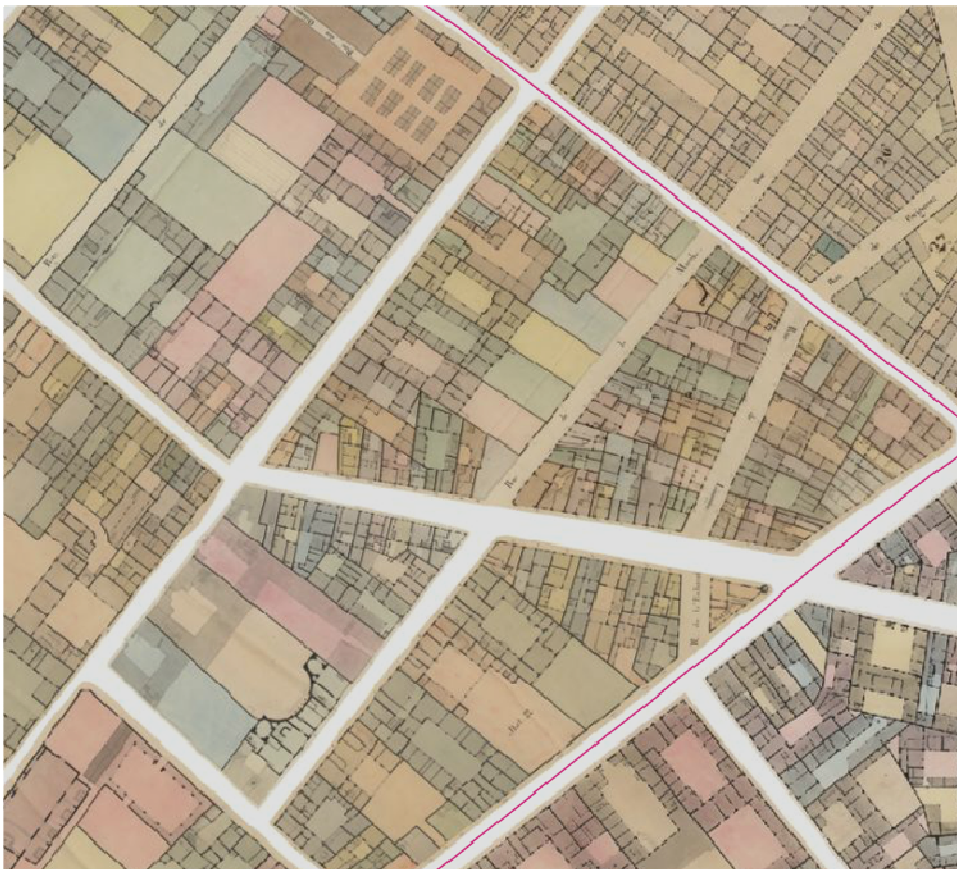
4 rue Chapon. Hôtel Passart construit en 1620 par Gabriel Souignac pour le financier Claude Passart. Ayant subi de nombreuses transformations aux 18e et 19e siècles, il a fait en 1991-1992 l'objet d'une restauration.

III.3.4 ENSEMBLE URBAIN N°5 : LA RUE DU POITOU - (3^E ARRONDISSEMENT)

La rue de Poitou fait partie des rues du projet avorté de la place de France, projetée par Henri IV sur des terrains aliénés par les Templiers et acquis par un certain Michel Pigou en 1608. Celui-ci serait en réalité le prête-nom de Claude Charlot, adjudicataire général des Gabelles, trésorier des fortifications de Paris et de Picardie et intendant du comte de Saint-Pol, qui lui-même aurait agi pour le roi. Dès 1609, Pigou revend le terrain divisé en une centaine de parcelles dont la plupart sont rachetées par Charlot, qui s'engage alors dans une opération de lotissement personnel en contradiction avec le projet initial. Le lotissement du secteur s'est déroulé en deux temps : à la mort du roi en 1610, les rues de Bretagne, de Poitou, de Normandie, de Saintonge et Charlot sont déjà tracées. En 1626, l'autorisation de bâtir accordée par Louis XIII relance l'opération de lotissement : de nouvelles voies sont ouvertes et la rue Debelleyme est prolongée jusqu'à la rue de Normandie.

Figurant donc parmi les premières voies percées, la rue du Poitou a conservé en grande partie sa trame parcellaire d'origine (environ 6,4 mètres) et ses maisons construites au XVII^e siècle. Certaines ont conservé leur structure de plancher à poutres maîtresses, leur escalier rampe sur rampe ou à deux ou quatre noyaux à balustres tournés et leurs lucarnes maçonnées. De nombreuses maisons, à l'origine à boutique, ont été remaniées aux siècles suivants. Dans le courant du XVIII^e siècle, de nombreuses parcelles ont en effet été regroupées pour aménager des maisons de rapport plus rentables. Ces modifications se sont traduites par un changement dans la distribution intérieure (remplacement de l'escalier, cloisonnement) et, en façade, par l'ajout de garde-corps. Les modifications du XIX^e siècle ont ajouté une strate historique supplémentaire. Les allèges maçonnées ont parfois été remplacées par des appuis en fonte et les maisons ont pu gagner un étage supplémentaire, pour s'adapter aux besoins en logements d'un quartier en pleine expansion industrielle. Par ailleurs, des devantures commerciales en applique sont venues occuper les rez-de-chaussée.

Malgré ces modifications, la rue du Poitou forme un ensemble urbain cohérent qui se distingue par sa trame parcellaire et le gabarit des maisons dont le gros œuvre date du début du XVII^e siècle.



Plan Vasserot par îlot, assemblé dans le cadre du programme de recherche ALPAGE



Les éléments conservés du XVII^e siècle



30 rue de Poitou, : lucarnes pendantes maçonneries du XVII^e siècle



36 rue de Poitou, Plancher à poutres maîtresses



32 rue de Poitou, Escalier XVII^e siècle à 4 noyaux

Les modifications du XVIII^e siècle



34 rue de Poitou, Regroupement de deux parcelles du XVII^e siècle



22 rue de Poitou, Abaissement des allèges et pose de garde-corps au XVIII^e siècle



14 rue Charlot, 45 rue de Poitou, Abaissement des allèges et garde-corps au XVIII^e siècle



34 rue de Poitou, Escalier à volée à limon suspendu XVIII^e siècle

38 rue de Poitou, Escalier à deux noyaux du XVII^e siècle remanié au début du XVIII^e siècle



14 rue Charlot, 45 rue de Poitou, escalier à volée à limon suspendu XVIII^e siècle (à droite)



Les modifications du XIX^e siècle



40 rue de Poitou,
Maison XVII^e surélevée et refaçadée
dans les années 1830



33 rue de Poitou
Surélévation et refaçadage au XIX^e
siècle



36 rue de Poitou,
Escalier à volée à limon suspendu
XIX^e siècle



29-31 rue de Poitou. Boutique présentant des
panneaux fixés sous verre de la seconde
moitié du XIX^e s.



39 rue de Poitou,
Devanture commerciale XIX^e siècle.



44 rue de Poitou,
Devanture commerciale XIX^e siècle.

III.3.5 ENSEMBLE URBAIN N°6 : L'ÎLOT SOURDIS - (3^E ARRONDISSEMENT)

Situé au nord-ouest du périmètre du secteur sauvegardé, dans le 3^e arrondissement et constitué d'un îlot délimité par les rues des Archives, Pastourelle, Charlot et des Quatre-Fils, cet ensemble urbain, dans sa morphologie et par les témoignages de l'architecture du XVII^e siècle (modifiés aux XVIII^e et XIX^e siècles) est quasi unique dans le périmètre du secteur sauvegardé.

L'îlot Sourdis occupe l'emplacement d'une grande partie de la ville neuve du Temple créée à la fin du XIII^e siècle à l'initiative des Templiers et des coutures du Temple loties à partir du début du 17^e siècle et dont la ruelle Sourdis constitue la limite occidentale. Il ne subsiste plus de vestiges en élévation de la ville neuve du Temple dont le réseau de rues est-ouest parallèles entre elles tracées entre l'enceinte de Philippe-Auguste et la commanderie des Templiers marque encore la trame viaire actuelle. Il s'agit de la rue des Francs-Bourgeois (ancienne rue du Paradis) tracée le long de la fortification, des rues de Braque, des Haudriettes, des Quatre-Fils, Pastourelle et Portefoin. La rue des Archives - ancienne rue Neuve du Temple puis du Grand Chantier au XVII^e siècle - en constitue l'axe nord-sud. Lors d'une fouille archéologique menée en 2003 au 62 rue des Archives à l'occasion de la réhabilitation de l'hôtel de Montgelas en musée, un atelier ainsi que les vestiges d'une maison attribuables à un bronzier datant du XIV^e siècle ont été découverts. L'installation, après 1325, sur une place probablement vide indique que le lotissement n'a pas rencontré le succès escompté.

C'est à partir du règne de Louis XIII que des financiers de plus ou moins grande envergure se font construire des hôtels entre cour et jardin qui viennent remplacer une partie du bâti médiéval probablement vétuste. Selon Alexandre Gady et Isabelle Derens, l'inadéquation des limites parcellaires due à des remembrements et des divisions liés aux partages successoraux ont également contribué au renouvellement du parc immobilier. Les hôtels les plus anciens se localisent à l'est de l'ensemble urbain : les édifices de la rue Charlot (hôtel de Retz, hôtel Cornuel, hôtel Sourdis) et ceux de la rue des Quatre-Fils (hôtels Aymeret et Le Rebours) datent du premier quart du 17^e siècle. Cinq hôtels situés rue des Archives ont été construits dans les années 1640 : les hôtels Le Peletier de Souzy (n°76), Tallemant (n°74), de Villefix (n°72), de Montesquot (n°70) et de Refuge (n°68). Les hôtels de la Michaudière (n°64, détruit) et de Guénégaud des Brosses (n°60) ont été élevés dix ans après, tandis que l'hôtel Le Juge (n°66, détruit) et de Mongelas (n°62) ont été respectivement construits en 1688 et 1704. La plupart d'entre eux ont subi d'importantes modifications au XVIII^e siècle : remise au goût du jour des intérieurs, rhabillages de façade, réfection des escaliers, etc.

A partir du début des années 1640, les hôtels sont occupés par des artisans travaillant, pour la plupart d'entre eux, le métal ou le cuir. Divisés, surélevés, les hôtels voient leur cour et leur jardin se couvrir d'ateliers et de hangars, à l'instar des hôtels Cornuel et de Retz. Au début de la Troisième République, la rue des Archives voit son statut de principal axe commerçant du quartier se confirmer. Dans les années 1880-1890, des travaux d'élargissement sont en effet menés sur la rive occidentale depuis la rue de Rivoli. Au même moment, des hôtels commencent à être détruits, à l'instar de l'hôtel Le Juge démolit pour laisser place aux magasins de la Société des Grands Bazar Réunis sur les plans de l'architecte Paul Bonpaix (aujourd'hui Laser Lafayette services). En 1925, c'est le corps de logis sur rue de l'hôtel de Refuge qui disparaît. A son emplacement est élevé un immeuble mixte associant espaces d'activités sur les cinq premiers niveaux et logement aux 6^e et 7^e étages. Au milieu des années 1930, l'élargissement de la rue des Quatre-Fils de la rue de Thorigny à la rue des Archives dans le cadre d'un projet visant à prolonger la rue Etienne Marcel de la rue Saint-Martin au boulevard Beaumarchais emporte une partie des hôtels Aymeret et Le Rebours.

En 1969, soit cinq ans après le lancement des études sur le Plan de sauvegarde et de mise en valeur du Marais, l'hôtel de la Michaudière (64 rue des Archives) disparaît au profit d'un immeuble de logements, tandis que l'hôtel de Sourdis, déjà réaménagé sous Louis-Philippe pour être loué, est démolit (il ne reste plus que la façade rhabillée au XIX^e siècle) pour construire un immeuble de bureaux.

Malgré les destructions des XIX^e et XX^e siècles, l'îlot Sourdis conserve un ensemble unique d'hôtels dont la plupart ont été construits sous Louis XIII. Depuis la rue, ces édifices

remarquables se signalent par un portail et un corps bas sur rue, constituant un front particulier qui mérite d'être conservé, particulièrement sur la rue des Archives où se localise le plus grand nombre d'hôtels. Pourvus ou non d'un fronton, les portails peuvent être ornés de cartouches (hôtel Aymeret), de mascarons (hôtel de Mongelas, Le Féron, de Montesquot, de Villefix) et dont les portes cochères ont leurs vantaux parfois décorés de bas-reliefs (hôtel de Villefix) ou sculptés (hôtel Le Féron).

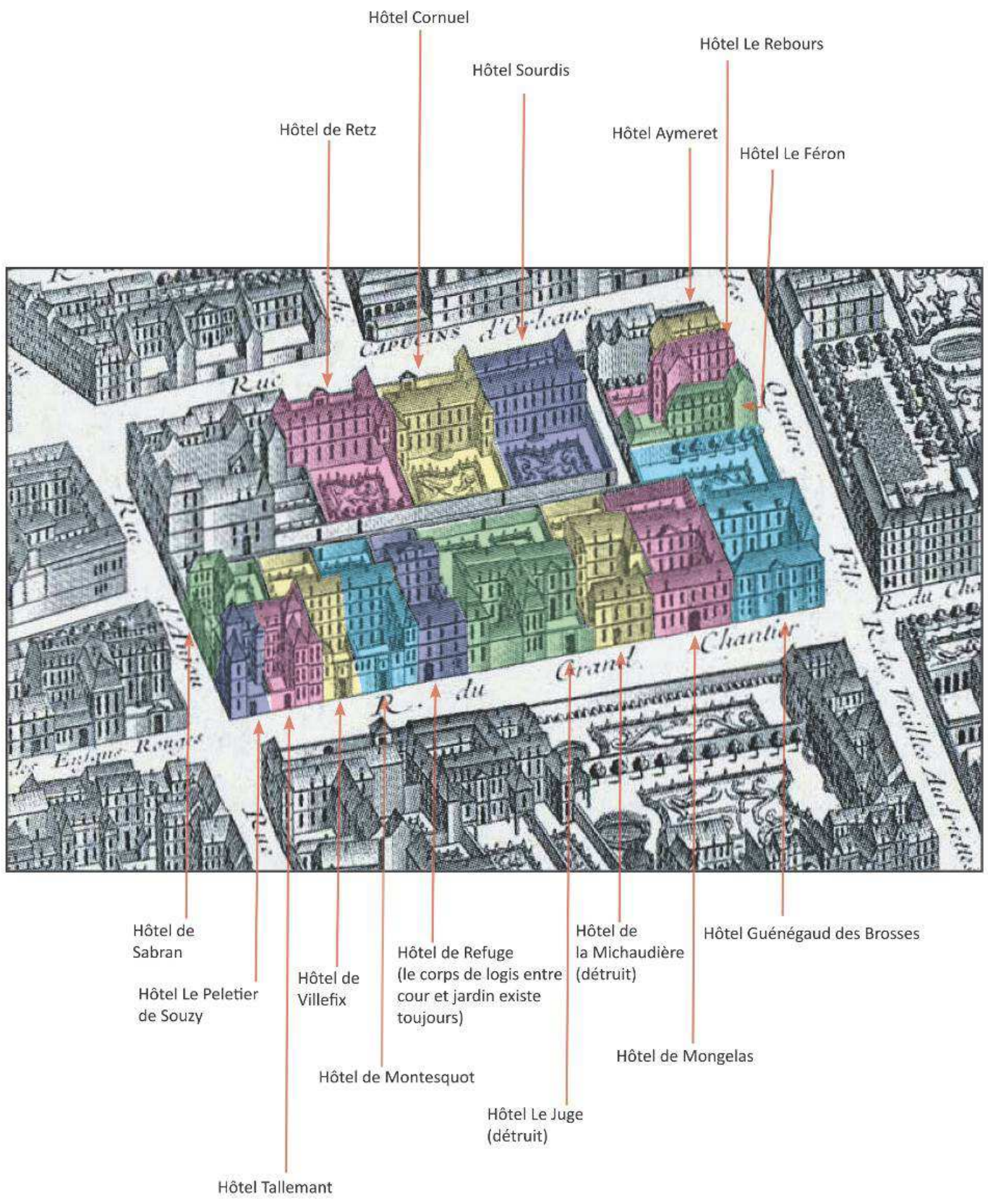
A l'exception de l'hôtel Le Féron, qui ne comporte qu'une cour, et l'hôtel Tallemant dont les corps de bâtiment s'organisent autour d'une cour et d'une basse-cour donnant sur la rue Pastourelle, la plupart des hôtels sont implantés entre cour et jardin. Ils peuvent être pourvus de deux ailes en retour sur la cour destinées initialement à abriter les communs, comme à l'hôtel de Retz, de Cornuel, de Sourdis, de Guénégaud des Brosses et de Montgelas ou d'une seule, comme à l'hôtel du 11 rue Pastourelle ou aux hôtels Aymeret, Le Rebours et de Sabran. Les hôtels de Montescot et de Villefix ainsi que les hôtels Tallemant et Le Peletier de Souzy ont été eux conçus comme des hôtels jumeaux, aux plans symétriques dont les cours pavées sont encadrées sur trois côtés des corps de logis et des ailes et fermées par une porterie basse sur rue.

Selon une formule apparue au début du XVIIe siècle, quatre hôtels - les hôtels de Villefix et de Montescot, l'hôtel de Refuge et le 11 rue Pastourelle - présentent des corps de logis double en profondeur.





Extrait des feuilles minutes du cadastre dit de 1900 figurant l'îlot Sourdis en 1890. En vert a été poché le bâti ajouté depuis la levée de l'atlas par îlot. Des ateliers et des hangars ont été construits dans les jardins et les cours de la plupart des hôtels. Les surfaces bleues correspondent des étendues d'eau, les surfaces vertes aux jardins. Le bâti hachuré correspond à des constructions devant être démolies



Les hôtels de l'ensemble urbain indiqués sur le plan de Turgot (1734-1739).



Hôtel Aymeret, 16 rue des Quatre-Fils. L'hôtel a été altéré lors de l'alignement de 1935. Le portail à fronton Louis XV est probablement un remploi.



Hôtel Le Rebours, 18 rue des Quatre-Fils. Cet hôtel a été construit dans les années 1620-1630 sur le modèle des pavillons de la place des Vosges. Aujourd'hui enduit et précédé d'une arcade construite au XXe siècle.



Hôtel Le Féron, 20 rue des Quatre-Fils. Façade sur rue construite dans les années 1730 offrant un bon exemple de style Louis XV (rythme et décor des baies cintrées à clefs, porte cochère surmonté d'un mascarón).



22 rue des Quatre-Fils. Maison construite sur les jardins de l'hôtel Guénégaud des Brosses dans les années 1760 et surélevée dans les années 1840.



Superposition du plan parcellaire actuel (cerné noir) et de l'Atlas Vasserot (cerné rouge). Au sud-est de l'ensemble urbain, l'élargissement de la rue des Quatre-Fils réalisée en 1935 depuis la rue de Thorigny a nécessité la destruction d'une partie des hôtels Aymeret et Le Rebours.

Hôtel Guénégaud des Brosses, 60 rue des Archives construit sur les plans de François Mansart en 1652-1653.



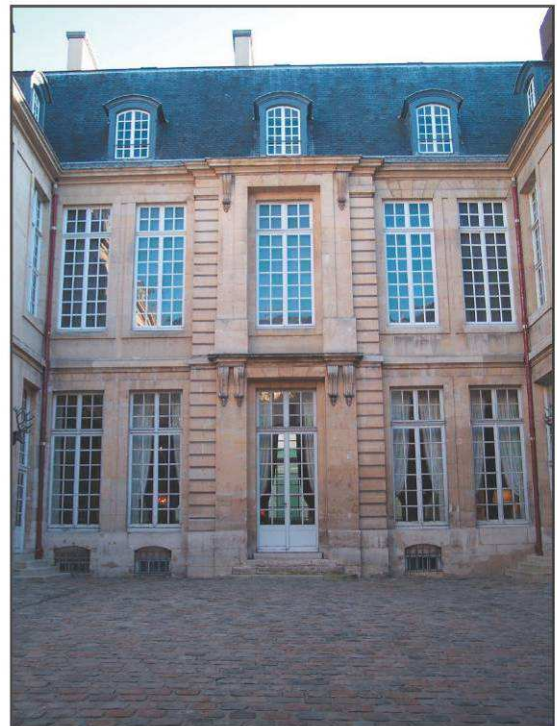
Angle de la rue des Archives et des Quatre-Fils. Façade avant restauration. Vue prise au début des années 1960.



Même façade après restauration par l'architecte en chef des Monuments historiques. Vue prise en 2009. La surélévation construite sur le portail a été démolie, tandis que les ouvertures pratiquées au rez-de-chaussée pour l'ancien commerce ont été rebouchées.

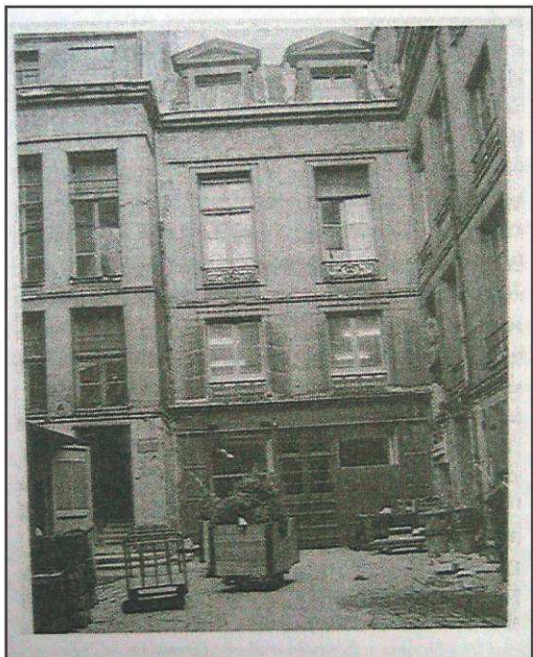


Corps de logis principal et aile droite sur cour avant restauration. Vue prise dans les années 1960 (?)



Corps de logis principal après restauration. Les lucarnes ont été modifiées, tandis que les constructions légères élevées contre les ailes ont été supprimées.

64 rue des Archives, z ancien hôtel de la Michodière



Façade sur cour de l'hôtel de la Michodière construit dans les années 1650. Cliché pris avant démolition en décembre 1965.



A son emplacement est construit en 1969 un immeuble de logements sur les plans de l'architecte A. Dory.

Hôtel Le Juge, 66 rue des Archives



Vue de la façade sur cour de l'hôtel Le Juge construit en 1688.

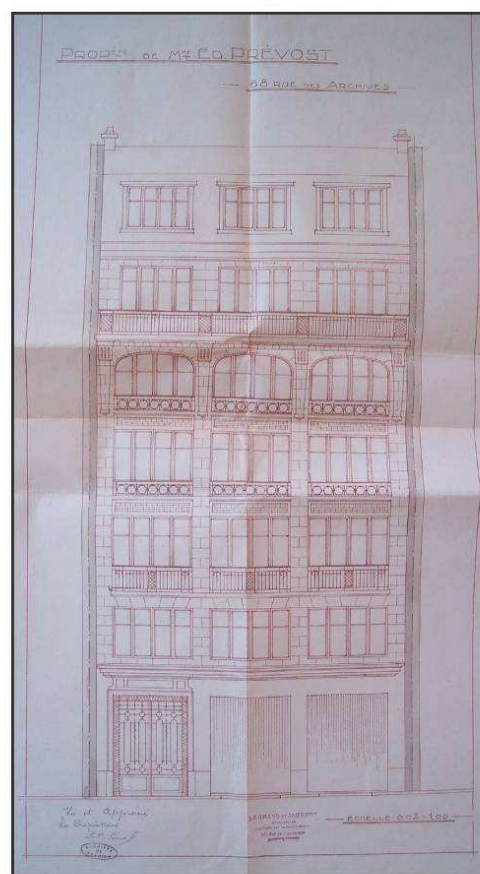


Magasins de la Société des Grands Bazaars Réunis construits à l'emplacement de l'hôtel dans les années 1890.

Hôtel de Refuge, 68 rue des Archives



Immeuble industriel construit en 1925 sur les plans de l'architecte Legrand et Jaubert en remplacement du bâtiment sur rue de l'hôtel de Refuge.



Élévation annexée au dossier de demande de permis de construire (Archives de Paris, VO 11 128).



5 rue Charlot, ancien hôtel de Sourdis construit sous Louis XIII et modifié sous Louis-Philippe. Il ne subsiste aujourd'hui que la façade sur rue.



A l'emplacement de l'hôtel et de son jardin a été construit dans les années 1970 un immeuble de bureaux.

Hôtel de Montesquot, 70 rue des Archives (1646-1647)



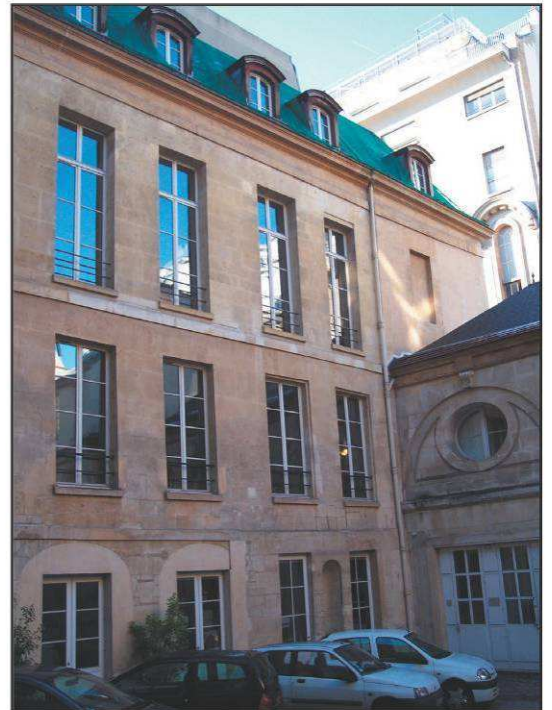
Portail sur rue probablement construit à la fin des années 1650.



Portail : vue prise depuis la cour.



Corps de logis principal entre cour et jardin élevé sur un rez-de-chaussée haut posé sur un étage semi-enterré (destiné aux offices). La façade sobre ne présente aucun décor. Seuls les bandeaux d'étage sont légèrement moulurés.



Façade de l'aile sur cour qui abritait à l'origine les remises.

Hôtel de Villefix, 72 rue des Archives (1646-1647)



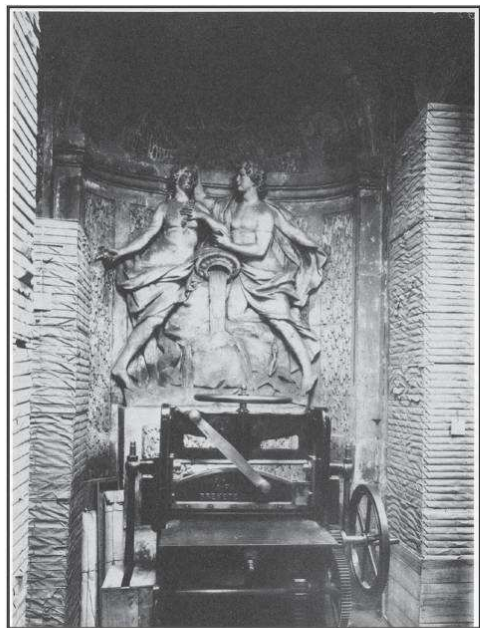
Portail sur rue probablement construit à la fin des années 1650 et surélevé dans la deuxième moitié du 18e siècle.



Corps de logis entre cour et jardin surélevé au 19e siècle.



Mur du jardin donnant sur la ruelle Sourdis, dans lequel se lit encore l'emplacement de la porte et de la fontaine.



Fontaine privée Louis XV de l'ancien jardin couvert d'un atelier en 1857. Ornée de congélations, elle représente deux personnages enlacés. Photo. Atget.

Hôtel Tallemant et Le Peletier de Souzy, 74-76 rue des Archives (1642-1643)



Vue d'ensemble des hôtels jumeaux. Derrière les portails, la cour est bordée des corps de logis principaux et des ailes en retour. Au fond à droite, le pavillon «en donjon» abritant l'escalier de l'hôtel Tallemant.



Portail de l'hôtel Le Peletier de Souzy. Orné de refends et encadré de pilastres doriques, il est surmonté d'une frise de triglyphes, d'attributs guerriers (armes, casques) et des monogrammes des propriétaires : OLB (Octavien Le Bys) et MDA (Marie d'Aluymare, son épouse).

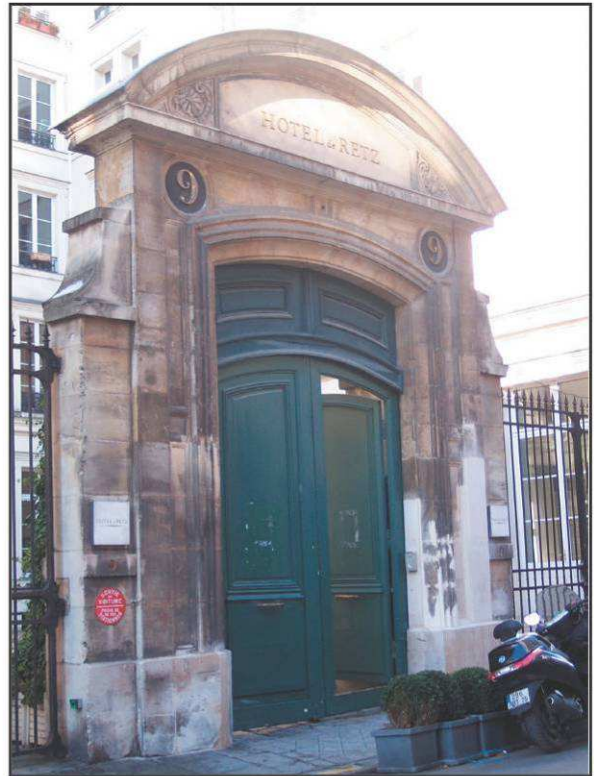


Portail de l'hôtel Tallemant beaucoup plus dépouillé que celui du n°76. Les vantaux datent du 18^e siècle.

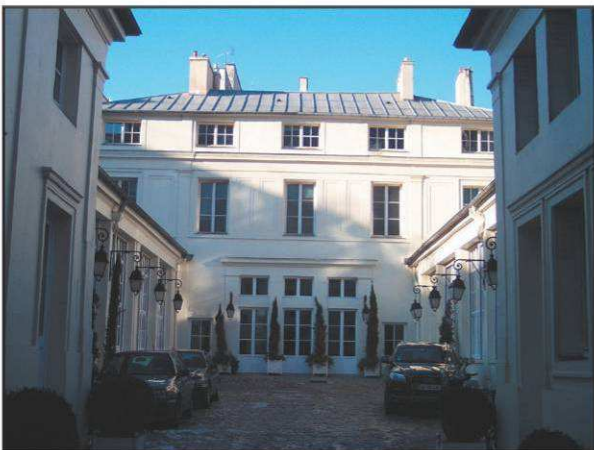
Hôtel de Retz, 9 rue Charlot, vers 1620.
(surélevé et remanié dans les années 1830)



Portail, corps de logis entre cour et jardin et aile en retour sur la cour. L'hôtel a été remanié sous Louis-Philippe.



Portail.



Bâtiments implantés dans le jardin de l'hôtel du XVIIe siècle dans les années 1830, rénovés en 1993. Vue prise depuis la cour.



Vue prise vers la rue.

Hôtel Cornuel, 7 rue Charlot, vers 1615



Mur bas percé d'un portail et aile droite sur cour de l'hôtel qui conserve une belle lucarne en pierre.



Corps de logis principal entre cour et jardin. Une rotonde élevée au 18^e siècle occupait l'emplacement du pylône d'ascenseur. La façade a été surélevée dans les années 1830-1840 de trois niveaux.



Les deux ailes sur cour surélevées de trois niveaux.

III.3.6 ENSEMBLE URBAIN N°7 : LA RUE DES DOUZE PORTES - (3^E ARRONDISSEMENT)

La rue des Douze Portes correspond à l'ancienne dénomination d'un des tronçons formant l'actuelle rue Villehardouin. Elle a été percée en 1637 lors du lotissement des terrains maraîchers appartenant aux dames hospitalières Saint-Gervais alors installées depuis le 14^e siècle au sud du Marais, rue François Miron. Suivant l'exemple du grand prieur du Temple, la communauté avait commencé à lotir à partir de 1620 une partie de ses coutures de l'autre côté de la rue de Turenne (rues Debelleye, du Roi-Doré, des Coutures-Saint-Gervais, Sainte-Anastase, de Thorigny). A cette date, le projet de lotissement de la partie orientale des coutures est interrompu. Claude Marchand, l'un des riches propriétaires de la place royale (actuelle place des Vosges), décède en 1610 avant d'entreprendre le lotissement des terrains que lui avaient cédés les religieuses en 1605. Le projet n'est mis en œuvre que dans les années 1630 à l'initiative de son gendre, Nicolas Le Jay, président du Parlement de Paris. En 1637, trois nouvelles rues sont percées à l'emplacement des anciens jardins maraîchers : au nord, la rue Saint-Claude, reliant la rue Saint-Louis (actuelle rue de Turenne) au rempart de Charles V, la rue Neuve Saint-Pierre, qui permet de desservir le lotissement de la rue Saint-Claude à la rue Saint-Gilles et la rue des Douze Portes, commençant rue Saint-Louis et aboutissant rue Neuve Saint-Pierre. Après avoir vendu les premières parcelles du lotissement (n°60 à 68 rue de Turenne), Nicolas Le Jay fait appel aux maîtres maçons Michel Villedo et Claude Dublet qui construisent de 1638 à 1640 cinq maisons identiques des n°5 à 17. Sept autres maisons sont édifiées du côté pair. Par lettres patentes du 26 août 1656, la rue Neuve Saint-Pierre est en partie supprimée au profit des jardins des hôtels des n°60 et 68 de l'actuelle rue de Turenne. La rue ne subsiste alors que dans sa partie sud, de la rue des Douze Portes à la rue Saint-Gilles. En 1865, la rue des Douze Portes et la rue Neuve Saint-Pierre sont réunies sous une même dénomination : la rue Villehardouin rappelant la mémoire d'un chroniqueur du Moyen Age. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération du Grand Veneur et par décret municipal en date du 14 janvier 1987, une voie piétonne - la rue Hesse, dont l'entrée se situe entre les n°12 et 14 rue Villehardouin - est ouverte à l'emplacement d'une partie de l'ancienne rue Neuve-Saint-Pierre.

Les maisons de la rue Villehardouin comprenaient à l'origine deux étages carrés surmontés d'un étage de comble percé de lucarnes. A l'exception des n° 9, 15 et 24, toutes ont été surélevées d'un ou de deux niveaux (n°22). Les maisons, larges de quatre travées, sont composées d'un corps de logis sur rue et de deux corps de bâtiment en retour sur une petite cour, dont l'un renferme l'escalier. Les façades sur rue très simples, ne sont animées que par des bandeaux d'étage moulurés. Si les garde-corps ont été remplacés pour suivre les modes, la plupart des portes cochères ont été conservées.

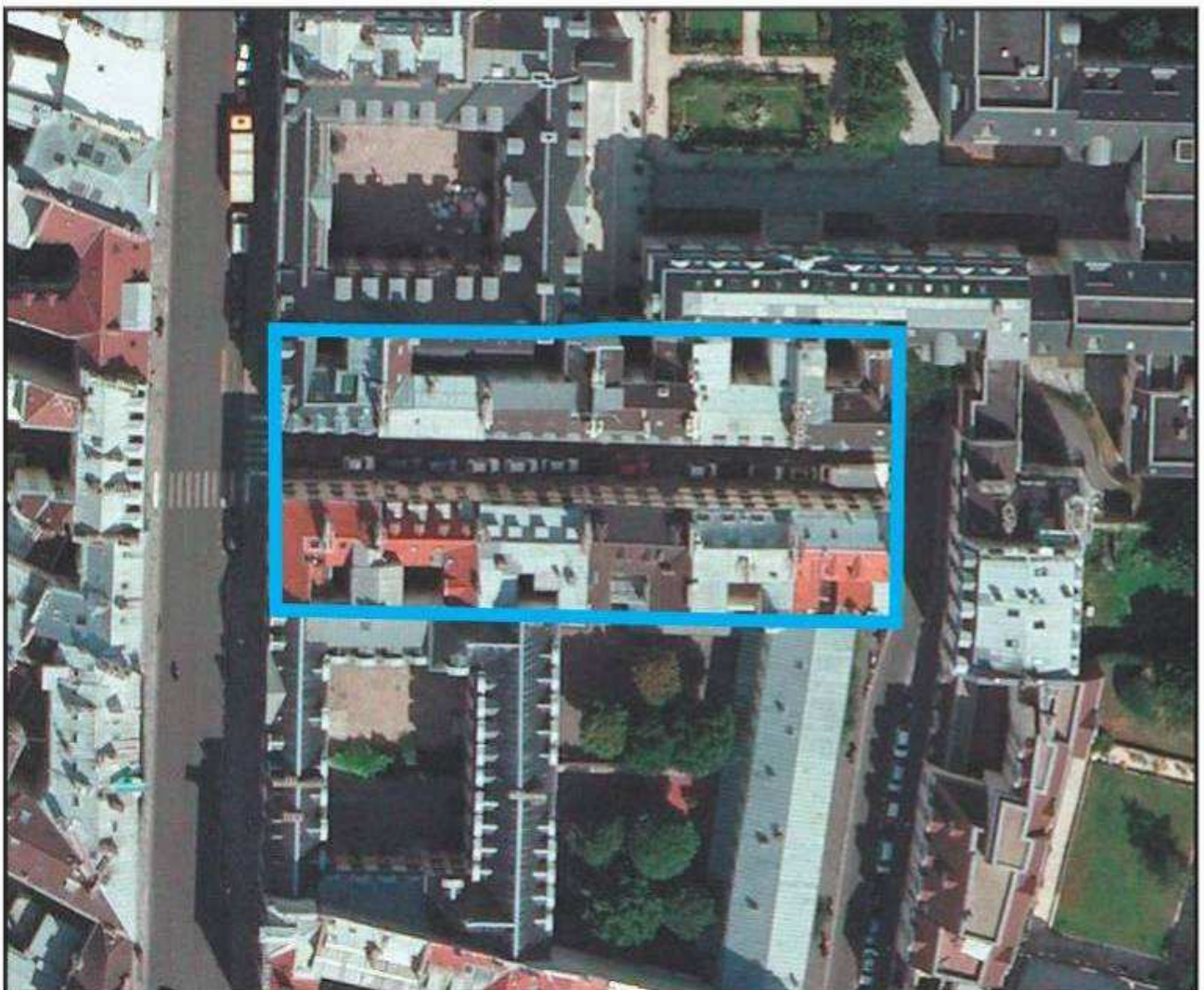




Vue d'ensemble de la rue des Douze Portes depuis la rue de Turenne



Côté impair depuis la rue de Turenne





Côté pair vers la rue de Turenne



Côté impair depuis l'îlot du Grand Veneur



Ilots n°29 et 30 à 19, quartier du Marais, extrait de l'Atlas par îlots, 1832-1835. Depuis 1656, une partie de la rue Neuve Saint-Pierre a été intégrée aux jardins des hôtels bordant la rue de de Turenne. A la date du lever du plan, les deux rues n'ont pas encore été réunies sous la même appellation.



N°11 rue Villehardouin. La porte cochère n'a pas été conservée et la façade a été surélevée vraisemblablement au début du 19e siècle.



Comme la plupart des maisons de l'ensemble urbain, le n°13 a été surélevé mais a gardé ses bandeaux d'étage.



Feuille minute du cadastre 1900. Quelques constructions ont envahi les cours des maisons (n°9, 11 et 13). Les projets d'alignement reportés sur le plan ne seront pas réalisés. L'impasse Villehardouin (passage Saint-Pierre sur le Vasserot) a disparu dans le cadre de l'opération de l'îlot du Grand Veneur réalisée dans les années 1970 et au début des années 1980. La construction réalisée après 1825 sur le jardin de la parcelle n°14 a été détruite. A son emplacement aujourd'hui on trouve l'impasse de Hesse.

III.4 LE XVIII^E SIECLE

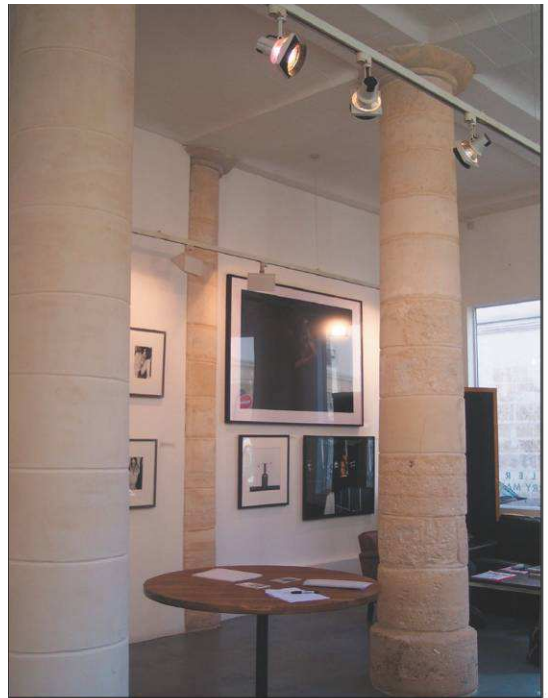
III.4.1 ENSEMBLE URBAIN N°8 : LE LOTISSEMENT DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE (4^E ARRONDISSEMENT)

Situé à l'est du 4^e arrondissement, l'ensemble urbain n°9 est constitué des parcelles formées lors de création de la place du marché Sainte-Catherine dans les années 1770-1780, à l'emplacement de l'ancien prieuré royal Sainte-Catherine du Val des Ecoliers. Il se caractérise par une séquence très homogène d'immeubles à loyer tous construits sur le même modèle entre 1783 et 1790, destinés à rentabiliser l'opération.

L'actuelle place du marché Sainte-Catherine a été aménagée à l'emplacement de l'ancien prieuré royal Sainte-Catherine du Val des Ecoliers fondé suite à un vœu des sergents d'armes de Philippe-Auguste lors de la bataille de Bouvines en 1214. Leur souhait de bâtir une église en l'honneur de Sainte-Catherine d'Alexandrie après leur victoire se concrétise grâce à l'aide financière de Saint-Louis et de Blanche de Castille. Les religieux de la congrégation des chanoines réguliers du Val des Ecoliers, fondés en 1201 et installés en Champagne, sont sollicités pour célébrer les offices. Grâce au don de Nicolas Giboin, bourgeois de Paris, d'un champ cultivé d'un hectare près de la porte Baudoyer à l'extérieur de l'enceinte de Philippe Auguste, les religieux peuvent s'établir à Paris et poser la première de l'église en 1229. Du 13^e au 15^e siècle, le domaine du prieuré s'agrandit. Désigné sous le nom de «cultures Sainte-Catherine», il s'étend alors vers l'ouest jusqu'à la rue Pavée et au delà de la rue du Parc Royal. Des raisons financières conduisent la communauté à lotir leurs cultures en 1545 (cf. ensemble urbain n°14). Etablis depuis le 13^e siècle dans leur enclos, les religieux du prieuré Sainte-Catherine sont transférés en 1768 dans la maison professe des Jésuites expulsés en 1762. Laissé vacant, l'enclos du prieuré fait l'objet d'un projet d'urbanisme. Face aux difficultés de circulation et de salubrité posées par le marché ouvert de la rue Saint-Antoine, Louis XV décide en effet de créer un marché couvert à son emplacement. Il fait appel à l'architecte Jacques-Germain Soufflot pour concevoir un plan de lotissement mais aucune suite n'est donné au projet qui n'est réalisé que sous Louis XVI.

En 1778, l'acquisition aux enchères du terrain du prieuré par Jacques-François Marchand du Colombier, avocat au Parlement, ancien conseiller du roi et assesseur, relance l'opération. Les bâtiments sont rasés par l'architecte Jean-Charles Caron, aidé par l'entrepreneur Guyot. Afin de rentabiliser l'opération, le promoteur est autorisé à construire des immeubles locatifs autour de la place du marché. En février, des lettres patentes autorisent l'ouverture de quatre nouvelles rues : les rues de Jarente et d'Ormesson - qui relient les rues de Sévigné et de Turenne - la rue Caron qui dessert le marché depuis la rue Saint-Antoine et la rue Necker, établie parallèlement à la rue de Turenne. Le 20 août de la même année, la première pierre du marché est posée. Inauguré le 16 mars 1789, il se compose de deux halles en bois affectées aux boulangers et aux marchands d'herbe, les étals des bouchers étant disposés entre la rue Necker et la place du marché. Une poissonnerie, isolée des autres commerces pour des raisons d'hygiène, est établie dans une galerie située au 2 rue Jarente. Elle dispose d'une fontaine édifée en 1786 au fond de l'impasse de la Poissonnerie. La construction des immeubles locatifs, élevés selon le même modèle, débute en 1787 et ne s'achève que vers 1790. En 1921, les halles sont détruites, tandis que le marché disparaît en 1939. Dans les années 1970, un terre-plein central pavé et planté d'arbres est aménagé au centre de la place qui devient piétonne. Si le projet d'origine a perdu une partie de sa fonction initiale avec la disparition du marché, les immeubles locatifs Louis XVI subsistent. Malgré des ravalements successifs, ils forment un ensemble très homogène. Elevés en moellons enduits de plâtre, ils s'élèvent sur un rez-de-chaussée, cinq étages carrés - dont le dernier traité en attique - et un niveau de comble. Réalisés à l'économie, les immeubles présentent des façades dépouillées, simplement ornées de lignes de refends. Certains immeubles d'angle ont fait l'objet d'un traitement particulier : leurs pans coupés sont décorés de pilastres (2 rue de Jarente, 1, 3 et 9 rue de Jarente). Ceux des n°5 et 7 rue d'Ormesson adoptent par ailleurs une forme concave qui peut s'expliquer par le projet - avorté - de l'architecte Caron. Celui-ci prévoyait en effet d'établir

une place circulaire au croisement des rues Caron et d'Ormesson, formée par les deux autres pans coupés concaves des angles sud-est et sud-ouest des halles du marché couvert. Quelques immeubles ont gardé leurs portes piétonnes d'origine (5 rue de Jarente, 5 rue Caron, 4 place du Marché Sainte-Catherine).



L'ancienne poissonnerie aménagée dans une salle à colonnes doriques a été récemment reconvertie en galerie d'art.





Ilots n°13 à 19, quartier du Marais, extrait de l'Atlas par îlots, 1832-1835. A cette date, la rue de Jarente débouchait encore sur la rue de Sévigné sous un passage aménagé dans une maison qui sera détruite en 1840.



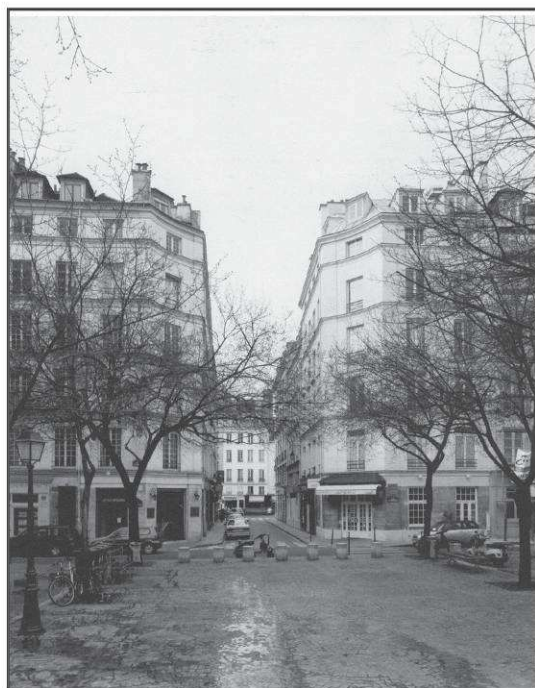
Place du marché Sainte-Catherine, début du XX^e siècle



Place du marché Sainte-Catherine en mai 1906, phot. E. Atget,



Ornée d'un décor de congélations, la fontaine de l'ancienne poissonnerie construite sur les dessins de Caron en 1786, comporte une table centrale couronnée par deux cornes d'abondance et deux dauphins entrecroisés autour d'un faisceau de licteur. Le tympan du fronton présente une urne renversée.



Place du marché Sainte-Catherine et les deux immeubles aux pans coupés concaves à l'angle des rues d'Ormesson et Caron. Vue prise depuis la rue de Jarente vers la rue Saint-Antoine.



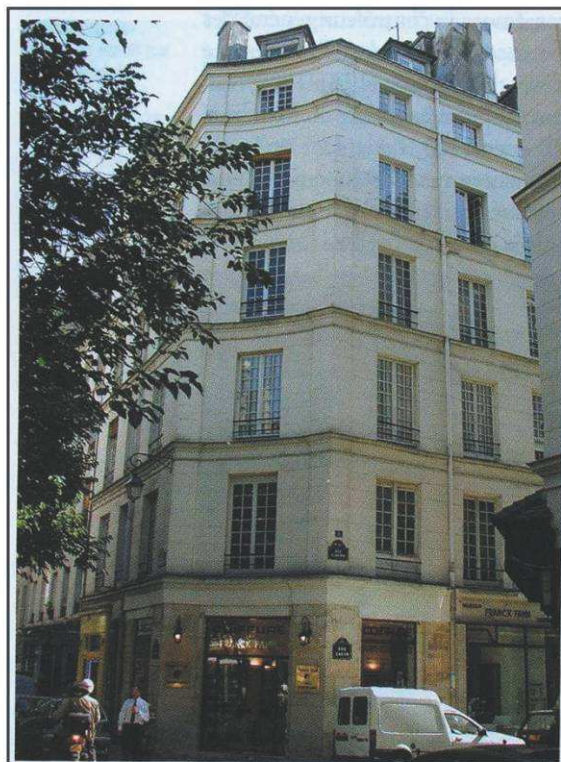
Les immeubles bordant le côté impair de la place.



Les immeubles bordant le côté pair de la place.



Immeuble du n°7 rue Caron.



Immeuble du n°5 rue Caron.



Immeuble du n°4 rue d'Ormesson et n°2 place du marché Sainte-Catherine : les restaurants ont remplacé les étals de boucher.



Rue d'Ormesson vers la rue de Turenne

III.5 LE XIXE SIECLE

III.5.1 ENSEMBLE URBAIN N°9 : RUE DU PONT LOUIS-PHILIPPE (4E ARRONDISSEMENT)

La mise en œuvre du projet de percement de la rue du Pont Louis-Philippe, déjà prévu par le plan dit de la Commission des Artistes, est accélérée par les ravages causés dans le quartier Saint-Gervais par l'épidémie de choléra de 1832. L'ouverture de la rue, décidée par ordonnance royale du 13 août 1833, est destinée à assainir le tissu et à donner un débouché méridional à la rue Vieille-du-Temple. L'opération, qui comprend également la construction d'un pont (décret royal du 18 juillet 1833), est menée par la Société pour la construction du pont Louis-Philippe créée par les frères Seguin, Callau et Colin. Elle reçoit une subvention de 100 000 francs de l'Etat pour le pont et de 400 000 francs de la Ville de Paris pour la rue.

Achévé et ouvert à la circulation en juillet 1834, le pont Louis-Philippe, l'un des premiers ponts suspendus construits à Paris, dont le pilier central reposait sur la pointe occidentale de l'île Saint-Louis, est remplacé en 1861 par un pont en maçonnerie. Le percement du nouvel axe touche quatre îlots de l'ancien quartier de l'Hôtel de Ville (n° 7, 8, 9 et 10 sur l'atlas par îlots) bordés par la rue Saint-Antoine (actuelle rue François-Miron), la rue Geoffroy L'Asnier, le quai de Grève (actuel quai de l'Hôtel de Ville), la rue des Barres, la rue Grenier sur l'Eau, la rue de la Mortellerie (actuelle rue de l'Hôtel de la Ville) et l'impasse Putigneux (disparue en 1992). La comparaison entre l'Atlas par îlot (1825) et la feuille minute du cadastre 1900 (1891) fait apparaître que la moitié de la surface des îlots a été détruite. Si l'opération épargne la mairie du 9e arrondissement installée depuis 1828 dans la maison du XVIIIe siècle dite le Chateau (selon le plan archéologique de Paris d'Adolphe Berty), située à l'angle de la rue Grenier sur l'eau et Geoffroy L'Asnier, ainsi qu'une partie de l'hôtel de l'abbaye de Maubuisson localisée au 12 rue des Barres, l'ancien hôtel de Charny (XVIIIe siècle), situé à l'angle de la rue des Barres et la rue de la Mortellerie (actuelle rue de l'Hôtel de Ville), est entièrement démoli.

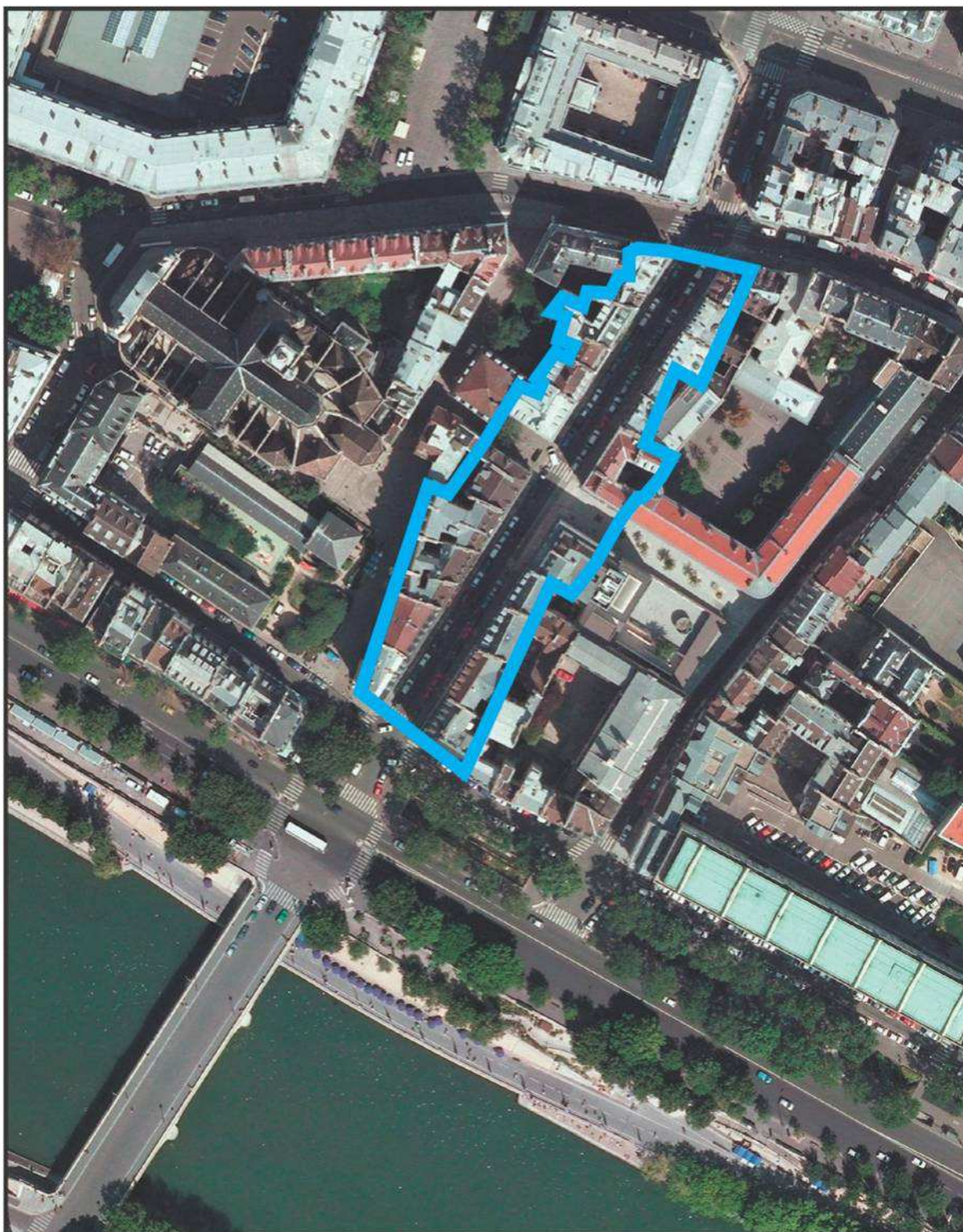
Le projet urbain prévoit également l'élargissement de la rue Grenier sur l'Eau. Deux amorces ont été réalisées à l'angle de la rue du Pont Louis-Philippe (voir plan de 1891). En 1878, une nouvelle voie de 20 mètres de large, destinée à relier la place Baudoyer au quai des Célestins, est projetée par les services du Plan. S'il avait été réalisé, le projet aurait entraîné la destruction des immeubles situés à l'angle de la rue Grenier sur l'eau et de la rue du Pont Louis-Philippe au profit d'une structure en biais perturbant la trame perpendiculaire du secteur.

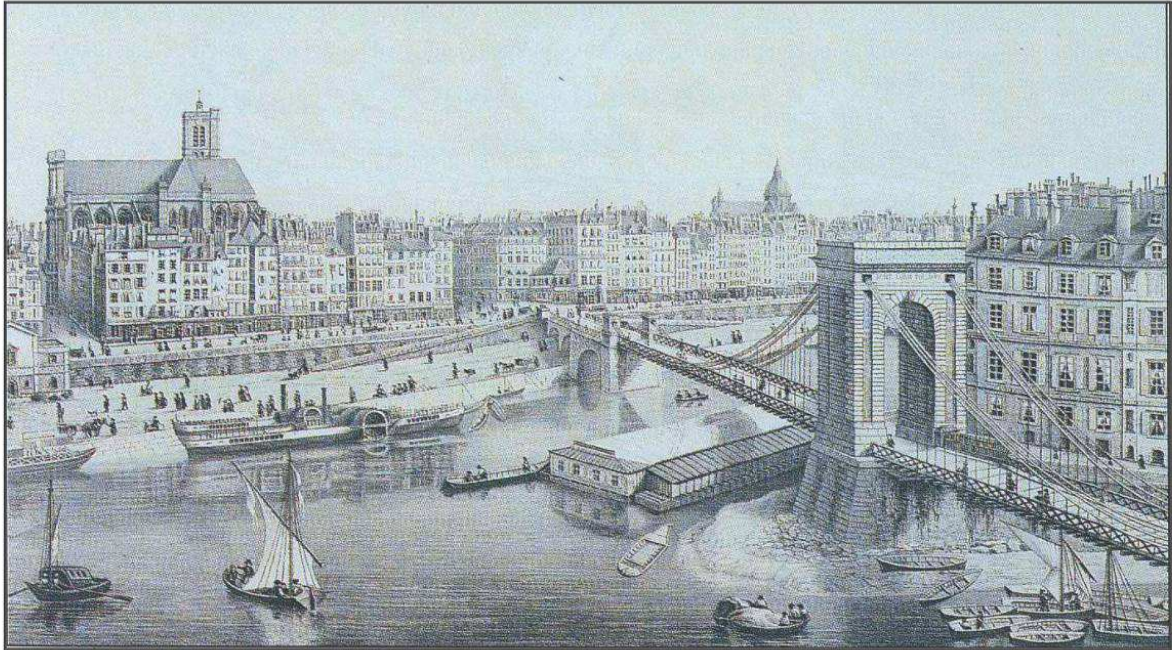
En 1885 est intégrée à la rue du Pont Louis-Philippe la section sud de la rue Vieille-du-Temple comprise entre la rue de Rivoli et la rue François-Miron. Mais cette augmentation ne justifie pas la prise en compte des immeubles de rapport des n° 26, 28 et 30 rue du Pont Louis-Philippe et de la caserne Lobau dans le périmètre de l'ensemble urbain n°3, puisqu'ils ont été construits dans les années 1850-1860 à l'occasion du prolongement de la rue de Rivoli.

Au siècle suivant, le secteur subit d'importantes transformations. La restructuration des quais pendant les années trente entraîne la démolition de l'îlot compris entre la rue de l'Hôtel de Ville, la rue du Pont Louis-Philippe, la rue Geoffroy L'Asnier et le quai de l'Hôtel de Ville. Incluse dans le périmètre de l'îlot insalubre Saint-Gervais dès 1906, la rue du Pont Louis-Philippe n'est en revanche pas concernée par les travaux de rénovation engagés dans les années 1940. Il faut attendre les années 1990 pour que les immeubles des n°8 à 14 et n°3 à 11 soient restaurés par l'architecte Jean-Pierre Jouve pour la Société anonyme de gestion immobilière.

L'alignement d'immeubles de rapport représentatifs du règne de Louis-Philippe élevés le long de la rue du Pont Louis-Philippe, dont la largeur est fixée à 13 mètres, a conservé son homogénéité. Conformément à l'usage de l'époque, les immeubles construits par des entrepreneurs pour une bourgeoisie modeste, ne sont pas signés en façade. Au-dessus d'un rez-de-chaussée à boutiques, dont certaines ont gardé leurs devantures, les immeubles s'élèvent sur quatre étages carrés, un cinquième en retiré, souligné par un balcon filant, et un niveau de comble ou sur cinq étages carrés avec et un niveau de comble. Certains immeubles,

comme le n°14, ont été surélevés. L'ornementation des appuis de fenêtres et des panneaux des portes d'entrée en fonte dominée par les motifs géométriques, les palmettes, les acanthes, les cornes d'abondance, les amours ou les figurines d'inspiration « troubadour » contribuent à l'animation des façades de plâtre ou de pierre de taille relativement dépouillées. Les immeubles de rapport de la rue du Pont Louis-Philippe peuvent être comparés avec ceux élevés sensiblement à la même période lors du percement de la rue Rambuteau à partir de 1838.

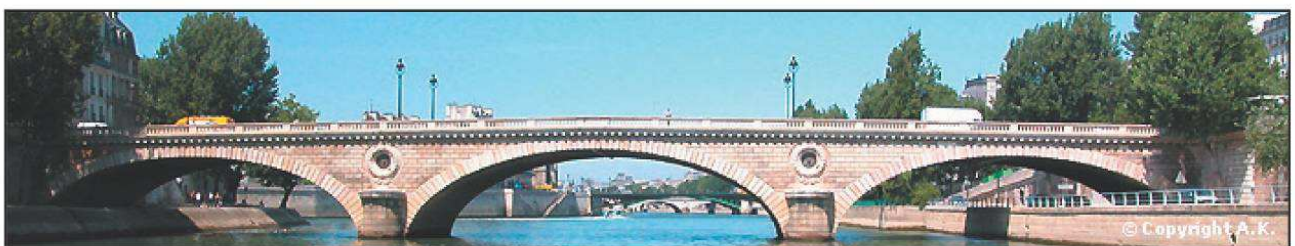




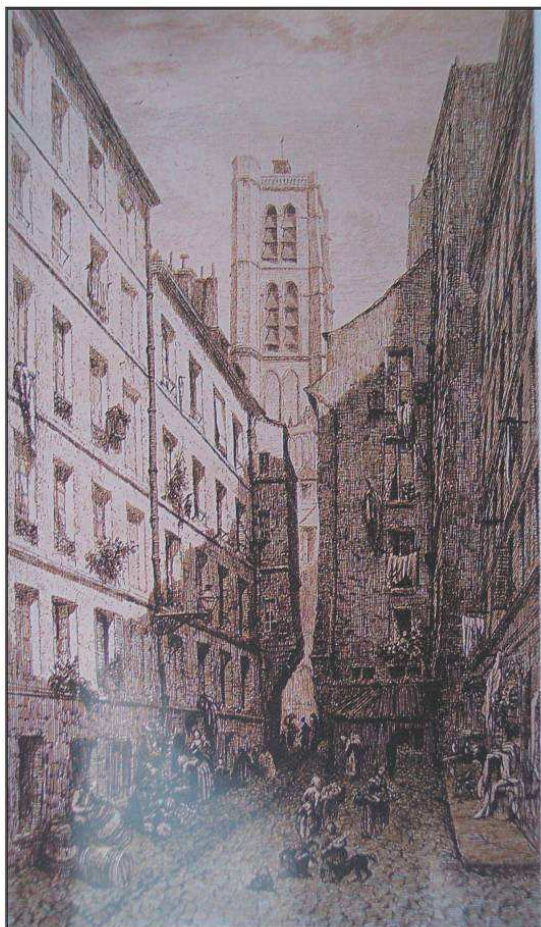
Vue du Pont Louis-Philippe prise de la maison d'Héloïse et d'Abélard vers 1845, gravure originale de Linda Irnsinger.



Vue panoramique depuis le clocher de l'église Saint-Gervais montrant l'ancien pont suspendu et le nouveau pont Louis-Phillipe en chantier.



Construit en maçonnerie sur les plans des ingénieurs Féline-Romany, Georges Martin et Savarin, l'actuel Pont Louis-Philippe est livré en 1861. A la différence de l'ancien pont qui adoptait un tracé en biais en utilisant comme pont d'appui l'île Saint-Louis, le nouveau pont s'inscrit dans le tissu urbain en reliant en ligne droite la rue du Pont Louis-Philippe à la rue du Bellay.



La rue du Grenier sur l'eau, gravure originale d'Alfred Delauney 1866, extraite de *Paris pittoresque, historique et archéologique*, chez l'auteur, 1867.

La rue est perpendiculaire à la rue du Pont Louis-Philippe.
En fond de perspective, la tour sud de l'église Saint-Gervais.



Projet d'une voie reliant la Place Baudoyer au quai des Célestins reporté sur un fond de plan de l'entre-deux-guerres.



Immeuble du 1 rue du Pont Louis-Philippe. La façade doit encore beaucoup à l'esthétique des années 1820.



Immeuble du 3 rue du Pont Louis-Philippe. Le dernier niveau ren retiré est plus proche de l'immeuble qui se développera au cours des années 1830-1840. On notera ici les persiennes.



Immeuble du 7 rue du Pont Louis-Philippe. Il n'y a plus d'entresol, mais l'on remarque un étage noble avec son balco, les deux niveaux supérieurs sont identiques.



Immeuble du 13 rue du Pont Louis-Philippe. On remarque l'entresol, l'étage en retiré, l'absence de tables au-dessus des baies et la simplicité des bandeaux.



Immeuble du 4 rue du Pont Louis-Philippe



Immeuble du 6 rue du Pont Louis-Philippe



Immeuble du 8 rue du Pont Louis-Philippe



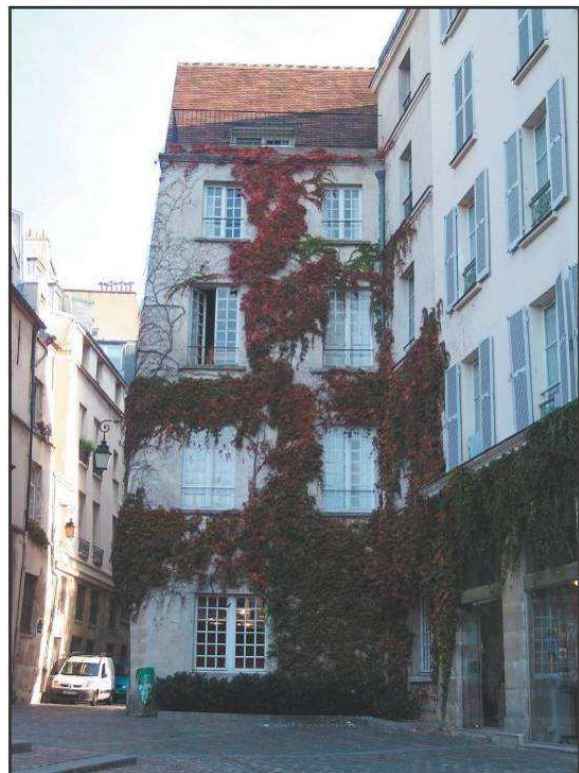
Immeuble du 12 rue du Pont Louis-Philippe



Fontes ornées. Les portes d'entrée de la rue du Pont Louis-Philippe dressent un catalogue en usage entre 1830-1840.



Immeuble du 8 rue des Barres



Immeuble du 12 rue des Barres

III.5.2 ENSEMBLE URBAIN N°10 : RUE RAMBUTEAU - (3E ARRONDISSEMENT)

L'ensemble urbain de la rue Rambuteau est situé à l'ouest du périmètre du secteur sauvegardé et forme la limite entre les 3e et 4e arrondissements. Il est constitué des parcelles créées lors de la réalisation de la rue Rambuteau, l'une des premières percées pré haussmanniennes. Les immeubles de rapport qui la bordent sont représentatifs de la période Louis-Philippe et s'inscrivent dans une séquence visuelle qui, malgré la présence de constructions de la fin du 19e et du début du 20e siècle, a conservé son homogénéité.

Quelques années avant les travaux de percement de la rue Rambuteau, l'îlot délimité par les rues de Braque, des Archives, des Blancs-Manteaux et du Temple connaît quelques transformations : l'hôtel de Mesmes construit au 16e siècle sur les dessins de l'architecte Jean Bullant est partiellement démoli après avoir été vendu en 1826 pour lotir le passage Sainte-Avoye. De l'hôtel, dont la partie nord s'appuyait sur l'enceinte de Philippe-Auguste, subsistent un corps de bâtiment Louis XV sur la rue du Temple (actuels n°62-64) et une aile correspondant au 11 passage Sainte-Avoye. Mais c'est la réalisation d'un nouvel axe reliant le centre de Paris au Marais qui bouleverse le secteur, traversant en leur coeur deux îlots anciens : à l'ouest, l'îlot bordé par les rues Michel le Comte, Beaubourg, Geoffroy l'Angevin et du Temple (ancienne rue Sainte-Avoye) et à l'est, l'îlot de l'hôtel de Mesmes.

L'idée de prolonger la rue des Francs-Bourgeois jusqu'à l'église Saint-Eustache est proposée par la Commission des artistes en 1793. En 1834, le projet est de nouveau à l'ordre du jour lorsque les habitants du quartier signent une pétition en faveur du percement d'une nouvelle rue. Les travaux commencent peu après la promulgation du décret d'utilité publique du 5 mars 1838. L'objectif de cette voie est de dédoubler le trajet Saint-Antoine/Saint-Honoré par la connexion de la rue des Francs-Bourgeois avec celle des Petits-Champs. Selon les indications de la plaque de l'immeuble du n°19-21 rue Rambuteau, la première pierre aurait été posée en 1839 par le négociant et banquier Flamant-Devergie. A la différence de la rue du Pont-Louis-Philippe réalisée peu de temps avant, la rue Rambuteau est davantage conçue comme un axe de liaison que comme une percée sanitaire. Le percement de la nouvelle voie, dont la largeur est fixée à 13 mètres, entraîne la démolition, à l'ouest, de plusieurs maisons anciennes ainsi que du couvent des Ursulines Sainte-Avoye devenu propriété nationale après sa suppression en 1790. Les bâtiments avaient ensuite été transformés en logements et la chapelle abattue. Seules ont été conservées une maison de rapport Louis XVI élevée au 67 rue du Temple ainsi que la maison de l'abbaye de Lagny construite en 1522 et englobée en 1686 dans le couvent des Ursulines (69 rue du Temple). A l'est, deux hôtels importants sont démolis : l'hôtel de la Trémouille construit entre cour et jardin (emplacement de l'actuel n°60 rue du Temple) dont la porte d'entrée dessinée vraisemblablement en 1742 par l'architecte Jacques-Richard Cochois a été remontée au n°14 lors de la construction de l'immeuble de rapport et l'hôtel médiéval Novion auquel on accédait par une allée depuis la rue des Archives et par le cul de sac Piquet. Le percement de la rue Rambuteau transforme l'impasse en une rue : l'actuelle rue Pecquay.

La loi du 3 mai 1841 ne donnant pas encore à la collectivité publique les moyens juridiques d'acquérir l'ensemble d'une parcelle touchée par une opération d'élargissement ou de percement afin d'éviter les difficultés liées aux terrains inutilisables (ce que permettra le décret du 26 mars 1852 relatif aux rues de Paris), certains immeubles de rapport, comme les numéros 3 et 5 et dans une moindre mesure le n°8, forment de véritables «placards». Les destructions occasionnées par le percement ont été plus importantes sur la rive paire que sur la rive impaire au revers de laquelle subsistent quelques maisons anciennes parfois enkystées dans les nouvelles constructions : les n° 2, probablement 12 et 22 rue Geoffroy l'Angevin ainsi que le n°61 de la rue du Temple ont été épargnés par l'opération de voirie. A l'est de la rue du Temple, les n°13 et 15 rue Pecquay semblent également être du bâti ancien. Dans les années 1850 est aménagée la cité «Noël» par le propriétaire Grosjean à laquelle on accède par le n°22 rue Rambuteau.

Dans les années 1890-1890, trois immeubles de rapport viennent remplacer les n°11 et 16 rue Rambuteau, élevés respectivement par les architectes M. Chaize en 1891 et G.

Maréchal en 1894. Quant au n°1 rue Rambuteau, sa reconstruction s'inscrit dans le cadre de l'opération d'élargissement de la rive orientale de la rue des Archives à la fin des années 1880. Dix ans plus tard, une seconde opération de voirie modifie l'angle de la rue Rambuteau (rive paire) et de la rue Beaubourg (n°22) élargie à 20 mètres par application du décret du 12 février 1895. En 1898,

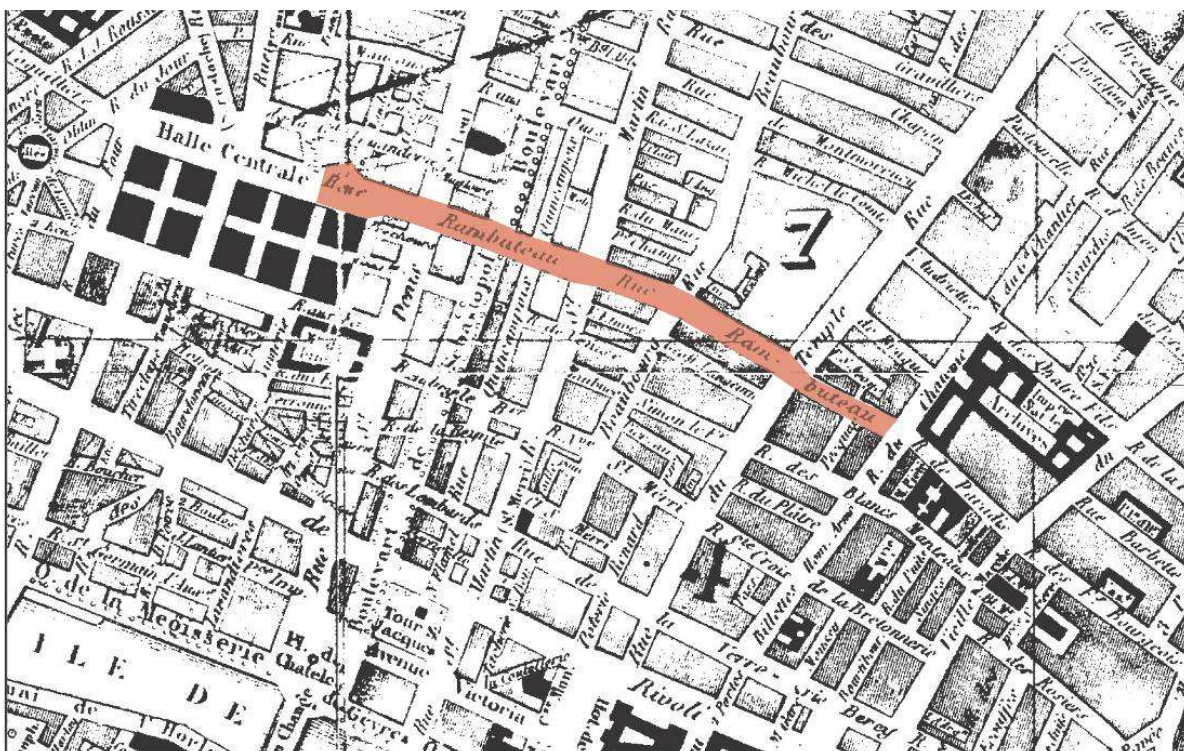
un immeuble mixte associant activités aux trois premiers niveaux et logements aux trois derniers est élevé sur les plans de l'architecte G. Baillon à l'emplacement des n°32 et 34 de la rue Rambuteau. La poursuite de l'opération d'élargissement dans les années 1920 (décret d'utilité publique du 4 décembre 1911) vient encore modifier le lotissement originel par la construction, selon les plans de l'architecte Bellat, d'un imposant immeuble de rapport en rupture avec le gabarit et la modénature des immeubles Louis-Philippe. Lors de la délimitation des îlots insalubres dans les années 1920, une partie de la rue Rambuteau (les deux rives entre le boulevard de Sébastopol et la rue Beaubourg - hors périmètre du secteur sauvegardé - et la rive impaire entre les rues Beaubourg et du Temple) est compris dans le périmètre. Néanmoins, lors de l'aménagement du plateau Beaubourg dans les années 1970, les immeubles de rapport seront épargnés.

Malgré les reconstructions et les opérations de voirie menées à la fin du 19e et au début du 20e siècle, la rue Rambuteau conserve son homogénéité et forme un ensemble urbain représentatif de l'urbanisme et de l'architecture sous Rambuteau. Les immeubles de rapport qui la bordent doivent, à ce titre, être préservés. Au dessus d'un rez-de-chaussée commercial, les immeubles, à l'instar de ceux construits quelques années auparavant rue du Pont-Louis-Philippe (cf. ensemble n°9), s'élèvent quatre étages carrés (le 4e est le plus souvent traité en attique), un cinquième en retiré souligné par un balcon filant et un sixième sous comble. Les lignes horizontales de la façade - corniche et bandeaux d'étage - relient les façades entre elles, créant une séquence visuelle très homogène. Les façades des immeubles (en plâtre ou en pierre de taille) présentent des éléments de décor communs : encadrement mouluré des baies parfois surmontées de dais, lignes de refend soulignant le premier étage, appuis de fenêtre et panneaux des portes d'entrée en fonte présentant des motifs géométriques ou puisant dans le répertoire «troubadour» très en vogue à l'époque. Les persiennes, que plusieurs immeubles ont conservé, contribuent également à l'animation de la rue.





Atlas par îlot, quartier du Mont-de-Piété, îlot n°10, 1823. Les zones détruites lors de la création du passage Sainte-Avoie après 1826 et du percement de la rue Rambuteau ont été représentées en jaune ; le bâti subsistant en carmin ; en vert le bâti ayant fait l'objet d'une mise à l'alignement.



La rue Rambuteau sur le plan Lemièrre (1860). Les rues Beaubourg et du Renard n'ont pas encore été élargies.



La rue Rambuteau sur les feuilles minutes du cadastre 1900. Le plan représentant la rive nord de la rue Rambuteau, qui fait alors partie du quartier Sainte-Avoie, a été levée en 1890, tandis que la feuille figurant la zone sud a été levée en 1894. Les parties pochées en jaune correspondent aux parcelles à expropriées dans le cadre de l'élargissement de la rue Beaubourg. Le tissu urbain a peu évolué depuis le début du 20e siècle.



Les zones pochées en vert correspondent au bâti ancien épargné par les travaux de percement, en bleu les immeubles construits à l'occasion de la percée de la rue Rambuteau. En rose, les immeubles postérieurs et ceux lors de l'élargissement de la rue Beaubourg et de la rue des Archives.



Rive paire de la rue Rambuteau, vue prise vers la rue des Francs Bourgeois. Immeubles des n° 2 à 8 rue Rambuteau



Immeubles des n° 20 à 26 rue Rambuteau



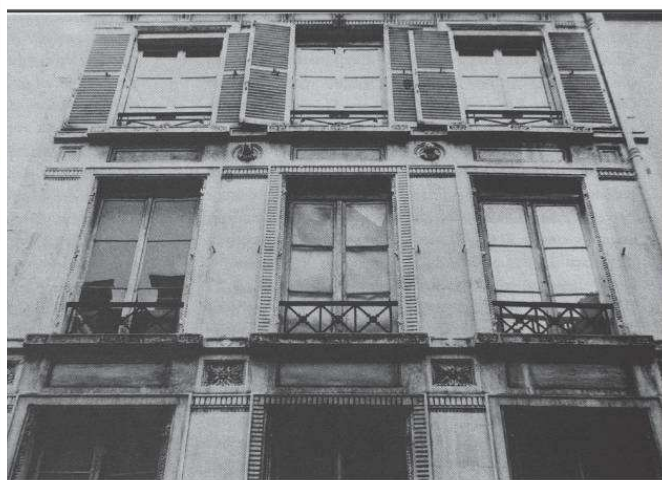
Vue prise depuis l'immeuble du n°14 rue Rambuteau vers la rue Beaubourg.



Immeubles des n° 26 à 30 rue Rambuteau



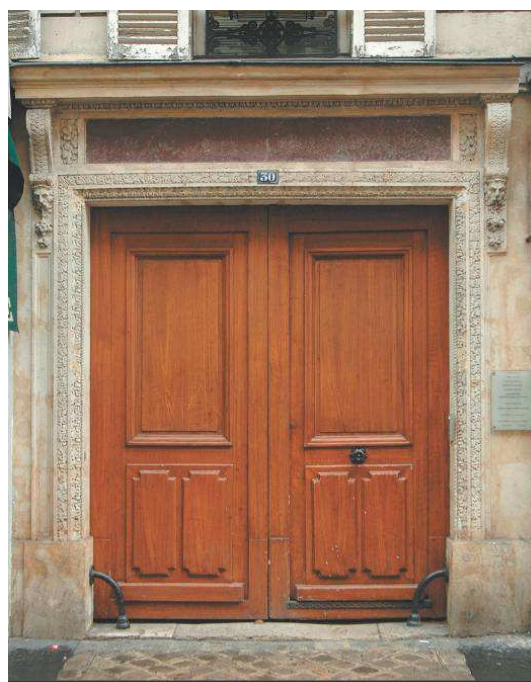
n°10 rue Rambuteau



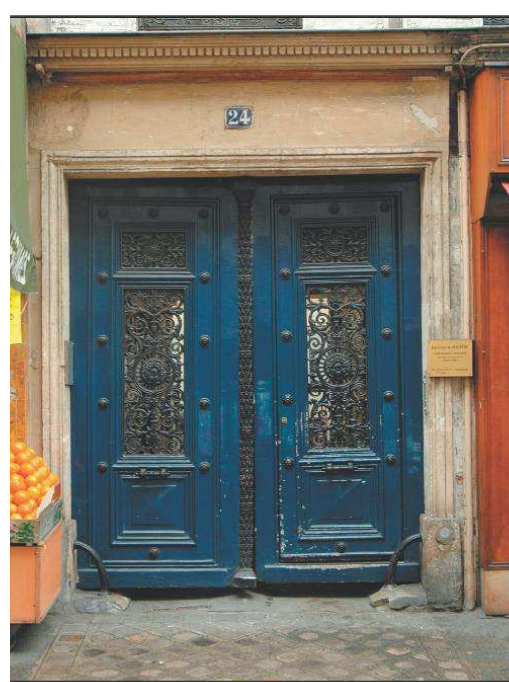
28 rue Rambuteau, phot. Jean-Marc Léri



n°12 rue Rambuteau



n°30 rue Rambuteau



n°24 rue Rambuteau

III.5.3 ENSEMBLE URBAIN N°11: RUE MALHER - (4^E ARRONDISSEMENT)

L'ensemble urbain Mahler-Rosiers est situé dans le 4^e arrondissement. Il est constitué des parcelles créées lors du percement de la rue Mahler au début des années 1850. Les immeubles de rapport qui la bordent sont représentatifs d'un style de transition entre l'immeuble du début du règne de Louis-Philippe et celui de la période haussmannienne et s'inscrivent dans une séquence visuelle qui a conservé son homogénéité.

Sous la Deuxième République, un arrêté du pouvoir exécutif du 26 mars 1848 ordonne le percement d'une nouvelle rue reliant la rue des Francs-Bourgeois à la rue Saint-Antoine à l'emplacement des prisons de la Force. La Grande Force est aménagée en 1780 sur les plans de l'architecte Pierre Giraud dans l'ancien hôtel de la Force acquis en 1754 par le comte d'Argenson pour le gouvernement qui y avait installé ses services administratifs. Ayant son accès au 2 rue du Roi-de-Sicile, elle accueille alors des prisonniers pour délits et dettes civiles. De 1785 à 1790, l'architecte Pierre Desmaisons se voit confier la construction de l'annexe de la prison destinée aux femmes - la Petite Force - à laquelle on accède par le 22 rue Pavée. En 1850, les prisonniers sont transférés à la prison Mazas qui vient d'être construite dans le quartier, tout proche, des Quinze-vingts, à l'angle du boulevard Mazas (actuel boulevard Diderot) et de la rue de Lyon. Après la démolition des deux prisons, la Ville de Paris acquiert le terrain, le divise en lots qu'elle revend en octobre 1852. L'ouverture de la rue Mahler s'inscrit donc moins dans un projet urbain destiné à faciliter la circulation - déjà assurée par les rues Pavée à l'ouest et de la Culture Sainte-Catherine (actuelle rue de Sévigné) à l'est - que dans une volonté de rentabilité financière.

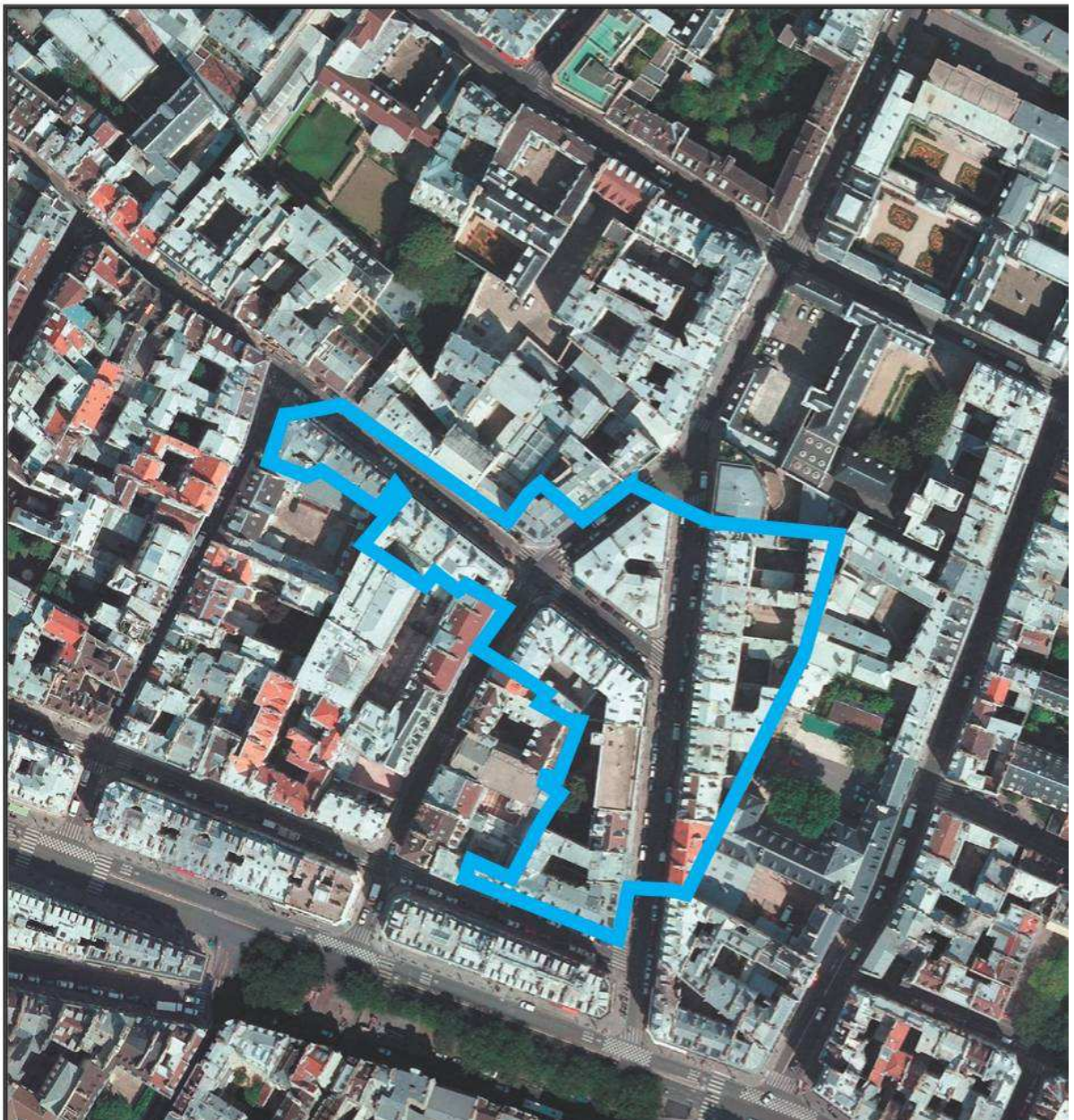
Le tracé de la nouvelle rue, dont la largeur est fixée à 12 mètres, débute au niveau du n°24 de la rue Pavée (hôtel Lamoignon) et rejoint l'ancienne rue des Ballets qui, depuis la rue Saint-Antoine, forme un coude avec la rue du Roi-de-Sicile. Lors du prolongement de la rue de Rivoli à partir de 1855 (cf. ensemble urbain n°12), les propriétés bordant la rue des Ballets sont expropriées et démolies au profit d'immeubles de rapport. Avant cette date, la rue Mahler s'arrêtait à l'actuel n°6. Les immeubles de rapport des n°2 et n°4 rue Mahler ont donc été construits quelques années après, mais présentent des gabarits et une hauteur sous corniche qui s'inscrivent parfaitement dans la séquence visuelle des autres immeubles. Ils font donc entièrement partie de l'ensemble urbain. Le décret d'ouverture de la rue Mahler prévoit également le prolongement de la rue des Rosiers qui se finissait en cul-de-sac par l'impasse Coquerelle. C'est ainsi que l'ouverture de la rue Mahler et le prolongement de la rue des Rosiers aboutissent à la formation d'un îlot triangulaire délimité par la rue Mahler, la rue Pavée et la rue des Rosiers. Si le n°2 de la rue des Rosiers date donc du début des années 1850, les immeubles des n°1 à 3 ter et 2bis semblent avoir été élevés quelques années plus tard, probablement dans les années 1860 (?). Ayant été construits dans le cadre d'un même projet prévu par le décret de 1848, ils peuvent être inclus dans le périmètre de l'ensemble urbain.

En 1974, l'immeuble du n°9 rue Mahler construit par Pierre Bonnard, architecte en chef des monuments historiques, pour accueillir le centre de recherche de l'Université Paris I-Sorbonne, vient remplacer une annexe du Mont-de-Piété composée d'un bâtiment bas et d'une halle sur cour. Si sa façade en verre et métal, qui contraste avec la pierre de taille et la fonte des immeubles de rapport des années 1850, affiche clairement son appartenance à une époque, le centre Mahler respecte néanmoins le gabarit des immeubles mitoyens et l'alignement sur rue.

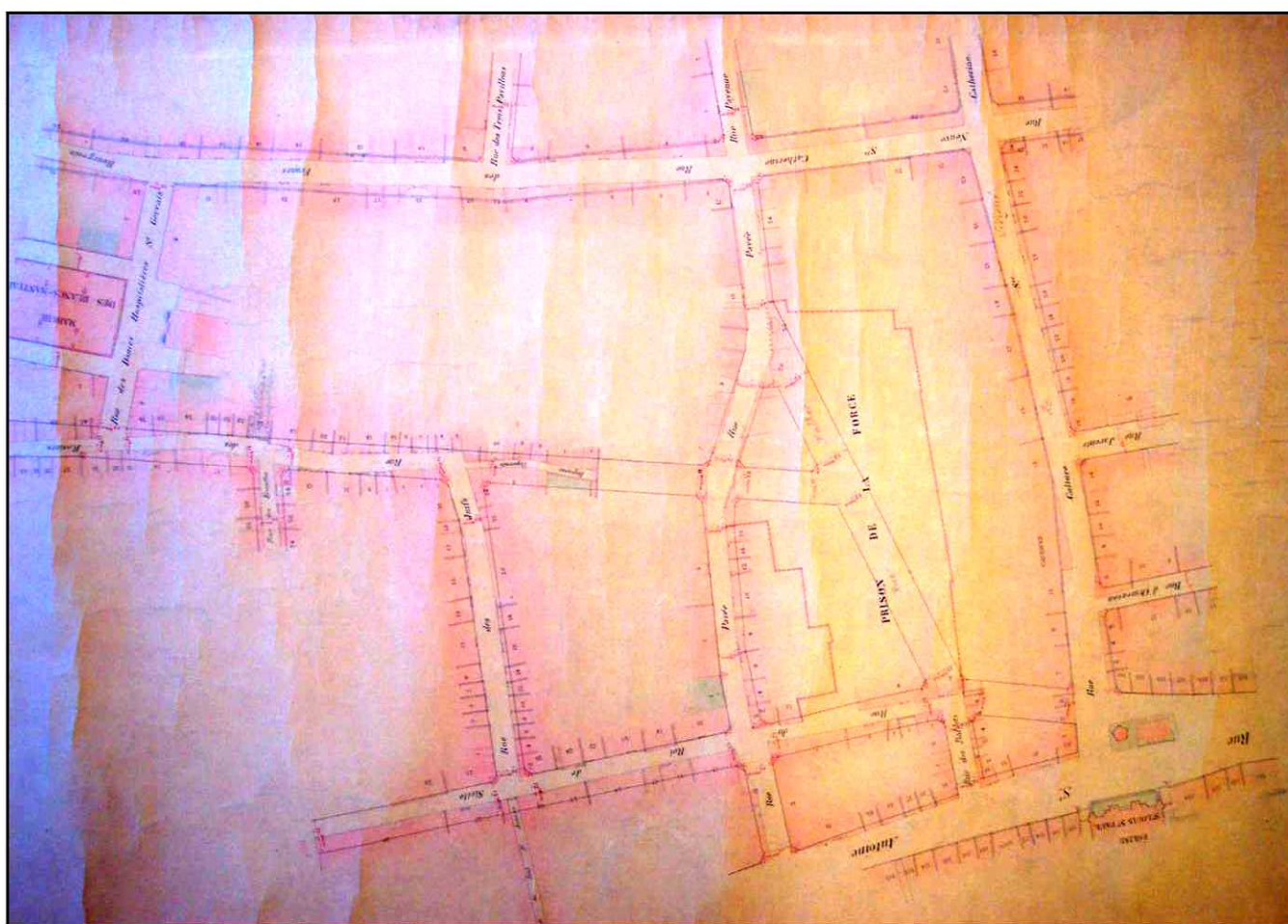
Les immeubles de rapport de la rue Mahler forment un ensemble ordonné qui traduit la volonté, depuis le règne de Louis-Philippe, de travailler le projet architectural à l'échelle de l'îlot et de jouer sur les effets de silhouette et de ligne de fuite qui prennent le pas sur la composition frontale de la façade. L'homogénéité, très prégnante sur la rive paire de la rue Mahler, est produite par l'application d'un même gabarit et par la liaison créée par les lignes des bandeaux d'étage, des balcons filants du cinquième étage et des corniches.

Construits en pierre de taille ou en moellon enduit, les immeubles de rapport larges en moyenne de cinq travées s'élèvent, à l'instar de ceux élevés une décennie auparavant rue du Pont Louis-Philippe ou Rambuteau - dont le gabarit et l'épannelage respectent le règlement de

1784 - sur sept niveaux : un rez-de-chaussée commerçant, quatre étages carrés, un étage en retiré et un sixième étage sous comble. Elevés au début des années 1850, ils illustrent la période de transition



entre le «type» rambutéen et le «type» immeuble haussmannien. L'utilisation plus systématique de la pierre de taille en façade sur rue, la finesse du dessin des motifs en fonte moulée des garde-corps, la mouluration vigoureuse des bandeaux d'appui et des encadrements des portes d'entrée, l'emploi du nouveau système de persiennes pliantes distinguent les immeubles de la rue Mahler de ceux de la période rambutéenne. En revanche, certains éléments caractéristiques de l'immeuble haussmannien ne sont pas encore en place : le relèvement du brisis percé de grandes lucarnes placées à l'alignement de la façade, très fréquent sous Haussmann, n'apparaît pas dans ces immeubles qui ne présentent pas non plus de balcon filant au deuxième étage. Les immeubles des n°10, 12 et 20 ne présentent que des balcons partiels. Par ailleurs, si leurs façades sont plus animées que celles de la rue Rambuteau ou du Pont Louis-Philippe, elles ne présentent pas l'exubérance décorative de la période suivante. Les éléments d'architecture tels que les consoles et la corniche n'ont pas encore subi de dilatation.



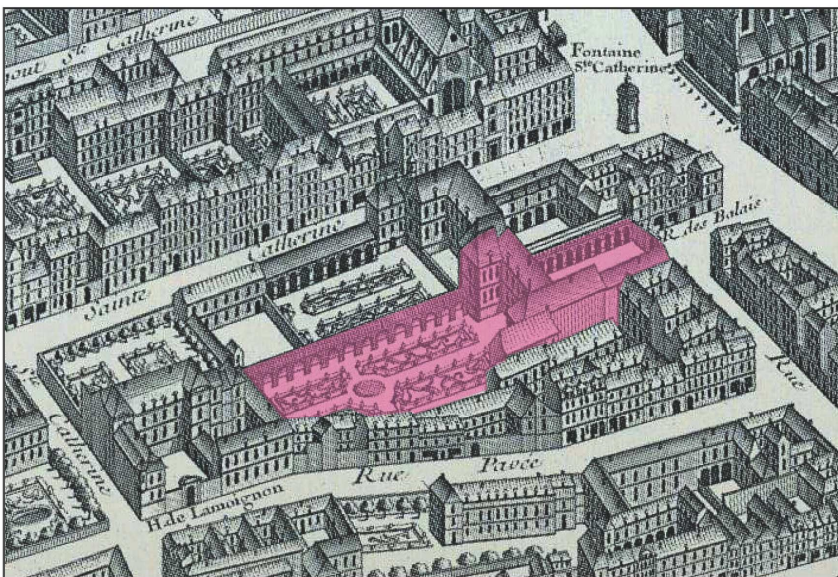
Plan d'ensemble des abords de la Force, Archives du Service Technique de la Documentation Foncière de la Ville de Paris, s.d. Ce plan fait figurer le secteur des prisons avant le percement de la rue Mahler au début des années 1850. Les projets d'ouverture de la rue Mahler et de prolongement de la rue des Rosiers ont été dessinés en surimposition.



Rive paire de la rue Malher : vue prise en 2009 depuis l'angle de la rue Malher et de la rue Pavée. En fond de vue, les immeubles de la rue Saint-Antoine.



Rive impaire : vue prise en 2009 depuis le n°24 de la rue Pavée (emplacement des vestiges du mur de l'ancienne prison de la Force).



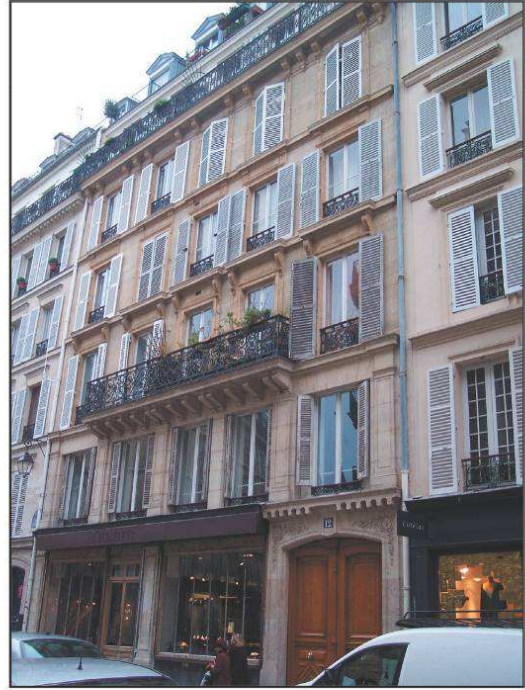
L'hôtel de la Force sur le plan Turgot, dit Louis Bretez, 1734-1739.



Vue de la prison de la Force et de la rue du Roi de Sicile à Paris où fut égorgée la princesse de Lamballe en 1792, lithographie de Laurence, 19e siècle, Versailles, château de Versailles et de Trianon.



n°10



n°12



n°14



n°18

Cette séquence d'immeubles qui présentent une largeur similaire forme un ensemble très homogène. Chaque immeuble est une variation sur le même type avec rez-de-chaussée commerçant, entrée par une porte surmontée d'un linteau sculpté.



3 bis rue des Rosiers



3 ter rue des Rosiers



3 rue des Rosiers / 16 rue Pavée



2 bis rue des Rosiers / 13 bis rue Pavée

La modénature de ces immeubles qui forment le carrefour rue Pavée / rue des Rosiers laisse penser qu'ils ont été construits une dizaine d'années après le lotissement Malher : à l'instar du n°1 rue des Rosiers, le décor sculpté ainsi que les motifs des garde-corps puise dans le répertoire de l'architecture du 18e siècle.

III.5.4 ENSEMBLE URBAIN N°12: RUE DE RIVOLI - (4^E ARRONDISSEMENT)

L'ensemble urbain n°12 est constitué des parcelles touchées par les travaux de prolongement de la rue de Rivoli. Il est formé de deux segments : le premier correspond à la partie comprise entre les n°44 et 70 rue de Rivoli, percée dans le cadre de la loi du 4 août 1851 organisant le prolongement de la rue de Rivoli depuis la place du Louvre jusqu'à la rue Saint-Antoine. Le segment compris entre la place du marché Saint-Jean et l'ancienne place de Birague (n°8 et n°46 rue de Rivoli) a été aménagé selon le décret d'utilité publique du 29 septembre 1854. Les immeubles de rapport construits le long cette partie à partir du milieu des années 1850 sont caractéristiques du premier «haussmannisme».

La question du prolongement de la rue de Rivoli, dont le premier tronçon est réalisé sous le Premier Empire depuis la place de la Concorde jusqu'au passage Delorme (un peu au-delà de l'actuelle rue des Pyramides), est posée dès 1806. Le projet d'une «rue impériale» reliant la colonnade du Louvre à la Bastille est alors évoqué, idée déjà formulée par la commission des artistes en 1796. En 1843, Hyppolite Meynadier la reprend à son compte pour suggérer l'aménagement d'une «grande-rue de l'Hôtel de Ville». Faute de financement, il faut attendre la fin de la Monarchie de Juillet pour que le projet soit de nouveau à l'ordre du jour. C'est sous la Deuxième République et le Second Empire qu'il est relancé, recevant un début d'exécution sous le préfet de la Seine, Jean-Jacques Berger. Deux décrets de 1848 stipulent que la rue de Rivoli sera prolongée jusqu'à la rue Saint-Antoine, ce que confirme la loi du 4 août 1851. Une exemption d'impôts de vingt ans est accordée afin de stimuler la construction le long du nouvel axe. Des difficultés rencontrées lors des travaux de prolongement de la rue, liées à de mauvais calculs de nivellement au niveau de la butte de la tour Saint-Jacques-de-la-Boucherie, font partie des raisons qui conduisent Napoléon-Bonaparte à se séparer de Berger auquel succède, en juin 1853, Georges-Eugène Haussmann qui se fait fort de mener à son terme le projet jugé prioritaire. Le prolongement de la rue de Rivoli fait partie du premier réseau des percées du Second Empire et forme, avec l'axe est-ouest constitué par le boulevard Saint-Germain et l'axe nord-sud des boulevards Saint-Michel et de Sébastopol - réalisées après la rue de Rivoli - la «Grande croisée de Paris».

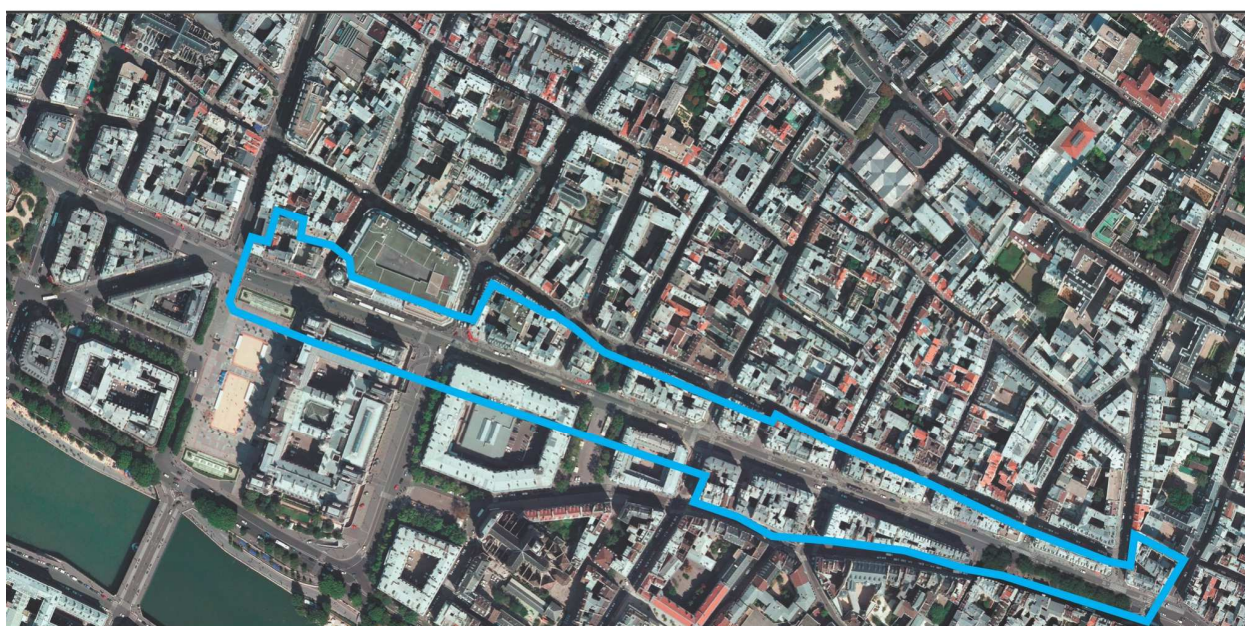
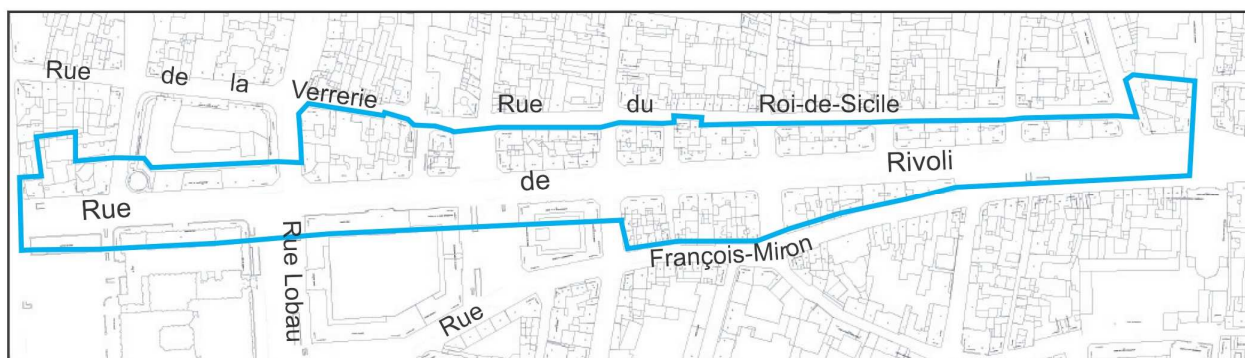
Le plan annexé au décret d'utilité publique du 29 septembre 1854 montre que la partie de la rue de Rivoli allant jusqu'à l'ancienne place du marché Saint-Jean est déjà tracée à cette date. Si le plan de Paris en 1854 figurant dans l'*Atlas des travaux de Paris* publié par Alphand indique que ce segment a été ouvert en 1850, il semble plus probable que le percement ait été réalisé selon la loi du 4 août 1851. Les immeubles de rapport des n°44, 46, 50, 66, 68 et 70 datent vraisemblablement de cette époque. D'après le plan annexé au décret, à l'autre extrémité, trois immeubles correspondant aux actuels n°2, 4 et 6 rue de Rivoli sont déjà construits. Ils datent de l'ouverture, sous la Deuxième République (arrêté du pouvoir exécutif du 26 mars 1848), de la rue Mahler à l'emplacement de l'ancienne prison de la Force.

Les travaux de prolongement de la rue de Rivoli entre la place du marché Saint-Jean et la rue Mahler, sur la rive paire, et de la rue de Fourcy, sur la rive impaire, sont déclarés d'utilité publique le 29 septembre 1854 mais se heurtent rapidement aux protestations des commerçants du marché Saint-Jean qui auraient préféré l'élargissement de la rue Saint-Antoine (qui commençait alors au niveau de la place Saint-Gervais). Déterminé à trancher dans le vif pour assainir un quartier asphyxié et foyer traditionnel d'insurrections, Haussmann fait tracer la rue de Rivoli en ligne droite depuis l'Hôtel de Ville, dans le prolongement de la façade nord de la caserne Napoléon - dont la construction vient de s'achever -, jusqu'à l'église Saint-Paul-Saint-Louis. La largeur de la rue Saint-Antoine étant jugée suffisante, la rue de Rivoli ne sera pas prolongée jusqu'à la place de la Bastille. Le décalage entre la rive paire qui débute juste après la rue de Sévigné et la rive impaire qui commence au droit de la rue de Fourcy est rattrapé par l'aménagement d'un terre-plein, appelé «pointe Rivoli».

Le percement entraîne la démolition quasi-totale de sept îlots, constitués de bâti médiéval, situés dans la partie sud-est de l'ancien quartier du Marché Saint-Jean (îlots n° 10 à 16). L'îlot au nord de la place du marché, compris entre les anciennes rues de Bercy et de la Croix Blanche est entièrement rasé. Aux revers de la percée subsiste une vingtaine de maisons

épargnées par les travaux de prolongement. C'est le cas rue de la Verrerie (n°5 à 13 et n°17), rue du Roi-de-Sicile (n°25-27 et n° 35 à 41) et de la rue François-Miron (n°7 à 17 et 31 à 35). Il reste également une dizaine de maisons le long des rues anciennes perpendiculaires à la rue de Rivoli : 3 rue des Mauvais Garçons, 3-5 rue du Bourg-Tibourg, 11 et 12 rue Vieille-du-Temple, 28 rue du Pont Louis-Philippe (correspondant à l'ancien n°4 rue Vieille-du-Temple) et n°2 à 6 et n°14 et 16 rue Cloche-Perce. Quant aux immeubles des n° 29 à 33 rue du Roi-de-Sicile, ils ont été construits sous la Monarchie de Juillet en application de l'ordonnance royale du 15 octobre 1830 prescrivant l'alignement de la rue. Ils ont servi de repère à l'alignement des façades arrière des parcelles traversantes rue de Rivoli / rue du Roi-de-Sicile.

Commencée en 1855, la construction des immeubles de rapport le long du nouvel axe s'achève à la fin des années 1850

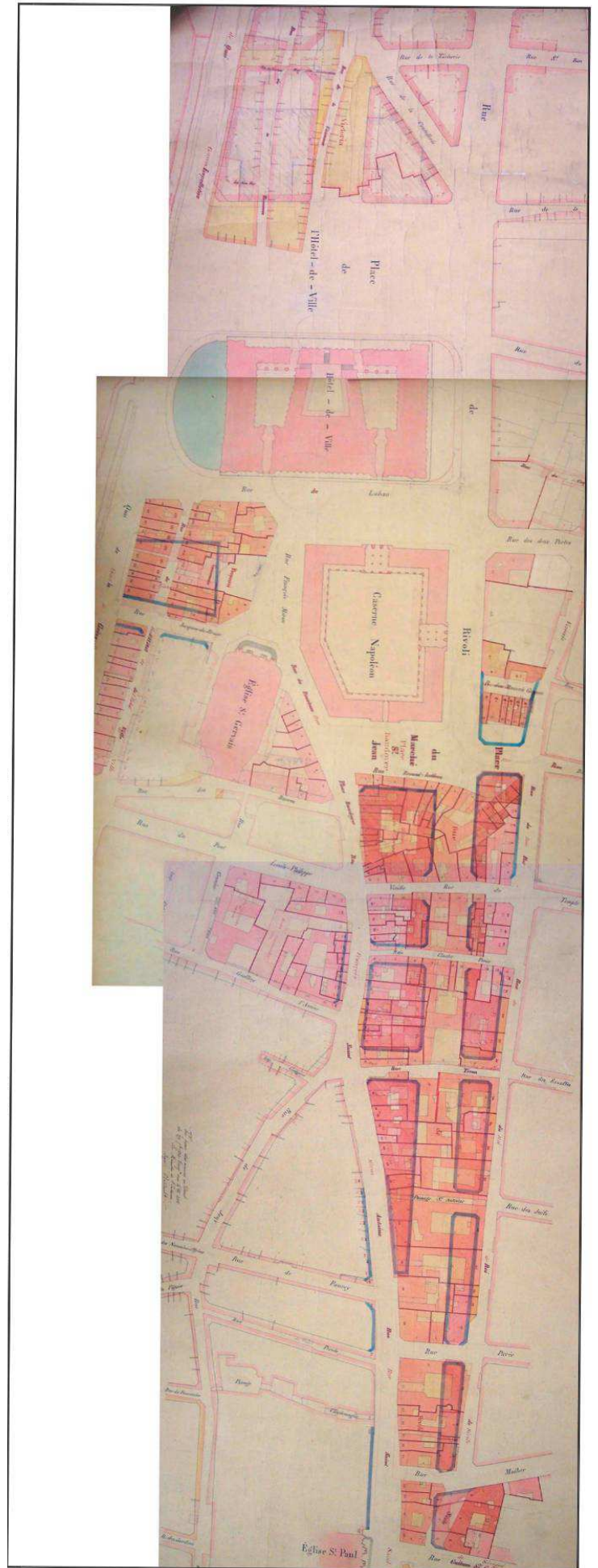




48 rue de Rivoli. Immeuble construit dans les années 1890. Le règlement de 1884 lui permet de monter à une plus grande hauteur que les immeubles contigus.

Plan de prolongement de la rue de Rivoli entre la place du Marché Saint-Jean et l'église Saint-Paul et du dégagement des abords de la caserne Napoléon - Pour copie conforme au plan inventorié n°12969 de la série brûlée, annexée au décret du 29 septembre 1854 n°3818 et déposé au ministère de l'intérieur, 1/ 2000e, Archives du Service Technique de la Documentation Foncière, Ville de Paris, plan n°1240.

Ce projet fait figurer la superposition entre l'ancien parcellaire (poché en jaune) et les nouveaux aménagements (pochés en carmin), donnant à voir l'ampleur des destructions entraînés par les travaux de prolongement de la rue de Rivoli. Les îlots anciens, dont seules quelques maisons sont conservées, sont traversés en leur cœur. Les liserés bleus, qui correspondent aux alignements prévus, n'ont été que partiellement appliqués. Le nord de l'ancienne place du marché Saint-Jean ne sera pas, par exemple, aménagée selon les indications du plan. Sur le fond de plan sont représentées l'emprise de l'ancien Hôtel de Ville, tel qu'il a été réaménagé sous la Monarchie de Juillet, et celle de la Caserne Napoléon qui vient d'être inaugurée. Elle servira de repère à l'alignement des immeubles de rapport de la rive impaire jusqu'à la rue de Fourcy. Le décalage entre la rive paire qui débute juste après la rue de Sévigné et la rive impaire qui commence au droit de la rue de Fourcy sera rattrapé par l'aménagement d'un terre-plein, appelé «ponte Rivoli», dont le dessin de figure pas sur le projet.





Extrait de l'Atlas des quarante-huit quartiers de la Ville de Paris : anciens quartiers des Arcis et du marché Saint-Jean avant les travaux de prolongement. Le bâti détruit est figuré en jaune, le bâti épargné en vert.



L'église Saint-Paul-Saint-Louis, lithographie de Fichot, d'après le dessin de Chapuy, extraite de *Paris dans sa splendeur*, éd. Charpentier, 1856-1860 (Musée Carnavalet © PMVP/Briant). Début de la rue de Rivoli. Au fond, on distingue la tour Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à gauche au premier plan, l'église Saint-Paul-Saint-Louis et à droite, les façades des immeubles de la rive paire. Sur le terre-plein de la pointe Rivoli, une fontaine a été installée en souvenir de l'ancienne fontaine de Birague qui était située devant les actuels n°98 et 100 rue Saint-Antoine.



42 rue de Rivoli. Le dessin de cette façade de quatre travées puise dans le répertoire de l'architecture classique : entresol strié de refends, corniche moulurée, consoles à volutes soutenant les balconnets des premier et deuxième étages, baies du bel étage surmontées de frontons au tympan décoré d'une coquille Saint-Jacques.



Immeuble 28 rue de Rivoli. Le dessin de cette façade emprunte au style rocaille (mascarons sommant les baies du bel étage, cartouches du deuxième étage). Les quatre travées du milieu mises en valeur par les pilastres embrassant les premier et deuxième étages, allusion aux façades des immeubles des places royales parisiennes dessinées par Jules-Hardouin Mansart.



12 rue Vieille-du-Temple.
Maison ancienne épargnée par les travaux de prolongement. La façade a été rhabillée à la fin du 19e siècle.

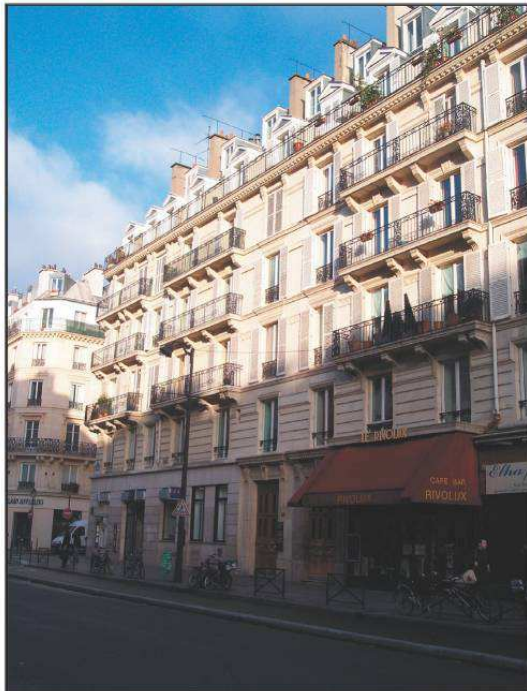


11 rue Vieille-du-Temple
Maison ancienne présentant une façade Louis XV.

Exemples de traitement façade principale / façade arrière



3 rue de Rivoli et 43 rue François-Miron



16-18 rue de Rivoli et 11-11 bis rue du Roi-de-Sicile

Le contraste est frappant entre le traitement des façades principales donnant sur la rue de Rivoli et les façades arrière dont le décor se réduit à la mise en valeur des bandeaux d'étage et à la mouluration discrète des encadrements de baies.

III.5.5 ENSEMBLE URBAIN N°13: PLACE SAINT-GERVAIS - (4^E ARRONDISSEMENT)

Cet ensemble urbain est constitué d'un assemblage de façades monumentales en une suite d'ordonnements disposés autour de la place Saint-Gervais et de la rue Lobau. Il est caractéristique de l'art urbain tel qu'il était pratiqué dans les années 1850-1880, date où la façade arrière de l'Hôtel de Ville a été conçue et intégrée à un bâti préexistant. Celui-ci est essentiellement de la deuxième moitié du XIX^e siècle, ce qui lui donne son homogénéité apparente (à l'exception de la façade de l'église Saint-Gervais qui remonte au début du XVII^e siècle).

Les travaux d'agrandissement de l'Hôtel de Ville édifié aux XVI^e et XVII^e siècles, imposés par le transfert des bureaux de la Préfecture de la Seine à partir de 1803, sont conduits à partir de 1837, sous la direction des architectes Hyppolyte Godde et Jean-Baptiste Ciceron-Lesueur. Plusieurs maisons, dont certaines remontent au Moyen Âge, bordant les rues du Mouton, du Martrois, de la Tixéranderie (ou Tissanderie), du Tourniquet, des Haudriettes, Pernelle et de la Levrette sont détruites. Par ordonnance royale du 14 décembre 1838, les rives droites des rues du Tourniquet, Pernelle et de la Levrette sont réunies sous la dénomination de la rue de Lobau. Afin de raccorder le niveau du sol du nouvel Hôtel de Ville avec les rues environnantes, des travaux de nivellement sont menés de 1844 à 1847 place Saint-Gervais.

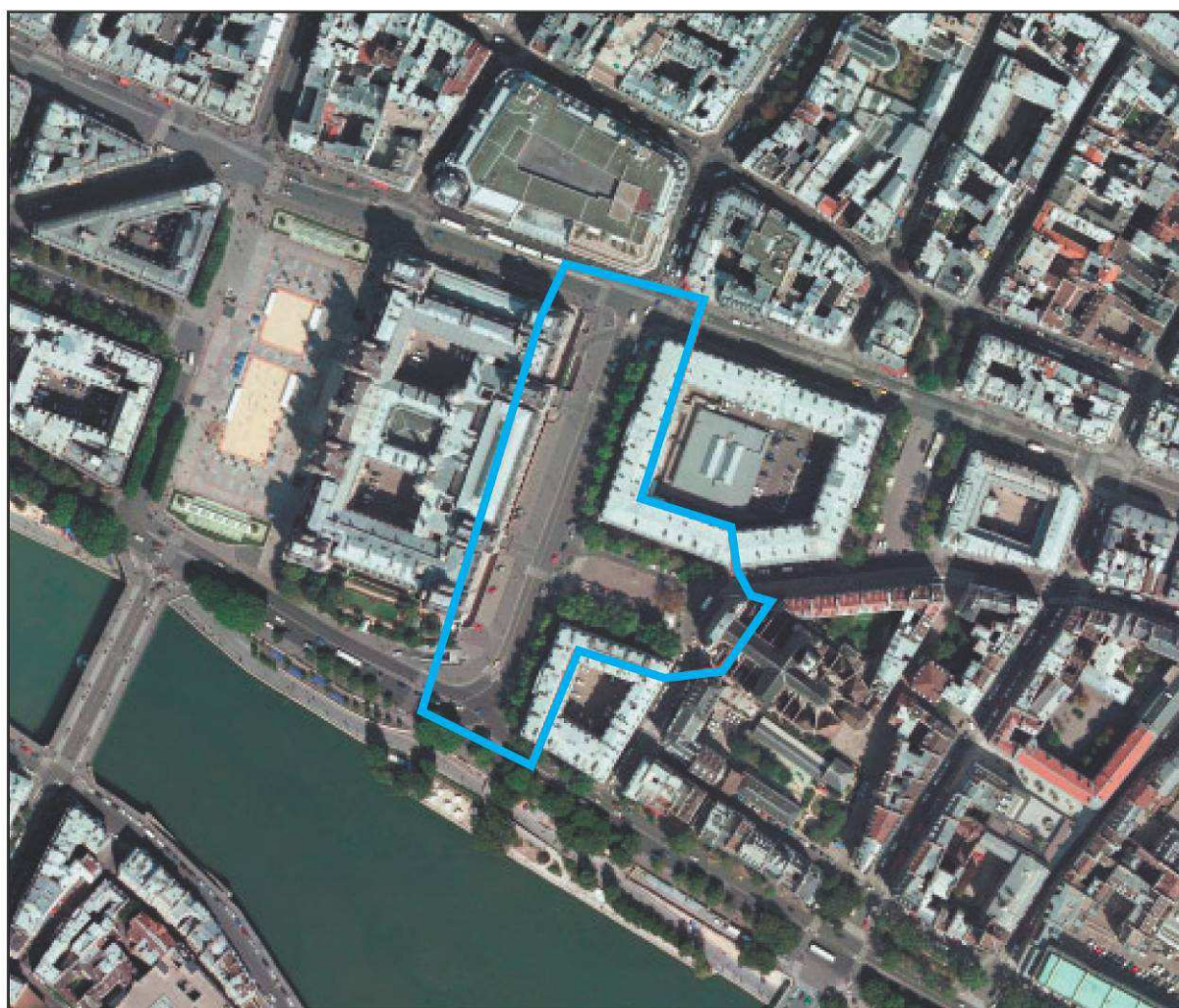
La crainte d'un soulèvement populaire, suite aux événements de 1848, explique la décision prise par Louis-Napoléon en 1849 de construire une caserne destinée à protéger l'Hôtel de Ville. À l'emplacement des dernières maisons subsistant dans l'îlot délimité par les rues de la Tixéranderie, du Monceau et du Pourtour est édifiée, au début du Second Empire, la caserne Napoléon sur les plans du capitaine du génie Guillemant qui dispose cinq corps de bâtiments autour d'une cour. La construction de cet édifice, qui commence en 1852, et s'achève en 1854, s'inscrit dans le cadre des travaux de prolongement de la rue de Rivoli (déclarés d'utilité publique par la loi du 29 septembre 1854 entre la place de l'Hôtel de Ville et la place de Birague). L'édification, en 1861, par l'architecte Louis Janvier, d'une seconde caserne – la caserne Lobau – conçue comme une réduction de la caserne Napoléon, marque l'achèvement des travaux d'aménagement des abords de l'Hôtel de Ville sous le Second Empire et vient terminer la composition de la place Saint-Gervais entièrement reconfigurée. A la suite de l'incendie de 1871, l'Hôtel de Ville est reconstruit à partir de 1880 sous la direction de Théodore Ballu (1817-1885) et Edouard Deperthes (1833-1898), ce dernier continuant le chantier intérieur après le décès de son associé et avec l'aide de Camille Formigé. Son inauguration en 1882 est toute symbolique. Le décor sculpté des façades et le décor intérieur se terminent à l'orée des années 1890. En 1885, la caserne Lobau revient à la Ville de Paris qui acquiert en 1908 une partie de la caserne Napoléon. En 1914, la municipalité accède à la demande formulée sept ans plus tôt par l'abbé Marcel Gauthier désireux de retrouver l'arbre sous lequel, selon la tradition, était rendue la justice au Moyen Âge : un orme d'une vingtaine d'année est plantée en face de l'église Saint-Gervais.

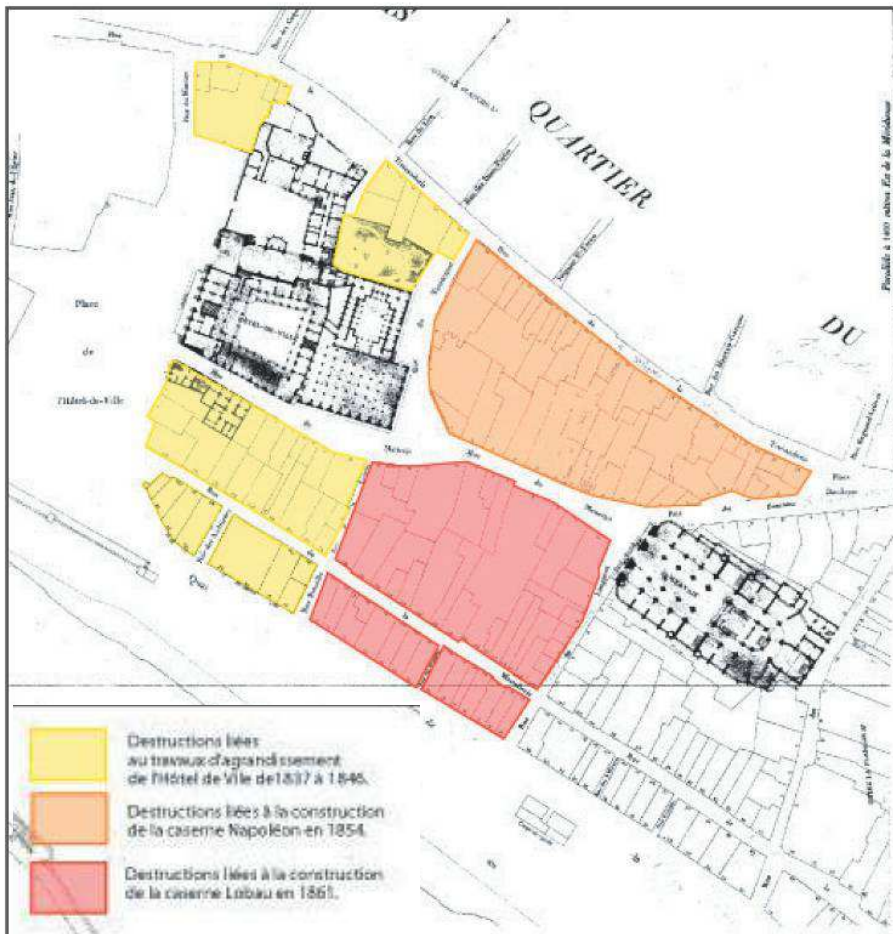
La qualité urbaine et architecturale de cet ensemble urbain réside dans la cohérence des façades établies dans la seconde moitié du XIX^e siècle et dans l'intégration de l'église Saint-Gervais dans le parti de recomposition du secteur. Le gabarit et le traitement soigné des façades des casernes, inspirés de l'architecture des places royales parisiennes dessinées par Jules-Hardouin Mansart, met en valeur la façade de l'église, chef d'œuvre de l'architecture classique française exécutée en 1621 sur les plans de Salomon de Brosse, assisté de Clément Métezeau. L'élévation, au début des années 1880, de la façade arrière « néo-Renaissance » de l'Hôtel de Ville, détruit par un incendie lors de la Commune, vient achever la composition de cette ancienne place offrant un véritable panorama historiciste de l'architecture française historiciste.

Le choix de l'implantation orthogonale des façades du Second Empire par rapport au positionnement en biais de l'église participe à une mise en scène urbaine subtile jouant sur la différenciation entre quartier neuf et ancien. Les dimensions de la place offrent par ailleurs un double dégagement à l'église Saint-Gervais et à la façade arrière de l'Hôtel de Ville dont le

couronnement du pavillon d'entrée (3 rue de Lobau) répond habilement au fronton semi-circulaire de la façade XVIIe siècle.

L'intérêt de l'ensemble urbain apparaît de même dans le traitement monumental de la rue de Lobau bordée par les façades des deux casernes et de l'Hôtel de Ville, ainsi que par une extrémité du bazar de l'Hôtel de Ville (datant pour cette partie des années 1880) et par l'immeuble d'angle de la rue de Rivoli prolongée en 1854.

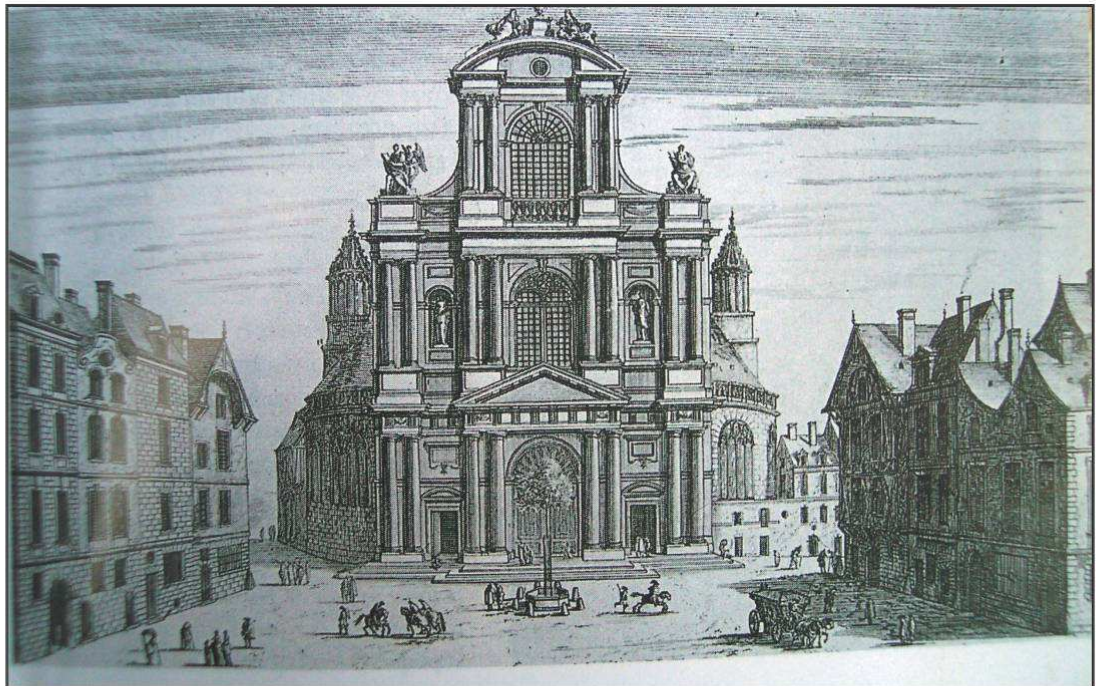




Les destructions occasionnées par le réaménagement des abords de l'Hôtel de Ville de la Monarchie de Juillet au Second Empire reportées sur le fond de plan de l'Atlas des quarante-huit quartiers de Vasserot et Bellanger.



Emprise des casernes Lobau et Napoléon et de l'Hôtel de Ville reconstruit après l'incendie de 1871 sur le même fond de plan



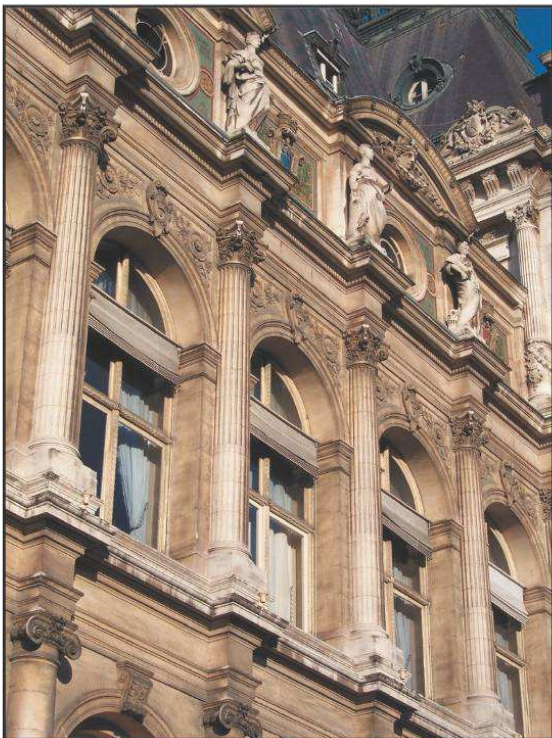
La façade de l'église Saint-Gervais, gravure de Jean Marot (Musée Carnavalet © PMVP/Degrâces). Saluée par ses contemporains pour sa modernité et sa beauté, elle a été considérée comme un modèle de l'ordonnement classique français, inspirant le dessin de la façade de l'église Saint-Paul-Saint-Louis. Superposant trois ordres d'architecture, elle impose sa sobriété décorative tout en jouant sur le relief de la modénature. Au 17^e siècle, la place qui était probablement plus étroite et moins régulière que la gravure ne le laisse supposer, était bordée de maisons anciennes, dont certaines médiévales à pignon.



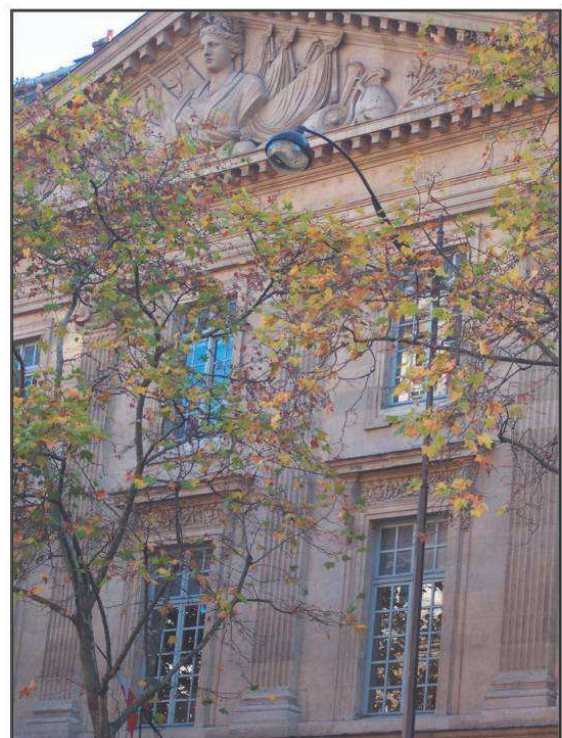
La façade de la caserne Lobau donnant sur la place Saint-Gervais. Le soubassement à refends, les pilastres engagés et l'avant-corps surmonté d'un fronton triangulaire rappellent les façades de la place Vendôme.



Façade néo-Renaissance de l'Hôtel de Ville reconstruit au début des années 1880. Vue prise depuis la rue François-Miron.



Détail de la façade arrière de l'Hôtel de Ville



Détail de la façade de la caserne Napoléon donnant sur la rue de Lobau.



Façade principale de la caserne Lobau (2 rue Lobau)



Façade principale de la caserne Napoléon (4 rue Lobau)

III.5.6 ENSEMBLE URBAIN N°14: PLACE BAUDOYER - (4^E ARRONDISSEMENT)

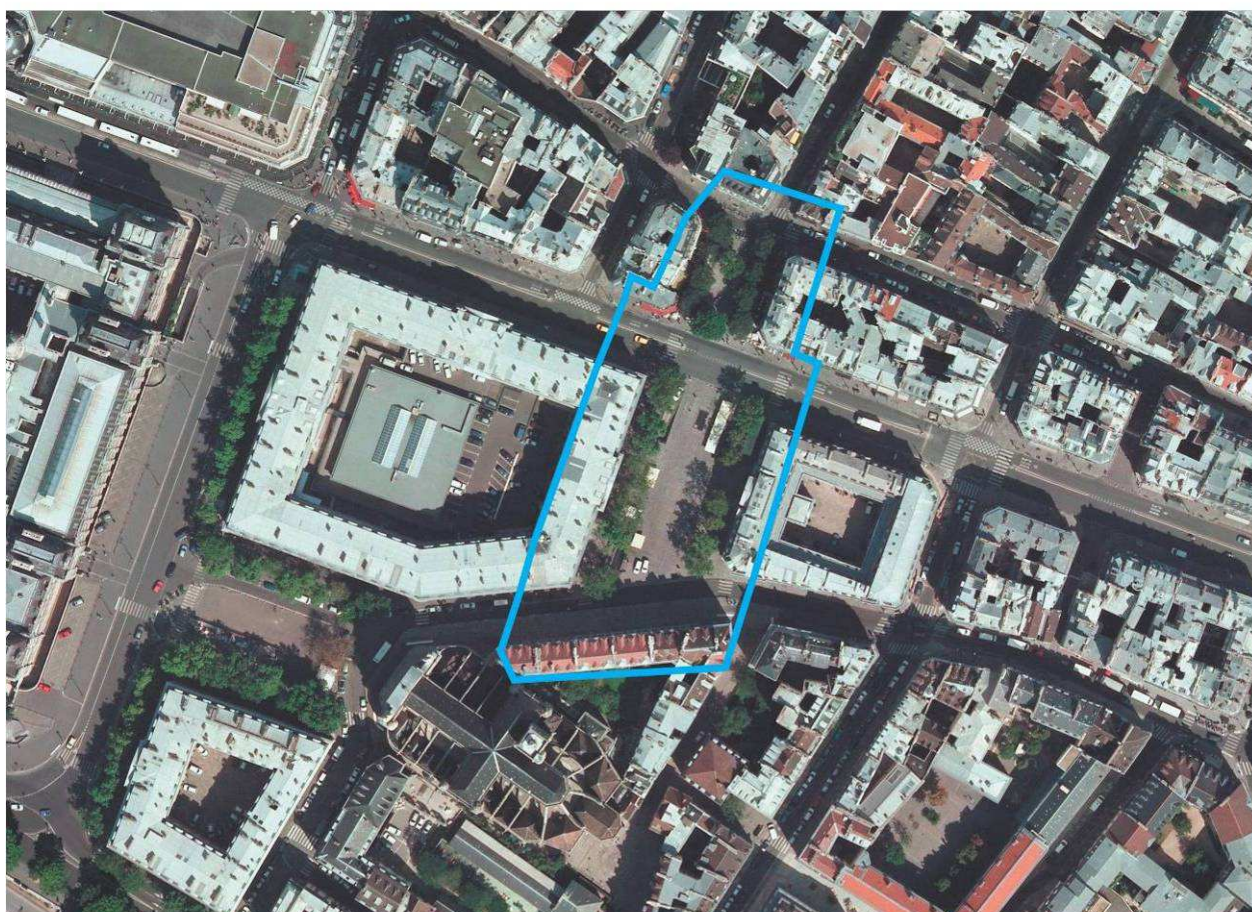
L'actuelle place Baudoyer correspond à un site d'occupation ancienne comme l'attestent des fouilles archéologiques entreprises en 1993-1994 à l'occasion de la construction d'un parking souterrain. Des sépultures et des vestiges d'habitat mérovingiens ont été mis au jour et des niveaux de sol à la hauteur des actuels n° 10 et 14 rue François Miron ont été interprétés par le fouilleur, L. Valencia, comme des niveaux de voie antique. Il ne reste en revanche plus aucune élévation de la période médiévale, le secteur ayant été entièrement reconfiguré lors du percement de la rue de Rivoli à partir de 1854.

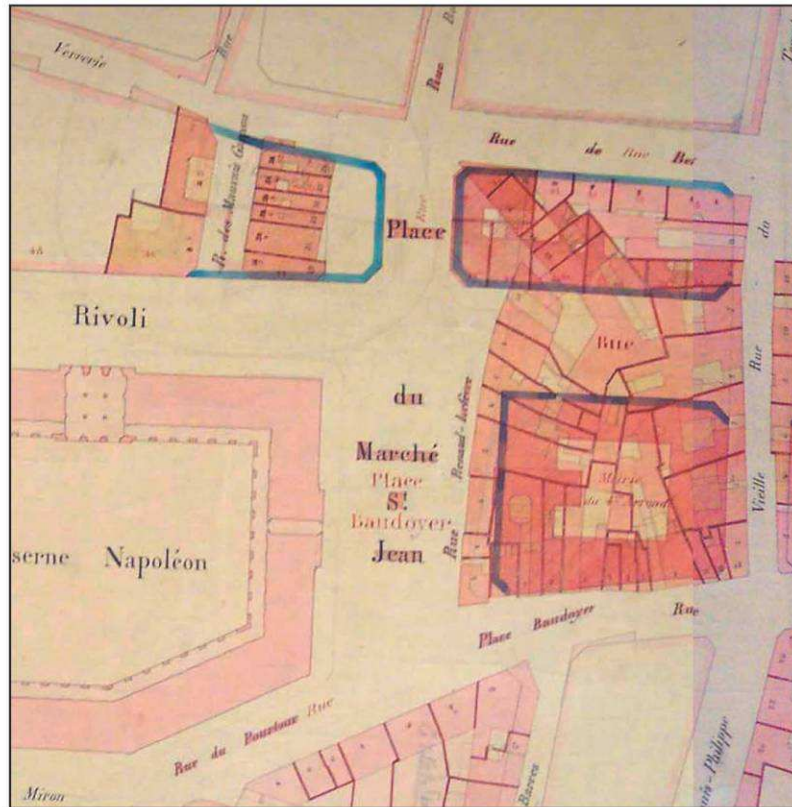
Lors des travaux de prolongement de la rue de Rivoli (déclarés d'utilité publique par le décret du 29 septembre 1854 entre la place de l'Hôtel de Ville et la place de Birague), le secteur autour des anciennes places Baudoyer et du marché Saint-Jean est en effet complètement réaménagé. La construction de la caserne Napoléon, terminée en 1854, entraîne la disparition de l'îlot bordé par la rue de la Tixéranderie (ou Tissanderie), du Pourtour, du Monceau et du Tourniquet Saint-Jean, tandis que le prolongement de la rue de Rivoli détruit le cœur des îlots bordant l'ancienne place du marché Saint-Jean. Des immeubles de rapport sont construits à l'emplacement des maisons anciennes (n° 42bis et 44 rue de Rivoli, n° 4 et 7 rue du Bourg Tibourg). Une nouvelle place correspondant approximativement à la partie nord de l'ancienne place du Marché Saint-Jean est alors aménagée entre la rue de Rivoli et la rue du Bourg Tibourg (celle-ci commence désormais à l'angle de la rue de Rivoli) qui prolonge la place Baudoyer au-delà de la percée haussmannienne. L'élévation en 1868 de la mairie du 4^e arrondissement par Antoine-Charles Bailly en face de la caserne Napoléon dote la place Baudoyer d'une seconde façade monumentale d'inspiration Renaissance.

L'aménagement de la place Baudoyer, contemporaine de la place Saint-Gervais, a été conçu selon les mêmes principes : un bâti ancien sert de décor de fond à la composition. Les maisons construites en 1734 le long de la rue François-Miron (n° 4 à 12) sur les plans de l'architecte Jean Vinage pour la fabrique Saint-Gervais sont mises en valeur par l'emmarchement réalisé dans le cadre des travaux de nivellement menés en 1847 pour raccorder le niveau du sol du nouvel hôtel de Ville avec celui des rues environnantes. La scénographie urbaine joue aussi sur la reprise du motif des arcades du rez-de-chaussée des maisons Louis XV par les bâtiments administratifs du Second Empire et sur l'échappée visuelle créée depuis la place Baudoyer vers la rue du Bourg Tibourg. A l'entrée de cette voie qui se poursuit vers le nord, le projet initial prévu en 1854 n'a pas été réalisé, ce qui a permis son élargissement tel qu'on le voit aujourd'hui et tel qu'il forme un prolongement naturel de la place Baudoyer de l'autre côté de la rue de Rivoli. Bordée de façades de toutes les époques, notamment par celle de Vinage au sud et de Jean-François Blondel construite entre 1728 et 1733, Cet ensemble urbain donne à voir les strates historiques qui se sont succédées dans le quartier.



Façade de la caserne Napoléon construite sur les plans de capitaine de génie Guillemant de 1852 à 1854. Elle donne accès à la caserne de la garde républicaine. Elevée dans un style inspiré de l'architecture des places royales parisiennes dessinées par Jules-Hardouin Mansart, elle fait face à la mairie du 4e arrondissement de style Renaissance.

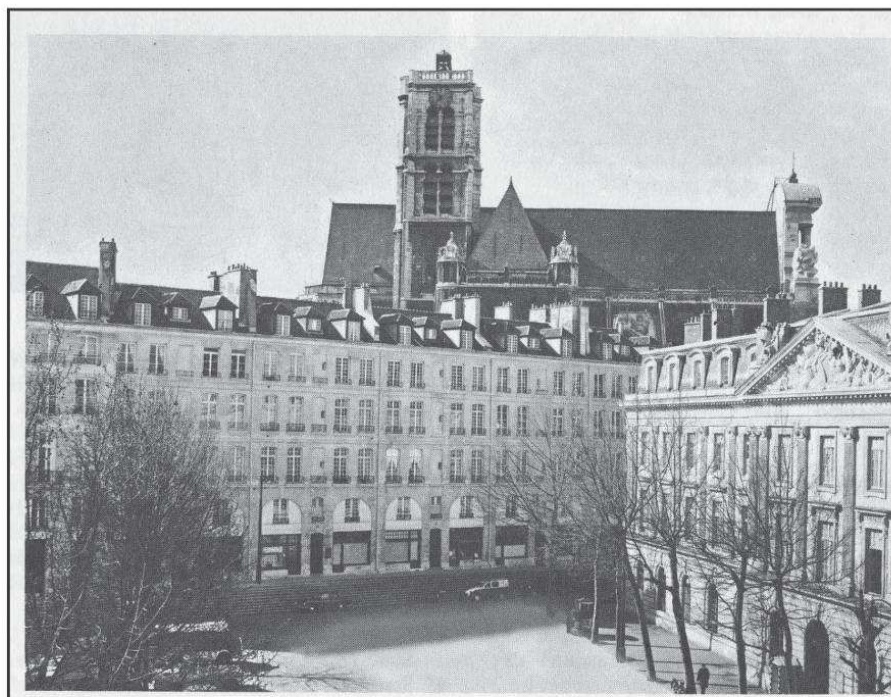




Projet du marché Saint-Jean sur le plan annexé au décret du 29 septembre 1854. A cette date, la caserne Napoléon est achevée et la mairie du 4^e arrondissement encore en projet. Une composition jouant sur un effet de «pincement» devait mettre en scène l'échappée visuelle vers la rue du Bourg-Tibourg, mais l'îlot situé bordant l'est de la nouvelle place ne prendra pas la forme indiquée par le liseré bleu. Les trois parcelles au nord seront rassemblées pour permettre la construction d'un immeuble de rapport tandis que les trois parcelles au sud resteront presque intactes.



Superposition du plan parcellaire actuel et de l'Atlas Vasserot. En rouge figure l'ancien parcellaire, en jaune le plan parcellaire actuel. La place Baudoyer a été formée à la suite de la destruction d'un ensemble de maisons qui ne permettait pas auparavant de saisir le développement de l'ensemble des maisons construites au XVIII^e siècle par J. Vinage sur la façade nord de l'église Saint-Gervais.



Vue de la place Baudoyer prise depuis un immeuble de la rue de Rivoli. En fond de décor, les maisons locatives construites pour la fabrique Saint-Gervais en 1733 par l'architecte Jacques Vinage. Lors des travaux de l'aménagement de l'îlot 16 à partir de 1943, Albert Laprade laisse debout les façades, les restaure, et choisit de reconstruire tous les intérieurs pour y mettre les éléments de confort moderne.



Place Baudoyer : vue prise depuis les emmarchements de la rue François-Miron en direction de la place secondaire formée par l'entrée de la rue du Bourg-Tibourg, réalisée après 1854. Au fond, l'immeuble conçu par J.-F. Blondel.

III.5.7 ENSEMBLE URBAIN N°15: BOULEVARD HENRI IV NORD - (4^E ARRONDISSEMENT)

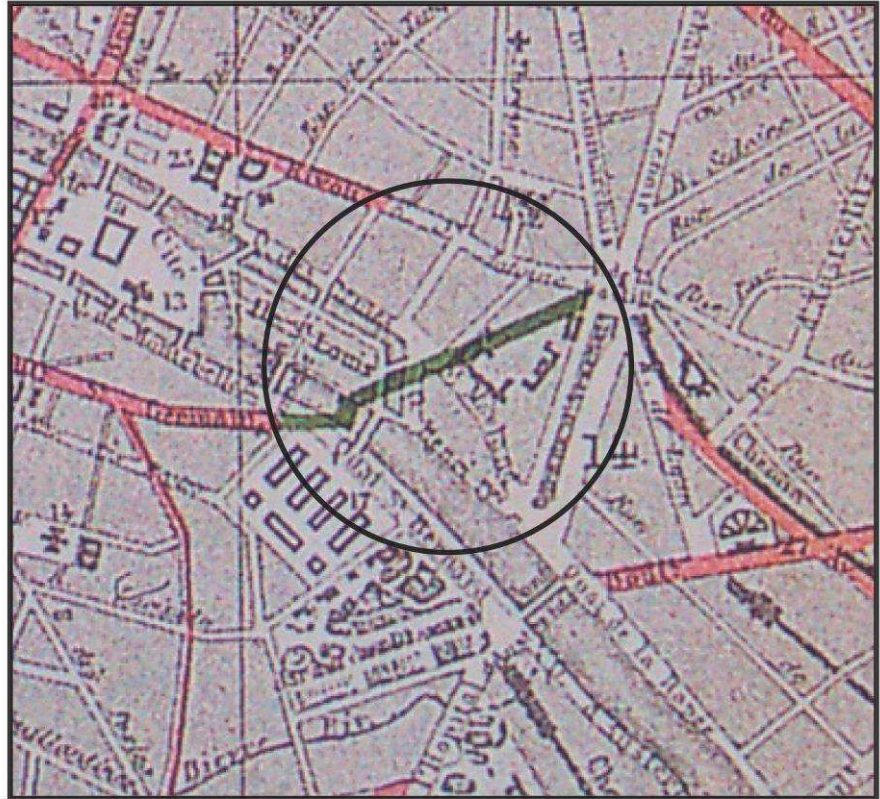
L'ensemble urbain n°7 est situé dans le 4^e arrondissement, à la périphérie sud-est du secteur sauvegardé. Constitué de la partie nord du boulevard Henri IV - n° 25bis à 43bis -, il se caractérise par une séquence homogène d'immeubles de rapport représentatifs de la fin de l'haussmannisme.

Figurant parmi les projets urbains voulus par Napoléon III, le boulevard Henri IV fait partie, avec la rue de Rivoli réalisée au milieu des années 1850, des deux plus importantes percées haussmanniennes du secteur. Reliant en ligne droite la place de la Bastille à la pointe orientale de l'île Saint-Louis, il a été conçu pour terminer la boucle formée par les boulevards historiques de la rive droite et son pendant sur la rive gauche, le boulevard Saint-Germain - dont la partie orientale est achevée au début des années 1860. Si le percement du boulevard répond à des besoins de circulation, les préoccupations esthétiques ont aussi guidé son tracé qui ménage une double perspective à ses extrémités : la colonne de Juillet et le dôme du Panthéon. Déclarés d'utilité publique le 28 juillet 1866, les travaux de percement du boulevard, large de 30 mètres, débutent peu après au niveau de la place de la Bastille (l'immeuble du 49 boulevard Henri IV porte la date de 1868 en façade). La construction du premier tronçon du boulevard s'étend sur une dizaine d'années, la chute du régime et la guerre de 1870 ayant vraisemblablement retardé les travaux. En 1876, le pont de Sully est ouvert à la circulation et permet de relier le quai des Célestins au quai Saint-Bernard, prenant l'extrémité est de l'île Saint-Louis comme point d'appui. Les travaux de démolition de l'ancien couvent des Célestins, dont les bâtiments se trouvent sur le tracé de la nouvelle voie, expliquent que la rive impaire du tronçon sud (cf. ensemble urbain n°6) ne soit pas construite avant les années 1910.

Le percement du boulevard Henri IV modifie le tissu urbain de l'est de l'ancien quartier de l'Arsenal, traversant en leur coeur quatre îlots anciens et écornant l'îlot délimité par les rues du Petit Musc, Saint-Antoine, de la Cerisaie et Castex. La rue de la Cerisaie, coupée en deux, voit disparaître plusieurs de ses maisons anciennes dont celle de Philibert Delorme qu'il s'était faite construire pour lui-même en 1558 (emplacement de l'actuel 31 boulevard Henri IV) et l'hôtel de Lesdiguières édifié pour le financier italien Sébastien Zamet à la fin du 16^e siècle (emplacement des actuels n° 10 et 12 rue de la Cerisaie). Au total, le percement du boulevard aboutit à la formation de dix îlots dont trois créés ex-nihilo (îlot Saint-Antoine, Castex, Henri IV, place de la Bastille; îlot Henri IV, Lesdiguières, Cerisaie et îlot Jules-Cousin, Petit Musc, quai des Célestins et Henri IV).

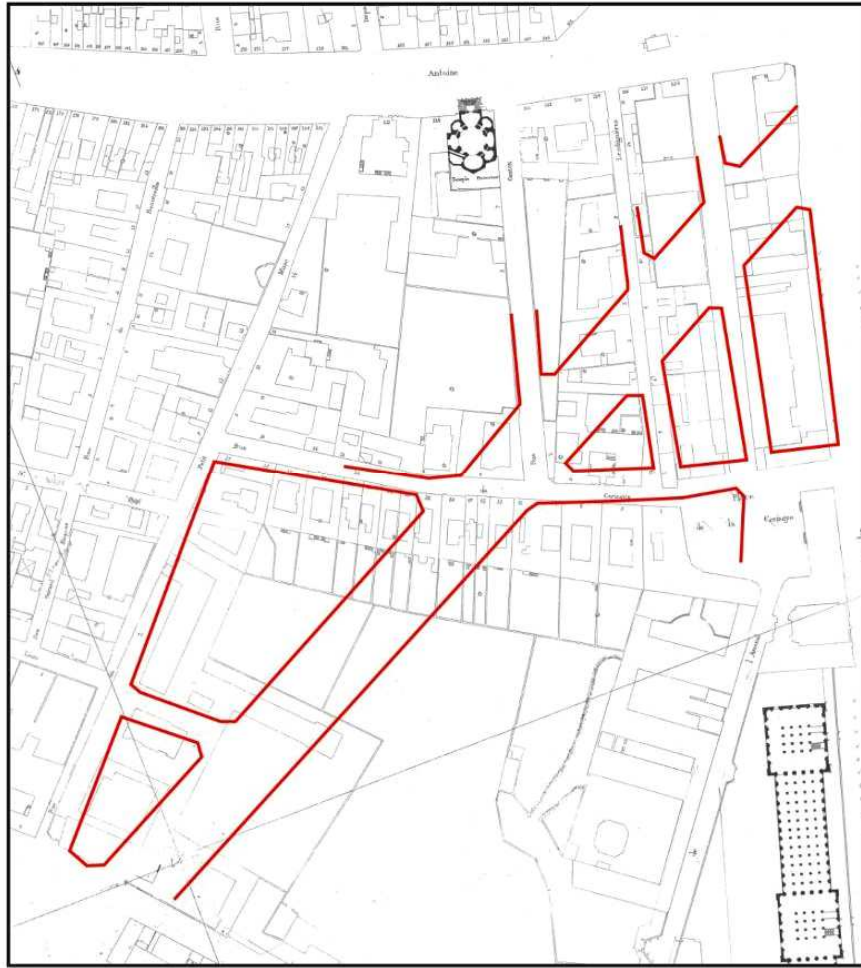
S'inscrivant dans le gabarit réglementaire de 1859 (qui autorise, sur les voies de plus de 20 mètres, le relèvement de la corniche de 17,54 mètres à 20 mètres), les immeubles de rapport bordant le tronçon nord du boulevard Henri IV, tous construits sur des parcelles implantées perpendiculairement à la voie, s'imposent visuellement par leur masse, constituant dans le secteur une « sorte de vallée d'architecture monumentale » à travers le tissu ancien du quartier de l'Arsenal.

Les façades sont en effet représentatives de la période de la fin du Second Empire qui se caractérise par un phénomène de monumentalisation de l'immeuble. Construits en pierre de taille soigneusement appareillée, les immeubles de rapport de l'ensemble urbain comportent tous six à sept niveaux : un rez-de-chaussée, cinq étages carrés et un ou deux niveaux de comble (seul le n°25bis a un étage carré supplémentaire). L'homogénéité de la séquence fondée sur l'utilisation d'un même modèle d'élévation est également créée par l'esthétique des façades jouant sur des éléments de décor qui se retrouvent d'une façade à l'autre : encadrement mouluré des baies et des tables, travail soigné des consoles soutenant les tablettes d'appui des baies et des balcons, traitement en lignes de refends ou en bossages du premier étage. Les balcons continus des cinquièmes et deuxièmes étages régnant tous à la même hauteur achèvent de rendre la séquence très cohérente visuellement.



Plan de Merruau, 1873, détail. Sur ce plan dessiné par l'empereur sur la demande de Charles Merruau, ancien secrétaire de la Préfecture de la Seine, en 1873 (soit vingt ans après le «plan colorié» probablement disparu lors de l'incendie de l'Hôtel de ville en 1871), le boulevard Henri IV figure parmi les «voies nouvelles dont S.M. l'Empereur aurait voulu l'exécution, mais qui ont été ajournées».

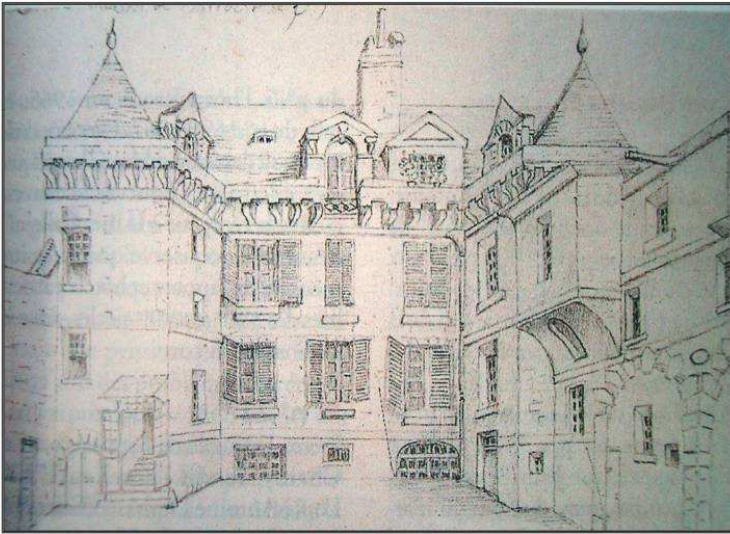




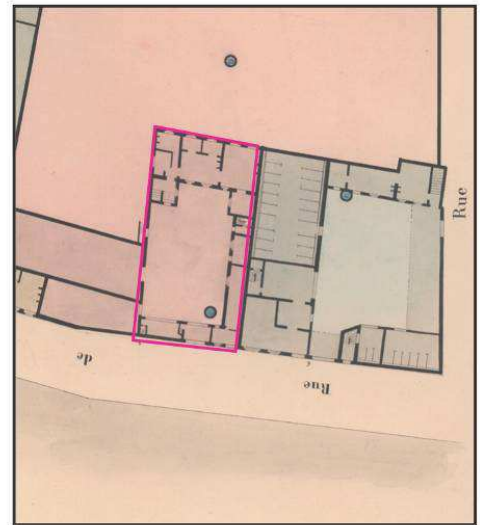
Tracé du boulevard Henri IV reporté sur le plan Vasserot et Bellanger : extrait du quartier de l'Arsenal.



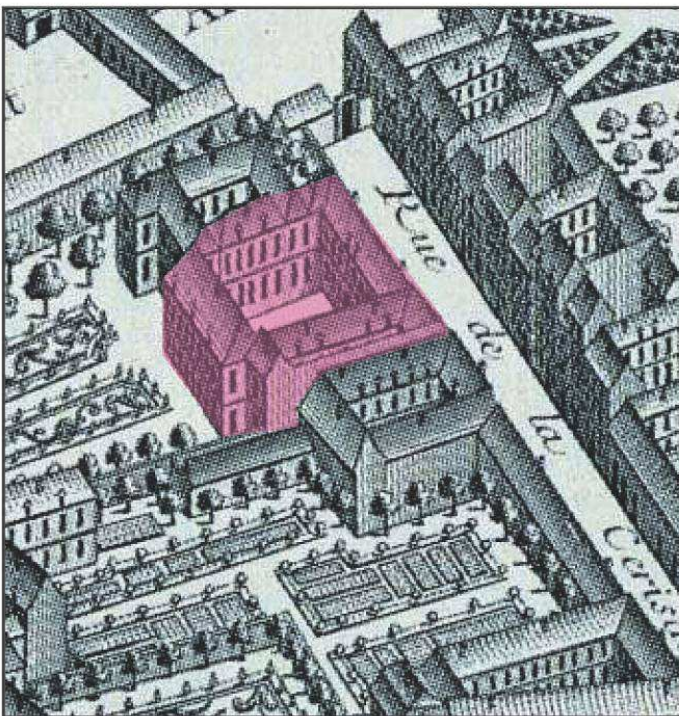
Minutes des premiers levés du plan de Paris dit « Cadastre 1900 », quartier de l'Arsenal, 1892. A cette date, le premier tronçon du boulevard est construit, contrairement à la rive impaire du tronçon sud qui ne sera achevée que dans les années 1910.



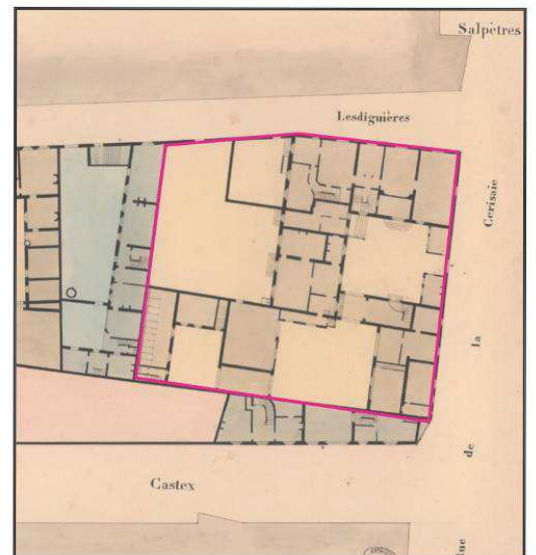
Maison de Philibert Delorme, façade sur cour, dessin de J. Bonnardot, 1841. Elle était située à l'emplacement du 31 boulevard Henri IV.



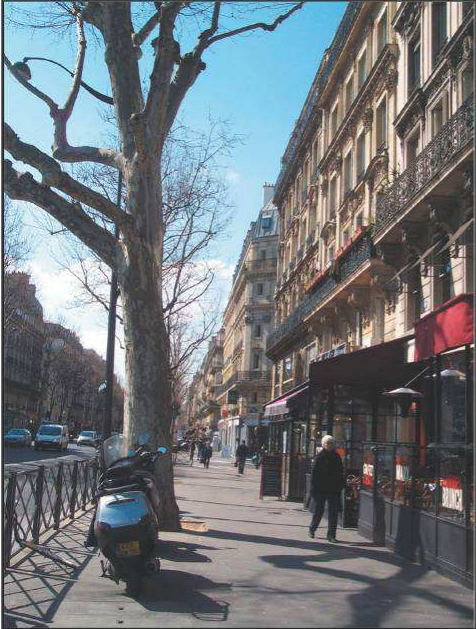
Plan du rez-de-chaussée de la maison. Cadastre Vasserot, atlas par îlot, quartier de l'Arsenal, îlot n°3bis, 1825, détail.



Hôtel de Lesdiguières sur le plan de Turgot (1734-1739). Il était situé à l'emplacement des actuels n°10 et 12 rue de la Cerisaie.



Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel. Cadastre Vasserot, atlas par îlot, quartier de l'Arsenal, îlot n°3bis, 1825, détail.



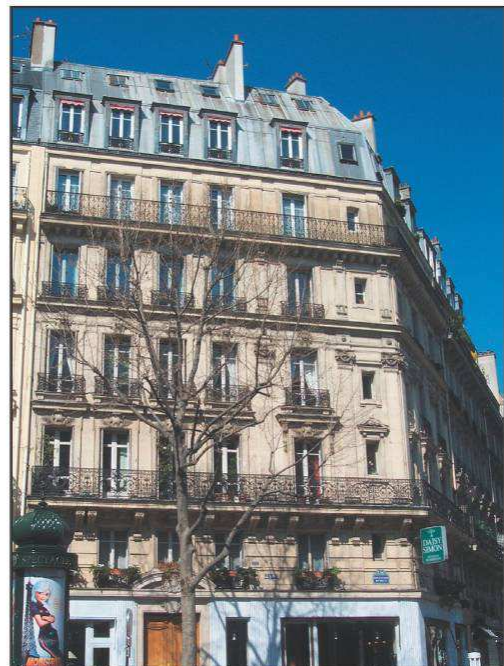
Rive impaire du boulevard Henri IV,
Vue prise depuis la place de la Bastille.



Rive impaire du boulevard Henri IV, vue prise depuis la rive paire.



43 à 43 bis boulevard Henri IV.



43bis boulevard Henri IV



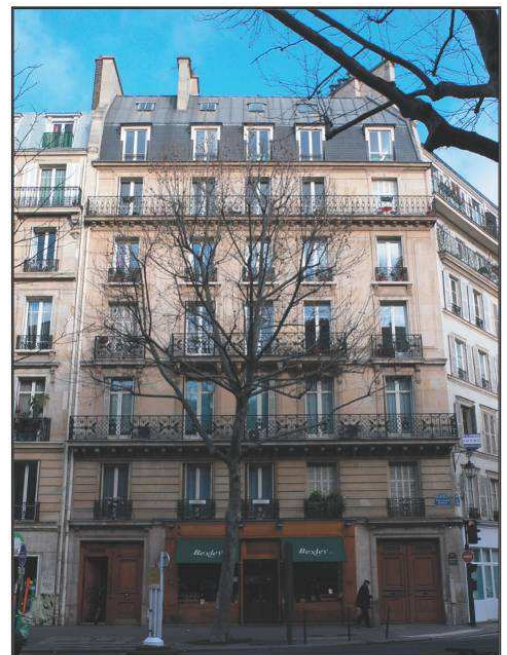
43 boulevard Henri IV



41 boulevard Henri IV et 5 rue Lesdiguières



37 à 41 boulevard Henri IV

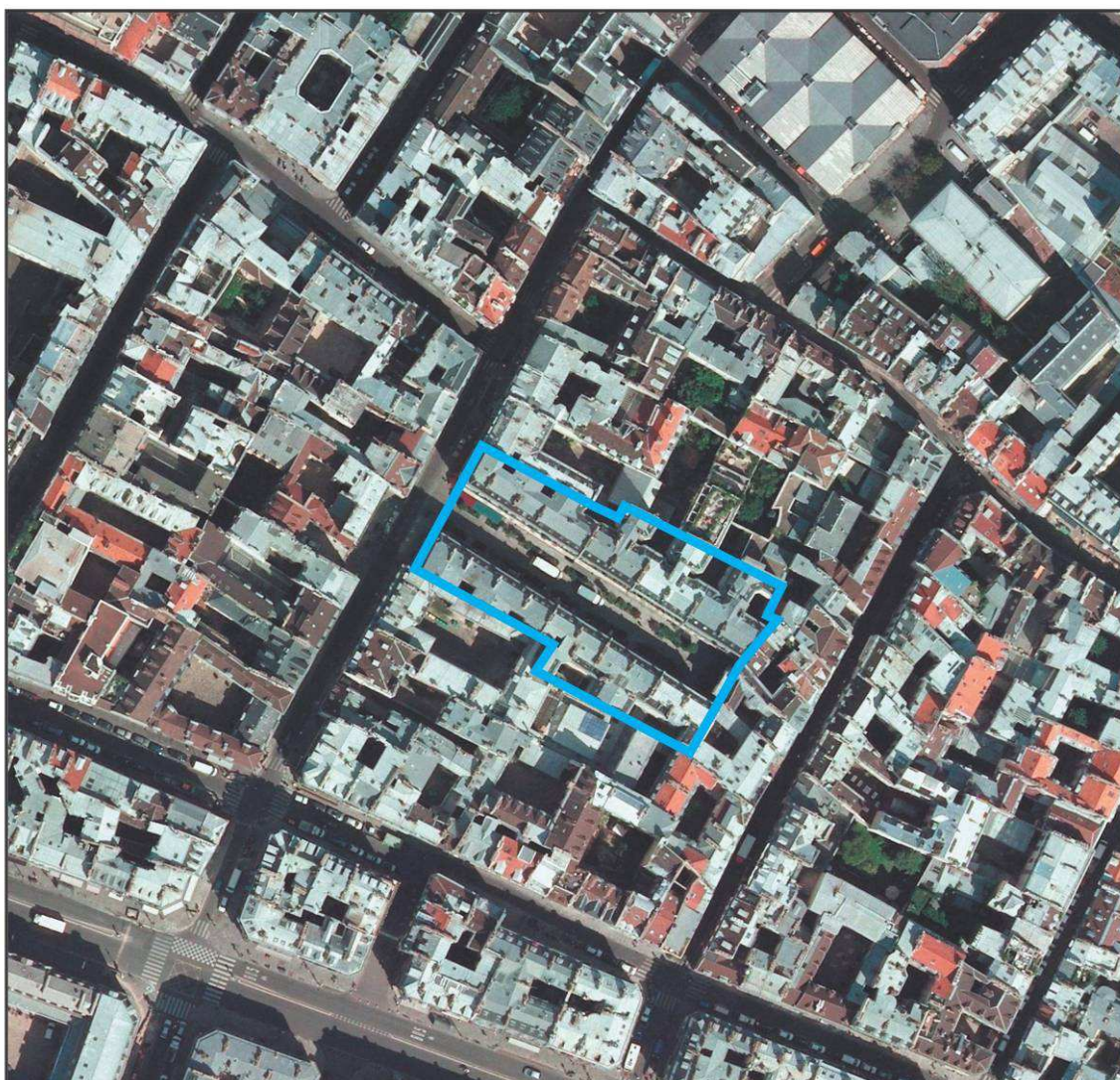


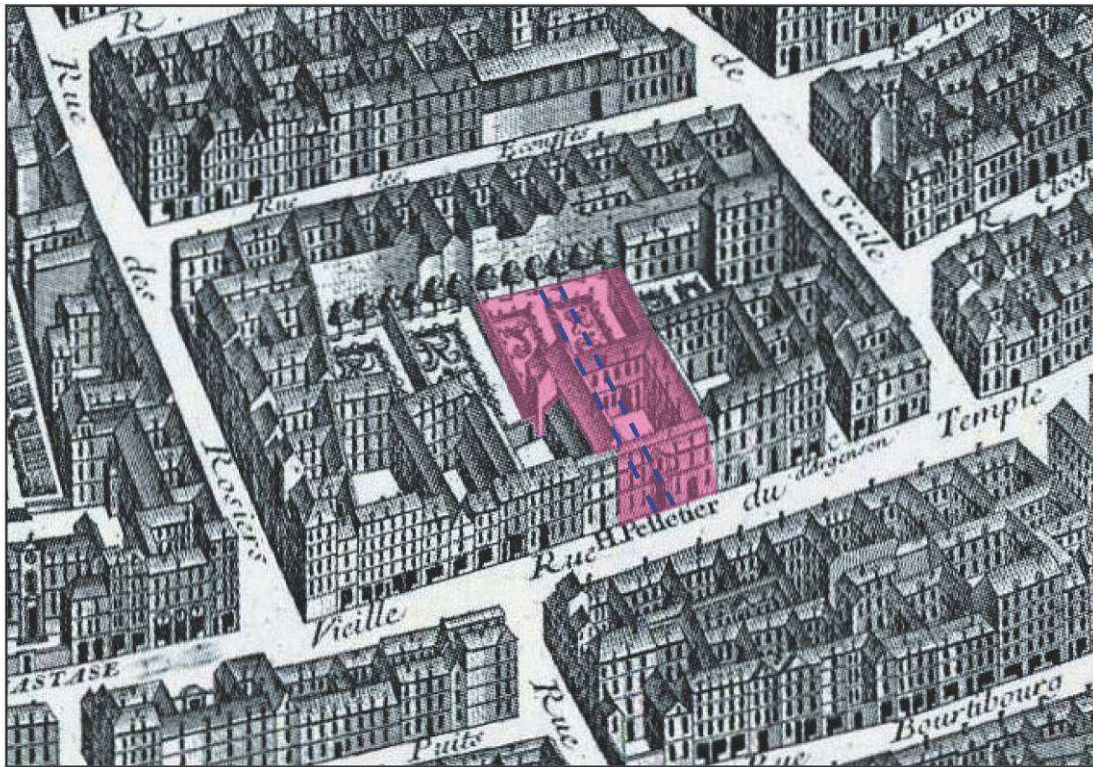
35 boulevard Henri IV

III.5.8 ENSEMBLE URBAIN N°16: RUE DU TRESOR (4^E ARRONDISSEMENT)

La rue du Trésor, conçue comme une impasse, a été ouverte à l'emplacement de l'ancien hôtel d'Effiat (ou Le Peletier) détruit en 1882 par la Société de l'Hôtel de Ville pour réaliser une opération spéculative. L'hôtel, entre cour et jardin construit sous Louis XIII, avait été acquis en 1634 par Marie de Fourcy, veuve du maréchal d'Effiat qui avait fait appel à Clément Métezeau pour construire l'aile nord. En 1696, Claude Le Peletier, ancien prévôt des Marchands et ancien Contrôleur général des Finances, l'acheta et le fit remanier sous la conduite de l'architecte Pierre Bullet. Resté dans la famille Le Peletier jusqu'à la Révolution, il est finalement détruit en 1882 pour ouvrir la rue du Trésor. Cette dénomination provient de la découverte pendant les travaux de démolition d'un vase de cuivre renfermant des pièces d'or du 14^e siècle. Peu après, huit immeubles de rapport sont construits sur les plans de l'architecte Paul Fouquiau qui conçoit également une fontaine au fond de l'impasse. A droite de celle-ci, un passage - aujourd'hui fermé - permettait d'accéder au 9 rue des Ecouffes.

Présentant sur l'impasse une façade en pierre de taille, les immeubles de la rue du Trésor s'élevaient sur un rez-de-chaussée commercial et cinq étages carrés. Si la modénature et le décor, différents d'un immeuble à l'autre, individualisent les façades, des caractéristiques communes contribuent à la cohérence de la séquence visuelle du lotissement : hauteur d'étage régissant au même niveau, boutique au rez-de-chaussée, traitement du premier étage en bossage, balcon filant au cinquième étage.

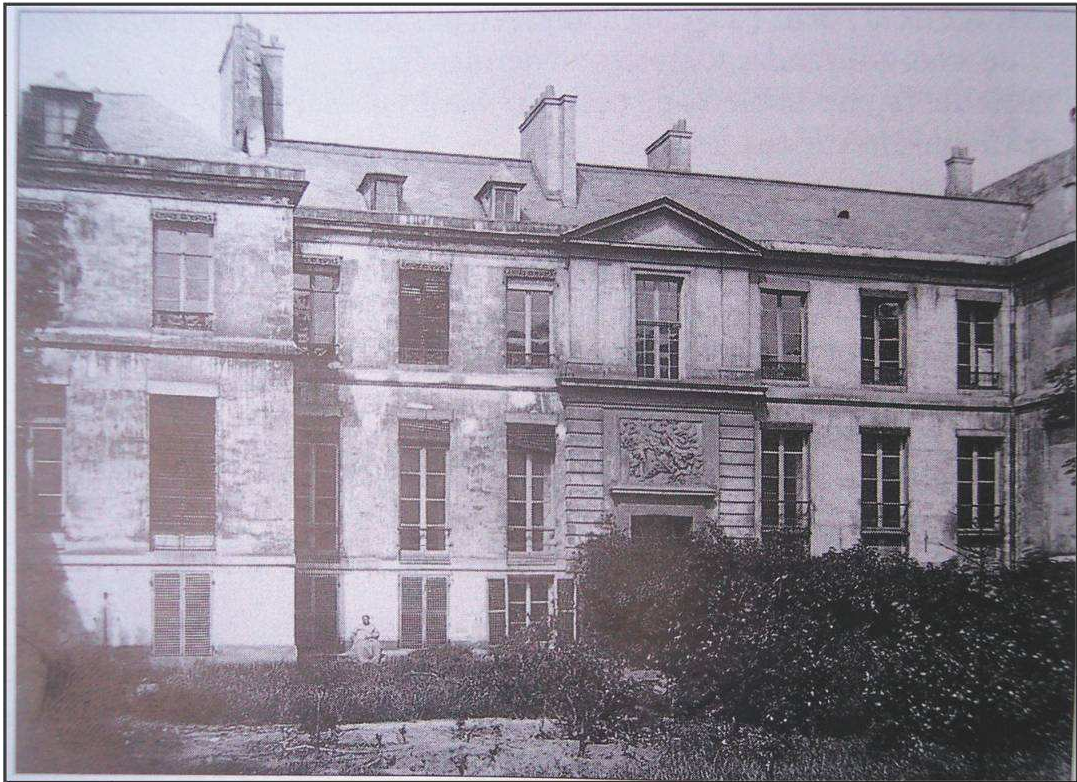




L'hôtel d'Effiat puis Le Peletier sur le plan de Turgot (1734-1739). En pointillé a été représenté le tracé de la rue du Trésor.



Feuille minute du cadastre 1900, 1894. La rue du Trésor a été ouverte. L'implantation bâtie des immeubles du lotissement tranche avec le tissu ancien de la rue Vieille-du-Temple et de la rue des Ecouffes. Un passage aménagé à droite de la fontaine permettait d'accéder au 9 rue des Ecouffes.



Façade sur jardin de l'ancien hôtel d'Effiat, avant démolition, phot. Ph. Emonts, mai 1882.



L'ancien hôtel d'Effiat en cours de démolition, phot. H. Godefroy, 1882.



La fontaine de la rue du Trésor à la fin du 19e siècle. Elle a aujourd'hui perdu son couronnement. Au fond, le passage vers la rue des Ecouffes.



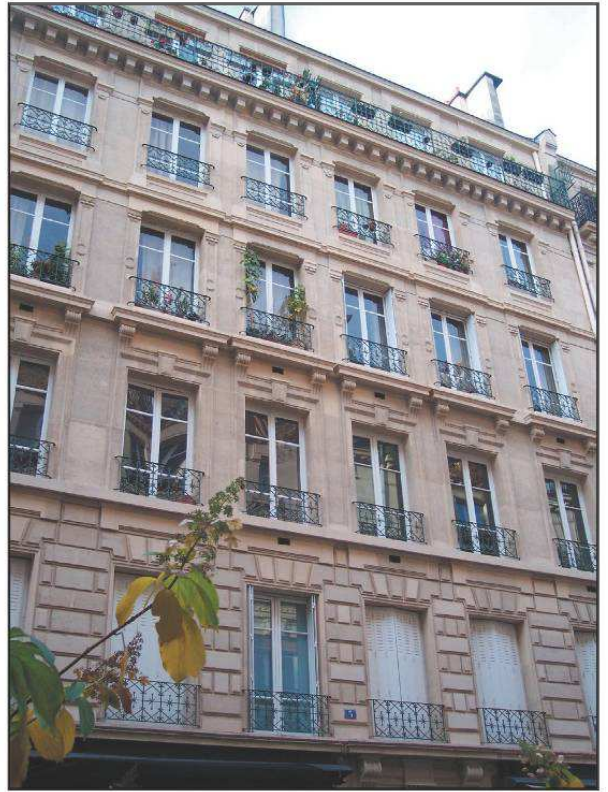
4 rue du Trésor



6 rue du Trésor



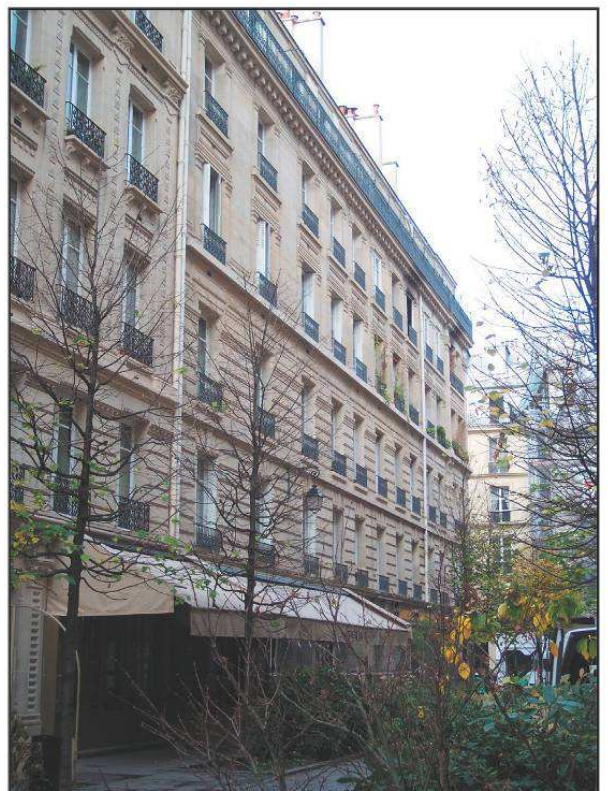
3 rue du Trésor



5 rue du Trésor



7 rue du Trésor



9 rue du Trésor

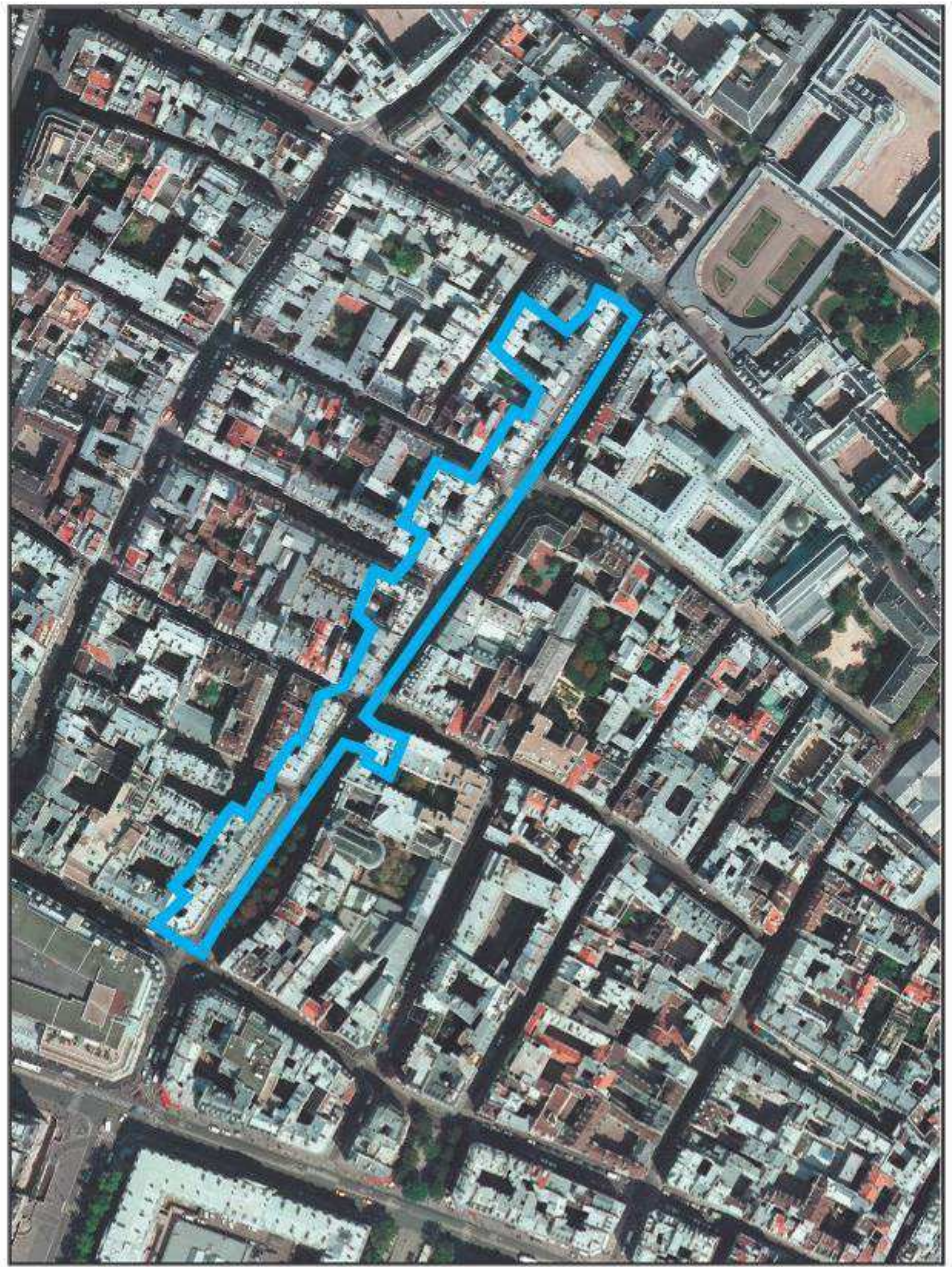
III.5.9 ENSEMBLE URBAIN N°17: RUE DES ARCHIVES - (4^E ARRONDISSEMENT)

L'actuelle rue des Archives, qui relie la rue de Bretagne à la rue de Rivoli, est formée de plusieurs rues anciennes réunies sous une même dénomination en 1874. La partie comprise entre la rue des Francs-Bourgeois et la rue Portefoin, située dans le 3^e arrondissement, constituait l'axe nord-sud du lotissement de la Ville neuve du Temple créée à partir du 13^e siècle. Après la destruction de l'hôpital des Enfants Rouges au début du 19^e siècle, la rue est prolongée- la section est alors appelée rue Molay - jusqu'à la rue de Bretagne. La partie sud, localisée dans le 4^e arrondissement, recouvre également plusieurs voies anciennes élargies à la fin du 19^e siècle. Avant le prolongement de la rue de Rivoli à partir de 1854, la partie s'étendant de la rue de la Tixéranderie à la rue de la Verrerie portait le nom de rue des Deux Portes, celle comprise entre les rues de la Verrerie et Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie était désignée sous le nom de rue des Billettes. Jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois, la rue était appelée rue de l'Homme armé. L'uniformisation des différents toponymes en 1874 annonce la volonté de faire de la rue des Archives un véritable axe nord-sud permettant de relier la rue de Bretagne et la rue Réaumur - qui est percée à la fin des années 1860 de la rue Turbigo à la rue de Bretagne - à la rue de Rivoli. L'inauguration du nouvel Hôtel de Ville en 1882 semble donner le coup d'envoi aux travaux d'élargissement. Réalisés jusqu'au début des années 1890, ils ne concernent finalement que le début de la rue, sur sa rive impaire, de la rue de la Verrerie à la rue Rambuteau, limite des 3^e et 4^e arrondissements. La présence de monuments classés sur le côté est (l'ancien cloître des Carmes-Billetes, la porte de l'ancien hôtel de Clisson et l'hôtel de Soubise figurent sur la liste de 1862) peut expliquer le choix d'élargir la rive impaire. Large de 15 mètres, la «nouvelle» rue des Archives permet alors d'améliorer l'accessibilité du Marais industriel qui sera doté, quelques années plus tard, d'un autre axe nord-sud reconfiguré : les rues du Renard et Beaubourg (cf. ensemble urbain n°21).

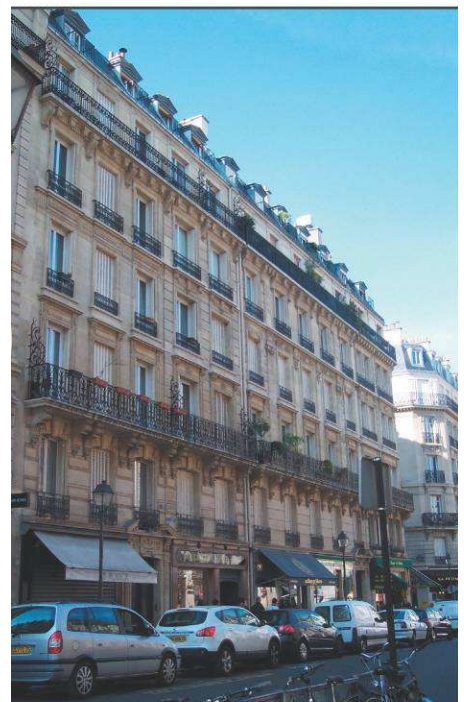
Construits en pierre de taille, les immeubles de rapport s'élèvent sur un rez-de-chaussée commerçant, cinq étages carrés et un étage de comble. Edifiés à partir de 1885, ils n'exploitent pas encore les possibilités des règlements de 1882 et 1884 qui autorisent les saillies de bow-windows. La cohérence de la séquence s'appuie davantage sur les lignes de balcons filants aux deuxième et cinquième étages, sur la reprise des lignes de refend au premier étage et sur le soin apporté à la mouluration des encadrements de baies. La présence de constructions antérieures (n°15, 23 et 35 rue des Archives) ne remet pas en cause la cohérence visuelle de l'alignement qui reste très homogène.



Démolition de la rue de l'Homme Armé, gravure d'après le dessin d'Hubert Clergé, 1880.



33 rue des Archives



27 à 31 rue des Archives



Atlas Vasserois par quartier, 1827-1836, extrait. Avant l'élargissement de la partie comprise entre la rue de la Verrerie et la rue des Francs-Bourgeois, les rues formant l'actuelle rue des Archives étaient étroites et décalées entre elles.



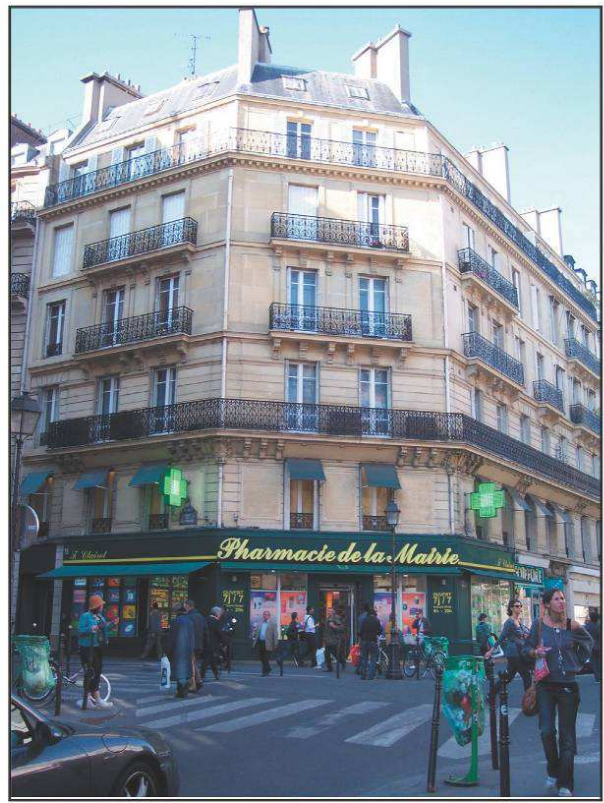
Plan d'alignement de la rue de Francs Bourgeois à la rue de la Verrerie, 1873. Les parcelles pochées en jaune correspondent aux futures parcelles expropriées



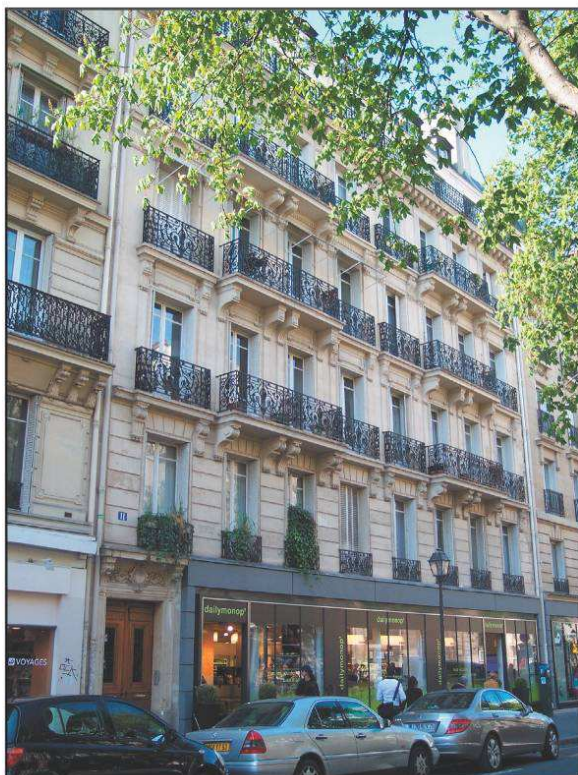
Feuille minute du cadastre 1900, quartier Saint Merri Saint Gervais, 1894. Les travaux d'élargissement ont été réalisés sur la rive impaire



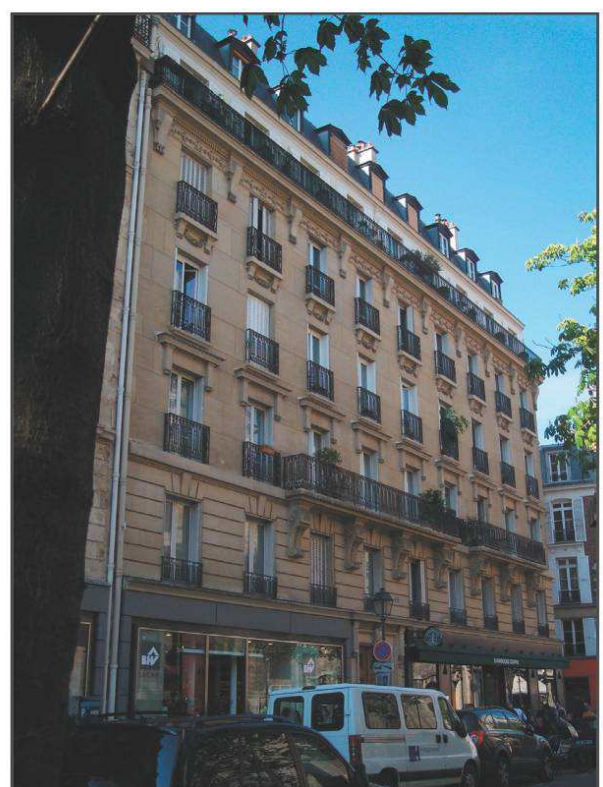
9 à 13 rue des Archives



9 rue des Archives



11 rue des Archives



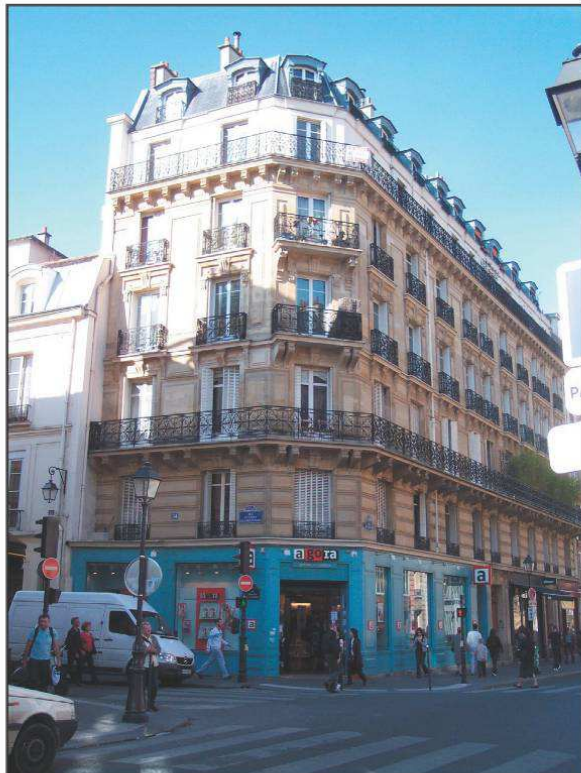
13 rue des Archives



15 rue des Archives



17 rue des Archives



19-21 rue des Archives / 34 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie



23 rue des Archives

III.6 LE XXE SIECLE

III.6.1 ENSEMBLE URBAIN N°18: BOULEVARD HENRI IV SUD (4E ARRONDISSEMENT)

Cet ensemble urbain est situé dans le 4e arrondissement, à la périphérie sud-est du secteur sauvegardé. Constitué des parcelles de la rive impaire - n°11 à 23 boulevard Henri IV - et des n° 2 à 18 rue du Petit-Musc, il se caractérise par une séquence homogène d'immeubles de rapport post-haussmanniens construits au début du 20e siècle.

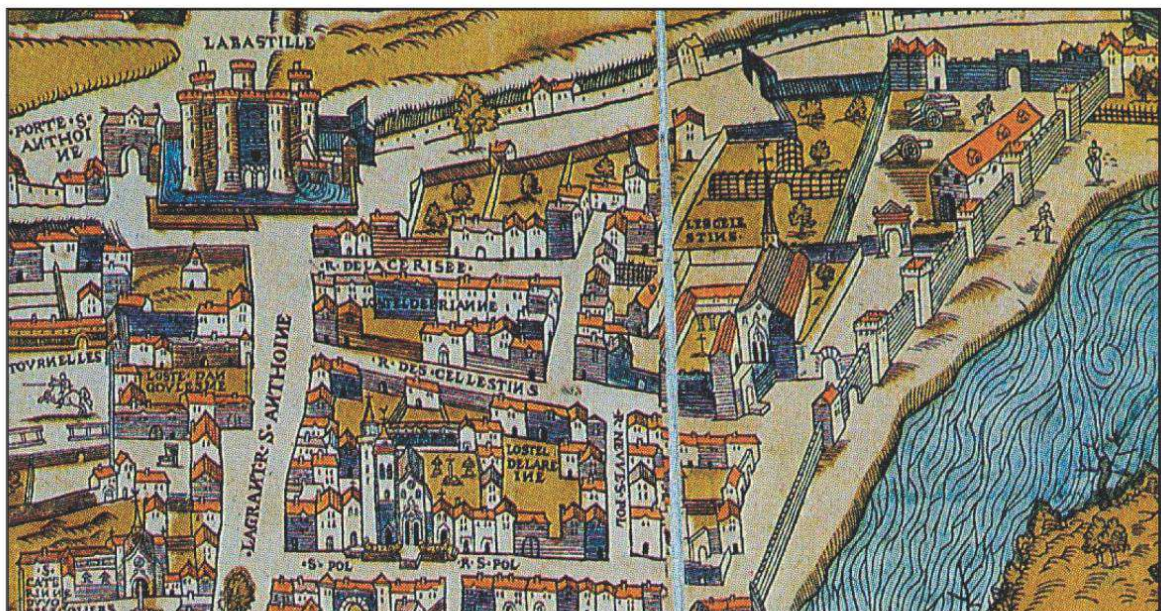
Figurant parmi les projets urbains voulus par Napoléon III, le boulevard Henri IV fait partie, avec la rue de Rivoli réalisée au milieu des années 1850, des deux plus importantes percées haussmanniennes du secteur. Reliant en ligne droite la place de la Bastille à la pointe orientale de l'île Saint-Louis, il a été conçu pour terminer la boucle formée par les boulevards historiques de la rive droite et son pendant sur la rive gauche, le boulevard Saint-Germain - dont la partie orientale est achevée au début des années 1860. Si le percement du boulevard répond à des besoins de circulation, les préoccupations esthétiques ont aussi guidé son tracé qui ménage une double perspective à ses extrémités : la colonne de Juillet et le dôme du Panthéon. Déclarés d'utilité publique le 28 juillet 1866, les travaux de percement du boulevard, large de 30 mètres, débutent peu après au niveau de la place de la Bastille (l'immeuble du 49 boulevard Henri IV porte la date de 1868 en façade). Si le premier tronçon est achevé dans les années 1870 (cf. ensemble urbain n°6), la deuxième partie du boulevard n'est terminée que dans les années 1910. Le tracé de la nouvelle voie se trouve en effet à l'emplacement des bâtiments conventuels des Célestins datant des années 1730. Suite à la suppression de l'ordre en 1778, le couvent avait été transformé en hospice et en établissement accueillant des sourds-muets, avant de devenir une caserne à la Révolution. En 1795, l'église avait été détruite dans un incendie, tandis que le cloître Renaissance, laissé à l'abandon, avait progressivement disparu. Les restes de l'église, des chapelles et du portail avaient été rasés en 1847 lors du réaménagement de la caserne. L'ensemble est détruit lors de l'ouverture du boulevard à partir de 1877, tandis que les immeubles de rapport ne sont construits qu'à partir de 1905.



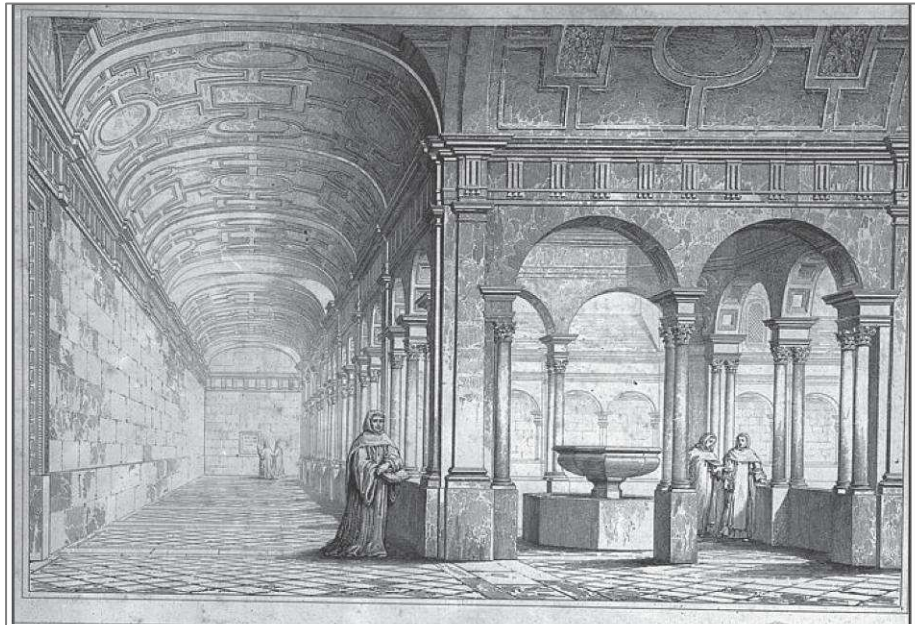
Les imposants immeubles de rapport de l'ensemble urbain n°5, construits à l'emplacement de la caserne du Petit-Musc, sont représentatifs de l'architecture post-haussmannienne régie par le décret du 13 août 1902 qui introduit dans la composition des façades le découpage des silhouettes et l'animation des reliefs. Edifiés en pierre de taille appareillée sur le boulevard Henri IV, les immeubles sont élevés sur un rez-de-chaussée, six étages carrés et un niveau de comble. Les oriels maçonneries (le règlement de 1893 en autorise la construction permanente) qui font onduler les façades, l'absence de bandeaux d'étage et l'importance prise par les trumeaux ininterrompus sur plusieurs étages, participent à la valorisation des travées. L'animation du plan de façade dominée par les verticales, qui se veut une réponse à la monotonie et à la rigidité des alignements haussmanniens, est également assurée par les ressauts des tablettes d'appui et les énormes consoles soutenant les oriels et les balcons.

L'irrégularité des rythmes de percement créée par les fenêtres élargies à quatre panneaux de vitrage rompt également avec la composition de la façade haussmannienne. Les immeubles se signalent par la volumétrie des parties hautes qui se développent grâce aux dispositions du règlement de 1902. L'arc de cercle qui définit le volume des combles (son rayon de courbure est égal à la moitié de la largeur de la voie) est raccordé désormais à une oblique à 45°. Les grandes lucarnes à fronton couronnant les oriels ainsi que le dôme monumental du 17 boulevard Henri IV contribuent à l'animation des parties hautes, exploitant pleinement les ressources du nouveau règlement. La mise en valeur des volumes de comble correspond à un changement de statut des étages supérieurs dont les appartements deviennent des logements de haut standing grâce à l'introduction de l'ascenseur.

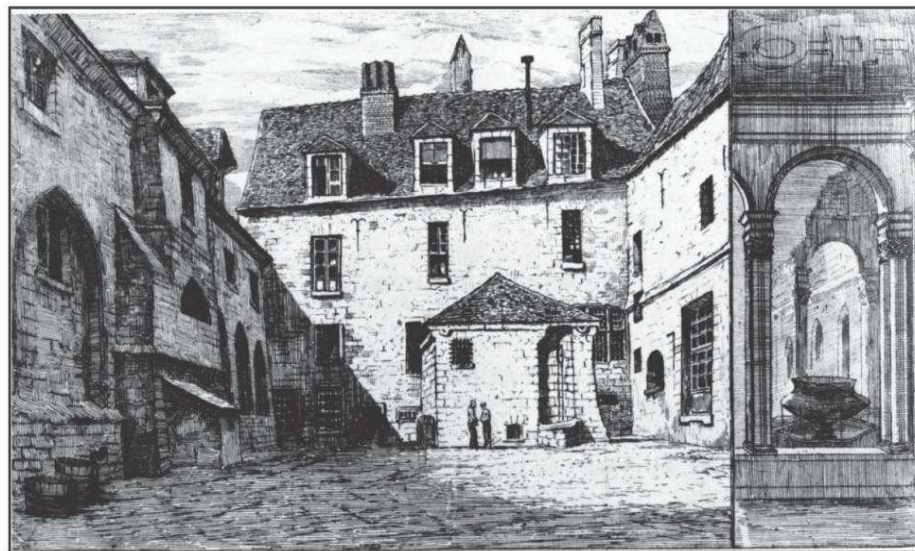
Les façades donnant sur la rue du Petit-Musc, large de 12 mètres, sont moins hautes que celles donnant sur le boulevard. Certaines correspondent aux façades arrière des immeubles ayant leur entrée principale boulevard Henri IV. Ce statut (n°2-4, 6 et 12-14 rue du Petit-Musc) ainsi que l'étroitesse de la rue expliquent qu'elles aient perdu de leur monumentalité. La façade du n°6 rue du Petit-Musc est d'ailleurs construite en brique. La simplicité des façades des n° 16 et 18 rue du Petit-Musc, qui contraste avec l'exubérance de certaines façades du boulevard Henri IV, confirme la fonction d'axe majeur du boulevard Henri IV.



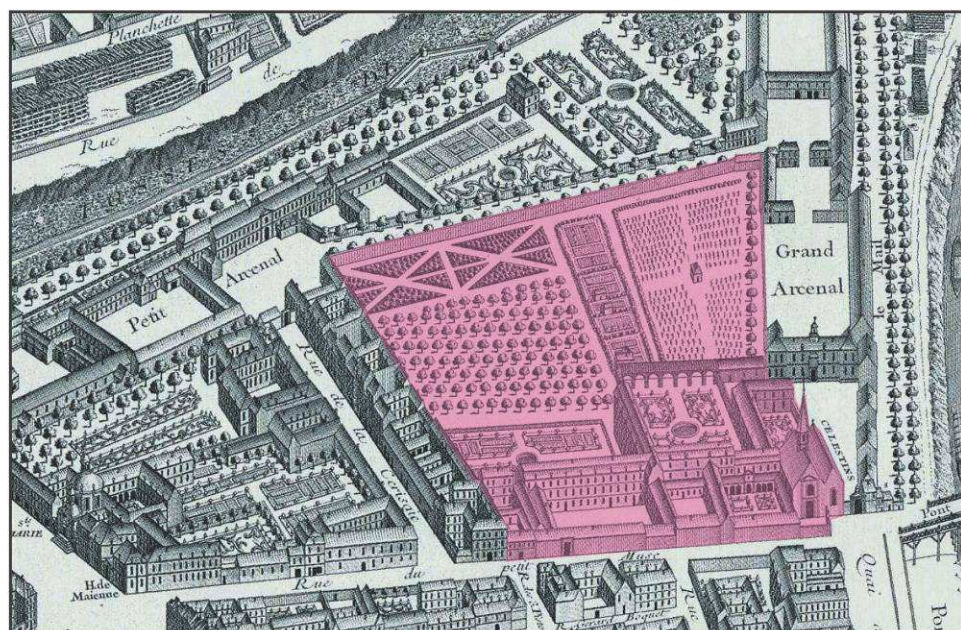
Le domaine du couvent des Célestins sur le plan de Truschet et Hoyau, 1550, Bâle. L'aménagement de l'Arsenal au milieu du 16e siècle a contraint les Célestins à réduire la superficie de leur domaine. Remplaçant en 1352 la communauté des Carmes établis par Saint-Louis en 1254, les Célestins, ordre religieux suivant la règle bénédictine, s'étaient vus accorder la protection de Charles V qui agrandit leur domaine. Au début du 15e siècle, celui-ci occupait un vaste emplacement délimité par les rues du Petit-Musc à l'ouest, de l'Arsenal à l'est, de la Cerisaie au nord, le quai des Célestins et la rue de Sully au sud. Avec la formation de l'Arsenal au milieu du 16e siècle, le domaine fut considérablement réduit à l'est.



Cloître Renaissance du couvent des Célestins, gravure, A. Guérinet, fonds Hessling, le Vieux Pa



La cour des cuisines et le cloître des Célestins en 1845, gravure, B.H.V.P.



Le domaine du couvent des Célestins sur le plan de Turgot (1734-1739).



La caserne en cours de démolition en 1904.



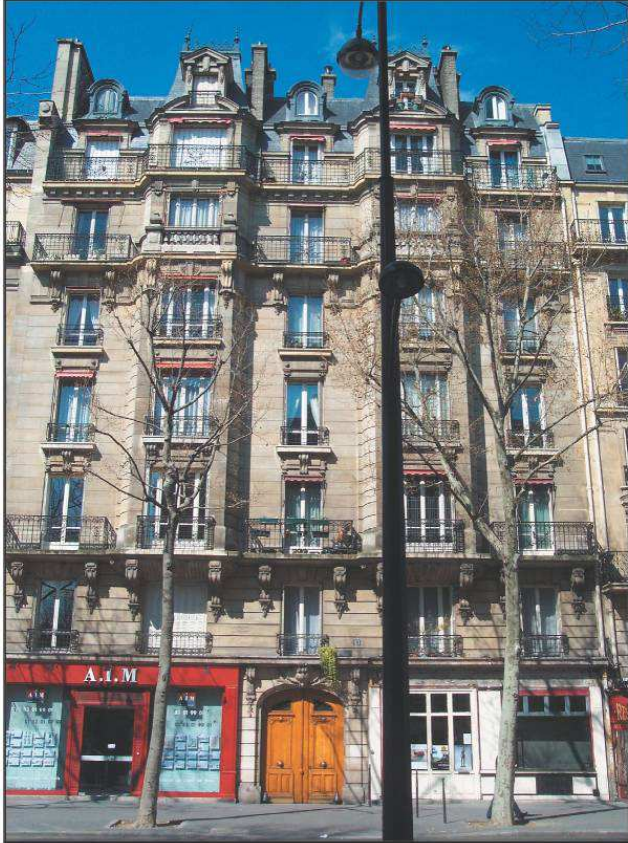
Percement du boulevard Henri IV et démolition de l'ancienne caserne des Célestins. Vue prise depuis le quai des Célestins vers la place de la Bastille, phot. Charles Marville, vers 1877.



Tracé du boulevard Henri IV reporté sur le plan Vasserot et Bellanger : extrait du quartier de l'Arsenal.



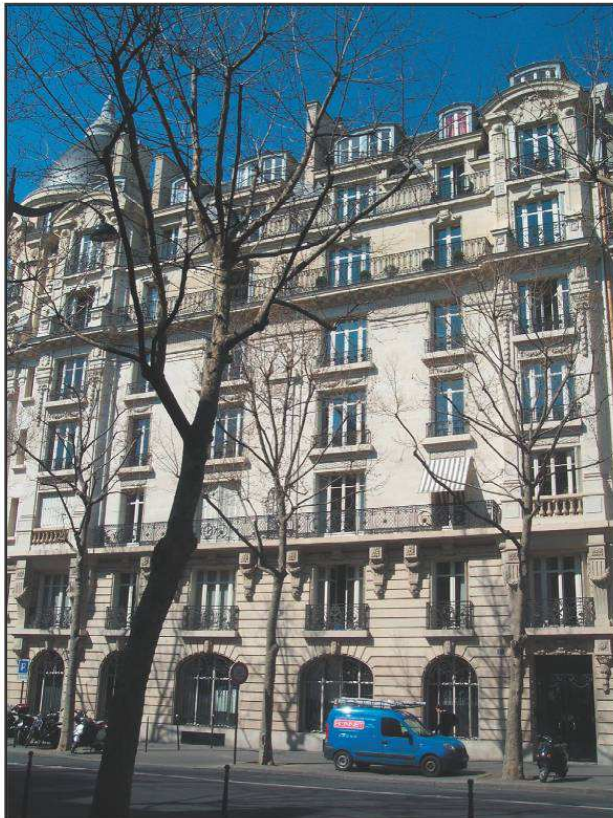
Minutes des premiers levés du plan de Paris dit « Cadastre 1900 », quartier de l'Arsenal, 1892. A cette date, la plupart des bâtiments de l'ancienne caserne des Célestins est détruite, tandis que la nouvelle caserne dessinée par l'architecte Jacques Hermant à l'emplacement des jardins de l'ancien couvent des Célestins, est presque achevée.



23 boulevard Henri IV



21 boulevard Henri IV

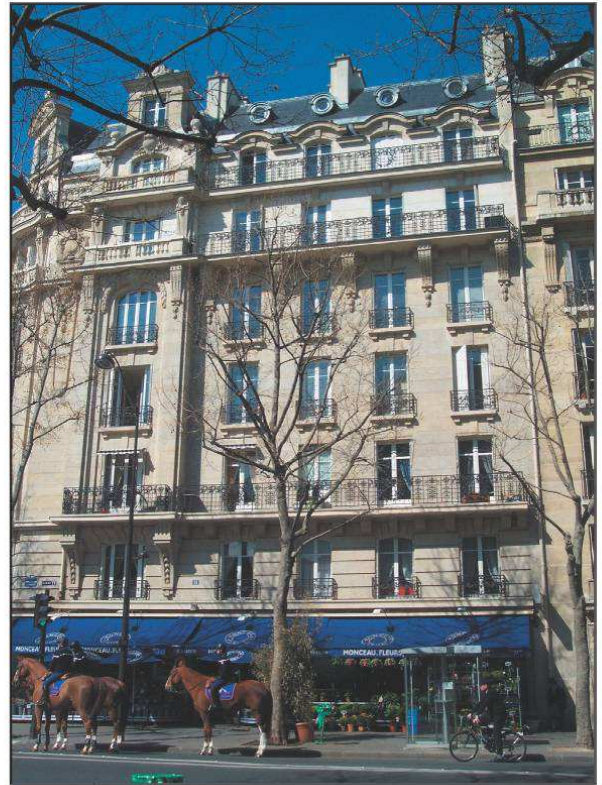


17-19 boulevard Henri IV





13 boulevard Henri IV



11 boulevard Henri IV



2 quai des Célestins



16 rue du Petit-Musc

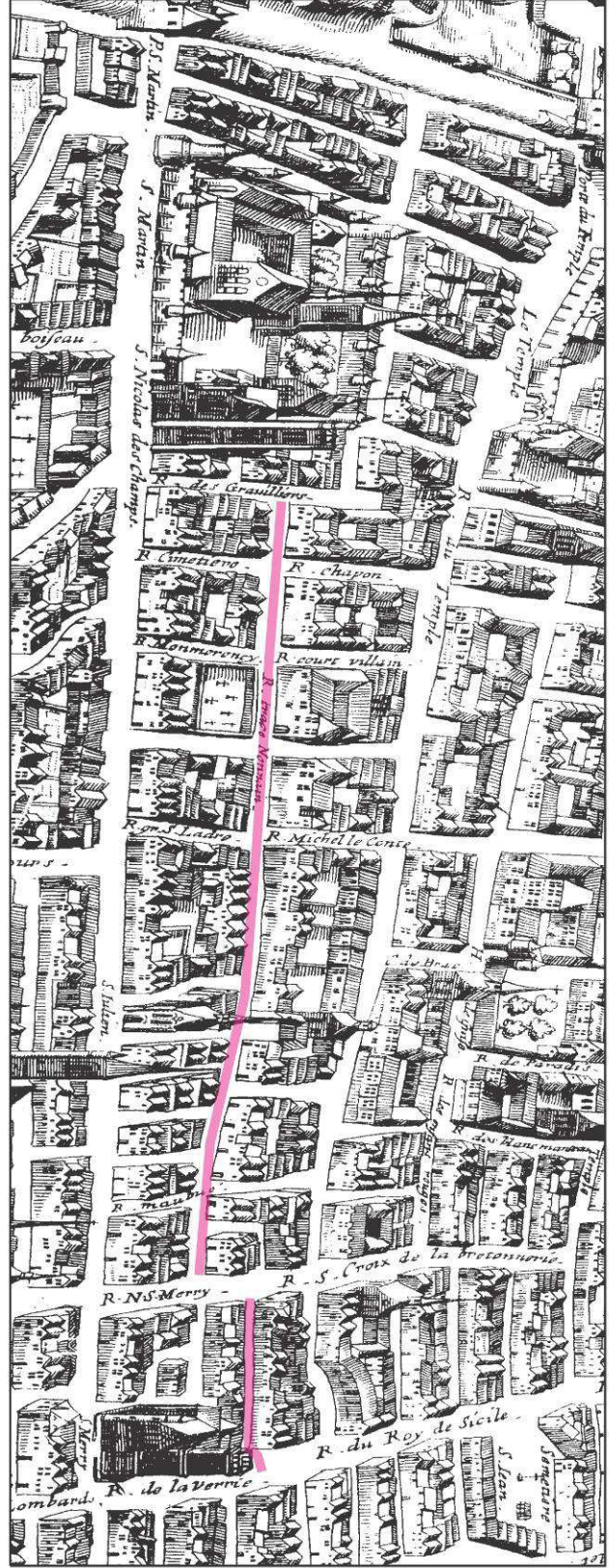
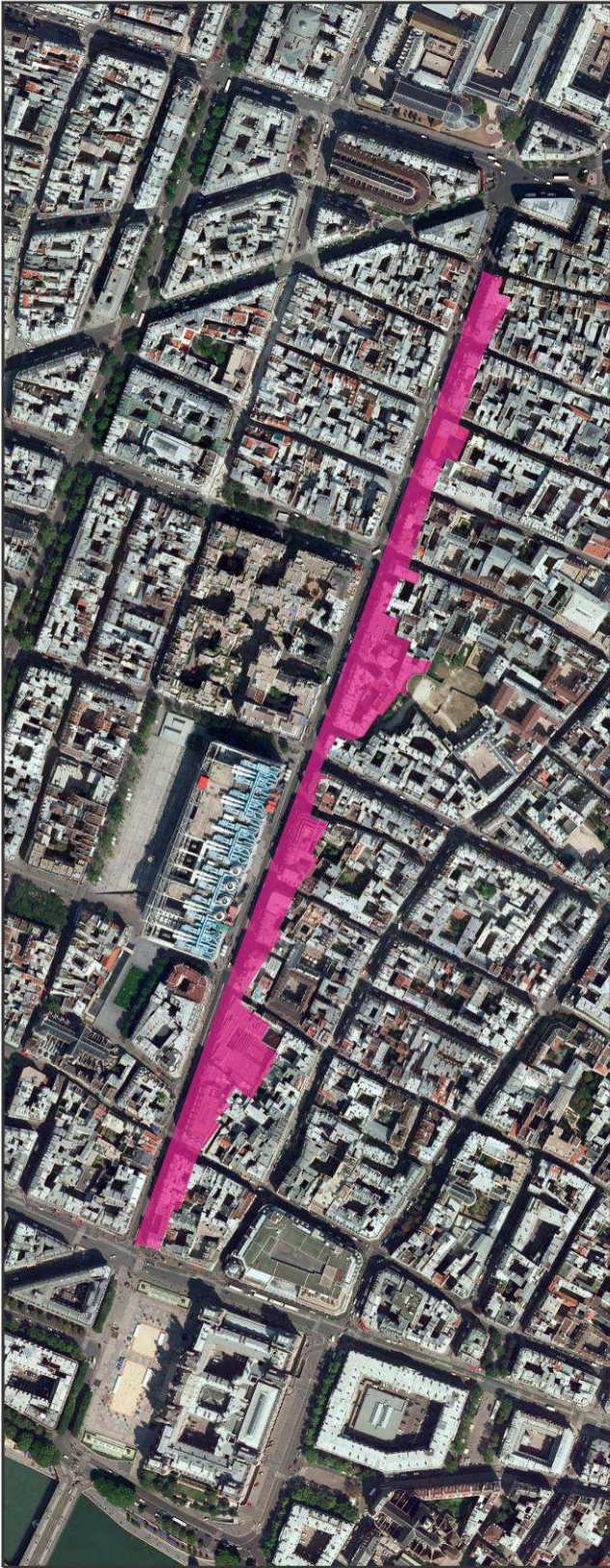
III.6.2 ENSEMBLE URBAIN N°19: RUES RENARD-BEAUBOURG PAYENNE ELZEVIR (3^E -4^E ARRONDISSEMENT)

Limite occidentale du secteur sauvegardé, cet ensemble urbain est constitué des parcelles créées lors de l'élargissement des rues du Renard et Beaubourg. Si les immeubles qui bordent les rives paires de ces deux rues ne relèvent pas d'une architecture ordonnancée – leur construction s'est étendue de la fin du XIX^e siècle à l'entre-deux-guerres – cet alignement n'en forme pas moins une séquence cohérente représentative d'une opération d'urbanisme post-haussmannienne.

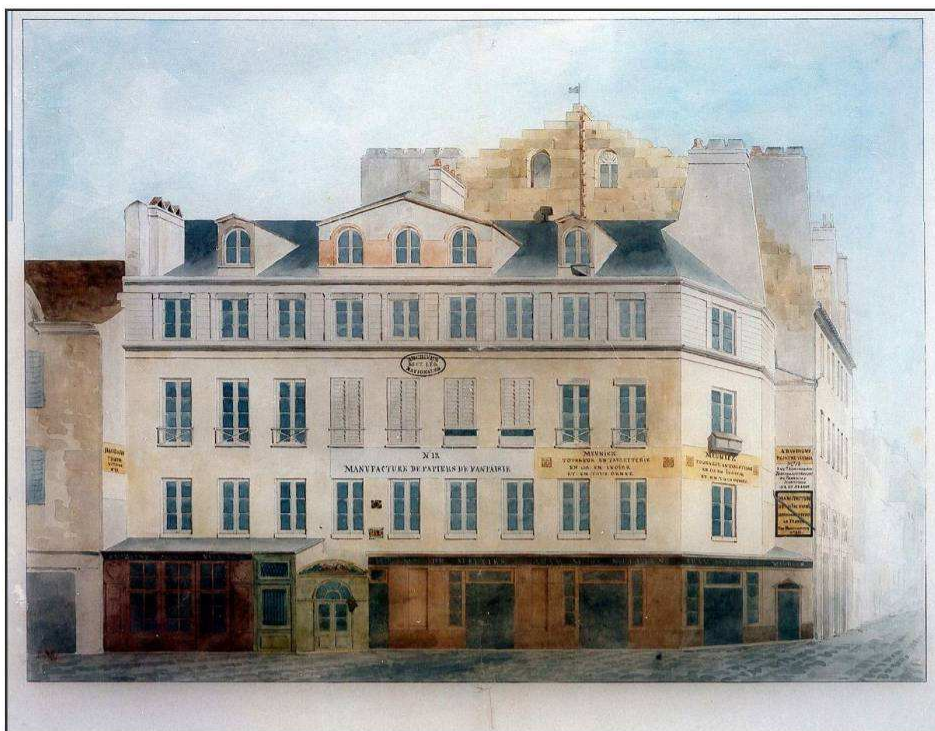
Avant d'être élargie à partir de la fin du 19^e siècle et de former une voie rectiligne de la rue de Turbigo à la rue de Rivoli, l'axe Renard-Beaubourg était constitué de plusieurs rues anciennes étroites et sinueuses créées au Moyen Age : l'ancienne rue du Renard de la rue de la Verrerie à la rue Saint-Merri; la rue Poirier jusqu'à la rue Simon le Franc, la rue Beaubourg ouverte à la fin du 11^e siècle jusqu'à la rue Michel-le-Comte, et la rue Transnonain créée au début du 13^e, jusqu'à la rue au Maire. Cette rue est tristement célèbre pour le massacre des habitants d'une maison située à l'angle de la rue de Montmorency. En avril 1834, lors des émeutes déclenchées à la suite des mesures antirépublicaines prises par Thiers, tous les occupants de la maison située au n°12 sont massacrés. Un coup de feu tiré depuis les étages vers l'officier d'une brigade postée près d'une barricade est à l'origine du tragique événement qui inspira le caricaturiste Daumier, auteur de la lithographie Massacre de la rue Transnonain.

Sous la Deuxième République, l'arrêté du 11 mars 1851 l'intègre à la rue Beaubourg qui absorbe également le passage au Maire et la rue Saint-Hugues au Nord. C'est sous Haussmann que les premiers décrets fixent l'élargissement à 20 mètres des rues Renard et Beaubourg. Il faudra au total huit décrets, pris de 1854 à 1911, pour constituer un axe rectiligne. Les travaux, réalisés en régie par la Ville et financés par des emprunts contractés entre 1875 et 1876 auprès du Crédit Foncier, ne commencent que dans les années 1890, en même temps que le chantier de la rue des Archives (cf. ensemble urbain n°17), et ne s'achèvent que dans l'entre-deux-guerres. L'élargissement des rues du Renard et Beaubourg s'inscrit dans la même logique que l'opération de la rue des Archives : celle de poursuivre le maillage du territoire des grands axes du secteur entre les rues Saint-Martin et du Temple. Si elle avait été réalisée, un autre voie aurait compléter le réseau viarie. Un projet datant du Second Empire prévoyait de prolonger la rue Etienne Marcel de la place des Victoires au boulevard Beaumarchais. Une amorce de percement visible au niveau de la rue Roger-Verlomme (à l'est du secteur sauvegardé) et des retraits d'alignement rue de la Perle et rue des Quatre-Fils, témoignent d'un début de mise en application de ce projet finalement abandonné dans les années 1950.

Les rues du Renard et Beaubourg sont bordées sur leur rive paire d'immeubles de rapport et d'immeubles mixtes (activités/logement) datant de l'extrême fin du 19^e siècle jusqu'aux années 1920-1930. L'opération de voirie est particulièrement visible sur la rive paire. Orientées généralement perpendiculairement à l'axe Renard-Beaubourg, les parcelles se distinguent par un linéaire de façade important. Cette disposition est particulièrement propice à la construction d'immeubles commerciaux ou mixtes datant des années 1920. Le gabarit des nouvelles constructions contraste avec celui des maisons anciennes préservées à l'arrière de la percée. Elevés après le règlement de 1859 autorisant le relèvement de la corniche de 17, 54 à 20 mètres, les édifices se signalent par leur hauteur et le développement des volumes en toiture, alors que les maisons anciennes le long des rues étroites ne dépassent pas cinq étages carrés. Si les immeubles construits sur les parcelles créées lors de l'élargissement constituent donc une frange urbaine très identifiable dans le tissu du quartier, certains ont été conçus comme des « greffons » en continuité avec le tissu ancien, comme le montre l'exemple du 6 rue du Renard.



Plan de Mérian, 1615, extrait. Etroit et tortueux, l'axe des anciennes rues Transnonain, Beaubourg et du Renard était bordé de maisons médiévales présentant un mur pignon sur rue.



Dessin aquarellé de la maison du n°12, rue Transnonain, 1834, Archives nationales. Lieu du massacre d'avril 1834, cette maison a été construite en 1796 à l'emplacement des bâtiments conventuels des Carmélites, dont il reste encore, à cette époque, quelques vestiges.



Même maison localisée au 62 rue Beaubourg et au 25 rue de Montmorency. Le cliché a été pris par l'Union photographique française en 1911 avant sa démolition.



Maison du 12 rue Transnonain, extrait de l'Atlas par quartier.



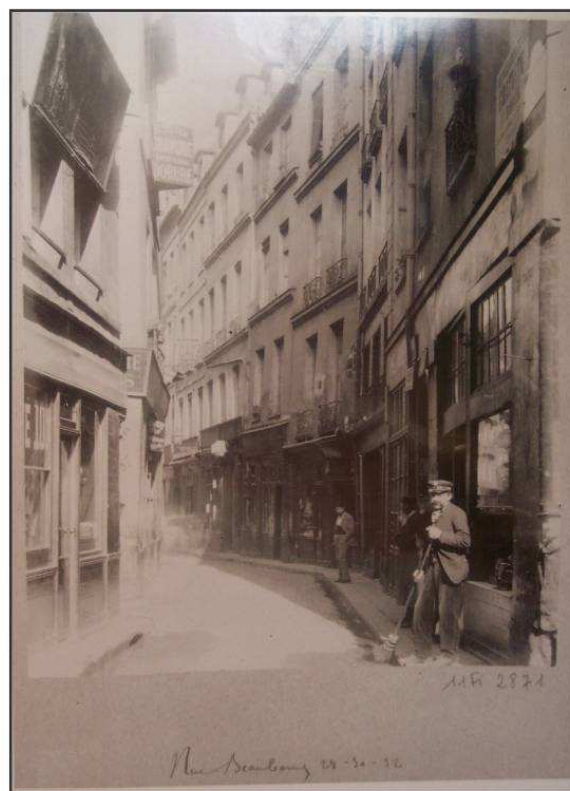
Rue Beaubourg avant son élargissement. Vue prise depuis la rue au Maire, phot. Charles Marville, date ?



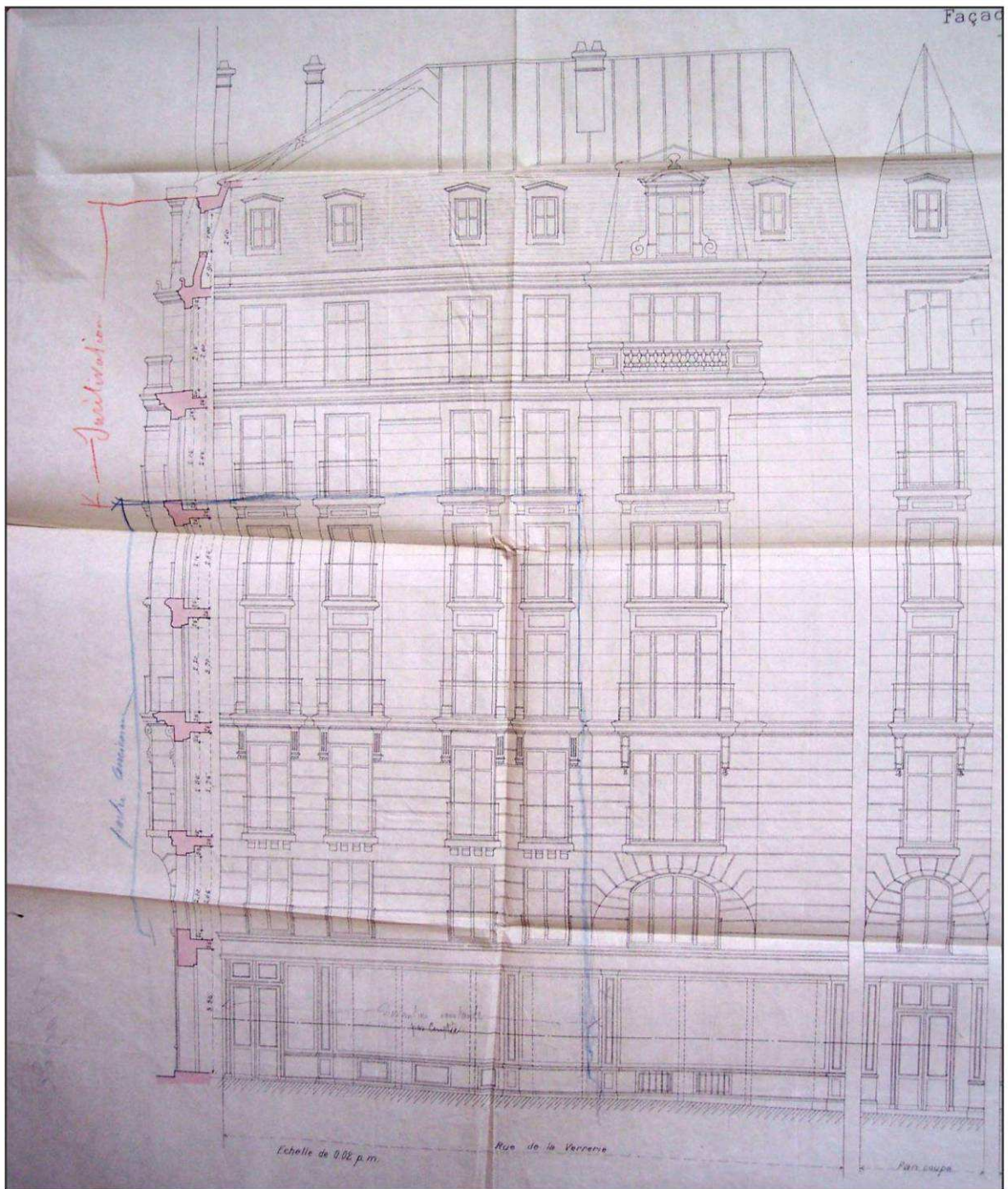
Même vue, phot. UPF, 1911.



Rue Beaubourg, phot. Eugène Atget, 1899.



28-32 rue Beaubourg, phot. UPF, circa 1894-1898.



Immeuble de rapport du 6 rue du Renard / 69-71 rue de la Verrerie, dessin de l'architecte A. Garrigenc en 1899, VO 11 2993. Cet immeuble est un bon exemple de «greffon» entre les constructions anciennes à l'arrière de l'élargissement et les nouveaux immeubles. Comprenant à l'origine quatre étages carrés, l'immeuble datant du 18e siècle de la rue de la Verrerie a été surélevé pour homogénéiser les gabarits. Par ailleurs les anciens garde-corps ont été remplacés par de nouveaux, identiques à l'immeuble début 20e siècle.



84 rue Beaubourg



82 rue Beaubourg



70 rue Beaubourg



62 rue Beaubourg

Au nord de la rue Beaubourg, des immeubles de rapport et des immeubles mixtes développent d'important linéaires de façades aux angles monumentalisés.



Immeuble des années 1930 du 58 rue Beaubourg



48-52 rue Beaubourg : seule construction ancienne épargnée par l'opération d'élargissement.



44 rue Beaubourg



24 rue Beaubourg

Ces immeubles situés en face du centre Beaubourg présentent les mêmes caractéristiques que les immeubles édifiés au nord : linéaire de façade important et monumentalisation des angles.

III.6.3 ENSEMBLE URBAIN N°20 : SECTEUR DE L'HOTEL DE SENS (4^E ARRONDISSEMENT)

L'îlot 16 : cadre général

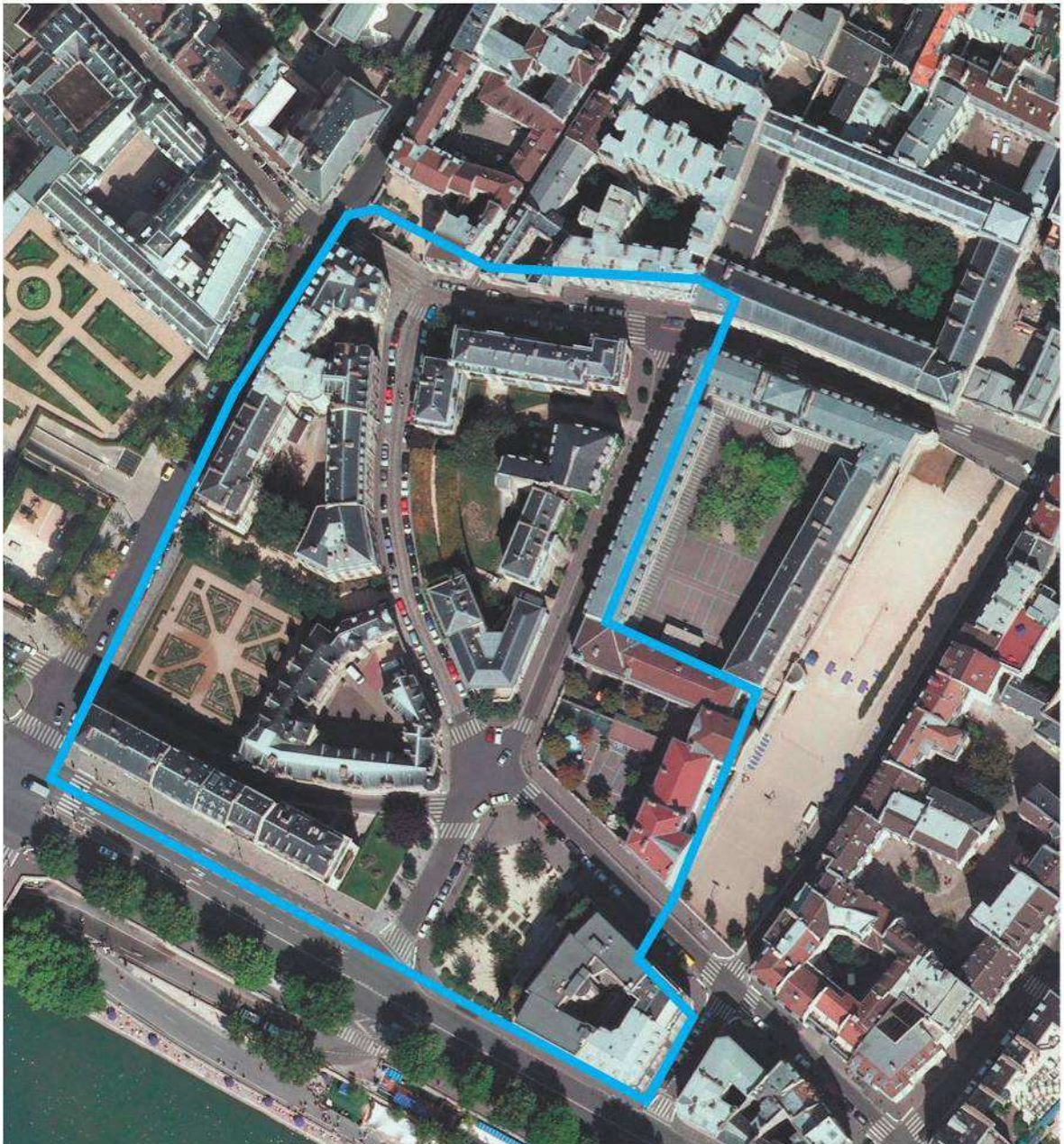
Cet ensemble fait partie de l'opération d'aménagement de l'îlot n°16 dont l'insalubrité avait été dénoncée dès 1906. Le rapport émanant de la commission « chargée d'étudier l'influence de l'habitation sur la propagation de la tuberculose » instituée par le préfet Justin de Selves met en évidence une zone couvrant six rues – les rues du Prévôt, du Figuier, Fauconnier, de l'Ave Maria, des Jardins Saint-Paul et le passage Saint-Paul. Les 89 maisons, inspectées à partir de 1894 par le Casier sanitaire de Paul Juillerat, présentent un taux élevé de décès par tuberculose pulmonaire et autres maladies contagieuses. Après la Première Guerre mondiale, de nouvelles enquêtes sont conduites afin de remettre à jour les données récoltées de 1894 à 1905 et font apparaître l'extension de l'insalubrité. Dix-sept îlots sont désignés en 1921, leur numérotation correspondant au degré d'insalubrité. L'îlot n°2 de 1906 est intégré à l'îlot n°16 qui s'étend désormais jusqu'à la rue Geoffroy L'Asnier. Le périmètre est de nouveau étendu en janvier 1935. Un an plus tard, un projet d'aménagement est dressé par la direction du Plan de Paris. Il prévoit la destruction totale des maisons, la conservation d'édifices estimés intéressants (églises Saint-Gervais et Saint-Paul-Saint-Louis, hôtels de Sens, d'Aumont, de Beauvais, de Chalons-Luxembourg et de Cantobre), de trois groupes scolaires existants (Charlemagne, Sophie Germain, François Couperin) et la construction d'habitations à bon marché. Une large surface est affectée à des squares et des jardins. Cette proposition rencontre une vive opposition de la part d'architectes, de journalistes et d'historiens amis du « vieux Paris » mais elle a le mérite de mettre la question de la préservation du patrimoine historique au centre de la problématique d'aménagement. Une comparaison entre le plan de 1936 et celui élaboré en 26 février 1941 par les services du Plan montre que, par la suite, la position de la Ville de Paris n'a guère évolué. Par décret du 21 février 1942, l'aménagement est confié à trois architectes coordonnateurs : Albert Laprade, défenseur de la méthode du curetage d'îlot, en charge du secteur occidental autour de Saint-Gervais, Michel Roux-Spitz pour le secteur central avec l'hôtel d'Aumont, et Robert Danis à qui est confié le secteur oriental.

À l'exception des immeubles construits en 1734 pour la fabrique Saint-Gervais le long de la rue François-Miron dont on ne garde que la façade sur la rue Baudoyer, la totalité du bâti ancien est détruite dans l'îlot 16, à l'exception des monuments historiques protégés pour ne conserver que les deux églises et les hôtels déjà indiqués sur le plan de 1936, auquel on ajoute le tout nouveau siège de l'Office public des HBM de la Seine construit en 1933 quai des Célestins. La plupart des rues étroites disparaissent, recouvertes par des jardins et des squares, tandis que les principaux axes sont élargis.

Le secteur de l'hôtel de Sens

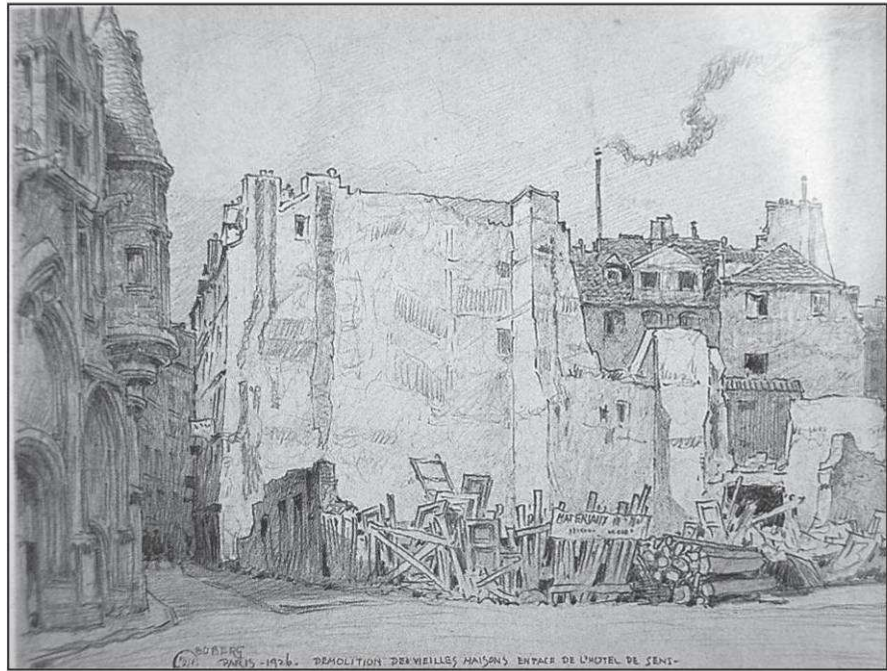
Une partie du secteur sur lequel intervient Robert Danis concerne quatre îlots de formation ancienne autour de l'hôtel de Sens. Construite à la fin du XVe siècle pour les archevêques de Sens, cette demeure est acquise par la Ville de Paris en 1911 avant d'être restauré énergiquement à partir des années 1930 par l'architecte Charles Halley. Dès la fin des années 1920, les maisons situées au n° 2-4 rue du Figuier et au 1 rue du Fauconnier sont abattues pour laisser place, en 1931, à l'Office public d'hygiène sociale du département de la Seine (architecte Charles Heckly). L'implantation d'un tel édifice dans un quartier qualifié d' « insalubre » depuis le début du XXe siècle n'est pas anodine. Les mêmes raisons peuvent expliquer l'édification, à l'emplacement du n°15 rue de l'Ave-Maria détruit en 1928 et du marché métallique inauguré en 1879 (architecte Auguste-Joseph Magne) du siège de l'OPHBMS. Le choix de constructions basses ou de murs de clôture laissant entrevoir des espaces libres (cour plantée de l'école élémentaire du 22 rue de l'Ave Maria construite en 1883 par Antoine-Julien Hénard et square de l'OPHBMS) traduit, dès l'entre-deux-guerres, la volonté de mettre en valeur l'hôtel de Sens dont il est décidé en 1929 par vote du conseil municipal de Paris qu'il accueillerait la bibliothèque Forney, installée auparavant rue Titon.

A la différence du plan de 1941, le projet de Robert Danis, adopté par l'administration (comme ceux de Laprade et de Roux-Spitz) en 1942, est davantage respectueux de l'ancien tracé viaire, il prévoit cependant des démolitions massives. Le patrimoine bâti des XVIe, XVIIe et XVIIIe disparaît, remplacé par des immeubles neufs intégrant parfois des façades anciennes et par des ensembles d'habitations à bon marché. Contrairement à la proposition des services du plan, la muraille de Philippe-Auguste est conservée ainsi qu'une partie des bâtiments du lycée Charlemagne. En revanche, le projet prévoit la démolition du siège de l'OPHBMDS au profit d'un square public bordant les quais. La contribution la plus intéressante réside dans le principe de cheminements en cœur d'îlots. Ce principe sera repris lors de la mise en œuvre du plan à partir des années 1950.

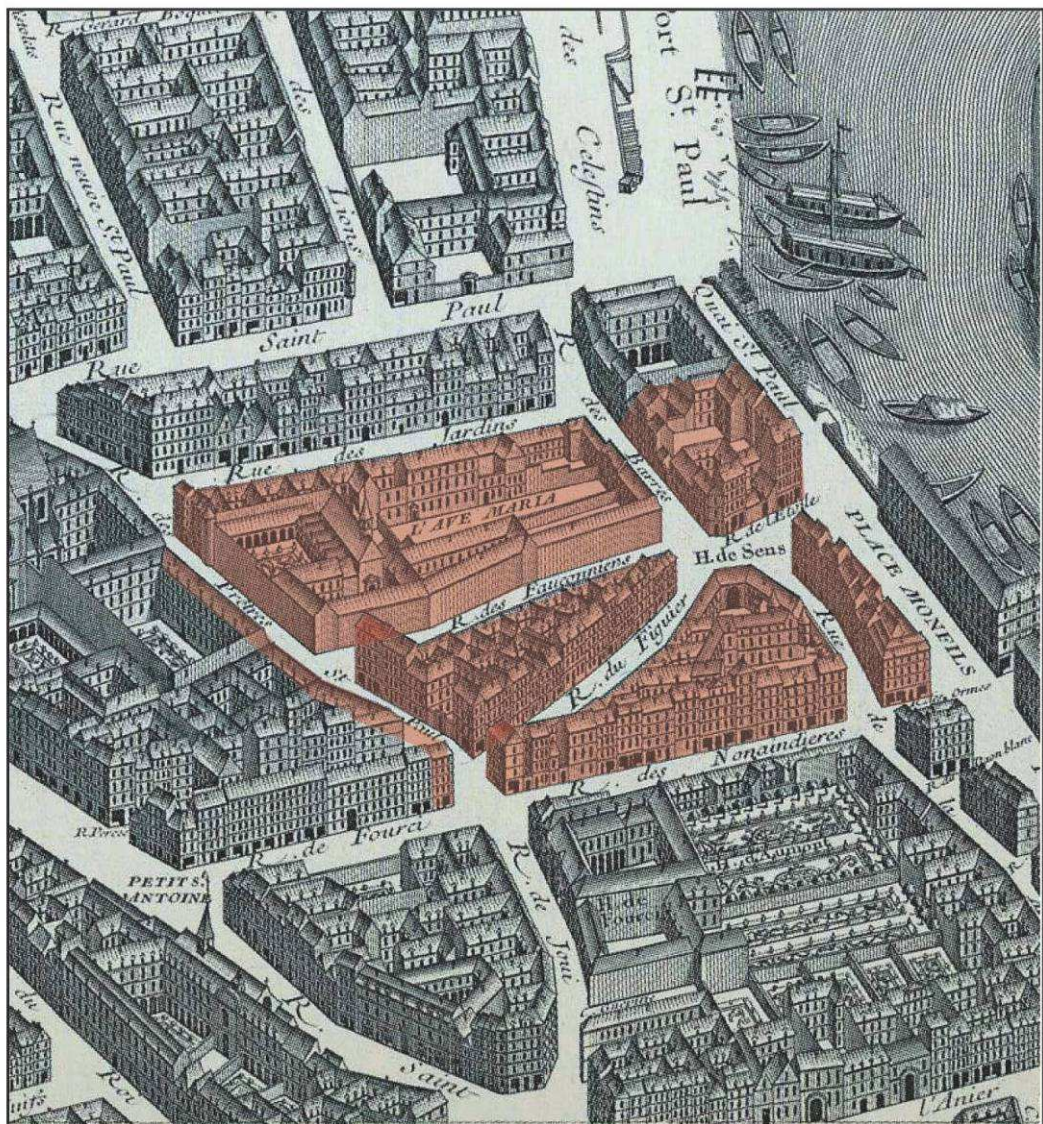




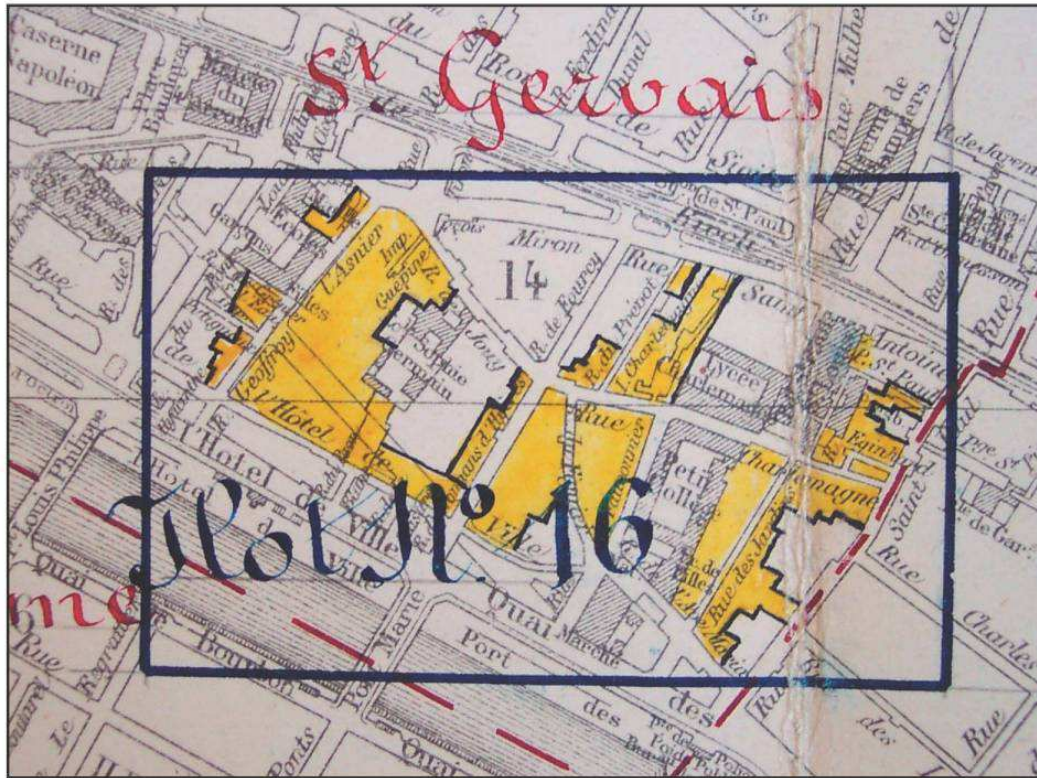
Parcellaire actuel et parcellaire de la feuille minute sur laquelle ont été reportées en jaune les démolitions réalisées depuis l'application du plan de 1942.



Démolitions de vieilles maisons en face de l'hôtel de Sens, zdessin de Gustave Ferdinand Boberg,



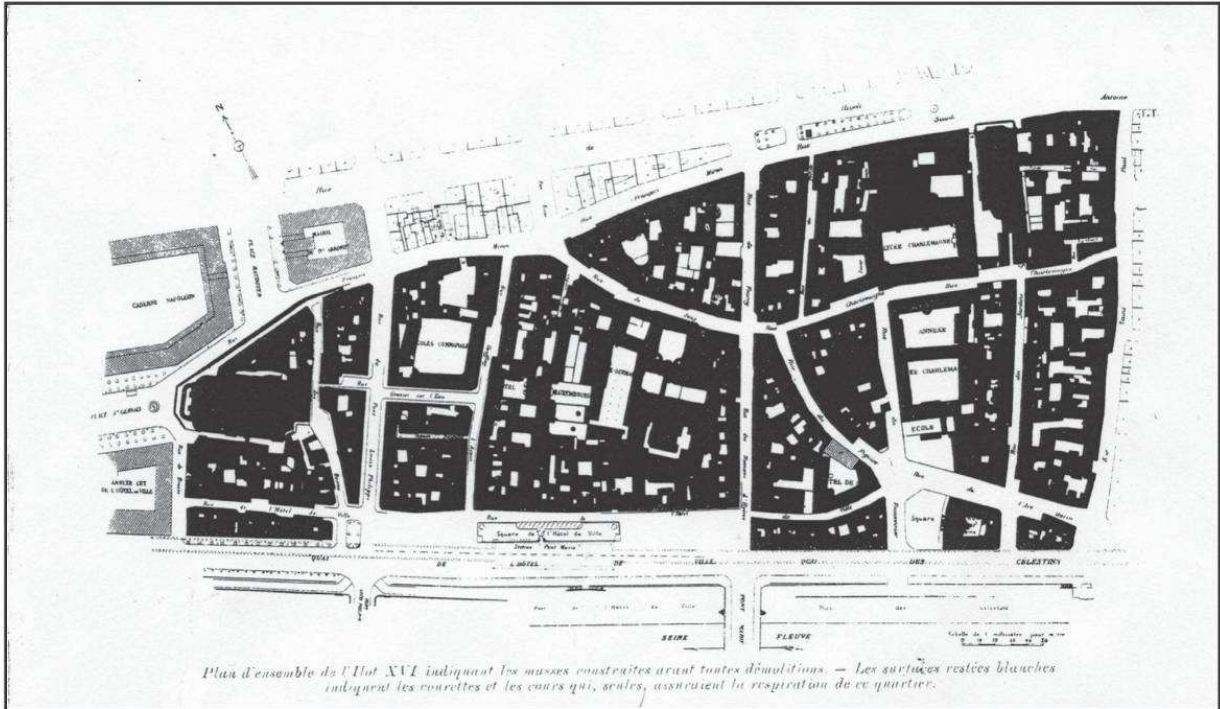
Ilots de l'ensemble urbain sur le plan de Turgot (1734-1739).



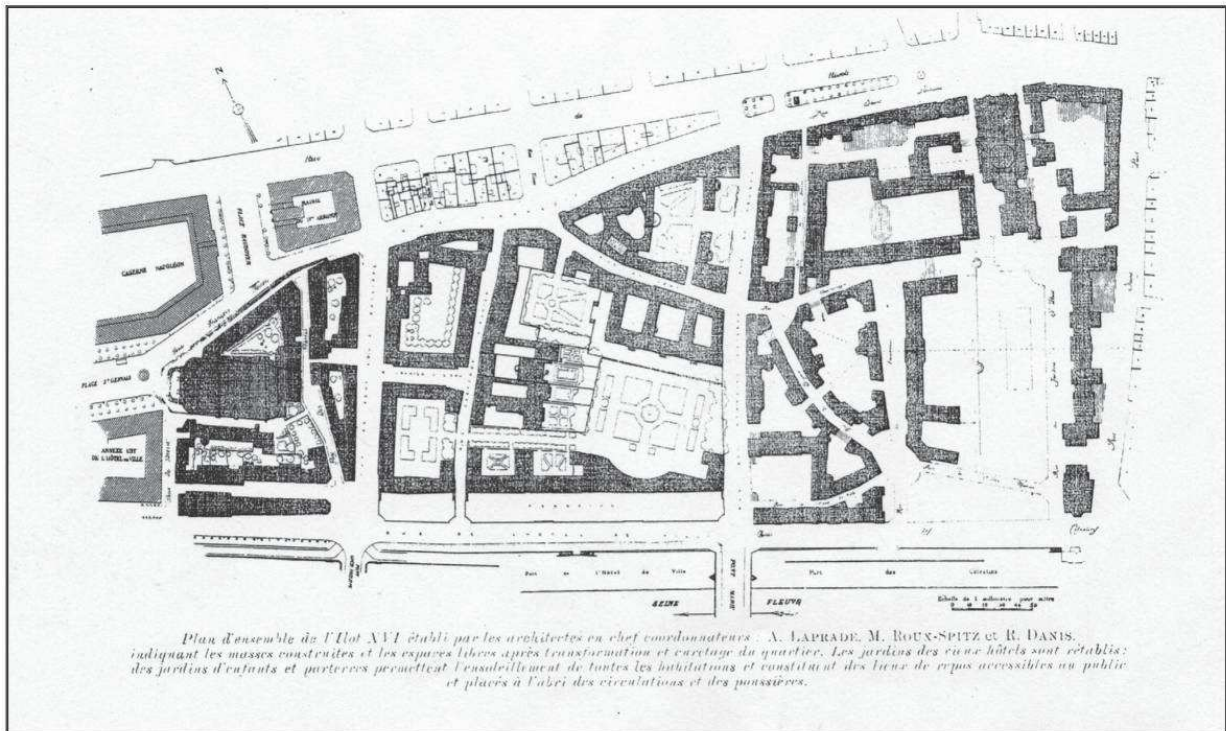
Délimitation de l'îlot 16 sur le plan des services du Plan de Paris du 19 novembre 1921.



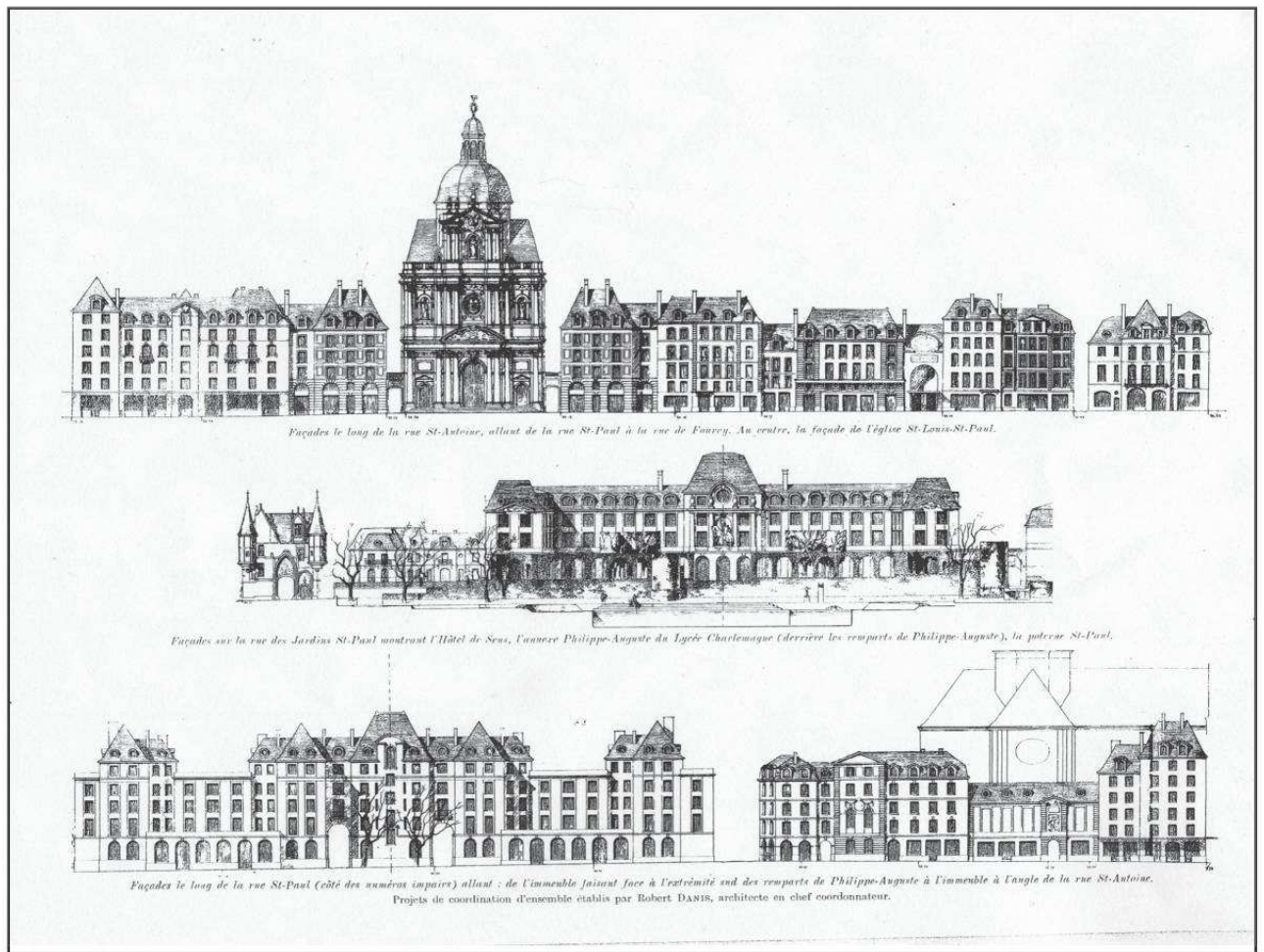
Plan d'aménagement de l'îlot 16 proposé par la direction du Plan de Paris, 26 février 1941.



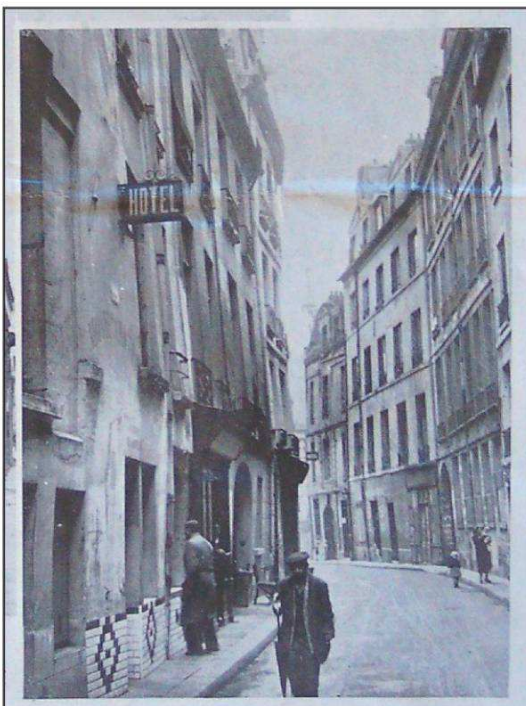
Plan du secteur de l'îlot 16 avant les démolitions publié dans *L'Architecture française*, n°41, mars 1944.



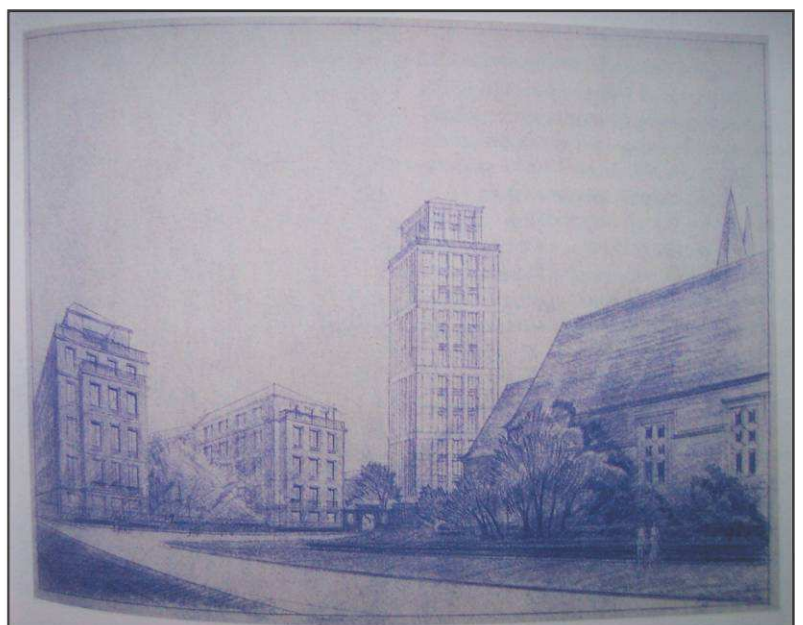
Ibert Laprade, Michel Roux-Spitz, Robert Danis, plan de rénovation de l'îlot 16 publié dans *L'Architecture française*, n°41, m



Projets de façades le long de la rue du Figuier, secteur oriental, par Robert Danis, *L'Architecture française*, n°41, mars 1944



La rue du Figuier vers l'hôtel de Sens, cliché illustrant un article de Pierre Darras, directeur honoraire des beaux-arts de la Ville de Paris, publié sous le titre, « Collaboration », avant 1946.



Robert Camelot, projet de tour rue du Figuier, 1951 (Fonds Robert Camelot, IFA)



Façade arrière de l'îlot quai des Célestins / rue de l'Hôtel de Ville et jardin restitué de l'hôtel de Sens.



Hôtel de Sens : façade rue du Figuier. A gauche : immeubles de logements (Béguin, architecte).



Siège de l'OPHBMS (Bassompierre, Sirvin, de Rutté, architectes, 1933).



Maison du Château-Frileux (1755), 21 rue du Figuier: exemple de rénovation d'un bâti ancien dont la façade a été conservée et les intérieurs repris. Le pan coupé arrondi (angle de la rue Charlemagne) a été imité sur la partie gauche. Ci-dessus, détails : invention d'une meurtrière et d'une tour-escalier (Birr, architecte, 1951).



Immeubles de la Société d'HBM de Paris et sa région (Benoît Danis, architecte 1956) dans l'îlot Charlemagne, Figuier, Fauconnier.



Façade arrière de la maison 17e du 11 rue du Fauconnier, dont la façade a été conservée et l'ensemble restauré. Les ferronneries «à la manière de» datent des années 1950.

BIBLIOGRAPHIE

Deux compilations d'informations historiques publiées sous forme de guides nous ont beaucoup aidés. Il s'agit des ouvrages de Danielle Chadych, *Promenades d'architecture et d'histoire : Le Marais*, publié aux éditions Parigramme en 2005, et de celui d'Alexandre Gady, *Le Marais, guide historique et architectural*, nouvelle édition revue et corrigée par l'auteur en 2004, publiée par les éditions Le passage. Ces deux livres constituent la meilleure introduction au sujet. A la fin de ces ouvrages, le lecteur trouvera deux bibliographies qui se complètent ; dans les deux cas, une bibliographie générale, puis une bibliographie par secteur (chez D. Chadych), et par rue (chez A. Gady).

Deux autres ouvrages évoquent le cadre historique et culturel de l'architecture et du développement urbain et leur lecture est recommandée ; il s'agit d'un livre collectif, *Le Marais, mythe et réalité*, catalogue d'exposition de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Paris, éditions Picard, 1987 (ouvrage complété d'une importante bibliographie classée par rue et édifices) ; et d'un autre catalogue d'exposition complété d'études réunies par Béatrice de Andia et Alexandre Gady, intitulé *La rue des Francs-Bourgeois au Marais*, publié par la Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris en 1992 .

L'ouvrage de Bernard Rouleau, *Le Tracé des rues de Paris – Formation, typologie, fonctions* publié en 1975 aux éditions du CNRS, est ancien mais reste pertinent pour la compréhension de la formation et de l'évolution du réseau viaire parisien. Cette étude est à compléter par celle de Renaud Cagneux, Denis Prouvost et Emmanuel Gaffard sur les enceintes de Paris : *Sur les traces des enceintes de Paris* (Paris, Parigramme, 2004).

D'autres lectures enrichissent le propos d'une réflexion axée sur les travaux de recherches actuels :

Sur les découvertes archéologiques de l'âge de fer au début du Moyen Age, voir le pré-inventaire effectué par Didier Busson dans *Carte archéologique de la Gaule – Paris 75* (Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1999).

Sur l'histoire de l'urbanisme à Paris :

- Simon Texier, *Paris contemporain ; de Haussmann à nos jours, une capitale à l'ère des Métropoles*, Paris, éditions Parigramme, 2005 (avec une bonne sélection bibliographique).

Sur l'architecture et les modes constructifs de l'immeuble du XVIIe au XVIIIe siècle :

- Jacques Fredet, *Les maisons de Paris. Types courants de l'architecture mineure parisienne ; de la fin de l'époque médiévale à nos jours*, Paris, éditions de l'Encyclopédie des nuisances, 2004.

- Jean-François Cabestan, *La conquête du plain-pied ; l'immeuble à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, éditions Picard, 2004.

- Youri Carbonnier, *Maisons parisiennes des Lumières*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2006.

Sur le Marais et la manufacture au début du XIXe siècle :

- André Guillerme, *La naissance de l'industrie à Paris ; entre sueurs et vapeurs, 1780-1830*, Seyssel, éditions Champ Vallon, 2007.

Sur les questions de l'insalubrité à Paris :

- Yankel Filalkow, *La construction des îlots insalubres, Paris, 1850-1945*, Paris, éditions L'Harmattan, 1998.

Sur le quartier Saint-Gervais et son évolution sociale au XXe siècle

- Jean Pierre Azéma (sous la direction de), *Vivre et survivre dans le Marais*, Mairie de Paris, Le Manuscrit.com, 2005.

Sur l'histoire de Paris et du Marais :

- Donatella Calabi, *Marcel Poëte et le Paris des années vingt aux origines de l'histoire des villes*, Paris, éditions L'Harmattan, 1997.

- Dominique Jarassé, *Guide du Patrimoine juif parisien*, Paris, éditions Parigramme, 2003.